GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.
AUG 30 1899

6e Année. N° 16. 15 Août 1899.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Pierre Loti	*La Maison des Aïeules*	677
Gabriel Tarde	*L'Opinion et la Conversation.* — I.	689
Augustin Filon	*Sous la Tyrannie* (3e partie)	720
Le Père Coldre	*Le Protectorat français en Chine*	765
A. Aulard	*Les Origines historiques du Socialisme français*	797
Maurice Maindron	*La Réorganisation d'un Musée d'armes*	830
Mathilde Serao	*Trente pour Cent* (fin)	855
Pierre Lehautcourt	*Le Combat de l'Infanterie allemande*	884

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1899

LIVRES NOUVEAUX

LES ORIGINES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE, par **H. Taine.**

On ne sera tout à fait juste pour cette grande œuvre, l'une des plus vastes, des plus belles et des plus laborieuses de notre temps, que lorsqu'on y cherchera uniquement ce que l'auteur a voulu et pouvait y mettre. S'il s'était proposé d'être l'historien exact et définitif d'une période entre toutes difficile, riche et complexe, il se fût arrêté dès le premier volume devant la tâche impossible : car il faudra au moins cinquante années de travail méthodique et cent volumes peut-être de documents encore inconnus ou mal explorés, avant qu'on puisse être assuré de bien connaître les traits essentiels et les événements décisifs de la Révolution. Taine a entrepris de construire, au moyen des ressources incomplètes dont nous disposons aujourd'hui, une explication analytique et philosophique de la société présente; et il a tracé, avec l'énergie de ses convictions et la hardiesse puissante de son éloquence, le cadre vigoureux d'une œuvre qui eût écrasé tout autre que lui. L'édition maniable et jolie qu'on nous en donne aujourd'hui est, pour tous les hommes épris des œuvres belles et durables, un bienfait qu'on ne saurait accueillir avec trop de gratitude.

JEUNES AMOURS, par **Hugues Le Roux.**

« C'est l'adolescence avec ses troubles, l'époque où, mi-hommes, mi-enfants, nous fûmes des créatures monstrueuses », que M. Hugues Le Roux nous raconte en ce livre. Son héros débarque à Paris, ignorant de l'amour, les sens et le cœur neufs, dans toute la candeur de sa petite âme provinciale; et naturellement, celle qu'il aime est plus âgée que lui. Les adolescents ont très souvent besoin de choisir une amie qui soit pour eux comme une grande sœur. D'instinct, ils aiment les visages un peu meurtris de celles qui ont déjà vécu et souffert : celles-là ne sourient pas de vos inquiétudes; elles vous répondent doucement, quand on leur confie des tristesses et des rêves ; elles ont des regards très tendres qui donnent envie de se blottir contre elles, presque sans désir, très longtemps. Et, pendant des jours, on apprend d'elles l'oubli de la vie, on se désaccoutume de l'effort; on croit sincèrement au bonheur possible d'être toujours ainsi; et c'est un jour une grande douleur que de s'arracher à cette extase. C'est par cette douleur qu'on devient un homme. Il y a tout cela dans ce livre charmant et triste, un des plus délicatement nuancés que nous ait donnés M. Hugues Le Roux, et qui apparaît comme la suite toute naturelle de cet exquis volume du même auteur : *O mon Passé!* Les deux livres s'expliquent et se complètent l'un par l'autre, et on peut les lire d'affilée.

FARCES, par **Catulle Mendès.**

Qu'il écrive en vers ou en prose, M. Catulle Mendès ne cesse jamais d'être poète. Jusque dans ses articles de critique, à chaque ligne, dans tous les coins de phrase, une image se vêt sous sa plume de mots éclatants ou coquets. Le poète s'est plu, en ce livre, à ressusciter les anciens personnages de la Foire : *Turlupin, Tabarin, Bruscambille, Pierrot, — Lécheurs de plats, humeurs de vins, voleurs de rôt.* — Et par lui Léandre a retrouvé toute sa verve, Florise est redevenue charmante à souhait, Isabelle et Angélique recommencent d'effeuiller leur cœur et de prêter leurs lèvres, tandis que les grotesques Georges Dandin, Gorgibus et Cassandre, toujours défiants, toujours bernés, amusent, comme autrefois, le bon public de leurs mésaventures et de leurs lamentations. Et, certes, M. Catulle Mendès s'est bien gardé d'appauvrir son style pour que le pastiche fût plus exact. Il a su rester moderne, sans effort, dans l'emportement de sa belle humeur.

LE SERVICE DES ENFANTS ASSISTÉS DE FRANCE, par **Henri Monod.**

La destinée misérable des enfants assistés est devenue un lieu commun. Il semble qu'il n'y ait qu'à les plaindre pour se montrer à la fois bien informé et compatissant. L'enquête que publie aujourd'hui M. Henri Monod, directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques, fera justice de cette légende. Mieux que personne, par la haute situation qu'il occupe, l'auteur était à même de s'éclairer et de nous renseigner. Sans doute, des lacunes existent, des réformes sont possibles et désirables, mais il faut reconnaître que le service des enfants assistés, pris dans son ensemble, fait honneur non seulement à la population de nos campagnes, non seulement à la France, mais à l'humanité.

IDÉE ET RÉALITÉ, par **Henry Baüer.**

Ces pages furent écrites au jour le jour. Ce sont des réflexions, à propos d'événements qui préoccupèrent le public. Les écrivains doivent beaucoup aux hasards de l'actualité : elle les force souvent à réfléchir, à préciser brusquement des pensées vagues et à rattacher leurs opinions d'une heure sur les hommes et sur les choses aux idées durables selon lesquelles ils dirigent leur vie et leur esprit. Et c'est ce que M. Henry Baüer a bien marqué par le titre même de ce volume. A travers l'étonnante variété des sujets qui sollicitèrent son attention, il demeure fidèle à quelques chers « fantômes », comme Ibsen appelle les idées : ce recueil d'articles est bien un livre véritable ; il a son unité, et presque son plan : car, en écrivant, l'auteur savait un peu, d'avance, à quelles causes, à quelles œuvres et à quels hommes il était dévoué.

LA MAISON DES AÏEULES

Combien est singulier et difficilement explicable le charme gardé par des lieux qu'on a connus à peine, au début lointain de la vie, étant tout petit enfant, — mais où les ancêtres, depuis des époques imprécises, avaient vécu et s'étaient succédé !

La maison dont je vais parler, — la maison « de l'île », comme on l'appelait dans ma famille autrefois, — la maison de mes ancêtres huguenots avait été vendue à des étrangers après la mort de mon arrière-grand'mère, Jeanne Renaudin, il y a plus de soixante ans. Quand je vins au monde, elle appartenait à un pasteur, ami de ma famille, qui n'y changeait aucune chose, y respectait nos souvenirs et n'y troublait point le sommeil de nos morts, couchés au temps des persécutions religieuses dans la terre du jardin. Pendant les premières années de ma vie, ma mère, mes tantes et grand'tantes, qui avaient passé dans cette maison une partie de leur jeunesse, y venaient souvent en pèlerinage ; on m'y conduisait aussi et il semblait que, malgré les actes notariés, elle n'eût pas cessé de nous appartenir, par quelque lien secret, insaisissable pour les hommes de loi.

Ensuite, nous nous étions peu à peu déshabitués d'aller dans l'île, — où, d'ailleurs, les dernières de nos vieilles tantes étaient mortes, — et je n'avais plus revu l'antique demeure.

Mais je ne l'avais point oubliée, et il restait décidé au fond de moi-même que je la rachèterais un jour, quand le pasteur, qui l'habitait depuis si longtemps, y aurait achevé son existence d'apôtre.

*
* *

Tout arrive à la longue : depuis une semaine, j'ai signé l'acte qui me rend possesseur de ce lieu ancestral. Et aujourd'hui, pour le revoir après plus de trente années, je pars de Rochefort avec mon fils, un matin pluvieux d'avril.

Mon fils n'y est jamais venu, lui, dans l'île ; depuis quelques jours à peine il a commencé d'en entendre parler, — et, cependant, sous je ne sais quelles influences ataviques, sa petite imagination de dix ans s'est étrangement tendue vers ce pays et cette demeure où je vais le conduire.

La pluie tombe incessante d'un ciel noir. Nous roulons d'abord en chemin de fer dans les plaines d'Aunis, dont les grands horizons monotones confinent à l'Océan. Arrivés ensuite au port où l'on s'embarque, sous une ondée plus furieuse, nous courons nous enfermer. sans rien voir, dans la cabine d'un bateau. Et, la courte traversée accomplie, nous remettons pied à terre, devant des remparts gris : c'est le Château, la première ville d'Oleron. Mais il pleut si fort que cela finit par noyer toute pensée, toute émotion de retour ; les choses de l'île me semblent étrangères et quelconques.

On attelle pour nous une carriole, où nous montons à la hâte, sous le décevant arrosage, — et, en une heure maintenant, nous arriverons à Saint-Pierre, l'autre petite ville qui est là-bas loin des plages, sur les terres du centre, et où gît mélancoliquement la vieille maison familiale...

« Dans l'île »... Quand j'étais tout petit enfant, j'entendais prononcer ces mots avec une nuance de respect et de regret par ma grand'mère, qui était une exilée de sa demeure et de ses terres d'Oleron ; de même, par ma bonne qui était une exilée de son village d'ici... Et « l'île » avait en ce temps-là pour moi un mystérieux prestige, que rien, sans doute, dans ma promenade de ce jour, ne me rappellera plus...

Mon fils a désiré emmener son domestique et il a aussi recruté en route un de ses grands amis, qu'il a connu naguère matelot, planton à mon service, et qui est maintenant pêcheur sur cette côte. Nous sommes donc quatre à présent, pour ce pèlerinage.

Il pleut toujours, il pleut à verse, et, dans cette voiture fermée, on voit à peine la campagne qui fuit, tout embrouillée d'eau; aussi bien pourrait-on se croire n'importe où.

Mais voici pourtant que le sentiment d'être « dans l'île » me saisit d'une façon brusque et presque poignante, avec un rappel soudain des mélancolies de mon enfance... Être « dans l'île », être déjà un peu séparé du reste du monde, être entré dans une région plus tranquille et moins changée depuis le vieux temps !... C'est un petit hameau, aperçu à travers les vitres rayées de pluie, qui m'a jeté au passage ce sentiment-là, un petit hameau tout blanc, tout blanc, d'une blancheur orientale, avec des portes et des fenêtres vertes : — ses trois maisonnettes invraisemblablement basses, son moulin à vent qui tourne, les moindres pierres de ses enclos, tout cela, blanc comme du lait jusque par terre. Et, se détachant sur cette laiteuse blancheur, de naïves bordures de giroflées rouges... Le caractère du pays d'Oleron est presque tout entier dans cette chaux immaculée dont les plus humbles logis s'enveloppent, et dans ces fleurs, écloses à profusion le long des petits murs.

Maintenant mon fils, à chaque maison du chemin, me demande si celle-ci « était du temps de mon enfance », si elle est nouvelle ou si je la reconnais. Cette enfance, qui me paraît, à moi, si proche encore et pour ainsi dire présente, lui fait, à lui, évidemment, l'effet d'être déjà très reculée dans le passé, comme me semblait, à son âge, l'enfance de mon père ou de ma mère.

Dans la monotonie de la route, de la voiture fermée et de la pluie, mon esprit, par instants, se rendort ; j'oublie où nous allons et où nous sommes. Mais chaque nom de ferme ou de village, redit par le marin quand nous passons, chante à mon oreille un refrain d'autrefois...

« A présent, grand'mère, raconte-moi des histoires de l'île

d'Oleron ! » — C'était généralement à la tombée d'une nuit d'hiver que je disais cela, en venant m'asseoir, tout petit, au pied de la chaise de l'aïeule. Je me faisais décrire l'ameublement de la vieille demeure, le costume et la figure d'ancêtres morts il y aura bientôt cent ans. Mais je demandais surtout les aventures de route, le récit des grands orages qui vous surprenaient, en rase campagne ou sur la mer, quand on allait visiter des vignes éloignées ou bien quand on se rendait de la maison de Rochefort à la maison de l'île, — et à tout cela, bien entendu, les noms de ces villages et de ces fermes revenaient se mêler constamment...

Il pleut toujours. Déjà loin, derrière nous, le clocher de Dolus (un village à mi-chemin) se profile sur le gris des nuages, au-dessus d'un bois. Cela, c'est un aspect de jadis, qui n'a pu changer. Jadis, au temps de l'enfance de ma mère, ou même au temps plus reculé de l'enfance de mes aïeules, quand avait lieu ce va-et-vient de la famille entre Rochefort et Oleron, quand s'accomplissaient, à la manière ancienne, sur des chevaux ou sur des ânes, tous ces voyages, — qui plus tard me furent contés entre chien et loup, aux crépuscules d'hiver, — jadis, ce clocher de Dolus, dans les ciels pluvieux d'alors, se dressait pareil au-dessus de ce même bois.

D'ailleurs, Saint-Pierre n'est plus très loin, et cette approche, semble-t-il, suffit pour aviver en moi des images qui s'effaçaient, fait sortir de l'ombre et reparaître aux yeux de ma mémoire les respectables et chers visages, aujourd'hui retournés à la poussière...

Notre voiture, plus bruyamment tout à coup, roule sur des pavés, dans des petites rues paisibles, désertes et blanches ; — et c'est Saint-Pierre, où nous venons enfin d'entrer !... Mais la banalité de l'hôtel campagnard où l'on nous arrête, les détails ordinaires de l'arrivée, tout cela est pour couper mon rêve, dès l'abord. Et je ne retrouve plus rien ; j'ai seulement le cœur serré, à cause de ce temps sombre, je suis déçu et je m'ennuie.

Cependant, par les petites rues mornes que les averses ont lavées, rencontrant quelques bonnes femmes en coiffe et en

« quichenotte[1]», nous allons nous acheminer à présent vers cette maison qui est le but de notre voyage.

Je crains de ne plus m'y reconnaître, après tant d'années, et je questionne une jeune fille qui nous regardait passer.

— Ah ! la maison du défunt pasteur ! me répond-elle. Tout droit, monsieur, et, après le tournant là-bas, vous la trouverez à votre gauche.

Un calme un peu angoissant émane aujourd'hui pour moi de cette petite ville, assombrie de nuages marins. Derrière des vitres, çà et là, d'honnêtes figures nous observent, avec une curiosité discrète. Et cela m'oppresse de sentir partout alentour des existences bornées et encloses — auxquelles devaient ressembler beaucoup, avec seulement un peu d'apparat et de grandeur patriarcale, les existences de mes ancêtres d'ici.

Mon fils, qui me suit entre ses deux amis, a fini pour un temps de jouer avec eux et ne dit plus rien, les yeux très ouverts, l'imagination très inquiétée de ce qu'il va voir. La pluie a cessé, mais le vent d'ouest souffle avec violence ; le ciel reste lourd et obscur, exagérant la blancheur des pavés, la blancheur de la chaux sur les vieilles murailles.

Quelques pas encore, après le tournant indiqué... Et tout à coup, avec une commotion au cœur que je n'attendais pas, me croyant moins près d'arriver, je la reconnais, là devant moi, l'antique maison familiale... Elle est d'ailleurs exquise dans sa vétusté, bien plus que je ne l'espérais ; la plus vaste et visiblement l'aînée de celles du voisinage ; toute fermée, il va sans dire, avec un air de paix et de mystère, d'immobilité presque définitive, comme si elle sommeillait depuis déjà des années sans nombre et ne devait plus être réveillée. Son grand portail cintré, — que j'avais vu reproduit, l'automne dernier, au théâtre, dans *Judith Renaudin*, — sa petite porte latérale et ses vieux auvents, tout cela est d'un vert délicieusement décoloré, dans la blancheur des couches de chaux qui l'ensevelissent. Elle semble être l'âme de ce vieux petit quar-

1. Une sorte de béguin en toile cartonnée, pour garantir le visage de la pluie et du soleil.

tier mort qui l'entoure et qui, en plus de sa tristesse d'abandon, exhale aussi l'inexprimable tristesse des îles...

Les clefs, je les trouverai, m'a-t-on dit, chez une certaine vieille Véronique, laquelle fut servante du défunt pasteur, et s'est placée à présent dans une maison vis-à-vis de la mienne.

Je frappe donc au logis d'en face, — et une porte s'ouvre : mon Dieu, mais c'est là précisement que s'étaient retirées mes vieilles tantes !... Moi, qui n'y avais pas fait attention du dehors !... C'est là que j'étais venu pour la dernière fois, en vacances de Pâques, séjourner chez elles, quand j'avais l'âge de mon fils... Je reconnais cette cour, ce petit jardin, comme si hier à peine je les avais quittés. Et ces vieilles tantes, cousines de ma mère, je les revois si bien toutes les trois, dans leurs pareilles robes de soie noire, dont l'usure décente était perceptible à mes yeux d'enfant !... Leurs attitudes et leurs yeux disaient que d'étranges malheurs s'étaient appesantis sur elles ; on les sentait très pauvres, — malgré d'anciennes jolies choses, des bagues, des éventails, des porcelaines de Chine, conservées encore dans leurs armoires. Et j'avais passé chez elles huit jours de mélancoliques et solitaires vacances, en un mois de mars déjà fort lointain, sous des nuées basses comme celles de cette heure, tandis que soufflait un continuel grand vent d'équinoxe...

Véronique, coiffée à la mode de Saint-Pierre, — le toquet blanc laissant paraître deux bandeaux bien lisses sur le front et un petit rouleau de cheveux bien net sur la nuque, — est une bonne vieille, très brune, suivant le type de l'île, avec un calme visage et un profil de médaille. Elle devine aussitôt qui je dois être, et s'en va chercher son trousseau de clefs.

Mon fils, entre ses deux amis, attend impatiemment, au seuil de la maison muette, où il va pénétrer comme dans un château de la Belle-au-Bois-dormant. Et moi, avec des sentiments autres, plus complexes, plus graves, avec une sorte de crainte religieuse, j'attends aussi que s'ouvre le portail vénérable.

La clef ne veut pas tourner. Le vent souffle en rafales chaudes. La maison, obstinément fermée, prend sous le ciel noir la blancheur des vieux logis arabes. Et, tandis que se

prolonge notre attente, je regarde au bout de cette petite rue vide, tout de suite finie, tout de suite ouverte sur la campagne sans arbres, je regarde et je reconnais le déploiement de ces champs et de ces marais plats, tout cet horizon de quasi désert qui, en cet endroit, figurant comme fond de ce quartier mort, me glaçait l'âme pendant mes séjours d'enfant chez les tantes de l'île...

Elle tourne enfin, la clef, et Véronique pousse devant nous la lourde porte.

Oh! comment dire l'émotion de voir réapparaître, sous ces nuages de deuil, cette cour silencieuse des ancêtres!... Devant la façade intérieure aux auvents fermés, ce vieux perron, ces vieilles dalles verdies, tout cela envahi par la mousse et les herbes!... Je ne prévoyais pas ces aspects de cimetière. Et voici que j'ai le sentiment de pénétrer chez les morts, chez les aïeules mortes. Nulle part autant qu'ici et à cette heure le passé ne m'avait enveloppé de son linceul.

Des fantômes, — mais des fantômes débonnaires et discrets, qui ne feraient aucune peur, — doivent revenir se promener dans cette cour, lorsque le soir tombe : les aïeules en robe noire...

D'ailleurs, rien de changé, sans doute, depuis l'époque où elles vivaient ici. Sur les murailles, sur le perron, sur la margelle du puits, sur les dalles, une même usure séculaire atteste la longue durée antérieure de ces choses. Non, rien de changé nulle part. Il manque seulement un amandier là-bas, qui avait plus de cent ans et qui a dû mourir de vieillesse; à la place où je me rappelais l'avoir connu, son tronc large se voit encore, scié près des racines. D'autres arbres, à bout de sève, ont pris une certaine parure fraîche, par la grâce de l'avril une fois de plus revenu. Un grenadier est entièrement rouge de ses pousses nouvelles. Mais surtout l'herbe verte, l'herbe a foisonné d'une façon étrange, depuis deux années à peine que personne n'habite plus ici; entre les pavés, des fleurs sauvages ont pris place, et de hautes avoines folles qui aujourd'hui se courbent et se froissent, tourmentées par le vent d'ouest. Et vraiment cette herbe donne à la cour des aspects d'enclos funéraire.

Véronique va nous introduire à présent dans le principal

corps de logis, par où commencera notre visite songeuse. Et nous gravissons avec respect les marches de ce perron — où, vers la fin du XVIIIe siècle, à ce que l'on m'a souvent conté, de joyeuses petites filles (qui furent mes grand'tantes, mon aïeule, et moururent octogénaires) avaient pour jeu favori de monter et descendre en courant, sur des échasses.

Il fait noir, dans la maison close. Véronique, à mesure que nous avançons, ouvre les contrevents un à un, et de la lumière pénètre par degrés dans cette ombre : une lumière grise que diminuent les branches des arbres et les nuées du ciel.

D'abord, la salle à manger, qui a gardé ses boiseries anciennes ; c'est là que, les soirs de jadis, maîtres et domestiques réunis écoutaient avant de s'endormir une lecture faite dans une grosse bible au frontispice enluminé de rouge, que je possède aujourd'hui par héritage.

On n'a pas enlevé encore, du salon sur la rue, le mobilier du pasteur défunt. Mais c'est un mobilier qui n'est guère moderne et qui ne détonne pas dans ce lieu, car il est d'une simplicité austère — et la sombre figure de Calvin, encadrée à la muraille, témoigne que les habitants, ici, n'ont point cessé d'être des huguenots.

La silencieuse demeure n'a pas été plus modifiée au dedans qu'au dehors. Les détails mêmes sont restés intacts. Et, en montant à l'étage supérieur, j'ai la fantaisie d'ouvrir certain placard de l'escalier, que je reconnais bien sans l'avoir vu. car, dans les histoires d'enfance de mes aïeules, il jouait souvent un rôle : sur ses étagères, se tenaient des pots remplis de « sucre des îles », objet d'habituelle convoitise pour les petites filles aux échasses, et des confitures faites avec les raisins mûris au soleil d'il y a cent ans...

De l'autre côté de la cour envahie d'herbes, c'est le quartier des domestiques, plus délabré, plus fruste, et une chambre où, les jours de pluie, venaient s'amuser les enfants du temps passé.

Dans cette chambre-là, je savais que ma mère, étant toute petite fille et commençant à écrire, s'était amusée une fois à graver son nom sur une vitre de la fenêtre, avec le diamant d'une bague. Je n'espérais point retrouver cela ; — mais le carreau a miraculeusement résisté à soixante années de pos-

session étrangère, et la précieuse inscription y est encore! A côté de quelques griffonnages, de quelques essais moins réussis qui doivent dater du même jour, le cher nom m'apparaît très lisible, tracé d'une grosse écriture d'enfant qui s'applique : *Nadine!*... A l'angle du carreau poussiéreux et verdâtre, le nom se détache, en rayures légères qui brillent, sur l'image trouble de la rue où la pluie tombe... *Nadine!*... Alors, je ferme à demi mes yeux et me recueille plus profondément pour me représenter, dans sa petite toilette surannée, l'enfant qui écrivit cela, vers 1820, un soir d'ennui sans doute, en regardant tristement cette même vieille rue de village toujours pareille, un soir où la pluie devait tomber comme aujourd'hui.

Le long de la cour, des bâtiments, plus déjetés sous des couches de chaux, étaient des greniers pour les récoltes, des chaix pour le vin, des pressoirs pour les vendanges. Ils disent la coutume patriarcale des ancêtres, qui vivaient surtout du produit de leurs terres et du sel de leurs marais.

Ensuite, après un portail vert, le jardin. Là, c'est un enchantement pour mon fils, qui n'avait pas prévu tant de fleurs, une telle mêlée d'arbustes fleuris. Sous le ciel toujours noir, menaçant d'averses prochaines, on dirait une sorte de bocage, qui s'en va tout en longueur, bien clos pour plus de tristesse, entre de hauts murs gris tapissés de vignes. Les plantes y sont presque retournées à l'état de sauvagerie ; mais cependant les buis des bordures, si grands qu'ils soient devenus, donnent encore à l'ensemble son caractère jardin, jardin d'autrefois, à l'abandon. Toutes sortes de vieilles fleurs de France, de ces fleurs qui se perpétuent sans être cultivées, tulipes, anémones, narcisses, jacinthes et lis, sont épanouies à profusion, foisonnant jusque dans les sentiers. Les lilas sont des gerbes violettes ou blanches; les poiriers, les pêchers, d'énormes bouquets blancs ou roses. Il est en harmonie avec la maison, ce jardin — et celui de la Belle-au-bois-dormant devait un peu lui ressembler, refleurissant ainsi tout seul, au renouveau, sous l'arrosage des nuées d'avril.

Tout au fond, entre des ifs taillés et la muraille, est une place où l'on recommandait autrefois aux enfants de la fa-

mille de ne pas courir et de parler bas : là, dans la terre, dorment des ancêtres huguenots, exclus des cimetières catholiques au temps des persécutions du roi Louis XIV.

Et enfin, par un autre portail, où une date : 1721, est inscrite, nous arrivons à un petit bois qui continue notre domaine et qui finit dans la campagne — dans cette campagne de l'île, dénudée et plate, battue par les grands vents d'ouest, et cernée, à l'horizon extrême, par la ligne enveloppante de la mer...

Chez des gens du voisinage, que je n'avais pas vus depuis mon enfance, j'ai deux ou trois visites à faire, puisque me voici redevenu quelqu'un du pays : je laisse donc mon fils, avec son domestique et son matelot, dans le vieux jardin qui l'enchante, leur donnant mission à tous trois de fourrager parmi les branches et les fleurs mouillées pour composer une gerbe que nous porterons demain au cimetière de Rochefort, à la tombe des aïeules — afin qu'il soit pour elle, le premier bouquet cueilli par nous sur leur terre aujourd'hui rachetée.

Et, mes courses finies, quand je reviens à cette maison, seul, par les petites rues vides où l'on ne me regarde même plus passer, quand j'ouvre la porte *moi-même*, avec la grosse clef que Véronique m'a remise, alors, pour la première fois, j'ai vraiment l'impression que je rentre chez moi, ici, l'impression que ce logis vénéré m'appartient, avec tout ce qu'il renferme encore de souvenirs. Et comme c'est étrange de se trouver tout à coup maître de ces choses, qui ne semblaient presque plus réelles, tant l'éloignement et les années en avaient, si l'on peut dire, dématérialisé l'image !...

Donc, j'ouvre moi-même la porte des aïeules, et, dans la cour, — qui me fait à nouveau son accueil désolé, avec ses tapis de mousse, son herbe funèbre, son air de vétusté et de mort, — j'aperçois mon fils, assis entre ses deux amis sur les marches du perron et tenant la gerbe qu'il a fini de cueillir, une gerbe de lilas et de tulipes, toute ruisselante de pluie tiède. Son ravissement n'a pas faibli ; il me fait promettre que je la remeublerai comme autrefois, cette demeure, qu'il y passera ses vacances prochaines et que même nous reviendrons nous y fixer.

Je lui dis oui, comme on dit aux enfants, surtout lorsqu'il s'agit de l'avenir éloigné. Mais, en réalité, qu'en ferons-nous bien, de cette maison ? Résider ici, fût-ce même en passant, résider au milieu de cette île, dans cette petite ville morne, quelle tristesse de cloître et cimetière !... A moins que ce ne soit plus tard dans la suite des années, si, quelque part en Orient, je ne tombe pas au bord d'un chemin... Oui, plus tard, qui sait, rentrer ici pour le déclin de ma vie, puis dormir dans ce vieux sol où gisent des ossements d'ancêtres... Et qu'on inscrive alors sur ma pierre cette phrase de l'Écriture : « Celui-là est venu de la grande tribulation » !...

*
* *

A côté de mon fils, sur les marches du seuil, je m'assieds pour songer, dans ce silence, au milieu de ces herbes. Jamais avec autant d'effroi je n'avais entrevu l'abîme, le définitif abîme ouvert entre ceux qui vivaient ici et l'homme que je suis devenu. Eux étaient les sages et les calmes, et ma destinée, au contraire, fut de courir à tous les mirages, de sacrifier à tous les dieux, de traverser tous les pandémoniums et de connaître toutes les fournaises...

En ce moment, des phrases me reviennent à la mémoire, prononcées par mon cher Alphonse Daudet, un jour où nous causions de mes origines et de mes ascendants de Saint-Pierre-d'Oleron : « Toi, vois-tu, — me disait-il, en riant avec compassion et mélancolie, — tu as surgi là comme un diable qui sort d'une boîte. Plusieurs générations, qui s'étouffaient de tranquillité régulière, ont tout à coup respiré éperdument par ta poitrine... Tu paies tout ça, Loti, et ce n'est pas ta faute... »

Est-ce que je sais, moi, si je suis responsable, ou si c'est mon temps qu'il faut accuser, ou si simplement je paie ou j'expie ? Mais ce que je vois bien, c'est que la mousse et les fleurettes sauvages ont pris possession de ces marches sur lesquelles nous sommes, et que nous n'aurions pas dû les troubler par notre présence étrangère. Et, ce que je sens bien, c'est que l'ombre triste de ces vieux arbres descend

comme un reproche sur ma tête. — Non, ils ne me reconnaîtraient point pour un des leurs, les ancêtres de l'île, et leur maison ne saurait plus être la mienne. Ils avaient la paix et la foi, la résignation et l'éternel espoir. L'antique poésie de la Bible hantait leurs esprits reposés ; devant la persécution, leur courage s'exaltait aux images violentes et magnifiques du livre des *Prophètes*, et le rêve ineffablement doux qui nous est venu de Judée illuminait pour eux les approches de la mort. Avec quelle incompréhension et quel étonnement douloureux ils regarderaient aujourd'hui dans mon âme, issue de la leur !... Hélas, leur temps est fini, et le lien entre eux et moi est brisé à jamais... Alors, revenir ici, pourquoi faire ?

D'ailleurs, une seconde fois, je ne retrouverais sans doute même pas les impressions profondes de cette journée ; il n'y aurait plus, pour mes suivants retours, ces nuages et cette saison, ce renouveau d'avril entre ces murs abandonnés, ce jardin refleuri sous ce ciel noir, rien de ce qui agit à cette heure sur le misérable jouet que je suis de mes nerfs et de mes yeux.

Le mieux serait donc, il me semble, de laisser sommeiller toutes ces choses, de refermer respectueusement cette porte, comme on scellerait une entrée de sépulcre, — et de ne plus l'ouvrir, jamais...

PIERRE LOTI

L'OPINION & LA CONVERSATION

L'OPINION

I

L'opinion est au public, dans les temps modernes, ce que l'âme est au corps, et l'étude de l'un nous conduit naturellement à l'autre[1]. Objectera-t-on que, de tout temps, il y a eu une opinion publique, tandis que le public, dans le sens que nous avons précisé, est assez récent? Cela est certain, mais nous allons voir bientôt à quoi se réduit la portée de cette objection. — Qu'est-ce que l'opinion? Comment naît-elle? Quelles sont ses sources diverses? Comment s'exprime-t-elle en grandissant et, en s'exprimant, grandit-elle, ainsi que le montrent ses modes d'expression contemporains, le suffrage universel et le journalisme? Quelle est sa fécondité et son importance sociale? Comment se transforme-t-elle? Et vers quelle commune embouchure, si embouchure il y a, convergent ses courants multiples? A ces questions nous allons esquisser quelques réponses.

Disons d'abord que, dans ce mot l'*opinion*, on confond habituellement deux choses, qui sont mêlées en fait, il est vrai, mais qu'une bonne analyse doit distinguer : l'opinion proprement dite, ensemble des jugements, et la volonté géné-

1. Voir, dans la *Revue* des 1er et 15 août 1898, notre étude sur *Le Public et la Foule*.

rale, ensemble de désirs. C'est surtout, mais non exclusivement, de l'opinion entendue dans la première de ces deux acceptions, que nous nous occupons ici.

Si grande que soit l'importance de l'opinion, il ne faut pas, malgré ses débordements actuels, exagérer son rôle. Tâchons de circonscrire son domaine. Elle ne doit pas être confondue avec deux autres fractions de l'esprit social qui l'alimentent à la fois et la limitent, qui sont avec elle en perpétuelle dispute de frontières. L'une est la Tradition, extrait condensé et accumulé de ce qui fut l'opinion des morts, héritage de nécessaires et salutaires préjugés, onéreux souvent aux vivants. L'autre est ce que je me permettrai d'appeler, d'un nom collectif et abréviatif, la Raison. J'entends par là les jugements personnels, relativement rationnels, encore que souvent déraisonnables, d'une élite qui s'isole et pense et sort du courant populaire pour l'endiguer ou le diriger. Prêtres à l'origine, philosophes, savants, jurisconsultes, — conciles, universités, cours judiciaires, — sont tour à tour, ou en même temps, l'incarnation de cette raison résistante et directrice, qui se distingue nettement et des entraînements passionnés et moutonniers des multitudes et des mobiles ou des principes séculaires déposés au fond de leur cœur. Je voudrais pouvoir ajouter à cette énumération les Parlements, Chambres ou Sénats. Leurs membres ne sont-ils pas élus précisément pour délibérer dans une parfaite indépendance et servir de frein au train public? Mais il y a loin de l'idéal à la réalité des choses.

Bien avant d'avoir une opinion générale et sentie comme telle, les individus qui composent une nation ont conscience d'avoir une tradition commune, et, sciemment, se soumettent aux décisions d'une raison jugée supérieure. Ainsi, de ces trois branches de l'esprit public, la dernière à se développer, mais aussi la plus prompte à grandir à partir d'un certain moment, est l'Opinion ; et elle grandit aux dépens des deux autres. Contre ses assauts intermittents nulle institution nationale qui ne s'ébranle ; devant ses menaces ou ses sommations, nulle raison individuelle qui ne tremble et ne balbutie. A laquelle de ses deux rivales l'Opinion fait-elle le plus de mal? Cela dépend de ses directeurs. Quand ils font partie de l'élite

raisonnante, il leur arrive parfois de soulever l'Opinion comme un bélier pour battre en brèche le rempart traditionnel et l'élargir en le détruisant, ce qui n'est pas sans danger. Mais, quand la direction de la foule est abandonnée aux premiers venus, il leur est plus facile, s'appuyant sur la tradition, d'ameuter l'opinion contre la raison, qui cependant finit par triompher.

Tout irait pour le mieux si l'opinion se bornait à vulgariser la raison pour la consacrer en tradition. La raison d'aujourd'hui deviendrait de la sorte l'opinion de demain et la tradition d'après-demain. Mais, au lieu de servir de trait d'union entre ses voisines, l'Opinion aime à prendre parti dans leurs querelles, et tantôt, s'enivrant de doctrines nouvelles à la mode, saccage les idées ou les institutions coutumières avant de pouvoir les remplacer, tantôt, sous l'empire de la Coutume, expulse ou opprime les novateurs rationnels ou les force à revêtir la livrée traditionnelle, hypocrite déguisement.

Ces trois forces, autant que par leur nature, diffèrent par leurs causes et par leurs effets. Elles concourent ensemble, mais très inégalement, et très variablement, à former la *valeur* des choses ; et la valeur est tout autre suivant qu'elle est avant tout affaire de coutume ou affaire de mode ou affaire de raisonnement. Nous dirons plus loin que la conversation en tout temps, et à présent la source principale de la conversation, la Presse, sont les grands facteurs de l'opinion, sans compter, bien entendu, la tradition et la raison qui ne laissent jamais d'y avoir leur part et de la marquer à leur empreinte. Les facteurs[1] de la tradition, outre l'opinion elle-même, sont l'éducation familiale, l'apprentissage professionnel et l'enseignement scolaire, en ce qu'il a d'élémentaire, du moins. La raison, dans tous les cénacles judiciaires, philosophiques, scientifiques, ecclésiastiques même, où elle s'élabore, a pour sources caractéristiques l'observation, l'expérience, l'enquête, ou, en tout cas, le raisonnement, la déduction fondée sur des textes.

1. Ce mot *facteur* est d'ailleurs ambigu ; il signifie *canal* ou *source*. Ici il signifie *canal*. Car la conversation et l'éducation ne font que transmettre les idées dont l'opinion ou la tradition se composent. Les *sources* sont toujours des initiatives individuelles, petites ou grandes inventions.

Les luttes ou les alliances de ces trois forces, leurs froissements, leurs empiétements réciproques, leur mutuelle action, leurs relations multiples et variées, sont l'un des intérêts poignants de l'histoire. La vie sociale n'a rien de plus intestinal ni de plus fécond que ce long travail d'opposition et d'adaptation souvent sanglantes. La tradition, qui reste toujours nationale, est plus resserrée entre des limites fixes, mais infiniment plus profonde et plus stable que l'Opinion, chose légère et passagère comme le vent, et, comme lui, expansive, aspirant toujours à devenir internationale, ainsi que la raison. On peut dire, en général, que la falaise de la tradition est rongée sans cesse par le débordement de l'Opinion, marée sans reflux. L'Opinion est d'autant plus forte que la tradition l'est moins, ce qui ne veut pas dire que la raison alors est moins forte aussi. Au moyen âge, la raison, représentée par les Universités, les Conciles et les Cours de justice, avait bien plus de force qu'aujourd'hui pour résister à l'opinion populaire et la refouler ; elle en avait beaucoup moins, il est vrai, pour combattre et réformer la tradition. Le malheur est que ce n'est pas seulement contre la tradition, chose déjà bien grave, mais aussi contre la raison, raison judiciaire, raison scientifique, raison législative ou politique à l'occasion, que l'Opinion contemporaine est devenue toute-puissante. Si elle n'envahit pas les laboratoires des savants — seul asile inviolable jusqu'ici — elle déborde les prétoires, elle submerge les Parlements, et il n'est rien de si alarmant que ce déluge dont rien ne fait prévoir la fin prochaine.

Après l'avoir circonscrite, essayons de la mieux définir.

L'Opinion, dirons-nous, est un groupe momentané et plus ou moins logique de jugements qui, répondant à des problèmes actuellement posés, se trouve reproduit en nombreux exemplaires dans des personnes du même pays, du même temps, de la même société.

Toutes ces conditions sont essentielles. Il est essentiel aussi que chacune de ces personnes ait une conscience plus ou moins nette de la similitude des jugements qu'elle porte avec les jugements portés par autrui ; car, si chacune d'elles se croyait isolée dans son appréciation, aucune d'elles ne se sen-

tirait et ne serait par là resserrée dans une association plus étroite avec ses pareilles, inconsciemment pareilles. Or, pour que la conscience de cette ressemblance d'idées existe parmi les membres d'une société, ne faut-il pas que cette ressemblance ait pour cause la manifestation par la parole, par l'écriture ou par la Presse, d'une idée individuelle au début, puis peu à peu généralisée? La transformation d'une opinion individuelle en une opinion sociale, en « l'opinion », est due à la parole publique dans l'antiquité et au moyen âge, à la Presse de nos jours, mais, dans tous les temps et avant tout, aux conversations privées dont nous allons parler bientôt.

On dit l'opinion, mais il y a toujours deux opinions en présence, à propos de chaque problème qui se pose. Seulement l'une des deux parvient assez vite à éclipser l'autre par son rayonnement plus rapide et plus éclatant, ou bien parce que, quoique la moins répandue, elle est la plus bruyante[1].

A toutes les époques, même les plus barbares il y a eu une opinion, mais elle différait profondément de ce que nous appelons ainsi. Dans le clan, dans la tribu, dans la cité antique même et dans la cité du moyen âge, tout le monde se connaissait personnellement, et quand, par les conversations privées ou les discours des orateurs, une idée commune s'établissait dans les esprits, elle n'y apparaissait pas comme une pierre tombée du ciel, d'origine impersonnelle et d'autant plus prestigieuse ; chacun se la représentait liée au timbre de voix, au visage, à la personnalité connue d'où elle lui venait et qui lui prêtaient une physionomie vivante. Pour la même raison, elle ne servait de lien qu'entre des gens qui, se voyant et se parlant tous les jours, ne s'abusaient guère les uns sur les autres.

Aussi longtemps que l'étendue des États n'a pas dépassé les remparts de la cité ou tout au plus les frontières d'un petit canton, l'opinion ainsi formée, originale et forte, forte

1. Une opinion a beau être répandue, elle ne *manifeste* guère si elle est modérée; mais, si peu répandue que soit une opinion violente, elle *manifeste* beaucoup. Or les « manifestations », expression à la fois très compréhensive et très claire, jouent un rôle immense dans la fusion et l'entre-pénétration des opinions de groupes divers et dans leur propagation. Par les manifestations, ce sont les opinions les plus violentes qui ont le plus tôt et le plus nettement conscience de leur coexistence, et par là leur expansion est favorisée étrangement.

contre la tradition elle-même parfois mais surtont contre la raison individuelle, a joué dans le gouvernement des hommes le rôle prépondérant du chœur dans la tragédie grecque, rôle que l'opinion moderne, de toute autre origine, tend à conquérir à son tour dans nos grands États ou dans nos immenses fédérations en voie de croissance. Mais, dans l'intervalle prodigieusement long qui sépare ces deux phases historiques, l'importance de l'opinion subit une dépression énorme, qui s'explique par son morcellement en opinions locales, sans trait d'union habituel entre elles et ignorantes les unes des autres.

Dans un État féodal, tel que l'Angleterre ou la France du moyen âge, chaque ville, chaque bourg avait ses dissensions intestines, sa politique à part, et les courants d'idées ou plutôt les tourbillons d'idées qui tournoyaient sur place dans ces lieux clos étaient aussi différents d'un lieu à l'autre qu'étrangers et indifférents les uns aux autres, du moins en temps ordinaire. Non seulement, dans ces localités, la politique locale était absorbante, mais dans la mesure, dans la faible mesure où l'on s'intéressait à la politique nationale, on ne s'en occupait qu'entre soi, on ne se faisait qu'une vague idée de la manière dont les mêmes questions étaient résolues dans les villes voisines. Il n'y avait pas « l'opinion », mais des milliers d'opinions séparées, sans nul lien continuel entre elles.

Ce lien, le livre d'abord, le journal ensuite et avec bien plus d'efficacité, l'ont seuls fourni. La presse périodique a permis à ces groupes primaires d'individus unanimes de former un agrégat secondaire et très supérieur dont les unités s'associent étroitement sans s'être jamais vues ni connues. De là des différences importantes, et, entre autres, celles-ci : dans les groupes primaires, les voix *ponderantur* plutôt que *numerantur*, tandis que, dans le groupe secondaire et beaucoup plus vaste, où l'on se tient sans se voir, à l'aveugle, les voix ne peuvent être que comptées et non pesées. La Presse, à son insu, a donc travaillé à créer la *puissance du nombre* et à amoindrir celle du caractère, sinon de l'intelligence.

Du même coup elle a supprimé les conditions qui rendaient possible le pouvoir absolu des gouvernants. Il était grande-

ment favorisé, en effet, par le morcellement local de l'opinion. Bien plus, il y trouvait sa raison d'être et sa justification. Qu'est-ce qu'un pays dont les diverses régions, les villes, les bourgs ne sont pas reliés par une conscience collective de leur unité de vues? Est-ce vraiment une nation? Est-ce autre chose qu'une expression géographique ou tout au plus politique? Oui, mais en ce sens seulement que la soumission politique de ces diverses fractions d'un royaume à un même chef est déjà un commencement de nationalisation. Dans la France de Philippe le Bel, par exemple, à l'exception de quelques rares occasions où un danger commun mettait au premier plan de toutes les préoccupations, dans toutes les villes, dans tous les fiefs, le même sujet d'inquiétude générale, il n'y avait pas d'*esprit public*, il n'y avait que des *esprits locaux*, mus séparément par leur idée fixe ou leur passion fixe. Mais le roi, par ses fonctionnaires, avait connaissance de ces « états d'âmes » si divers, et, les rassemblant en lui, dans la connaissance sommaire qu'il en avait et qui servait de fondement à ses desseins, il les unifiait de la sorte.

Unification bien frêle, bien imparfaite, donnant au roi seul quelque vague conscience de ce qu'il y avait de général dans les préoccupations locales. Son *moi* était le seul champ de leur mutuelle pénétration. Quand les États Généraux étaient réunis, un nouveau pas était fait vers cette nationalisation des opinions régionales et cantonales. Dans le cerveau de chaque député elles se rencontraient, se reconnaissaient semblables ou dissemblables, et le pays tout entier, les yeux tournés vers ses représentants, s'intéressant à leurs travaux dans une faible mesure, infiniment moins que de nos jours, donnait alors, par exception, le spectacle d'une nation consciente d'elle-même. Et bien vague aussi, bien lente et obscure, était cette conscience intermittente, exceptionnelle. Les séances des États n'étaient pas publiques. En tout cas, faute de presse, les discours n'étaient point publiés, et, faute de postes même, les lettres ne pouvaient suppléer à cette absence des journaux. En somme, on savait, par des nouvelles plus ou moins dénaturées, colportées de bouche en bouche, après des semaines et des mois, par des voyageurs à pied ou à cheval, des moines vagabonds, des marchands, que les États s'étaient

réunis et qu'ils s'étaient occupés de tel ou tel sujet, voilà tout.

Observons que les membres de ces assemblées, durant leurs courtes et rares réunions, formaient, eux aussi, un groupe local, foyer d'une opinion locale intense née de contagions d'hommes à hommes, de rapports personnels, d'influences réciproques. Et c'est grâce à ce groupe local supérieur, temporaire, électif, que les groupes locaux inférieurs, permanents, héréditaires, composés de parents ou d'amis traditionnels dans les bourgs et les fiefs, se sentaient unis en un faisceau passager.

II

Le développement des postes, en multipliant les correspondances publiques d'abord, privées ensuite, le développement des routes, en multipliant les contacts nouveaux de personnes à personnes, le développement des armées permanentes, en faisant se connaître et fraterniser sur les mêmes champs de bataille des soldats de toutes les provinces, — enfin le développement des cours, en appelant au centre monarchique de la nation l'élite de la noblesse de tous les points du sol, ont eu pour effet d'élaborer par degrés l'esprit public. Mais il était réservé à la machine à imprimer d'opérer pour la plus haute part cette grande œuvre. Il appartient à la presse, une fois parvenue à la phase du journal, de rendre national, européen, cosmique, n'importe quoi de local, qui, jadis, quel que fût son intérêt intrinsèque, serait demeuré inconnu au delà d'un rayon borné.

Un « beau crime » est commis quelque part; aussitôt la presse s'en empare et, pendant quelque temps, le public de France, d'Europe, du monde, ne s'occupe plus que de Gabrielle Bompard, de Pranzini ou de l'affaire de Panama. L'affaire Lafarge, à propos d'un « uxoricide » commis dans le fond d'un château du Limousin, a été l'un des premiers débats judiciaires qui aient reçu de la presse périodique, déjà adulte ou adolescente à cette époque, une extension nationale. Il y a un siècle, qui aurait parlé d'une affaire pareille en dehors des

limites du Limousin? Si l'on a parlé de l'affaire Calas et d'autres du même genre, c'est à raison de l'immense renommée de Voltaire et de l'intérêt extra-judiciaire qu'attachaient à ces causes fameuses les passions du temps : intérêt nullement local, on ne peut plus général au contraire, puisqu'il s'agissait, à tort ou à raison, d'erreurs judiciaires qui étaient un grand procès fait à nos institutions, à notre magistrature tout entière. J'en dirai autant de l'émoi national suscité en d'autres temps par l'affaire des Templiers.

On peut affirmer que jusqu'à la Révolution française, il n'y a pas eu si beau crime de droit commun, non politique, non exploité par des sectaires, pour lequel la France entière se soit passionnée.

La chronique judiciaire, telle que nous la connaissons, élément malheureusement si important aujourd'hui de la conscience collective, de l'opinion, la chronique judiciaire fait, sans nulle alarme, et par pure indiscrétion désintéressée ou curiosité théâtrale, converger pendant des semaines entières tous les regards d'innombrables spectateurs épars, immense et invisible Colisée, vers un même drame criminel. Ce spectacle sanglant, le plus indispensable et le plus passionnant de tous pour les peuples contemporains, était inconnu de nos aïeux. Nos grands-pères les premiers ont commencé à le goûter.

Tâchons d'être plus précis. Dans une grande société divisée en nations, subdivisée en provinces, en fiefs, en villes, il y a toujours eu, même avant la presse, une opinion internationale, s'éveillant de loin en loin. — Sous celle-ci, des opinions nationales, intermittentes aussi, déjà plus fréquentes. — Sous celle-ci, des opinions régionales et locales à peu près continues. Ce sont là les strates superposées de l'esprit public. Seulement la proportion de ces diverses couches, comme importance, comme épaisseur, a considérablement varié, et il est facile de voir dans quel sens. Plus on remonte haut dans le passé et plus l'opinion locale est dominante. Nationaliser peu à peu et internationaliser même de plus en plus l'esprit public : telle a été l'œuvre du journalisme.

Le journalisme est une pompe aspirante et foulante d'informations qui, reçues de tous les points du globe, chaque

matin, sont, le jour même, propagées sur tous les points du globe, en ce qu'elles ont ou paraissent avoir d'intéressant au journaliste, eu égard au but qu'il poursuit et au parti dont il est la voix. Ses informations, en réalité, sont des impulsions peu à peu irrésistibles. Les journaux ont commencé par exprimer l'opinion, — l'opinion d'abord toute locale de groupes privilégiés, une cour, un parlement, une capitale, dont ils reproduisaient les commérages, les discussions, les discours; ils ont fini par diriger presque à leur gré et modeler l'opinion, en imposant aux discours et aux conversations la plupart de leurs sujets quotidiens.

III

On ne saura, on n'imaginera jamais à quel point le journal a transformé, enrichi à la fois et nivelé, *unifié dans l'espace* et *diversifié dans le temps*, les conversations des individus, — même de ceux qui ne lisent pas de journaux, mais qui, causant avec des lecteurs de journaux, sont forcés de suivre l'ornière de leurs pensées d'emprunt. Il suffit d'une plume pour mettre en mouvement des millions de langues.

Les parlements *d'avant la Presse* différaient si profondément des parlements *depuis la Presse* qu'ils semblent n'avoir avec ceux-ci que le nom de commun. Ils en différaient par leur origine, par la nature de leur mandat, par leur fonctionnement, par l'étendue et l'efficacité de leur action. Avant la presse, les députés des Cortès, des Diètes, des États Généraux ne pouvaient exprimer l'opinion, qui n'existait pas encore, ils n'exprimaient que des opinions locales, d'une toute autre nature, nous le savons, ou des traditions nationales. Ces assemblées n'étaient qu'une juxtaposition d'opinions hétérogènes, ayant trait à des questions particulières et différentes et qui, pour la première fois, apprenaient à sentir leurs discordes ou leurs accords. Ces opinions locales prenaient ainsi les unes des autres une conscience toute locale elle-même, renfermée dans une étroite enceinte, ou ne rayonnant avec quelque intensité que dans la ville où

ces réunions avaient lieu. Aussi, quand cette ville était une capitale comme Londres ou Paris, son conseil municipal pouvait-il se croire autorisé à rivaliser d'importance avec la chambre des députés de la nation, ce qui explique, pendant la Révolution française même, les prétentions exorbitantes de la Commune de Paris affrontant ou subjuguant la Constituante, l'Assemblée nationale, la Convention. C'est que la Presse alors, dépourvue des ailes immenses que les chemins de fer et les télégraphes lui ont attachées, ne pouvait mettre le Parlement en communication rapide et intense qu'avec l'opinion parisienne. A présent tout parlement européen, grâce à la Presse adulte, est en contact continuel et instantané, en rapport vivant d'action et de réaction réciproque, avec l'opinion, non plus d'une seule grande ville, mais de tout le pays dont il est à la fois l'une des manifestations et l'une des excitations principales, le miroir courbe et le miroir ardent. Au lieu de faire se juxtaposer des esprits locaux et distincts, il fait s'entre-pénétrer les expressions multiples, les facettes variées, d'un même esprit national.

Les parlements anciens étaient des groupes de mandats hétérogènes, relatifs à des intérêts, à des droits, à des principes distincts; les parlements nouveaux sont des groupes de mandats homogènes, alors même que contradictoires, comme ayant trait à des préoccupations identiques et conscientes de leur identité. — En outre, les députés anciens étaient dissemblables entre eux par les particularités originales de leurs modes d'élection tous fondés sur le principe de l'inégalité et de la dissemblance électorales des divers individus, sur le caractère éminemment personnel du droit de suffrage. La puissance du nombre n'était pas encore née ou reconnue légitime; et, pour cette même raison, dans les délibérations des assemblées élues de la sorte, la simple majorité numérique n'était regardée par personne comme donnant force de loi.

Dans les États les plus « arriérés », l'unanimité était requise, et la volonté de tous les députés moins un était tenue en échec par l'opposition de l'unique dissident. Ainsi, ni pour le recrutement des représentants, ni pour leur fonctionnement la loi du nombre n'était conçue ni concevable avant l'épanouissement de la Presse et la nationalisation de l'opinion.

Après, nulle autre loi ne semble être imaginable ; en dépit de tous les périls et de toutes les absurdités qu'il implique, le suffrage universel s'impose partout, degré par degré, en attendant qu'il ait lui-même la sagesse de se réformer; et, en dépit d'objections évidentes, on admet que tout le monde doit se courber devant la plus grave décision votée par la moitié des voix plus une.

Le suffrage universel et l'omnipotence des majorités parlementaires n'ont été possibles que par l'action prolongée et accumulée de la Presse, condition *sine quâ non* d'une grande démocratie niveleuse; je ne dis pas d'une petite démocratie limitée aux remparts d'une cité grecque ou d'un canton suisse.

Les différences que je viens d'indiquer en expliquent une autre, à savoir la souveraineté inhérente aux parlements *depuis la Presse* et à laquelle les parlements *d'avant la Presse* n'ont jamais eu l'idée de prétendre. Ils n'ont pu être égaux, puis supérieurs au Roi que lorsque, aussi bien, puis mieux que le roi, ils ont incarné la conscience nationale, accentué en les exprimant l'opinion et la volonté générale déjà nées, qui participent pour ainsi dire à leurs délibérations, et vécu avec elles en si intime union que le monarque n'ait pu persister à se dire leur unique ou leur plus parfaite représentation. Tant que ces conditions n'ont pas été remplies, — et elles ne le sont dans l'ère des grands États qu'après l'avènement du journalisme, — les assemblées les plus populaires, même en temps de révolution, ne parviennent pas à persuader aux peuples ni à se persuader elle-mêmes qu'elles disposent du pouvoir souverain; et, en présence d'un roi vaincu, désarmé, à leur merci ce semble, on les voit respectueusement transiger avec lui, se croire heureuses d'obtenir de lui, d'un Jean-Sans-Terre, par exemple, une charte octroyée, reconnaissant ainsi, non par superstition mais par raison, par une raison de logique sociale profonde et cachée, la nécessité de sa prérogative. Les monarchies d'avant la Presse pouvaient et devaient être plus ou moins absolues, intangibles et sacrées, parce qu'elles étaient toute l'unité nationale; depuis la Presse, elles ne peuvent plus l'être, parce que l'unité nationale s'est faite en dehors d'eux et mieux que par eux. Elles peuvent subsister cependant, mais aussi différentes des monarchies anciennes

que les parlements contemporains peuvent l'être des parlements passés. Le monarque d'autrefois avait pour mérite suprême de *constituer* l'unité et la conscience de la nation; le monarque d'aujourd'hui ne peut plus avoir d'autre raison d'être que *d'exprimer* cette unité constituée hors de lui par la continuité d'une opinion nationale consciente d'elle-même, et de s'y conformer ou de s'y plier sans s'y asservir.

Pour en finir avec le rôle social de la Presse, n'est-ce pas aux grands progrès de la Presse périodique que nous devons surtout la délimitation plus nette et plus large, le sentiment nouveau et plus accusé des nationalités, qui caractérise politiquement notre époque contemporaine? N'est-ce pas elle qui a fait croître, en même temps que notre internationalisme, notre nationalisme, qui paraît en être la négation et pourrait bien n'en être que le complément? Si le nationalisme croissant, à la place du loyalisme décroissant, est devenu la forme nouvelle de notre patriotisme, ne faut-il pas en faire honneur à cette même puissance terrible et féconde? On peut s'étonner de voir, à mesure que les États s'entremêlent et s'entre-imitent, s'assimilent et moralement s'unifient, la démarcation des nationalités s'approfondir et leurs oppositions apparaître irréconciliables. On ne comprend pas, à première vue, ce contraste du XIXe siècle nationaliste avec le cosmopolitisme du siècle précédent. Mais ce résultat, d'aspect paradoxal, est le plus logique du monde. Pendant que s'activait et se multipliait l'échange des marchandises, des idées, des exemples de toutes sortes, entre peuples voisins ou éloignés, celui des idées, en particulier, progressait beaucoup plus rapidement encore, grâce aux journaux, entre les individus de chaque peuple parlant la même langue. Aussi, bien que la différence *absolue* des nations eût diminué par là, leur différence relative et consciente en était accrue. Observons que les limites géographiques des nationalités, à notre époque, tendent de plus en plus à se confondre avec celles des langues principales. Il est des États où la lutte des langues et la lutte des nationalités ne font qu'un. La raison en est que le sentiment national a été ravivé par le journalisme, et que le rayonnement vraiment efficace des journaux s'arrête aux frontières de l'idiome dans lequel ils sont écrits.

L'influence du livre, qui a précédé celle du journal, et qui au XVIIIe siècle comme au XVIIe a été dominante, ne pouvait produire les mêmes effets ; car, si le livre faisait sentir aussi à tous ceux qui le lisaient dans la même langue leur identité philologique, il ne s'agissait plus là de questions *actuelles* et simultanément passionnantes pour tous. L'existence nationale est bien attestée par les littératures, mais ce sont les journaux qui attisent la *vie* nationale, qui soulèvent les mouvements d'ensemble des esprits et des volontés en leurs quotidiennes fluctuations grandioses. Au lieu de puiser son intérêt propre, comme le journal, dans l'actualité concrète de ses informations, le livre cherche à intéresser avant tout par le caractère *général* et abstrait des idées qu'il apporte. Il est donc plus apte à susciter un courant humanitaire, comme l'a fait notre littérature du XVIIIe siècle, qu'un courant national ou même international. Car international et humanitaire font deux : une fédération européenne, telle que nos internationalistes peuvent s'en faire une notion très positive, n'a rien de commun avec « l'humanité » divinisée par les encyclopédistes, dont Auguste Comte a dogmatisé les idées sur ce point. Par suite, il y a lieu de penser qu'à la prépondérance du livre sur le journal comme éducateur de l'opinion tient le caractère cosmopolite et abstrait des tendances de l'esprit public au moment où s'est ouverte la Révolution de 1789.

LA CONVERSATION

Nous venons de jeter un premier coup d'œil, épars et rapide, sur notre sujet pour donner une idée de sa complexité. Nous nous sommes surtout attaché, après avoir défini l'opinion, à montrer ses rapports avec la presse. Mais la presse n'est qu'une des causes de l'opinion, et l'une des plus récentes. Si nous l'avons étudiée tout d'abord, c'est qu'elle est la plus en vue. Mais il convient d'étudier maintenant, et avec plus d'étendue, car c'est un domaine plus inexploré, le facteur de l'opinion que nous avons déjà reconnu être le plus continu et

le plus universel, sa petite source invisible qui coule en tout temps et en tout lieu d'un flot inégal : la conversation. Si on ne causait pas, les journaux auraient beau paraître — et on ne conçoit pas dans cette hypothèse leur publication — ils n'exerceraient sur les esprits aucune action durable et profonde, ils seraient comme une corde vibrante sans sa table d'harmonie ; au contraire, à défaut de journaux et même de discours, la conversation, si sans ces aliments elle parvenait à progresser, ce qui est difficile à concevoir aussi, pourrait, à la longue, suppléer dans une certaine mesure le rôle social de la tribune et de la presse comme formatrices de l'opinion.

Par conversation, j'entends tout dialogue sans utilité directe et immédiate, où l'on parle surtout pour parler, par plaisir, par jeu, par politesse. Cette définition exclut de notre sujet et les interrogatoires judiciaires et les pourparlers diplomatiques ou commerciaux, et les conciles, et même les congrès scientifiques, bien qu'ils abondent en bavardages superflus. Elle n'exclut pas le flirt mondain ni en général les causeries amoureuses, malgré la transparence fréquente de leur but qui ne les empêche pas d'être plaisantes par elles-mêmes. Elle comprend d'ailleurs tous les entretiens de luxe entre barbares même et entre sauvages. Si je ne m'occupais que de la conversation polie et cultivée comme un art spécial, je ne devrais guère la faire remonter plus haut, du moins depuis l'antiquité classique, que le XVe siècle en Italie, le XVIe ou le XVIIe siècle en France, puis en Angleterre, le XVIIIe en Allemagne. Mais, bien longtemps avant l'épanouissement de cette fleur esthétique des civilisations, ses premiers boutons ont commencé à se montrer sur l'arbre des langues ; et, pour être moins féconds que les causeries d'une élite en résultats visibles, les entretiens terre à terre des primitifs ne laissent pas d'avoir leur grande importance sociale.

Jamais, sauf en duel, on n'observe quelqu'un avec toute la force d'attention dont on est capable qu'à la condition de causer avec lui. C'est là le plus constant, le plus important effet, et le moins remarqué de la conversation. Elle marque l'apogée de *l'attention spontanée* que[1] les hommes se prêtent

1. On connait les claires et profondes études de M. Ribot sur « l'attention spontanée » dont il a montré l'importance.

réciproquement et par laquelle ils s'entre-pénètrent avec infiniment plus de profondeur qu'en aucun autre rapport social. En les faisant s'aboucher elle les fait se communiquer par une action aussi irrésistible qu'inconsciente. Elle est, par suite, l'agent le plus puissant de l'imitation, de la propagation des sentiments, des idées, des modes d'action. Un discours entraînant et applaudi est souvent moins suggestif, parce qu'il avoue l'intention de l'être. Les interlocuteurs agissent les uns sur[1] les autres, de très près, par le timbre de voix, le regard, la physionomie, les passes magnétiques des gestes, et non pas seulement par le langage. On dit avec raison d'un bon causeur qu'il est un *charmeur* dans le sens magique du mot. Les conversations téléphoniques, où font défaut la plupart de ces éléments d'intérêt, ont pour caractéristique d'être ennuyeuses quand elles ne sont pas purement utilitaires.

Esquissons le plus brièvement possible la psychologie ou plutôt, et pour ainsi parler, la sociologie de la conversation. Quelles sont ses variétés? Quelles ont été ses phases successives, son histoire, son évolution? quelles sont ces causes et quels sont ses effets? quels sont ses rapports avec la paix sociale, avec la hiérarchie sociale, avec l'amour, avec les transformations de la langue, des mœurs, des littératures. Chacun de ces aspects d'un sujet si vaste demanderait un volume. Mais nous ne pouvons avoir la prétention de l'épuiser.

I

Les conversations diffèrent beaucoup d'après la nature des causeurs, leur degré de culture, leur situation sociale, leur origine rurale ou urbaine, leurs habitudes professionnelles, leur religion. Elles diffèrent comme sujets traités, comme ton,

1. Les despotes le savent bien. Aussi surveillent-ils avec un soin méfiant les entretiens de leurs sujets et les empêchent-ils le plus possible de causer entre eux. Les maîtresses de maison autoritaires n'aiment pas à voir leurs domestiques causer avec des domestiques étrangers, car elles savent que c'est ainsi qu'ils « se montent la tête ». Dès le temps de Caton l'Ancien, les dames romaines se réunissaient pour babiller, et le farouche censeur voit de mauvais œil ces petits cercles féminins, ces ébauches de salons *féministes*. Dans ses conseils à son intendant, il lui dit, à propos de la femme de celui-ci : « qu'elle te craigne, qu'elle n'aime pas trop le luxe, qu'elle voie le moins possible ses voisines ou d'autres femmes. »

comme cérémonial, comme rapidité d'élocution, comme durée. On a mesuré la vitesse moyenne de la marche des piétons dans les diverses capitales du monde, et les statistiques qu'on en a publiées ont montré l'assez grande inégalité de ces vitesses, ainsi que la constance de chacune d'elles. Je me persuade que, si on le jugeait à propos, on pourrait mesurer aussi bien la rapidité d'élocution propre à chaque ville, et qu'on la trouverait très inégale d'une ville à l'autre, ainsi que d'un sexe à l'autre. Il semble que, à mesure qu'on se civilise davantage, on marche et on parle plus vite. L'avenir est-il au peuple de parler lent ou de parler rapide? De parler rapide, probablement, mais il vaudrait la peine, je crois, de traiter avec une précision numérique ce côté de notre sujet, dont l'étude ressortirait à une sorte de psycho-physique sociale. Les éléments pour le moment, en font défaut.

La conversation est d'un tout autre ton, d'une toute autre rapidité même, entre inférieur et supérieur ou entre égaux — entre parents ou entre étrangers — entre personnes du même sexe ou entre hommes et femmes. Les conversations de petite ville entre concitoyens qui sont liés les uns aux autres par des amitiés héréditaires, sont et doivent être bien différentes des conversations de grande ville entre gens instruits et se connaissant très peu. Les uns comme les autres parlent de ce qu'il y a de plus connu et de plus commun entre eux en fait d'idées. Seulement, ce qu'il y a de commun à cet égard entre les derniers leur est commun aussi, puisqu'ils ne se connaissent pas personnellement, avec une foule d'autres personnes : de là leur penchant à causer de sujets généraux, à discuter des idées d'un intérêt général. Mais les premiers n'ont pas d'idées qui leur soient plus communes et en même temps plus connues que les particularités de la vie et du caractère des autres personnes de leur connaissance : de là leur propension au commérage et à la médisance. Si l'on médit moins dans les cercles cultivés des capitales, ce n'est pas que la méchanceté ou la malignité y soit moindre; mais elle trouve moins à sa portée sa matière première, à moins qu'elle ne s'exerce, ce qu'elle fait souvent, sur les personnages politiques en vue ou sur les célébrités théâtrales. Ces *potins publics* ne sont, d'ailleurs, supérieurs

aux potins privés, dont ils tiennent lieu, qu'en ce qu'ils intéressent, par malheur, un plus grand nombre de gens.

Laissant de côté beaucoup de distinctions secondaires, distinguons avant tout la conversation-lutte et la conversation-échange, la discussion et la mutuelle information. Il n'est pas douteux, comme nous le verrons, que la seconde va se développant au détriment de la première. Il en est de même au cours de la vie de l'individu qui, porté à discuter comme à se battre pendant son adolescence et sa jeunesse, évite la contradiction et recherche l'accord des pensées en avançant en âge.

Distinguons aussi la conversation obligatoire, — cérémoniale réglée et rituelle, — et la conservation facultative. Celle-ci n'a généralement lieu qu'entre égaux, et l'égalité des hommes favorise ses progrès, autant qu'elle contribue à rétrécir le domaine de l'autre. Il n'est rien de plus grotesque, si on ne l'explique historiquement, que l'obligation imposée par des décrets aux fonctionnaires, par les convenances aux particuliers, de se faire ou de se rendre des visites périodiques pendant lesquelles, assis ensemble, ils sont forcés, une demi-heure ou une heure durant, de se torturer l'esprit pour se parler sans se rien dire ou pour se dire ce qu'ils ne pensent pas et ne pas se dire ce qu'ils pensent. L'acceptation universelle d'une telle contrainte ne se comprend que si l'on remonte à ses origines. Les premières visites faites aux grands, aux chefs, par leurs inférieurs, aux suzerains par leurs vassaux, avaient pour objet principal l'apport de présents d'abord spontanés et irréguliers, plus tard coutumiers et périodiques, comme l'a abondamment montré Herbert Spencer ; et, en même temps il était naturel qu'elles fussent l'occasion d'un entretien plus ou moins court, consistant en compliments hyperboliques d'une part, en remerciements protecteurs de l'autre[1]. Ici la conversation n'est que l'acces-

1. La coutume des visites et celle des cadeaux sont liées entre elles, il semble probable que la visite n'a été que la conséquence nécessaire du cadeau. La visite est, en somme, une survivance ; le cadeau était sa raison d'être à l'origine et elle lui a survécu. Cependant il en reste quelque chose, et, dans beaucoup de visites à la campagne, quand on va chez des hôtes qui ont des enfants, il est encore d'usage, dans certains pays, d'apporter des bonbons, des friandises. — Les compliments devaient être autrefois le simple accompagnement des cadeaux, de même que la visite. Et de même, après la désuétude des cadeaux, les compliments ont subsisté, mais peu à peu *mutualisés* et devenus *conversation*.

soire du cadeau, et c'est ainsi qu'elle est encore comprise par maints paysans des régions les plus arriérées dans leurs rapports avec les personnes d'une classe supérieure. Peu à peu, ces deux éléments des visites archaïques se sont dissociés, le présent devenant l'impôt, et l'entretien se développant à part, mais non sans garder, même entre égaux, quelque chose de son caractère cérémonieux d'autrefois. De là ces formules et ces formalités sacramentelles par lesquelles toute conversation commence et finit. Malgré leurs variantes, elles s'accordent toutes à manifester un souci très vif de la précieuse existence de celui à qui l'on parle, ou un désir intense de le revoir. Ces formules et ces formalités, qui vont s'abrégeant, mais qui n'en restent pas moins le cadre permanent de la conversation, impriment à celle-ci le cachet d'une véritable institution sociale.

Une autre origine des conversations obligatoires a dû être l'ennui profond que la solitude fait éprouver aux primitifs et en général aux illettrés quand ils sont de loisir. L'inférieur alors se fait un devoir d'aller, même sans cadeau à offrir « tenir compagnie » au supérieur et de causer avec lui pour le désennuyer. Par cette origine comme par l'autre, l'encadrement rituel des entretiens imposés s'explique sans peine.

Quant aux conversations facultatives, leur source en est dans la sociabilité humaine qui, de tout temps, a jailli en libres propos au contact des pairs et des camarades.

II

Puisque nous venons de toucher à l'évolution de la conversation, ne devons-nous pas chercher beaucoup plus haut ses premiers germes? Sans nul doute, quoique je n'éprouve pas la tentation de remonter jusqu'aux sociétés animales, au bavardage des moineaux dans les arbres et au tumultueux croassement des corbeaux en l'air. Mais on peut avancer sans crainte que, dès les plus anciens débuts du langage articulé et gesticulé, le plaisir de parler pour parler, c'est-à-dire en somme de causer, a dû se faire sentir. La création de la

parole est incompréhensible si l'on n'admet que la langue a été le premier luxe esthétique de l'homme, le premier grand emploi de son génie inventif, qu'elle a été aimée et adorée pour elle-même, comme un objet d'art ou comme un jouet encore plus que comme un outil. La parole ne serait-elle pas née du chant, du chant dansé, de la même manière que l'écriture. bien plus tard, est née du dessin? Il semble que, avant de se parler quand ils se rencontraient de loisir, les hommes primitifs aient commencé par chanter ensemble ou *se* chanter l'un à l'autre. On pourrait voir un débris survivant de ces conversations musicales dans les chants alternés des bergers d'églogues, et aussi bien dans la coutume encore vivante des Esquimaux chez lesquels on chante contre quelqu'un au lieu de le railler. Leurs chants satiriques, alternés aussi, duels inoffensifs et prolongés, jouent le même rôle que les discussions animées parmi nous.

Une autre conjecture me paraît vraisemblable. Je reprends ma comparaison de tout à l'heure. Bien longtemps avant de pouvoir servir aux usages familiers, aux correspondances entre amis ou parents, aux conversations épistolaires, l'écriture n'a été propre qu'aux inscriptions lapidaires, d'origine religieuse ou monarchique, aux enregistrements solennels ou aux commandements sacrés. De ces hauteurs, par une série de simplifications et de vulgarisations séculaires, l'art d'écrire est descendu jusqu'au point où les postes aux lettres sont devenues indispensables. Il en est de même de la parole. Longtemps avant d'être utilisable en conversation, elle n'a pu être qu'un moyen d'exprimer les ordres ou les avertissements des chefs ou les sentences des poètes moralistes. En somme, elle était d'abord, nécessairement, un monologue. Le dialogue n'est venu qu'après, conformément à la loi d'après laquelle l'unilatéral précède toujours le réciproque.

L'application de cette loi au sujet qui nous occupe est susceptible de plusieurs significations pareillement légitimes. D'abord, il est vraisemblable que, à la première aube de la parole, dans la première famille ou horde qui a entendu les premiers balbutiements, c'est un individu mieux doué que les autres qui a eu le monopole du langage ; les autres l'écoutaient, pouvant déjà le comprendre, avec effort, ne pouvant pas

encore l'imiter. — Ce don spécial a dû contribuer à élever un homme au-dessus des autres. D'où l'on peut induire que le monologue du père parlant à ses esclaves ou à ses enfants, du chef commandant ses soldats, a été antérieur au dialogue des esclaves, des enfants, des soldats entre eux, ou avec leur maître. — En un autre sens, inverse du premier, l'inférieur s'est adressé au grand pour le complimenter, comme je l'ai dit plus haut, avant que celui-ci daignât lui répondre. Sans accepter l'explication que donne Spencer de l'origine des compliments, qui seraient exclusivement dus, d'après lui, au despotisme militaire, on doit reconnaître que le compliment a été la relation unilatérale qui, en se mutualisant, à mesure que l'inégalité s'atténuait, est devenue la conversation, celle que j'ai appelée obligatoire. La *prière* aux dieux, comme le compliment aux chefs, est un monologue rituel, car le monologue est naturel à l'homme, et, sous la forme du psaume ou de l'ode, du lyrisme de tous les temps, il marque la première phase de la poésie religieuse ou profane. Il est à remarquer que, en se développant, la prière tend à se dialoguer, comme on le voit par la messe catholique ; et l'on sait que des chants à Bacchus ont été le germe initial de la tragédie grecque. L'évolution de celle-ci nous présente, par la survivance du chœur, dont le rôle va s'amoindrissant, bien des degrés de transition entre le monologue et le dialogue. La tragédie grecque était au début et est restée jusqu'à la fin une cérémonie religieuse, qui, comme toutes les cérémonies religieuses parvenues à leur dernier terme de développement dans les religions supérieures, comprend à la fois des monologues et des dialogues rituels [1], des prières et des conversations. Mais le besoin de converser l'emporte de plus en plus sur le besoin de prier.

En tout temps, les causeurs parlent de ce que leurs prêtres ou leurs professeurs, leurs parents ou leurs maîtres, leurs orateurs ou leurs journalistes, leur ont enseigné. C'est donc des monologues prononcés par les supérieurs que s'alimentent les dialogues entre égaux. Ajoutons que, entre deux interlocuteurs, il est très rare que les rôles soient d'une égalité

1. Dans les cérémonies juridiques de la Rome primitive (actions de la loi) il y a aussi des conversations rituelles. Avaient-elles été précédées de monologues ?

parfaite. Le plus souvent, l'un parle beaucoup plus que l'autre. Les dialogues de Platon en sont un exemple. Le passage du monologue au dialogue se vérifie dans l'évolution de l'éloquence parlementaire. Les discours solennels, emphatiques non interrompus, étaient habituels dans les anciens parlements; ils sont très exceptionnels dans les parlements nouveaux. Plus nous allons, plus les séances des Chambres de députés ressemblent à des discussions, sinon de salon, du moins de cercle ou de café. Entre un discours de la Chambre française coupé d'interruptions fréquentes, et certaines conversations violentes, la distance est minime,

On parle pour enseigner, pour prier ou commander, ou enfin pour questionner. Une question suivie d'une réponse, c'est déjà un embryon de dialogue. Mais, si c'est toujours le même qui interroge et l'autre qui répond, l'interrogatoire unilatérale dont il s'agit n'est pas une conversation, c'est-à-dire un interrogatoire réciproque, une enfilade et un entrelacement de questions et de réponses, d'enseignements échangés, d'objections mutuelles. L'art de la conversation n'a pu naître qu'après un long aiguisement des esprits par des siècles d'exercices préliminaires qui ont dû débuter dès les temps les plus reculés.

Ce n'est pas aux âges les plus antiques de la préhistoire qu'on a dû causer le moins ou s'essayer à causer. La conversation supposant, avant tout, des loisirs, une certaine variété de vie et des occasions de réunion, l'existence accidentée et souvent oisive des chasseurs ou des pêcheurs primitifs[1] qui se rassemblaient si souvent pour chasser, pêcher ou manger ensemble le fruit de leurs efforts collectifs, n'a pu être que favorable aux joutes oratoires des meilleurs parleurs. Aussi les Esquimaux, chasseurs et pêcheurs à la fois, causent-ils beaucoup. Ce peuple enfant connaît déjà les visites. « Les hommes se réunissent à part pour causer entre eux, les femmes se réunissent de leur côté et trouvent leurs sujets de conversation, après avoir pleuré les parents morts, dans les

1. A l'époque paléolithique dite *de la Madeleine*, où fleurissait un art naïf, où tout révèle une population paisible et heureuse (Voir à ce sujet M. de Mortillet, *la Formation de la nationalité française*), il n'est pas douteux qu'on a dû beaucoup causer dans les belles cavernes habitées d'alors.

commérages. Les conversations pendant les repas peuvent durer des heures entières et roulent sur la principale occupation des Esquimaux, c'est-à-dire sur la chasse. Dans leur récit ils décrivent avec les plus petits détails tous les mouvements du chasseur et de l'animal. En racontant un épisode de la chasse au phoque, ils figurent de leur main gauche les sauts de l'animal, et de leur main droite tous les mouvements du kajak (du bateau) et de l'arme[1]. »

La vie pastorale laisse autant de loisirs que la vie de chasse, mais elle est plus réglée et plus monotone, elle disperse plus longtemps les hommes. Les pâtres, même nomades, arabes ou tartares, sont silencieux. Et si les bucoliques de Virgile et de Théocrite semblent indiquer le contraire, n'oublions pas que ces deux poètes ont peint les mœurs de bergers civilisés par le voisinage des grandes villes. Mais, d'autre part, la vie pastorale est liée au régime patriarcal où se pratique la vertu de l'hospitalité, qui pourrait être, — aussi bien que la hiérarchie sociale, née aussi à cette phase sociale, — le principe de la conversation obligatoire.

Une des causes qui ont dû retarder le plus, avant l'établissement d'une forte hiérarchie, l'avènement de la conversation, c'est que les hommes incultes, entre égaux, sont portés à parler tous à la fois et à s'interrompre sans cesse[2]. Il n'est pas de défaut plus difficile à corriger chez les enfants. Laisser parler l'interlocuteur est une marque de politesse à laquelle on ne se résout d'abord qu'en faveur d'un supérieur, sauf à la pratiquer à l'égard de tout le monde quand l'habitude en est prise. Cette habitude ne saurait donc se généraliser dans un pays que grâce à une assez longue discipline antérieure. Voilà pourquoi il convient, je crois, de faire procéder des conversations obligatoires, et non des conversations facultatives, les progrès de l'art de causer tel que nous le connaissons.

1. Tenicheff, *l'Activité de l'homme*, 1898.

2. Dans son voyage en Tripolitaine (1840), Pezant est frappé du tapage assourdissant des audiences d'un bey : « Les mameluks et les nègres, dit-il, se mêlaient à la discussion et finissaient par discourir tous à la fois, ce qui faisait un vacarme dont je fus étourdi la première fois que j'assistai à ces débats. Je demandai pourquoi le bey éprouvait tant d'obstacles dans ses décisions et quels *étaient les motifs de ces bruyantes discussions ;* ne pouvant me répondre catégoriquement, *ils me dirent que c'était leur manière de raisonner entre eux.* »

A ce point de vue, la vie agricole, qui seule a permis la constitution de cités et d'États fortement régis, doit être considérée comme ayant fait progresser la conversation, quoique, par la dispersion plus grande des individus, la monotonie de leurs travaux et le resserrement de leurs loisirs, elle ait contribué à les rendre souvent taciturnes. La vie industrielle, en les rassemblant à l'atelier et dans les villes, a stimulé leur penchant à converser.

III

Pour bien comprendre les transformations historiques de la conversation, il est essentiel d'analyser de plus près ses causes. Elle a des causes linguistiques : une langue riche, harmonieuse, nuancée, prédispose au bavardage. Elle a des causes religieuses : son cours change suivant que la religion nationale limite plus ou moins la liberté des propos, interdit sous des peines plus ou moins graves le flirt, la médisance, le « libertinage d'esprit », s'oppose ou non au progrès des sciences et à l'instruction populaire, impose ou non la règle du silence à certains groupes, moines chrétiens ou confréries pythagoriciennes, et met à la mode tel ou tel sujet de discussion théologique, l'incarnation, la grâce, l'immaculée conception[1]. Elle a des causes politiques : dans une démocratie, elle se nourrit des sujets que la tribune ou la vie électorale lui fournissent ; dans une monarchie absolue, de critique littéraire ou d'observations psychologiques, à défaut de thèmes plus importants que la loi de lèse-majesté rend périlleux. — Elle a ses causes économiques, dont j'ai déjà indiqué la principale : le loisir, la satisfaction de besoins plus urgents. Il n'est pas, en un mot, un côté de l'activité sociale qui ne soit en rapport intime avec elle et dont les modifications ne la modifient. J'indique simplement pour mémoire l'influence

1. En passant par le Midi de l'Espagne, Dumont d'Urville note ce qui suit : « Les combats de taureaux et les disputes sur l'immaculée conception, disputes qui prirent naissance dans les monastères de la province, occupent les esprits à l'exclusion de tout le reste ». A présent, il trouverait tout le monde plongé dans la politique, unique sujet des conversations, en Espagne comme dans toutes les républiques espagnoles de l'Amérique du Sud.

que peuvent avoir sur elle certaines particularités de mœurs d'un moindre intérêt. Le ton et l'allure des entretiens sont influencés par l'attitude du corps pendant qu'on parle. Les conversations *assises* sont les plus réfléchies, les plus substantielles ; elles sont aussi, parmi nous, les plus fréquentes, mais non à la Cour de Louis XIV où, le privilège du tabouret n'étant accordé qu'aux duchesses, on devait causer debout. Les anciens, dans leurs *triclinia*, appréciaient par-dessus tout la conversation *couchée*[1], qui ne devait pas être la moins délicieuse, si nous en jugeons d'après la lenteur caractéristique, le charme délayé et fluide des dialogues écrits qu'ils nous ont laissés. Mais les conversations *ambulantes* des péripatéticiens marquent un mouvement d'esprit plus vif et plus animé. — Il est certain que le discours debout diffère profondément, par son caractère plus accentué de solennité, du discours assis, plus familier et plus bref. — Quant au discours couché et au discours ambulant, je n'en connais guère d'exemple. — Autre observation. Assez souvent, et d'autant plus souvent qu'on est plus près de la vie primitive, les hommes et les femmes, surtout les femmes, ne causent entre eux qu'en faisant autre chose, soit en se livrant à quelque travail aisé, comme font les paysans qui, dans les veillées, égrènent des légumes pendant que les femmes filent, cousent ou tricotent, soit en mangeant ou buvant des consommations dans un café, etc. — S'asseoir en face les uns des autres tout exprès et exclusivement pour causer, est un raffinement de la civilisation. Il est clair que l'occupation à laquelle on se livre en causant n'est pas sans influence sur la manière dont on cause. — Autre genre d'influence : la conversation du matin diffère toujours quelque peu de celle de l'après-midi ou de la soirée. A Rome, où sous l'Empire les visites avaient lieu le matin, rien de semblable aux causeries de nos *five o'clock*, ne pouvait être connu. Nous passons sur ces insignifiances[2].

1. Ne la confondons pas avec celle dont nous parle Dumont d'Urville à propos des îles Havaï : « Au nombre des usages bizarres de la contrée, dit-il, il faut citer la manière dont on fait la conversation, couché à *plat ventre* sur des nattes. »

2. Dans son livre sur *les Français d'aujourd'hui*, qui semble créé et mis au monde tout exprès pour servir de pierre de touche décisive aux idées de son école, M. Demolins explique, par l'influence de l'olivier ou du châtaignier, le goût des méridionaux pour les conversations et leur penchant aux hyperboles.

Avant tout, il y a à considérer le temps qu'on peut consacrer à causer, le nombre et la nature des personnes avec qui l'on peut causer, le nombre et la nature des sujets dont on peut causer. Le temps où l'on peut causer s'accroît avec les loisirs que procure la richesse, par les perfectionnements de la production. Le nombre des personnes avec qui l'on peut causer s'étend à mesure que la multiplicité originelle des langues diminue et que leur domaine augmente[1]. Le nombre des sujets de conversation grandit quand les sciences progressent et se répandent, quand les informations de tous genres se généralisent et s'accélèrent. Enfin, par le changement des mœurs dans un sens démocratique, ce n'est pas seulement le nombre des interlocuteurs possible qui s'accroît, c'est leur qualité qui varie. Les diverses couches sociales entrent plus librement en conversation; et, par l'émigration des champs aux villes, par l'urbanisation des campagnes même, par l'élévation du niveau moyen de l'instruction générale, la nature des entretiens devient tout autre, de nouveaux sujets se substituant aux anciens. — En somme, parler la même langue, avoir des connaissances et des idées communes, être de loisir, voilà les conditions nécessaires de la causerie. Donc, tout ce qui unifie les langues et les enrichit, tout ce qui unifie les éducations et les instructions en les compliquant, tout ce qui augmente les loisirs en abrégeant le travail plus productif, mieux secondé par les forces naturelles, contribue au progrès de la conversation.

On voit par là l'action immense qu'ont eue sur elle les inventions capitales de notre siècle. Grâce à elles, la presse a pu inonder le monde entier et l'imbiber jusqu'aux dernières couches populaires. Et la plus grande cause qui régisse les conversations modernes, c'est le livre, c'est le journal. Avant le déluge des deux, rien n'était plus différent, d'un bourg à l'autre, d'un pays à l'autre, que les sujets, le ton, l'allure des

1. Il s'étend aussi, bien entendu, avec le chiffre et la densité de la population. On cause beaucoup moins — *cæteris paribus*, — aux champs qu'à la ville ; l'émigration des campagnes vers les villes favorise donc la conversation et la fait se transformer. Mais, dans les petites villes, où les oisifs abondent et où tout le monde se connaît, ne cause-t-on pas plus que dans les grandes ? Non, car les sujets manquent. La conversation qui y mérite ce nom n'y est que l'écho de celle des grandes villes.

entretiens, ni de plus monotone en chacun d'eux, d'un temps à l'autre. A présent, c'est l'inverse. La Presse unifie et vivifie les conversations, les uniformise dans l'espace et les diversifie dans les temps. Tous les matins, les journaux servent à leur public la conversation de la journée. On peut être à peu près sûr à chaque instant du sujet des entretiens entre hommes qui causent dans un cercle, dans un fumoir, dans une salle des Pas-Perdus. Mais ce sujet change tous les jours ou toutes les semaines, sauf les cas, heureusement fort rares, d'*obsession* nationale ou internationale par un sujet fixe. — Cette similitude croissante des conversations simultanées dans un domaine géographique de plus en plus vaste, est l'un des caractères les plus importants de notre époque, car il explique en majeure partie la puissance grandissante de l'opinion contre la tradition et la raison même ; et cette dissemblance croissante des conversations successives nous explique aussi bien la mobilité de l'opinion, contre-poids de sa puissance[1].

Faisons une remarque bien simple mais qui a son importance. Ce n'est pas à force de causer, spontanément, que la conversation a évolué. Non, il a fallu que de nouvelles occasions et de nouvelles sources de conversations vinssent à jaillir par la succession, en partie accidentelle, en partie logique, des découvertes géographiques, physiques, historiques, des inventions agricoles ou industrielles, des idées politiques ou religieuses, des œuvres littéraires ou artistiques. Ce sont ces nouveautés, qui, apparues quelque part l'une après l'autre, vulgarisées dans des groupes d'élite avant de se propager ailleurs, ont policé là et transformé, en y faisant mépriser certaines formes archaïques d'entretien, gauloiseries, bouffonneries, préciosités ridicules, l'art de la conversation. Si donc, par *évolution* de la conversation, on entendait un déroulement continu et spontané, on serait dans l'erreur. Et cette observation est applicable à tous les genres d'évolution, qui, si l'on y regarde de près, se laissent résoudre en inser-

1. Mais semblables ou changeantes, elles attestent ainsi un progrès immense, au point de vue social, car la fusion des classes et des professions, l'unité morale de la patrie, ne peut être véritable qu'à partir du jour où une conversation soutenue devient possible entre individus appartenant aux classes et aux professions les plus différentes. Nous devons ce bienfait — en retour de combien de maux — à la presse quotidienne.

tions intermittentes, en greffages successifs et superposés, de nouveaux germes. Dans une petite ville, fermée par hypothèse à la lecture des journaux et sans communication facile avec le dehors, comme sous l'ancien régime, on a beau causer indéfiniment, la conversation ne s'élève jamais d'elle-même au-dessus de la phase du commérage. Sans la Presse, les gentilshommes campagnards auraient beau être bavards, ils ne parleraient presque jamais que de chasse ou de généalogie, et les magistrats les plus causeurs ne parleraient guère que de droit ou de « mouvements du ressort », comme les officiers de cavalerie allemande, suivant Schopenhauer, ne parlent que de femmes et de chevaux.

La propagation ondulatoire en quelque sorte de l'Imitation, assimilatrice et civilisatrice de proche en proche, dont la conversation est un des agents les plus merveilleux, explique sans peine la nécessité de la double tendance qu'au premier coup d'œil vient de nous révéler l'évolution de la conversation, à savoir, d'une part, la progression numérique des interlocuteurs possibles et des conversations similaires réelles, et, d'autre part, à raison même de cette progression, le passage de sujets étroits n'intéressant qu'un très petit groupe, à des sujets de plus en plus élevés et généraux[1]. Mais, si cette double pente est la même partout, elle n'empêche pas le cours *des* évolutions de la conversation d'être aussi distinct d'une nation à l'autre, d'une civilisation à l'autre, que le tracé du Nil ou du Rhin l'est de celui du Gange ou de l'Amazone. Les points de départ sont multiples, nous l'avons vu, les chemins

1. Avant le XVIIIe siècle, un *salon* comme celui d'Holbach ne se comprendrait pas. Le salon de madame de Rambouillet était un salon *littéraire* et *précieux* sans nulle liberté d'esprit — où il n'y avait d'un peu libre que la conversation amoureuse et galante (et encore)! — tandis que dans le salon d'Holbach on entendait, dit Morellet, « la conversation la plus libre, la plus instructive et la plus animée qui fût jamais : quand je dis libre, j'entends en matière de philosophie, de religion et de gouvernement, car les plaisanteries libres dans un autre genre en étaient bannies. » C'était tout le contraire au XVIe siècle et au moyen âge : la *gauloiserie* était l'émancipation des conversations en matière de relations sexuelles, pour tenir lieu de toute autre liberté. Le salon d'Holbach comme celui d'Helvétius, comme ceux de toute la fin du XVIIIe siècle, rassemblaient des causeurs de toute classe et de toute nationalité, éclectisme qui n'eût pas été possible auparavant. Par la grande diversité d'origine des causeurs, comme par l'extrême variété et liberté de leurs sujets de conversation, ces salons différaient beaucoup des lieux de causerie antérieurs.

et le point d'arrivée, si arrivée il y a, ne sont pas moins divers. Nous ne trouvons pas partout des fous de cour, dont les plaisanteries ineptes ont tant diverti le moyen âge, ni des hôtels de Rambouillet, dont l'apparition a eu pour effet de rendre insupportables les Triboulet[1]. En France, il est certain que la disparition de ces grimaçants et encombrants bouffons est le meilleur indice des progrès de la conversation. Le dernier fou fut l'Angely, sous Louis XIII. — Mais à Rome, à Athènes, en Extrême-Orient, rien de pareil.

Est-ce dans les flirts, est-ce dans les négociations diplomatiques, est-ce dans les discussions d'église ou d'école, que l'art de causer est parvenu à prendre conscience de lui-même? Cela dépend des pays. La conversation italienne s'est surtout épanouie par la diplomatie, la conversation française par la galanterie des cours, la conversation athénienne par les argumentations sophistiques, la conversation romaine par les débats du forum et, sous les Scipions, par les leçons des rhéteurs grecs. Peut-on s'étonner que, les modes de floraison ayant été si différents, les couleurs et les parfums de la fleur aient présenté une diversité si grande? M. Lanson regarde le temps des Scipions comme celui où les Romains ont appris à causer avec élégance et urbanité. Dans les dialogues de Cicéron et de Varron, il voit non pas seulement un pastiche de ceux de Platon, mais « l'image idéalisée, quoique vivante et fidèle, des conversations de la société romaine ». Conversations sans agrément d'ailleurs, qui sentent l'école et non la cour. Les femmes n'entreront que plus tard, sous les Sévères ou les Antonins, dans le cercle des causeurs, où chez nous, elles ont trôné de tout temps, sous l'influence combinée du christianisme et de la galanterie chevaleresque. Sans être indispensable, comme on l'a vu, à tous les progrès de la conversation, l'avènement des femmes à la vie sociale a seul le don de la conduire au degré de grâce et de souplesse qui lui prête en France un charme souverain.

Une autre grande pente générale des transformations de la

1. L'un d'eux, Brusquet, trouve plaisant de se faire passer pour médecin dans le camp d'Anne de Montmorency et d'envoyer *ad patres*, naturellement, tous les malades qu'il soignait. Au lieu de le faire pendre, Henri II lui donna l'*office de maître de la Poste* à Paris.

conversation peut être indiquée. A travers les sinuosités capricieuses de ses divers courants, elle tend à devenir de moins en moins une lutte et de plus en plus un échange d'idées. Le plaisir de discuter répond à un instinct enfantin, celui des petits chats, des petits animaux quelconques qui, comme nos enfants, s'amusent à des simulacres ou à des diminutifs de combats. Mais la proportion de la discussion, dans les dialogues des hommes mûrs, va en s'amoindrissant. D'abord il y a toute une catégorie de discussions, jadis innombrables, vives, animées, qui disparaissent rapidement : les marchandages remplacés par le prix fixe. En second lieu, à mesure que les renseignements sur toute chose deviennent plus précis, plus sûrs, plus nombreux, qu'on a des données numériques sur les distances, la population des villes et des États, etc., toutes les discussions violentes que faisait naître l'amour-propre collectif sur le point de savoir si telle ville était plus peuplée et plus riche que telle autre, si telle corporation, telle église, telle famille l'emportait sur telle autre en crédit, en puissance, si le mouvement de tel port était plus considérable que celui de tel autre par le nombre et la force des vaisseaux, etc., deviennent sans objet. Les discussions, plus violentes encore, que suscitait le conflit des orgueils individuels par mutuelle ignorance, cessent ou s'affaiblissent par le contact plus fréquent et la plus complète connaissance d'autrui. Chaque information nouvelle tarit une source ancienne de discussions. Combien de sources pareilles ont été taries depuis le début de ce siècle ! L'habitude des voyages, en se répandant, a contribué à préciser beaucoup l'idée que les diverses provinces et les diverses nations se font les unes des autres et à rendre impossible le retour des disputes nées d'un patriotisme ignorant. Enfin, l'indifférence croissante en matière religieuse rend chaque jour plus facile l'observation de la règle de politesse qui interdit les discussions religieuses, jadis les plus redoutables et les plus passionnantes de toutes. L'indifférence en matière politique commence aussi, en se généralisant, à produire dans cet autre domaine orageux un effet analogue.

Il est vrai que si le progrès des informations nettes et certaines a résolu les problèmes anciennement agités, il en a

posé de nouveaux et provoqué de nouvelles discussions, mais celles-ci sont d'une nature plus impersonnelle et moins âpre, d'où toute violence est exclue : discussions philosophiques, littéraires, esthétiques, morales, qui stimulent les adversaires sans les blesser. Les discussions parlementaires semblent seules — encore n'est-ce qu'une apparence — échapper à cette loi d'adoucissement progressif : on dirait que, dans nos États modernes les ferments de discorde tendent à se réfugier là comme dans leur dernier asile.

On peut donc affirmer que l'avenir est à une conversation tranquille et douce, pleine de courtoisie et d'aménité. Quant à savoir si l'espèce de conversation qui finira par prédominer sera amoureuse ou philosophique ou esthétique, rien ne permet de le décider. L'évolution de la conversation aura, sans nul doute, plusieurs issues, comme elle a eu plusieurs origines et plusieurs marches distinctes, malgré une certaine unité d'inclinaison générale[1].

1. J'ai à peine besoin de faire remarquer, tant la chose me paraît évidente, que l'évolution de la conversation se conforme *aux lois de l'imitation*, notamment à celle de l'imitation du supérieur par l'inférieur réputé tel et se réputant tel lui-même. On verra aussi la confirmation que notre sujet apporte à l'idée sur laquelle j'ai insisté plusieurs fois, que les capitales, dans les démocraties, jouent le rôle des aristocraties avant elles. C'est longtemps de la Cour, élite aristocratique, imitée par les hôtels des grandes villes et les châteaux, puis par les maisons de la bourgeoisie, qu'émanaient les nouvelles formes et les nouveaux sujets de conversation. C'est maintenant de Paris, imité par les grandes villes, les moyennes, les petites, jusqu'au dernier village où sont lues les feuilles publiques, soit parisiennes, soit écho télégraphique des informations parisiennes, que se répand partout le ton et le menu de la conversation du jour. On a la preuve de cette dérivation, notamment par la diffusion de l'accent de Paris jusqu'au fond du Midi. Aussi bien à l'étranger que chez nous, l'accent de la capitale s'est répandu dans les provinces et jamais l'inverse ne s'est vu, là du moins où la capitale est vraiment jugée telle. Si la capitale de la France eût été Bordeaux, toute la France gasconnerait.

(La fin prochainement.) GABRIEL TARDE

SOUS LA TYRANNIE[1]

VIII

Ils furent mariés au mois d'avril 1864.

La veille, Louvet donna un dîner au Palais-Royal, chez Douix, qui partageait avec Vachette le titre de « restaurateur des lettres ». Afin de pouvoir inviter plus d'académiciens, il avait exclu de ce dîner bon nombre de ses parents et de ses amis personnels. « Il compte ses voix », chuchotait Narcisse Borel à l'oreille de Chaumontel. Au dessert, Renneval improvisa un petit discours, où il célébra les talents du beau-père et du gendre. Il y glissa un mot très galant sur la beauté et la grâce de la jeune fiancée :

— ... Cette famille est la preuve vivante que les vertus républicaines savent s'allier avec les gloires les plus hautes de l'esprit, comme avec les plus subtiles délicatesses du charme féminin. D'un tel mariage, il ne peut naître, j'en réponds, que d'aimables femmes et de bons citoyens dévoués à la liberté, à la sainte cause pour laquelle nous sommes tous prêts à sacrifier nos vies.

On applaudit, et Marguerite rougit légèrement.

— Mon cher Louvet, — fit alors une voix, — si ce n'est pas faire violence à vos sentiments, lisez-nous donc cette

1. Voir la *Revue* des 15 juillet et 1er août.

admirable pièce que vous a inspirée le mariage de votre fille.

— C'est un compère, — murmurait-on dans le coin des journalistes.

— Excusez-moi, messieurs, dit Louvet. L'âme a ses pudeurs.

Alors ce fut un chœur de supplications :

— Oh ! monsieur Louvet !... Devant des amis !...

Un vieillard cria :

— Vous n'avez pas le droit de garder pour vous les choses sublimes que la muse vous dicte... C'est le patrimoine de l'humanité.

— Puisque vous l'exigez !... dit Louvet en se levant.

Il tira un papier de la poche de son habit et articula lentement :

— *Le Départ de l'Enfant...*

Il lut sa pièce au milieu de ce silence relatif qu'on pourrait appeler un silence de restaurant. Le chuchotement des garçons qui offraient discrètement le café ou la fine champagne, le craquement de leurs escarpins, le bruit des assiettes changées, le tintement des cristaux entrechoqués, le cri des marchands de journaux dans la rue et les *boum boum* de la musique militaire dans les jardins du Palais-Royal scandaient la plainte du poète qui pleurait l'ange évanoui de son foyer solitaire. Toute petite, il l'avait bercée, amusée de ses récits. Quels récits ? L'histoire des géants de la Révolution. Jour à jour, il guettait l'éveil de sa jeune intelligence, et, quand une larme d'admiration brillait dans les yeux de l'enfant au souvenir des héroïsmes d'autrefois, son cœur, à lui, se dilatait d'orgueil et de joie. Il avait cru retrouver en elle la compagne disparue, et voici qu'il la perdait une seconde fois, celle dont le nom sacré ne pouvait être prononcé devant lui sans rouvrir l'ancienne, l'inguérissable blessure. Mais c'était le destin : il fallait que le gland tombât du vieux chêne dévasté pour qu'une vie nouvelle jaillît du sein de l'immortelle nature. Donc, il disait adieu à l'enfant et traçait ses devoirs nouveaux à la femme. Pour lui, ses jours étaient remplis... A ce moment, la voix du poète se brisa.

— Voilà la dernière strophe, dit Borel. C'est le coup du sanglot final !...

La lecture s'acheva dans un concert d'exclamations sympathiques : « Que c'était beau ! que c'était touchant ! »

— Embrasse-moi, — dit tout bas Louvet à sa fille. — Jette-toi dans mes bras !... Mais va donc !

Marguerite avait écouté la pièce avec beaucoup de calme et un peu de distraction. D'abord, elle la connaissait déjà. Et puis, elle ne se rappelait rien de ces premières caresses dont parlaient les vers de son père. Elle savait seulement qu'on l'avait envoyée en nourrice à la campagne. Toute petite, elle entendait ses parents se quereller, d'un ton aigre, du matin au soir. Louvet, loin de lui raconter des histoires, la mettait, exaspéré, à la porte de son cabinet en disant : « Cette petite est insupportable. Il n'y a pas moyen d'écrire une ligne quand elle est là ! »

Il n'avait pris aucune part à son éducation. Mise en pension à dix ans, elle en était sortie à dix-huit et, en rentrant dans la maison paternelle, elle s'était vite aperçue que sa présence dérangeait des habitudes prises pendant les longues années de solitude et de veuvage. De là, un peu de mauvaise humeur, qui avait vite passé lorsque Louvet s'était aperçu que la présence de la jeune fille était une attraction pour ses jeunes et même pour ses vieux amis. Telle était l'histoire vraie des relations avec son père. Mais cela, c'était la prose. Elle était habituée à penser que, chez son père, l'homme et le poète étaient deux êtres absolument distincts et que ce dualisme était la chose la plus naturelle du monde. Un peintre de leurs amis avait dit un jour en les regardant l'un près de l'autre : « N'bougeons plus. Ça y est : le tableau est fait ! » Ni le père ni la fille n'avaient oublié le mot. C'est pourquoi elle était toujours prête à « former le groupe ».

Lorsque son père lui dit : « Embrasse-moi ! » elle comprit l'effet et lui sauta gracieusement au cou en déployant les bras comme elle l'avait vu faire à Jane Essler dans *Dalila*. Puis elle s'inclina sur l'épaule de son père qui, la tête renversée en arrière et les yeux clos, semblait en proie à une profonde émotion. Ils restèrent ainsi embrassés durant quelques secondes. C'était un délire d'enthousiasme autour de la table. Les garçons eux-mêmes étaient émus et le « verseur » versa une larme.

Cette scène choqua un peu Alban, qui n'avait plus guère d'illusions sur son beau-père. Il pensait : « L'industriel qui promène sa famille le dimanche dans une voiture qui a la forme d'un immense pot de moutarde, avec sa marque de fabrique, est un enfant ingénu à côté de ce poète qui fait de la copie avec le souvenir de sa femme et donne sa fille en spectacle dans un café. Patience ! Quand elle sera à moi, je ne la lui prêterai pas pour ses tableaux vivants et ses réclames académiques... »

Il avait demandé que, le jour du mariage, tout se passât sans bruit et sans éclat.

— Cependant, dit Louvet, s'il se produisait, à la sortie de l'église, une manifestation de sympathie populaire, toute spontanée...

— Non, non ! Pas de mise en scène ! Il y en a eu assez comme cela hier chez Douix.

Le peuple de Paris ne fut donc représenté que par deux ou trois pauvresses, une ou deux marchandes de violettes et les ouvreurs de portières. Louvet était médiocrement satisfait. Quant à Marguerite, elle était gaie comme on l'est quand on a dix-neuf ans, qu'on épouse un homme très amoureux, qu'on se sent jolie à croquer et qu'il fait, avec tout cela, un radieux soleil.

Deux heures plus tard, dans une charmante toilette printanière, elle sortait de la maison au bras de son mari.

— Où allons-nous? dit-elle.

— Chez nous, répondit Alban avec un sourire.

Il n'avait rien voulu dire de ses arrangements, et ce mystère amusait la jeune femme. Élise était partie avec Apolline, emportant « les affaires de mademoiselle », pour une destination inconnue. Cette énigme, ajoutée à toutes les énigmes du mariage et qui les symbolisait en quelque sorte, n'effrayait pas du tout Marguerite. Elle marchait, légère, de ce pas cadencé, à deux temps, — un glissement, un sautillement, — que la Parisienne d'alors avait adopté et que « l'Europe nous enviait ». Quant à Alban, il respirait largement et longuement, comme pour dilater son cœur oppressé de joie.

Ils remontèrent la rue de Rennes jusqu'à la gare Montparnasse. Là, Vernier prit deux billets pour Chaville. Là, en

descendant du train, ils trouvèrent sur la route une petite voiture légère. Un garçon en blouse, le fouet passé autour de la cravate, se tenait à la tête du cheval.

— Bonjour, Toussaint ! fit Alban.

Toussaint, un long adolescent, à la figure blême et à l'œil trouble, répondit par une grimace et par un geste brusque de la main, qui tenait le milieu entre un salut militaire et un signe de croix abrégé. Alban dit à l'oreille de Marguerite :

— C'est le fils du père Jaudouit, notre voisin. Le pauvre garçon est à peu près idiot, mais très doux, et, de plus, excellent cocher.

Ils s'installèrent et la voiture partit.

En moins de deux minutes elle eut laissé derrière elle les maisons du village. Puis, tournant à gauche, elle s'engagea dans une route latérale. Cette route montait à travers le bois, et bientôt les jeunes époux se trouvèrent en pleine solitude, en pleine fraîcheur, en plein silence. Aucun bruit, si ce n'est le grincement de l'essieu, le piétinement des sabots du cheval, assourdi par la mousse, et les claquements de langue de Toussaint, qui, marchant près de l'animal, l'encourageait à cette rude montée.

Glissant son bras autour de la taille de Marguerite, Alban l'attira vers lui et, docile, elle se laissa prendre. A demi renversée sur son épaule, elle sourit et ferma les yeux. Et lui, contempla longuement, avec une attention intense et une curiosité passionnée, ce joli visage au repos sur lequel passaient les jeux de l'ombre et de la lumière, à travers le feuillage naissant des arbres dont la voûte s'arrondissait au-dessus de leurs têtes. Comme les lèvres d'Alban s'approchaient lentement, invinciblement attirées vers les siennes, elle eut un regard, moitié malicieux, moitié languissant, qui lui rappelait la présence du cocher. Il répondit par un autre regard qui signifiait : « Toussaint ne s'occupe pas de nous ». Les lèvres se rapprochèrent encore, et, tout à coup, comme il arrive quand deux électricités contraires sont trop voisines pour ne pas s'unir dans une étincelle, elles se précipitèrent vers le contact tant désiré. Et ce fut le premier baiser, et, à ce moment même, Alban se jura que jamais ses lèvres ne goûteraient à la bouche d'une autre femme.

Ce baiser dura aussi longtemps que le cheval marcha ainsi au pas, tenu par la bride et soufflant l'écume sur son mors. Au haut de la côte, le cocher remonta sur le siège, et les jeunes mariés se redressèrent.

— Vous croyez qu'il n'a pas vu ? demanda tout bas Marguerite.

— Non, non, fit Alban. D'ailleurs, je vous ai dit que c'était un simple.

Ils sortirent du bois et traversèrent au grand trot un large plateau qu'Alban dit être la plaine de Vélisy.

— C'est ici que s'est livrée la dernière bataille de l'Empire, remarqua le jeune homme.

— Ah ! fit-elle négligemment.

Et tous deux éclatèrent de rire, frappés d'une même pensée naïvement égoïste. Que leur importait ? Un demi-siècle plus tôt, sur cette plaine maintenant déserte et paisible, l'éclair des canons avait brillé, nos hussards et nos dragons avaient galopé, sabre au clair, fauché non des herbes ou des épis, mais des hommes ; les soldats de l'Europe avaient reculé encore une fois devant les aigles, et dans ce lieu, sur un dernier sourire de la fortune, avaient fini vingt ans de gloire. Qu'est-ce que tout cela leur faisait ?

Après avoir traversé la route impériale et longé les bâtiments de la Cour Roland, une grande ferme qui surveillait toutes les cultures du district, la voiture courait de nouveau sous bois. Au bout de quelques minutes, l'allée déboucha dans une clairière où s'apercevaient des jardins maraîchers séparés par des haies vives et quelques mélancoliques peupliers.

— Nous sommes arrivés, dit Alban.

La voiture s'était arrêtée devant une petite grille de bois peinte en vert, encadrée dans une étroite porte rustique qui était elle-même comme noyée sous la végétation. Toute cette masse de feuillage s'ébranla avec la porte lorsqu'on l'ouvrit, et la secousse fit pleuvoir des fleurs sur Alban et sa femme au moment où ils franchirent le seuil.

— Oh ! comme c'est joli !

Ce cri était arraché à Marguerite par la vue des pommiers, des pruniers et des pêchers, aux têtes blanches et roses, qui semblaient rangés en cercle autour d'elle pour lui souhaiter

la bienvenue. Elle entra dans la maison. La vieille bicoque parait de fleurs et de soleil sa vétusté et semblait sourire avec la bonhomie d'une aïeule qui s'est endimanchée pour recevoir sa petite-fille. Après un gracieux bonjour à Apolline, Marguerite monta à sa chambre, où mademoiselle Élise l'accueillit d'un air lugubre :

— J'ai accroché ici les jupes de mademoiselle... je veux dire de madame... Les cols sont là.

— De quel ton dolent vous dites cela, Élise !

— Ah ! mademoiselle... pardon ! madame... Quel trou ! Et humide !... Voilà les mouchoirs !... C'est loin de tout. Pensez ! un endroit où le boulanger vient trois fois par semaine !... Le linge est dans la commode... Oh ! et puis la bonne, quelle tête ! Jamais Diamant ne pourra s'habituer à manger ses repas devant cette figure-là ! Mademoiselle va périr d'ennui.

— Vous êtes folle, Élise !... Il me semble, à moi, que c'est très gentil ici... pour les mois d'été.

Laissant la servante à ses jérémiades, qui l'ennuyaient d'autant plus qu'elle avait peur d'y trouver quelque parcelle de vérité, elle fut en deux bonds auprès de son mari.

— Viens dîner, Marguerite, dit-il à demi-voix.

A ce timide essai de tutoiement, elle se récria :

— Oh ! monsieur, c'est bien trop tôt !

Il demanda son pardon, l'obtint, et le dîner commença. Alban expliqua à sa femme que c'était le hasard d'une promenade qui l'avait conduit au Mé pour la première fois. Il s'était perdu et avait erré plusieurs heures à l'aventure dans les bois. Il avait cru, disait-il, « arriver au bout du monde ». Il avait subi, comme tant d'autres, la fascination du lieu inconnu. Les gens et les choses ne savent rien de nous et nous ne savons rien d'eux. N'ayant pas été les témoins de nos misères passées et de nos soucis ordinaires, ils ne nous en parleront jamais et ils nous rendront plus aisé à nous-mêmes d'oublier, d'ignorer ce que nous avons été et ce qui nous a fait souffrir. C'est là qu'il faut venir pour inaugurer une vie nouvelle, pour tourner la page dans le livre où s'écrivent jour à jour nos destinées... Alban lui disait tout cela en poète, et elle souriait.

Après le dîner, ils firent le tour de leur domaine, de ce tout petit jardin où le temps, la nature et la fantaisie des hôtes de la maison avait mis tant de choses. L'un avait dressé un cadran solaire, l'autre bâti un kiosque, un troisième planté une cible, un quatrième dessiné des initiales avec du buis. Appuyés l'un sur l'autre, ils regardaient le soleil disparaître derrière les bois, de l'autre côté de la vallée de Jouy. Il était nuit close quand ils rentrèrent. Alban songea un moment aux théâtres qui s'ouvraient, aux cafés regorgeant de filles, au boulevard enfiévré et illuminé, à cette immense cohue murmurante et ondulante, sous la flamme jaune du gaz et dans la vapeur bleue des cigares. Quel bonheur d'être ici et non là-bas, de presser dans l'ombre silencieuse de la maison cette chère créature qui était à lui!

— Comme il doit être tard! dit-il. Huit heures et demie, peut-être!

— Tu crois? répondit-elle très bas.

Alors il la saisit dans ses bras, l'enleva de terre et l'emporta au premier étage.

Après une semaine, Alban dut retourner à Paris. Chaque jour, Marguerite venait au-devant de lui dans le bois, et ce moment était délicieux.

— Qu'est-ce que tu as fait?

— Je me suis ennuyée.

Ce « je me suis ennuyée » plaisait au jeune mari. Cependant, il répondait doucement:

— Moi, je ne me suis pas ennuyé, parce que j'ai pensé à ma petite Margot toute la journée.

— Moi aussi, j'ai pensé à toi... Mais on pense bien mieux aux gens quand on les voit... Oh! mais... tu ne sais pas?

— Quoi donc?

— La dame qui demeure dans la petite maison rouge à droite de la route... cette longue figure jaune, avec des yeux méchants, qui est toujours près de la fenêtre... devine qui c'est?

— Comment veux-tu que je devine!

— Olympe Chartier.

— Une actrice célèbre, il me semble.

— Je crois bien! Il paraît que tous les hommes étaient

amoureux d'elle. Un beau jour, ses jambes se sont paralysées; il y a dix ans qu'elle ne marche pas.

— Qui est-ce qui t'a dit cela?

— C'est M. Chéniaux.

— Et qui est M. Chéniaux?

— C'est notre voisin. Il est très gentil, M. Chéniaux. Il m'offre des roses mousseuses par-dessus la haie... Ne fronce pas les sourcils comme ça!... C'est un petit vieux très laid. Quand je dis qu'il est gentil, je parle de ses manières... Et toi, qu'est-ce que tu fais de ton duc de Lunebourg!

— Le duc de Lunebourg est un singulier personnage. Il a de fausses dents, de faux cheveux, de fausses moustaches, de faux sourcils, un faux front... Il n'y a que ses diamants qui ne soient pas faux.

— Ils sont beaux? demanda Marguerite, dont les yeux brillèrent.

— Je ne les ai pas vus, mais on dit qu'ils sont magnifiques... Est-ce que tu aimerais les diamants?

— Toutes les femmes aiment les diamants!... Mais je ne veux pas les aimer. Il ne faut pas aimer ce qu'on ne peut avoir... A propos de diamant... tu sais qu'Apolline est furieuse contre le chat?

Elle le régalait d'un épisode de cette lutte sourde qui était engagée, depuis le jour de l'installation, entre la vieille Cévenole et ce chat parisien, véritable clown à quatre pattes, impertinent comme Gavroche, subtil comme Figaro.

Puis, de Diamant, sa pensée, brusquement, retournait à la paralytique.

— Pauvre Olympe Chartier! Avoir mené la vie qu'elle a menée, jeté l'argent par les fenêtres, vu le monde à ses genoux et en être là! oubliée dans un coin perdu, sans autre distraction que la lecture du *Petit Journal*, ou bien le nez collé à la vitre, regardant les gens passer sur la route... où il ne passe jamais personne. C'est atroce, tu ne trouves pas? Il paraît que personne ne vient la voir. Elle qui a eu tant d'amants! Car elle en a eu des tas, n'est-ce pas?

— Est-ce que je sais? Quelles questions tu me fais!

— Maintenant que je suis mariée, je peux tout savoir. On dit tout aux femmes mariées... Non, personne ne vient la

voir... que son neveu, un affreux petit paysan qui espère hériter d'elle, et le curé de Jouy, qui tâche de la convertir... Pauvre curé ! Il paraît qu'il n'avance pas. Elle lui disait : « Monsieur le curé, vous me parlez du ciel, et moi j'ai l'enfer plein le cœur ! »

— Comment sais-tu ?...

— Toujours M. Chéniaux.

— Il m'agace, cet homme-là. De quoi se mêle-t-il ? Je ne l'ai pas prié de faire ton éducation.

— Il parle très bien, je t'assure. Je désire que tu fasses sa connaissance.

— Je n'y tiens pas. Je préfère le tête-à-tête avec Margot quand elle est gentille.

— Margot est toujours gentille, mais Margot veut que tu causes avec M. Chéniaux... Si tu ne voyais jamais que moi, tu finirais par te dégoûter.

Ces enfantillages ne tarissaient point. Ils arrivaient ainsi à la vieille porte qui s'attachait à ses gonds rouillés et faisait mine de leur refuser le passage.

— Une fameuse porte, disait gaiement le jeune homme, si elle voulait s'ouvrir !

Puis il ajoutait, en la refermant derrière lui :

— Après tout, la meilleure porte est celle qui ne s'ouvre plus quand nous sommes dans la maison.

Et Marguerite répondait sur le même ton :

— Revêche, mais fidèle ! tout le portrait d'Apolline.

Ils prenaient légèrement les défauts des gens et des choses, jugeant tout avec l'indulgence de leur bonheur. Alban, lorsqu'il fit enfin la connaissance du fameux monsieur Chéniaux, déclara qu'il avait l'air d'un « très bon homme ». On a toujours l'air d'un « bon homme » quand on a les pieds dans des sabots, les mains dans ses poches, sur les épaules un vieux veston décoloré par la pluie et le soleil, une pipe aux lèvres et l'air guilleret. Tel était le père Chéniaux au premier coup d'œil. Au second, on s'étonnait de trouver en lui un bizarre contraste. A la fois mal conservé et bien portant, il donnait l'idée d'une ruine solidement restaurée. En effet, c'était là, en deux mots, toute son histoire, telle qu'il la raconta aux deux époux.

— Vous ne vous douteriez pas que j'ai été un des hommes les plus élégants de Paris. J'étais le meilleur client de Staub qui était le tailleur à la mode, le Dusautoy de ce temps-là. Il me consultait quand il voulait lancer une nouvelle coupe de redingote.

— Vous étiez riche ? demanda Marguerite.

— Très. Mon père était le principal associé de la fameuse maison Chéniaux-Bonnivet, qui a vendu des cachemires de l'Inde à trois générations. Vous ne savez pas, ma petite dame, ce que c'est qu'un cachemire de l'Inde, un vrai. Ça coûtait de quinze cents à trente mille francs. Avant d'en acheter un, toutes les dames d'une famille délibéraient en conseil, palpaient l'étoffe pendant des heures, se disputaient pendant des semaines. On mettait un cachemire dans la corbeille d'une jeune mariée, qui le portait sa vie durant et le léguait à sa fille.

— Oh ! quelle horreur ! cria Marguerite. Porter la même chose toute sa vie !

— C'était comme cela, répondit Chéniaux.

Une grimace chiffonna sa face usée de vieux viveur comme s'il allait éclater d'un rire puissant, mais, peu à peu s'effaça, sans aboutir à l'explosion attendue.

— Oui, c'était comme cela. On gardait le châle et le mari, même après qu'ils avaient cessé de plaire. On était mariée à son cachemire... Maintenant, ce n'est plus ça. Le châle Bietry, qui est la démocratie du châle, a tué le cachemire, qui en était le patriciat, — comme qui dirait le châle titré, le châle à particule... Et puis, le goût a changé.

— Heureusement !

— Pas pour moi ! J'ai été ruiné du coup... D'ailleurs, il faut être juste, ces demoiselles en ont pris leur part... une large part. Quand la maison a manqué, j'étais déjà à Clichy, où j'ai passé les trois plus belles années de ma vie, aux dépens de mes créanciers. Une brave femme de tante que je n'avais jamais vue m'a laissé dix-huit cents livres de rente. Je suis venu m'établir ici avec ma bonne et je suis mon propre jardinier. C'est très économique et très sain. J'étais démoli, je me suis rebâti. Au lieu de courtiser les dames, je cultive des roses... Au fond, je n'ai pas changé de passion, comme vous voyez !

Il ponctua sa phrase d'un sourire fade et d'un regard galant qui donna envie de rire aux jeunes gens.

— Vous cultivez aussi le madrigal! fit Alban.

— Je cultive tout ce qui veut bien venir... J'espère, chère madame, — ajouta le père Chéniaux d'un air fat, — que vous n'allez pas me détester, maintenant que vous connaissez mes petits péchés.

— Pas du tout!... C'est-à-dire à condition que vous ne me corromprez pas mon mari.

— Avec une petite femme comme vous? Impossible! Du reste, votre mari est incorruptible : je le vois, il a ça dans l'œil. C'est un homme de granit.

Vaurien, horticulteur et philosophe, ainsi se définissait lui-même M. Chéniaux. Sa philosophie, qu'il expliqua à son voisin lorsqu'ils se trouvèrent seuls, était essentiellement pratique. Il avait pris pour modèle le célèbre Vénitien Cornaro qui, avant trente ans, ayant mangé sa fortune et ruiné sa santé par la débauche, se vit condamné par les médecins, mais alors changea de conduite, se soumit aux règles les plus sévères de l'hygiène, au point de mesurer sa boisson et de peser sa nourriture, et, de la sorte, vécut jusqu'à l'âge le plus avancé. Ainsi faisait M. Chéniaux, qui avait formé le projet d'être centenaire. Il s'accordait trois pipes par jour : le matin, à midi et le soir. Sacrifice à Vénus, une fois par mois « ou plus souvent, — ajoutait-il avec malice, — si l'on a pour proches voisins deux jeunes mariés qui s'embrassent dans tous les coins quand on ne les voit pas... et même quand on les voit!... »

Il montra à Vernier sa bibliothèque. Elle était assez bien garnie. Sur le rayon des poètes, Ovide, — *l'Art d'aimer;* — Chaulieu, La Fare et Parny ; seuls parmi ceux de notre siècle, Béranger et Musset. Les philosophes et les physiologistes étaient plus nombreux. C'étaient, d'abord, les Pères de l'Église matérialiste, Hobbes, Condillac, d'Holbach, Helvétius, Cabanis, Burdach. Le *Védanta* coudoyait le livre de Lélut sur la folie de Pascal, *l'Esprit des bêtes*, de Toussenel, la *Longévité humaine*, de Flourens, et les *Philosophes français au XIXe siècle*, de Taine. Le panthéisme allemand au complet : Hegel, Novalis, Fichte et Schelling.

— Connaissez-vous ceci ? — dit M. Chéniaux à Vernier, en lui montrant un volume où il lut le nom de Schopenhauer.

— Non, dit Alban, je n'ai jamais entendu parler de cet homme-là.

— C'est un mâtin qui en savait long sur les hommes... et sur les dieux... Il en a dit de bonnes !

Chéniaux n'argumentait point et se dérobait devant les discussions en règle, qui l'ennuyaient. Il procédait par boutades, ne se lassait point de trouver des choses désobligeantes à dire sur ce pauvre univers si mesquin, si confus et si mal ordonné. Il se moquait de l'optimisme darwinien qui croit que tout finit par s'arranger, comme de l'optimisme des finalistes qui se figurent que tout a été arrangé d'avance pour le mieux.

— Mais les lois de la nature...

— Êtes-vous sûr qu'il y ait des lois, des lois uniformes et permanentes ? Moi, je n'y crois point. Le monde n'est qu'un chaos d'atomes qui s'accrochent, se décrochent, s'entrechoquent, se courent les uns après les autres, s'agglutinent ou se repoussent, à la recherche d'une position sociale, comme Jérôme Paturot. Ça va à la diable, mais ça va tout de même

— Alors, vous ne croyez à rien ?

— Pardonnez-moi. Je crois qu'avec de bonne terre, de l'eau et de la chaleur on peut faire pousser des roses.

— Quand vous dites ces choses-là, il me semble que vous mettez le soleil dans votre poche et que le ciel devient tout noir.

— C'est que vous cherchez dans la nature ce qui n'y est point, ce qu'elle n'a jamais promis de vous donner. Pourquoi vous faire de la bile ? Ce monde-ci n'est pas chose aussi sérieuse que vous l'imaginez. Songez que si la terre était réduite en poussière cette nuit, l'incident ne tiendrait qu'une ligne dans les annales de la vie universelle.

Les conversations de Chéniaux avec Marguerite roulaient sur des matières très différentes. Elle le harcelait de questions :

— Quand vous étiez un mauvais sujet, avez-vous connu mademoiselle Chartier ?

— Oui.

— Beaucoup, beaucoup, beaucoup?

— Est-ce qu'on sait?... Ce qui est certain, c'est que je l'ai rencontrée dans le monde.

— Alors, pourquoi n'allez-vous pas la voir? Vous causeriez du passé, vous la consoleriez.

— C'est justement ce que je ne veux pas. Je n'ai rien de la sœur de charité. Ses geigneries m'ennuieraient. J'aime à voir les gens qui sont gais, jeunes et bien portants... comme vous et votre mari.

— Vous avez une haute idée de mon mari, n'est-ce pas?

— Certainement. A quoi avez-vous vu cela?

— Vous avez dit qu'il était incorruptible.

— C'est vrai.

— Et moi?

— Oh! vous, c'est autre chose.

— Vous êtes un impertinent, monsieur Chéniaux!

— Dame! vous m'interrogez, je réponds.

— C'était pour vous donner l'occasion de me faire un compliment... Je ne vous parlerai plus de ma vie... Et pourrait-on savoir sur quoi vous fondez votre mauvaise opinion?

— Je n'ai pas dit que j'avais de vous une mauvaise opinion. Je constate que votre mari et vous, vous avez des natures différentes.

— Mais nous nous aimons, et nous avons les mêmes goûts.

— Oui, aujourd'hui; demain, peut-être. Mais après-demain? Vos goûts changeront, les siens resteront immuables. Ce qu'il aime, il l'aimera toute sa vie; vous, vous aimerez autre chose dans trois mois.

— Oh!

— Mettons six, mettons un an.

Il allait continuer lorsque tout à coup son regard étincela:

— Voilà encore votre chat dans mes « gloires de Dijon »!

Il était rouge, hérissé de colère. Tout était oublié, la philosophie et la galanterie, Schopenhauer et Cornaro. L'homme que ne troublait point la pulvérisation éventuelle de la planète Terre était hors de lui parce que Diamant se promenait au milieu de ses roses.

IX

Les Louvet avaient des amis qui passaient la belle saison à peu de distance du Mé. Une de ces familles habitait près de Verrières; l'autre avait une maison de campagne au village de Buc, une lieue plus haut dans la vallée de la Bièvre. Pendant tout l'été on voisina; le dimanche, les amis d'Alban venaient le voir. Il ne déplaisait pas à Marguerite de régner sur ce cénacle de jeunes hommes, de sentir sur elle tous ces regards ardents, quoique respectueux, où elle lisait une involontaire convoitise. En semaine, elle allait souvent à Paris, sous couleur d'« embrasser papa », mais elle réservait une bonne partie de sa journée aux magasins, aux visites, et à des petits goûters très étudiés, chez certains pâtissiers de marque, dont elle connaissait les spécialités. Toussaint Jaudouit la conduisait à la station et l'en ramenait. Toujours ponctuel, soumis et dévoué, il eût forcé son cheval pour obtenir d'elle un compliment ou une tape sur l'épaule. Pour lui obéir, il désobéissait à son père. Toute la journée, il rôdait autour de la maison, dans l'espoir de se faire charger d'une commission par la jeune femme. C'était comme un domestique volontaire qu'elle payait d'un: « Merci, mon bon Toussaint! »

— Je ne sais pas, disait-elle, pourquoi tout le monde le trouve stupide. Moi, je lui fais comprendre et je lui fais faire tout ce que je veux.

— Je n'aime pas la manière dont il vous regarde, répliquait Apolline.

— Un chien peut bien regarder un évêque : pourquoi ne me regarderait-il pas, le pauvre petit?

— Petit? Pas si petit! Il court sur ses dix-neuf ans. Tout mal bâti qu'il est, il a la force d'un homme. C'est un garçon qui ne me revient pas.

Lorsqu'il était là, Alban intervenait en grondant la vieille servante :

— Comme tu es ennuyeuse avec tes méfiances perpétuelles! Est-ce la faute de Toussaint s'il est disgracié! Marguerite est gentille pour lui : elle a bien raison, et tu devrais faire comme elle.

En somme, pendant ces quatre ou cinq premiers mois de leur mariage, — à part les communications un peu difficiles et la simplicité de l'installation, — leur existence n'avait rien d'anormal. C'était précisément celle que bon nombre de Parisiens sont heureux de mener à cette même époque de l'année. Mais au commencement d'octobre les choses changèrent d'aspect. Les amis de Verrières et de Buc s'envolèrent. Certain dimanche, personne ne vint. Quant aux voyages à Paris, le père Jaudouit ne voulait plus prêter sa voiture que pour aller à Versailles par la grande route : en effet, les chemins du bois devenaient impossibles. Les roues s'y enfonçaient dans des ornières pleines d'eau vaseuse et profondes d'un demi-pied :

— Un de ces jours, on y resterait !...

La maison s'imprégnait d'humidité. A travers les vitres ruisselantes de pluie, on ne voyait qu'un ciel bas et blafard, les bois noyés dans une brume grise et maussade.

— On grelotte. Si on faisait du feu?

On essaya. Les cheminées s'y prêtèrent très mal, comme surprises et scandalisées d'une expérience aussi nouvelle. Jamais, depuis qu'elles existaient, on n'avait encore eu l'idée de leur demander une pareille chose. Marguerite, certain jour, ne put mettre le pied dans le jardin. Elle se pelotonna, roulée dans un châle, sur un vieux sofa, à côté de Diamant, et s'énerva toute l'après-midi sur un roman, alors célèbre, d'Ernest Feydeau, *Fanny*, que lui avait prêté M. Chéniaux. De temps à autre, elle relevait la tête pour rêver aux choses malsaines qu'elle venait de lire, en écoutant le grincement de la girouette sur le toit et la chute d'une gouttière crevée qui s'épanchait, de haut, sur les pavés, avec un bruit de fricot qui bout. Elle passait la main sur le dos du chat qui s'étirait, somnolent et alangui comme elle, et elle se rappela les paroles qu'Élise lui avait dites le soir de son mariage. Cette journée lui parut bien longue.

Quand son mari rentra, elle ne lui dit point ce coquet : « Je me suis ennuyée ! » dont elle l'accueillait dans les premiers jours. Mais, vers la fin d'un repas presque silencieux, elle lui jeta brusquement cette phrase :

— Dis donc, Alban, quand retournons-nous à Paris?

Alban était, ce jour-là, un peu sombre et cette question ne parut pas le dérider.

— Retourner à Paris! Je n'y songe guère.

— Nous allons passer encore ici tout le mois d'octobre?

— Le mois d'octobre... et les mois suivants.

— Toute la vie, alors, décidément?...

— Cette année, au moins... Pour... l'événement que nous attendons au mois de janvier... pour toi, comme pour l'enfant, cela est, je crois, préférable.

— Cependant, réfléchis, Alban. Un médecin de campagne...

— J'ai entendu dire à un homme du métier : « Mieux vaut, peut-être, dans cette situation-là, une sage-femme, au village, que le premier chirurgien du monde à Paris. » Aussi j'étais déjà presque décidé. Et il survient quelque chose qui fait de notre séjour au Mé une mesure de prudence, d'économie, presque une nécessité.

— Ah! mon Dieu! qu'est-ce donc?

— Ne t'effraye pas!... Je cesse d'être le conseil du duc de Lunebourg.

— Il t'a remercié?

— Non, c'est moi qui ne veux plus.

— Parce que?

— Parce que Son Altesse Sérénissime le duc de Lunebourg est un filou.

— Oh! Alban!

— Parfaitement. Il a volé ses diamants au peuple de sa principauté. Ces diamants étaient une propriété nationale : ils ne lui appartenaient plus du moment qu'il cessait de régner. En les emportant avec lui, il a commis une escroquerie.

— Tu lui as dit ça ?

— Sans doute!... et que je ne me souciais pas de l'aider à gagner des procès qu'il méritait si bien de perdre.

— Il a dû faire une bonne tête! cria Marguerite, étouffant de rire et se renversant sur sa chaise.

Ce rire — simple résultat, peut-être, d'une journée d'énervement — soulagea Alban, qui y vit un acquiescement.

— Et M. Renneval, l'as-tu prévenu?

— Oui, il a été charmant. Pas une objection. Il m'a dit : « C'est bien, cher ami. Je vous trouverai un remplaçant auprès du duc; vous redevenez mon collaborateur, en attendant mieux. » Pouillard peut dire ce qu'il voudra, c'est un grand esprit et un grand cœur. Avec un maître comme lui et une femme comme toi, je me sens la force de cent hommes... Viens m'embrasser, ma petite Margot.

Elle vint de bonne grâce s'asseoir sur ses genoux, et le jeune mari pensa qu'il avait gagné sa première bataille.

Il n'en était rien pourtant. Pendant les jours qui suivirent, la jeune femme, toujours renfermée au gîte par le mauvais temps, revint sur cette surprise, envisagea la conduite de son mari et sa propre situation avec des yeux tout différents. Certes elle aimait Alban, et Alban l'aimait. Mais, en une certaine façon, elle avait été trompée, prise au piège. Elle avait cru épouser un homme actif, énergique, ambitieux, décidé à monter et à lui faire une belle existence. Ce n'était pas le luxe qu'elle avait rêvé, mais une position privilégiée au centre du mouvement, d'où elle pourrait voir tout ce qui se passait, entendre tout ce qui se disait, frôler les gens célèbres, et peut-être — pourquoi pas ? — jouer son petit rôle, puisqu'elle n'était ni plus bête ni plus laide qu'une autre.

Au lieu de cela, elle était enterrée vivante dans un trou... Passe pour un Chéniaux, une Olympe Chartier ! Ces deux débris, dont la vie ne voulait plus, achevaient de s'éteindre dans ce coin perdu : rien de plus naturel ! Mais elle qui n'avait encore joui de rien, dont la jeunesse ne faisait que commencer, était-ce juste qu'elle débutât comme les autres finissaient, par la solitude, la retraite, l'oubli?... Seule en tête à tête avec son mari? Encore, s'il avait été toujours là! Mais il allait à Paris chaque matin pour ne revenir que le soir. Il lui laissait pour toute compagnie une servante maussade qui donnait des conseils et ne recevait pas d'ordres, qui non seulement se figurait — Dieu savait pourquoi ! — qu'elle était de la famille, mais se permettait de la considérer, elle, comme une intruse... Alban semblait, il est vrai, en toute circonstance, prendre le parti de sa femme. Mais il eût fait beau voir qu'on lui parlât de mettre à la porte sa vieille

Pol! A toutes ces misères allaient s'ajouter la gêne, l'incertitude de l'avenir. Une simple lubie d'honnêteté, un accès de puritanisme avait suffi pour les priver d'une place qui leur assurait l'aisance. L'avait-il consultée? Pas le moins du monde. Il affectait de la traiter en idole, mais, au fond, il la traitait en petite fille. Pourtant, avant de faire le Don Quichotte, il aurait pu s'inquiéter de savoir si cela plaisait à celle qui devait souffrir le plus de cette belle folie.

Elle agita ces idées de cent manières pendant ses longues heures de solitude. Les pluies persistantes, les fatigues de la grossesse compliquées des étranges tristesses qui accompagnent parfois cet état physiologique, les romans qu'elle lisait sans cesse et qui la laissaient démoralisée et affadie contribuèrent à lui aigrir l'esprit. Ses couches produisirent une heureuse diversion, et la présence d'un petit garçon dans la maison y ramena la gaieté et la vie. Il y eut des visiteurs au Mé, du mouvement, des allées et venues autour de la jeune femme. Très absorbant, comme le sont en général les personnages de son espèce, l'enfant ne laissait plus de place aux idées noires, aux pensées de colère, aux romans qu'on lit ou aux romans qu'on rêve. Pendant quelques mois, Alban et sa femme parurent aussi unis qu'aux premiers jours de leur mariage. Mais une douleur imprévue vint, de nouveau, assombrir le petit intérieur du Mé. Lorsque arriva le moment où, selon les probabilités ordinaires, l'enfant devait marcher, on s'aperçut que ses jambes ne le portaient pas. On attendit de semaine en semaine, de mois en mois, sans qu'aucun changement se produisît. Le médecin de Jouy conseilla la patience. Quand la patience fut épuisée, on soumit le cas à un célèbre docteur qui examina longuement le pauvre petit être et rendit un verdict peu encourageant.

— Surtout, conclut-il, qu'il reste à la campagne! C'est sa seule chance. Là seulement ses os pourront prendre de la consistance. A Paris, il ne marcherait jamais.

Le petit infirme occupait toutes les pensées d'Alban. Sa première inquiétude, le matin, était pour lui, ainsi que sa première question, en revenant le soir. Il poussait la voiture de l'enfant dans les allées du jardin avec une tendre précaution. Il passait des heures, le dimanche, à le regarder, épiant

le pâle sourire de ce visage où se lisait déjà l'ennui de vivre. Sans se lasser, il ramassait le jouet en caoutchouc qui échappait à ces petites mains maladroites et distraites. Dès que l'enfant put dire quelques mots, Alban lui parla comme à un homme. On lui fit observer que hâter le développement cérébral, c'était risquer de retarder encore le progrès physique. Il se rendit docilement à cet avis et demeura près du petit, dans un triste silence. Le verrait-il étendu sur ce lit jusqu'au jour où le malheureux aurait barbe au menton et mesurerait toute son infortune? Il avait l'horrible vision de son fils, à vingt ans, couché sur le dos, ligotté, immobile et parlant, avec une voix mâle, de toutes les choses de ce monde auxquelles il ne pouvait goûter, accusant peut-être ceux qui l'avaient engendré. Mon Dieu! était-ce là le désolant avenir de cette existence que, dans un élan d'espérance et d'amour, il avait tirée du néant? Et les larmes montaient, amères et brûlantes, aux yeux du pauvre père.

Toute différente était la tristesse de Marguerite en présence de l'épreuve. Elle était faite pour la joie et non pour la douleur et, comme tous ceux qui lui ressemblent, ne connaissait que deux attitudes ; — tantôt elle niait le mal : « Paul n'avait rien; il était comme tous les enfants : un peu en retard, voilà tout! A quoi bon faire tant d'histoires, prendre ces figures tragiques? » Tantôt, quand il devenait impossible de nier, elle s'irritait, se révoltait, s'en prenait à tout le monde, même à l'enfant qui ne voulait pas « faire d'efforts et dont la paresse était encouragée par tout ce qui l'entourait : « On le gâtait. » — *On*, c'était d'ordinaire Apolline et c'était quelquefois Alban. Ce qu'elle ne disait pas, ce qu'elle ne s'avouait peut-être pas à elle-même, c'est que cette maladie de l'enfant et cet arrêt du grand médecin : « Surtout, qu'il reste à la campagne! » étaient tombés sur ses projets personnels et les avaient détruits au moment où ils allaient se réaliser. Peu à peu, à force d'insistance et par une infinité de petites attaques indirectes, elle avait miné la résolution primitive d'Alban et obtenu la promesse d'un retour à Paris. Elle lui avait démontré qu'on pouvait vivre là bien plus économiquement qu'à la campagne. Le verger et le potager, avec ce que les oiseaux et les maraudeurs leur en laissaient, quelle pitoyable

mystification! Un chou coûte cinq francs la pièce au bourgeois naïf qui a un jardinier, et une pomme d'api lui revient au même prix que les plus belles pêches de Potel et Chabot. En vivant à Paris, on supprimait les frais de route. En même temps, on était à l'affût des « occasions ». N'est-ce pas là que les adroites petites femmes ont « pour rien » des choses superbes? Et quelle différence pour Alban, au point de vue des relations! Pour arriver, il fallait voir du monde, surtout le soir; il fallait « sortir », — mot caractéristique, toujours sur les lèvres d'une société qui se plaisait surtout hors de chez elle. Jamais la fortune politique et littéraire n'était venue, depuis la création, chercher un homme au Mé.

Ces raisons, qui semblaient n'avoir rien d'égoïste, avaient fini par toucher Alban. Mais l'ukase de la science était survenu, et il se fût bien gardé de le discuter. Marguerite s'insurgeait en secret. « Qu'est-ce qu'ils en savaient, ces médecins? Comme si l'air de Paris ne valait pas l'air du Mé! Comme si l'on n'avait pas les Tuileries, le Luxembourg, les squares, pour promener les enfants! D'ailleurs, on pouvait laisser le petit à la campagne avec Apolline. Elle était si dévouée à l'enfant, Apolline! » — Et puis, ce serait un si grand soulagement de ne plus la voir, cette bonne Apolline, qu'elle ne pouvait souffrir!... Mais jamais elle n'eut le courage de soumettre cette idée à son mari, car elle commençait à avoir peur de lui, à devenir consciente de cette opposition de natures dont lui avait parlé un jour le père Chéniaux. Elle commençait aussi à douter de l'avenir d'Alban. Quelqu'un lui avait dit : « Vernier ne se fait pas d'amis au Palais ni dans la presse parce qu'il est trop raide, trop absolu. Il ne fait pas de concessions à ses égaux et donne des leçons à ses chefs. On n'est jamais assez pur, assez avancé pour lui plaire. Enfin il crée le vide autour de lui. » L'avis, qu'il fût donné avec une bonne ou une mauvaise intention, ne fut pas perdu pour Marguerite, qui se vit condamnée à piétiner dans la médiocrité. « A moins que je ne m'en mêle! pensa-t-elle. Il y a des femmes qui font arriver leurs maris! »

Ils eurent à traverser des moments difficiles. Un jour, Alban dit à Marguerite :

— Si tu demandais à ton père de nous prêter...

Elle ne le laissa pas achever, et, avec un rire amer :

— Ah ! non, par exemple !... Demander à papa ! Il m'enverrait joliment promener. Il est furieux contre toi depuis que tu as lâché le duc de Lunebourg. Sais-tu comment il t'appelle ? « Ton jobard de mari !... »

— Cela m'est égal ; j'ai fait mon devoir. Ton père est un charlatan. Il fabrique du sublime et le met en vers comme d'autres fabriquent des pâtes alimentaires et les mettent en boîte.

— Qu'est-ce que ça me fait ?... Quelqu'un qui devrait t'aider, c'est Renneval. Ton grand homme n'est qu'un égoïste.

Alban défendait son maître avec chaleur, avec violence.

— Pourtant, — reprenait Marguerite, ironique, — tu ne peux pas tout approuver dans la vie de ce monsieur. Comment t'y prendrais-tu, toi qui es si rigoriste, pour justifier cette liaison affichée avec madame d'Argaud ?

— Je ne la justifie pas... Seulement, je l'excuse un peu... quand je songe aux circonstances particulières où se trouve madame d'Argaud. Son mari est un misérable, tout à fait indigne d'elle. On dit qu'il l'a corrompue pour s'amuser. Elle a rencontré un grand amour sur son chemin et elle s'est donnée à cet amour avec une crânerie, une franchise qui méritent quelque sympathie... Enfin, c'est une liaison à part.

— Je ne sais pas pourquoi, — répondit rêveusement Marguerite, — mais le nom de cette femme m'agace quand je le lis dans les journaux. Ça me ferait plaisir s'il lui arrivait malheur.

— Et moi, je l'aime un peu parce qu'elle aime passionnément Renneval.

X

Peu de temps après cette conversation, Marguerite reçut un télégramme de son mari qui l'avait quittée le matin à l'heure ordinaire pour se rendre à Paris.

Ce télégramme, daté de Versailles, portait ces mots :

« Renneval plaide ici, viendra avec moi dîner et coucher au Mé. Envoie Toussaint avec voiture au Palais de justice. »

Marguerite fit les préparatifs nécessaires. A sept heures et demie seulement, la voiture revint avec les deux hommes. Renneval avait obtenu pour son client le maximum de la peine. Il ne se trouvait pas en verve, et le procureur impérial, se sentant soutenu, avait eu l'aplomb de se moquer de lui. De plus, Renneval avait froid et faim ; il était fatigué et maussade. Plusieurs fois pendant la route il avait dit à son secrétaire :

— Ah çà ! mon cher, nous n'arrivons donc pas ? Moi qui croyais le Mé aux portes de Versailles !... Vous demeurez au diable !

Ses premières paroles en pénétrant dans la maison furent assez brèves, presque sèches. Mais lorsque, dans le salon éclairé, il eut devant lui, en pleine lumière, Marguerite qu'il n'avait pas revue depuis le banquet du café Douix, il eut un mouvement de stupeur qui n'échappa point à la jeune femme et qui lui fit courir comme une chaleur sous la peau. Il se rappelait une gracieuse enfant et il retrouvait une femme de vingt-deux ans, dans tout l'éclat de sa beauté épanouie. Cette beauté, pendant les longues heures d'amertume et d'ennui, avait pris un caractère de langueur et de tristesse qui le fascina. Une voix basse et caressante, où tremblait un peu d'émotion, ajoutait au charme. Au moment où Renneval déplia sa serviette, il avait oublié sa mauvaise humeur, son échec, la course pénible ; il était tout à une sensation nouvelle.

Dans la journée, à Versailles, il avait été médiocre, parlant pour les magistrats, pour le jury, pour la foule ; le soir, pour Marguerite toute seule, dans cette petite maison perdue au fond des bois, il fut éblouissant d'esprit et d'éloquence. Alban en était ravi :

— Jamais je ne l'ai vu animé à ce point-là, dit-il à sa femme lorsqu'ils se retrouvèrent ensemble. — Du reste, tu l'as supérieurement reçu.

Il était en humeur de causer, mais elle avait un affreux mal de tête et parut s'endormir dès qu'elle fut au lit.

Le lendemain matin, Marguerite, en peignoir rose, ses épais

cheveux noirs débordant sous son chapeau de paille, poussa un léger cri de surprise en rencontrant son hôte au détour d'une des allées du jardin. Elle lui tendit une main qu'il garda un moment dans les siennes.

— Déjà levée?

— Nous autres campagnards, nous sommes debout de bonne heure. Je cueillais des fraises.

Elle lui montrait un petit panier, déjà à demi plein. Alors, avec une hésitation et une rougeur qui donnaient à son action plus de grâce, elle lui offrit une fraise, l'élevant de telle sorte qu'il la prît avec les lèvres au lieu de la prendre avec la main. Sa bouche effleura le bout des doigts de la jeune femme.

— Les oiseaux et l'angélus, dit-il, m'ont réveillé : deux bruits auxquels je ne suis plus habitué. Je n'ai pu résister au désir de venir respirer l'air dans ce jardin. Je suis ivre de cette matinée, de ce joli ciel, de ces odeurs exquises... C'est extraordinaire, ce que j'éprouve!... Il me semble qu'il m'est arrivé un grand bonheur depuis hier, mais je ne sais pas... ou je n'ose pas dire lequel. Je me figure qu'on m'a retiré quinze lourdes années de dessus les épaules, que j'ai vingt ans et que je vais commencer à vivre.

Marguerite baissa vers la terre ses grands yeux bleu foncé, ces yeux dont l'expression était maintenant si profonde et qui semblaient tout savoir.

— N'est-ce pas, dit-elle, que mes fraises sont bonnes?

— Celle-là était divine. Et ce jardin est un paradis.

— Quand on y passe une heure !

Renneval, abandonnant sa pensée avec la rapidité qui lui était coutumière, entra aussitôt dans celle de Marguerite.

— Je vous entends... J'ai songé à cela bien longtemps hier au soir. Vernier est fou de laisser une femme comme vous dans un désert semblable, vous, une Parisienne née qui êtes faite non seulement pour tout comprendre, mais pour tout inspirer... Si vous étiez là-bas, au milieu de nous, vous seriez notre muse, notre madame Rolland. Nous nous ferions tuer pour un sourire de vous.

Elle leva lentement son regard vers lui :

— Il y a des hommes qui n'ont pas le droit de se faire tuer.

— Si vous ne leur permettez pas de mourir, permettez-leur de vivre pour vous... Voici votre mari... Promettez-moi une chose. Jeudi, je ferai à la Chambre un grand discours, un discours... très important. Il sera bon, si vous êtes là. Vous viendrez?

Elle ne répondait pas. Il répétait avec une sorte de colère, en enfant gâté qui n'est pas habitué au refus ni même à l'attente :

— Vous viendrez? Vous viendrez?

Mais elle se taisait obstinément. Renneval eut vite pris son parti :

— Mon cher, je proposais à madame Vernier un billet pour la séance de jeudi. Ce sera intéressant: Rouher et Favre doivent parler... moi aussi, peut-être... Qu'en dites-vous?

— Je dis que c'est une idée excellente. Voyons, Marguerite, tu ne peux pas refuser.

Marguerite regarda son mari. Puis elle dit simplement :

— Puisque tu le désires, j'irai.

Le jeudi, de bonne heure, elle prenait place dans une des tribunes du second étage. Mais cette tribune était déjà presque pleine et elle dut s'asseoir, au troisième rang, entre deux grosses femmes qui la toisèrent sans la regarder, reniflèrent d'un air dédaigneux le parfum subtil du petit bouquet de violettes qu'elle portait au corsage, firent mine de se reculer, puis retombèrent de toute leur masse sur sa fraîche toilette de printemps qu'elles écrasèrent.

Marguerite connaissait cette tactique des grosses femmes laides et mal fagotées qui feignent de prendre toute femme jolie et bien mise pour une personne légère. Mais elle était un peu chagrine d'être à peu près invisible. Quelqu'un dit, devant elle :

— Voilà madame d'Argaud qui entre dans la tribune diplomatique.

En effet, Sabine entrait comme une reine, clignant des yeux, portant haut sa petite tête fine et insolente, auréolée d'un nuage blond. Marguerite éprouva un mouvement de colère en voyant l'ambassadeur de Turquie s'effacer devant elle, et le nonce s'empresser avec des galanteries de vieillard.

— Sale prêtre ! murmura-t-elle entre ses dents serrées,

Madame d'Argaud avait pris son lorgnon et répondait par d'imperceptibles coups de tête aux saluts qui lui venaient de différents points de la salle. L'hémicycle se garnissait peu à peu. Quelques jeunes députés — entre autres le duc de Rivoli et le comte Welles de Lavalette — exploraient les tribunes avec leurs lorgnettes d'opéra. Une grosse tête ronde, toute rasée, aux oreilles saillantes, solidement plantée sur de massives épaules un peu voûtées, attira son attention : c'était, disait-on, Granier de Cassagnac. Debout, dans sa redingote boutonnée, les bras croisés, élégant et martial, le baron Jérôme David — figure pâle, énergique et fine, qui semblait sans cesse dévorer ses lèvres sous sa moustache effilée — se tenait à l'extrême droite, comme le *nec plus ultra* de l'impérialisme.

Les conversations de ses voisins apprenaient à Marguerite où il fallait regarder. L'un disait : « Celui qui joue avec son couteau à papier, c'est le vicomte Anatole Lemercier, le champion du pape. » Un autre : « Berryer dodeline de la tête ; il sera endormi avant le commencement de la séance. » Un troisième : « Ce petit gros, à l'air malin, c'est le marquis d'Havrincourt... il cause avec M. Thiers. » Marguerite se pencha aussitôt pour voir le célèbre historien : elle aperçut une paire de lunettes miroitantes, une petite figure jaune et fripée — comme une pomme mûrie sur la paille — émergeant d'un grand collet et surmontée d'une pointe de cheveux blancs qui frétillait comme une huppe d'oiseau.

La dernière travée de gauche lui offrait, de profil, tous les députés de l'opposition. Ceux-là, elle n'avait pas besoin qu'on les lui nommât. Leurs photographies n'étaient-elles pas à toutes les vitrines ? C'est ainsi qu'elle reconnut le grave et mélancolique visage d'Émile Ollivier, qui, dérobant son regard derrière des verres teintés, semblait une vivante énigme... Elle reconnut aussi Eugène Pelletan, dont la barbe grise, le front pensif sur lequel de rudes mèches se hérissaient en révolte, l'œil sévère enfoncé sous d'épais sourcils, faisaient songer au stoïcien contemplant l'orgie et la condamnant de son silence. Cet homme aux énormes bajoues roses, aux cheveux frisés de chérubin, à l'œil bleu farceur, qui se retournait et se vautrait sur sa banquette pour parler à un collègue, c'était

Ernest Picard ; et son interlocuteur, ce rictus amer, cette joue décolorée, aussi blanche que sa barbe blanche, cette prunelle fixe au regard mort, c'était Jules Favre.

Déjà les ministres arrivaient à leur banc. Magne, vieillard propret, coquet, guilleret, discret et furet, comme la chatte de monsieur le curé, fut aisément aperçu de la jeune femme. Rouher s'étant retourné un moment, elle entrevit un instant le front encadré d'une guirlande de cheveux qui revenait de la nuque, l'œil menaçant et un peu farouche, l'air de l'athlète au repos qui ramasse ses forces, et surtout cette grimace de dégoût qui s'était incrustée à jamais autour de sa bouche et dont nul n'eût su dire si elle répondait à la mauvaise foi de ses adversaires ou à la servilité de ses courtisans. Puis le vice-empereur s'assit et Marguerite ne distingua plus que le sommet de sa calotte de velours noir.

Walewski était au fauteuil, dominant le tableau de son masque caractéristique, vague effigie du grand homme qui les protégeait tous de sa gloire.

Le procès-verbal ayant été lu au milieu de l'inattention générale, Walewski prononça les paroles d'usage :

— Il n'y a pas d'opposition ? Le procès-verbal est adopté... L'ordre du jour appelle l'interpellation sur le retrait de nos troupes du Mexique. La parole est à M. Renneval.

Renneval, invisible jusqu'à cet instant, s'avança dans le couloir de gauche. Le silence se fit presque subitement, à ce point qu'on entendit, sous son pas énergique, craquer les marches de la tribune, malgré l'épais tapis qui les couvrait. Tous les yeux s'attachèrent à lui, et le cœur de Marguerite battit violemment. Était-il possible que ce fût cet homme-là qui, trois jours plus tôt, dans un jardin solitaire, parlait de se faire tuer pour un de ses sourires? Y pensait-il encore ? Ne s'était-il pas joué d'elle ? Il lui sembla que, par-dessus toutes ces têtes attentives, madame d'Argaud avait échangé un regard avec son amant. Marguerite eut un tressaillement de rage, elle souhaita presque un échec à l'orateur.

Effleurant le marbre du bout des doigts de sa main droite, tandis que la gauche, ramenée derrière son dos, eût pu, seule, par ses crispations, trahir le secret de son émotion intime, hardiment posé à la tribune, quoique sans provocation ni

forfanterie d'aucune sorte, Renneval commença d'une voix lente, harmonieuse et riche, dont la vibration, dès la première syllabe, s'épandit sans obstacle et remplit le vaste espace jusqu'aux coins les plus reculés de la salle.

— Messieurs, vous avez tous lu au *Moniteur* une note émanée du gouvernement impérial et qui annonçait le rapatriement des derniers régiments français demeurés au Mexique. D'autres troupes ne devant pas prendre leur place, c'est la fin de notre occupation, c'est la conclusion de cette guerre contre laquelle nous nous sommes élevés tant de fois. Triste guerre et — je suis tenté d'ajouter : — triste conclusion ! Certes, nous pourrions nous réjouir de ce que le gouvernement mette enfin un terme à cette expédition néfaste dont nous avons dénoncé sans relâche l'injustice et le péril depuis quatre ans, et considérer ce résultat comme une victoire. Mais ce serait là une illusion de notre vanité ! Le gouvernement ne s'est pas rendu à nos avertissements ; il s'incline devant des circonstances plus fortes que lui, il cède à la nécessité, et on peut se demander s'il ne cède pas trop tard pour tirer aucun fruit de sa tardive sagesse, et si après avoir regretté d'être allés au Mexique, vous n'aurez pas à regretter encore d'en être revenus...

— Nous ne regrettons rien ! — cria une voix âpre et mordante qui venait du banc ministériel. — Nous nous en allons parce que notre œuvre est accomplie.

Renneval ramena son poing fermé et l'abattit sur le marbre de la tribune.

— Et moi, je vous dis, — s'écria-t-il avec un élargissement soudain du geste et de la voix, — que vous n'avez rien fait, que vous ne laissez rien derrière vous, que votre empire-fantôme s'écroulera sans laisser de trace comme ces châteaux bâtis par les enfants sur le sable de nos plages, qu'une seule marée bouleverse et nivelle... Ici encore nous pourrions nous applaudir de l'inéluctable humiliation qui attend nos adversaires et de la ruine totale de leurs chimères. Mais à Dieu ne plaise... (et il rendit à sa parole cet accent de grave tristesse qui avait produit une impression profonde sur l'assemblée) à Dieu ne plaise que nous tirions quelque joie ou quelque profit d'un désastre qui, en frappant le gouverne-

ment, atteint la patrie elle-même dans sa puissance et dans son honneur. C'est donc avec douleur, messieurs, c'est l'âme navrée que je viens — comme autrefois lord Chatham dans le parlement de son pays — vous rappeler nos prophéties, trop réalisées, et faire sortir des événements d'hier la leçon de demain, la moralité historique et finale de ce grand effort qui reste, hélas! un grand avortement. Un jour, on a dit, à cette tribune : « Le Mexique, mais c'est la grande pensée du règne ! »

Il y eut des rires ironiques à gauche, la droite s'agita. Une voix lança ces mots :

— M. Rouher avait raison. Vous, vous ne jugez que par le succès.

— Oui, oui, c'est cela !

Renneval laissa s'apaiser ce petit tumulte.

— Nous jugeons par le succès, dites-vous? Messieurs, je vous jure que je me rallierais de tout mon cœur à une philosophie plus généreuse et plus haute. Eh bien, oui, il y avait là peut-être une grande idée. Lorsque l'auguste rêveur des Tuileries...

A ces mots, un léger murmure de surprise désapprobatrice passa à la fois sur les bancs de l'extrême droite et sur ceux de l'extrême gauche. Renneval reprit, sans se déconcerter :

— Lorsque l'auguste rêveur des Tuileries, après avoir refait l'Italie et tendu la main à l'Espagne, voyait dans les perspectives de l'avenir, dans le lointain de sa pensée nuageuse mais grandiose, le monde gréco-latin reconstitué en faisceau sous l'inspiration de la France, reprenant sa marche progressive et son expansion civilisatrice, parallèlement à celle de la race anglo-saxonne, je ne nie point que ce ne fût là un beau songe, digne d'émouvoir une noble intelligence, et j'ai à faire effort sur moi-même pour ne pas m'y laisser entraîner.

La droite applaudit. A gauche, on se regardait. Il y avait longtemps que Renneval était suspect. Le jour de la « grande trahison » était-il venu ?

— Ici, messieurs, — reprit l'orateur, — intervient cette loi naturelle contre laquelle vous vous révoltiez tout à l'heure en me reprochant de m'incliner devant elle.

Et portant pour la première fois le darwinisme à la tribune, il continua :

— Regardez autour de vous et vous trouverez cette loi inscrite partout : réussir ou disparaître. Durer, c'est justifier son droit de vivre. Le faible est condamné à mort, et le fort seul survit. Cela paraît cruel, cela paraît abominable. Mais attendez, messieurs! Une découverte consolante est réservée, j'en ai l'espoir, j'en ai la foi, sinon à nous, hommes d'aujourd'hui, du moins à une prochaine génération, c'est que, pour qui sait tout, la loi du plus fort se confond avec la loi du meilleur. Si une grande pensée devient une chose néfaste, c'est qu'elle est venue trop tôt ou qu'elle est venue trop tard, ou qu'elle a été compromise, faussée, corrompue, empoisonnée par ceux qui l'ont exploitée en l'exécutant; c'est que les agioteurs se sont cachés sous le manteau du philosophe; c'est que les soldats de l'Idée traînaient dans leur bagage des goujats et des prostituées. Vous avez échoué au Mexique parce que vous deviez échouer. Dans les intrigues qui ont accompagné ou précédé l'expédition, je lis les causes fatales de l'échec et jusqu'aux dernières conséquences de la catastrophe.

Les trois cents députés de la majorité l'écoutaient sans colère. Pour la plupart orléanistes ou légitimistes de tradition et de tendances, ils soutenaient le gouvernement avec fermeté mais sans enthousiasme. Dans leurs rangs, très peu de fanatiques et beaucoup de dilettantes. Gentilshommes ou bourgeois riches, politiciens par occasion et par intérêt, gens de loisir et de culture, sinon de large intelligence, ils aimaient les beaux discours comme ils aimaient les beaux tableaux, les belles étoffes, les belles reliures, les belles maisons et les beaux arbres. A la Chambre, un peu comme à l'Opéra, ils s'accordaient les trilles oratoires et les vocalises politiques du grand ténor parlementaire, absolument de la même façon qu'ils se seraient offert l'ut dièze de Tamberlick ou les roulades de la Patti. Pourquoi se refuser ce plaisir délicat, cher à toutes les décadences, de s'entendre injurier avec art par un virtuose de la rhétorique, qui savait flageller en caressant? Le Mexique était une affaire déplorable, personne ne songeait plus à le nier. Tout à l'heure le ministre répondrait. C'était son métier de ministre de trouver des arguments, même pour les causes perdues. Et puis on l'applaudirait quand même,

comme on l'avait toujours applaudi. La majorité se retrouverait fidèle et compacte au moment où circuleraient les urnes. En attendant, on pouvait bien écouter Renneval pendant une heure, puisque « l'animal avait du talent »!

Il récapitula toutes les phases de l'expédition depuis que l'intervention unique s'était substituée à l'intervention triple et que Bazaine avait pris la place de Lorencez : la fièvre jaune à Vera-Cruz, l'assaut sanglant de Puebla, la marche sur Mexico, les concussions et les violences, les bons Jecker et la contre-guerilla Dupin, les opérations démesurément agrandies puis arrêtées devant ce double obstacle, la nature des lieux et la résistance des hommes ; les souffrances de nos soldats ; une nuée d'intrigants — et, avec eux, une foule de pauvres dupes — s'abattant sur le nouvel empire ; la France s'épuisant à organiser ce chaos, à maintenir debout ce corps qui n'avait jamais vécu, puis, après avoir usé quatre ans de son existence nationale à cette expérience impossible, retirant sa main, et cet empire peint sur la muraille, cette monarchie qui n'était qu'un décor, s'abîmant d'un seul coup. Il montra les Français qui avaient risqué là-bas leur vie et leurs capitaux obligés de choisir entre la ruine ou la mort ; les Mexicains qui avaient cru en nos promesses et en notre force, condamnés à la même alternative. Enfin ce prince que nous étions allés enlever à sa magnifique et studieuse retraite de Miramar, où les flots bleus de l'Adriatique berçaient sa rêverie, il le montra exilé, suspect, impuissant au milieu de ses sujets d'un jour, incapable de faire le bien, qu'il comprenait et qu'il aimait, sentant chaque jour s'enfoncer dans son front saignant les pointes de ce diadème dérisoire, changé en couronne d'épines...

Des « Très bien » émus, partis des bancs du centre, approuvèrent cet hommage rendu à Maximilien. A droite, une voix sceptique cria :

— Allons donc! Vous exagérez.

Renneval se tourna vers l'interrupteur et dit gravement :

— Je souhaite, monsieur, que vous ayez raison et que j'aie tort... Oui, je souhaite ardemment que, dans six mois, dans un an, vous trouviez encore nos avertissements inutiles et nos craintes ridicules. Nul homme ne sera plus heureux

que moi de s'être trompé et d'avoir parlé en vain. Mais si l'événement justifie mes prévisions, s'il les dépasse, alors, je vous le déclare, il sera trop tard pour venir vous laver les mains devant le peuple et pour dire : « Nous avons quitté le Mexique, nous ne voulons plus rien savoir de ce qui s'y passe. » Non, non, messieurs, nul n'échappera aux responsabilités. Elles seront lourdes, elles seront redoutables, elles seront meurtrières, et puisse alors la France, qui a détesté la faute, n'être pas enveloppée dans le châtiment !

Cette fois, ce fut la gauche qui acclama son champion et lui fit une ovation. Dans plus d'une tribune on applaudit, et une voix de femme qui criait « Bravo ! » domina le tumulte. Les regards se tournèrent vers madame d'Argaud qui, penchée en avant, l'œil brillant d'orgueil, défiant avec une magnifique impudence les convenances du lieu et l'opinion de deux mille spectateurs, applaudissait son amant de toutes ses forces.

Marguerite avait vu cela et ne voulait pas en voir davantage. Bousculant sans cérémonie ses voisines, elle gagna la porte et sortit précipitamment de la tribune.

— M. Rouher va répliquer, lui dit l'huissier avec un doux reproche.

Elle ne répondit pas, et descendit presque en courant, fouettant les marches de ses petits talons impatients. A travers les galeries nues, froides, blanches, que la suspension de la séance commençait à remplir, elle se hâtait vers la grille du quai d'Orsay. Elle avait besoin de respirer, de se reconnaître. Elle étouffait, ses joues brûlaient, sa tête était un chaos. Elle n'eût su dire elle-même ce qu'elle éprouvait ni ce qu'elle voulait.

Elle n'avait pas fait dix pas sur le trottoir qu'elle entendit derrière elle un pas précipité. La main de Renneval lui saisit le bras. Ils s'arrêtèrent, se regardèrent. Il la sentit toute vibrante, troublée jusqu'au fond.

— Je croyais, dit-elle, que vous ne m'aviez pas vue.

— Vous étiez la quatrième à droite sur le troisième rang. Je vous guettais. Je savais que vous sortiriez après mon discours.

— Et vous ne désirez pas savoir ce qu'on vous répondra ?

— Non. Peu m'importe. Il n'y a qu'une seule personne au monde qui m'intéresse.

Il lui répéta presque mot pour mot ce qu'il avait dit à Sabine le soir de son élection : la politique n'est qu'un des moyens d'arriver à la femme aimée. Les orateurs font de ces choses, à demi conscients. C'est ainsi que Bossuet rhabillait pour la Chandeleur un sermon prêché le jour des Rogations.

Ils avaient traversé la chaussée et marchaient à l'ombre des grands arbres. Alors, presque sans qu'elle y songeât, sa pensée dominante lui vint aux lèvres :

— Si madame d'Argaud vous voyait !

A ce nom, il éclata :

— Je vous en supplie, ne me parlez pas de cette femme ! Je ne l'ai jamais aimée ; en ce moment, je la hais.

Il y eut un nouveau silence. Doucement, il avait pris le bras de Marguerite et l'avait passé sous le sien. Le contact de ce bras tiède le pénétrait de volupté comme un commencement de possession, et il écoutait, dans cette extase des sens qui rend exquises les moindres choses, le cliquetis de son bracelet, le bruissement régulier de cette manche qui frôlait sa poitrine à chaque pas. Elle pouvait compter les battements de son cœur comme il devait sentir les frémissements de sa gorge.

— Je vais vous reconduire, dit-il d'une voix altérée.

Il héla un cocher qui passait, mélancolique, au petit trot. Il lui jeta avant de monter, au lieu du nom de la gare, l'adresse d'une maison de la rue Saint-Placide. Soit qu'elle n'eût pas entendu, soit que sa volonté défaillante fût déjà tombée sous le pouvoir de Renneval, Marguerite ne protesta point.

XI

Renneval et Sabine étaient assis en face l'un de l'autre dans un petit salon de l'hôtel d'Argaud, avenue de l'Impératrice. Ils parlaient politique. De quoi les malheureux eussent-ils parlé maintenant qu'ils n'osaient plus parler d'amour ? Leur liaison avait déjà duré quatre ans, et Renneval était mortellement las de sa chaîne. Il ne mentait point en disant à Marguerite Vernier qu'il était près de haïr Sabine. Il avait

fait là-dessus ses confidences à Pouillard le plus brutalement du monde, expliquant le dégoût physique qu'il était arrivé à éprouver pour cette femme tant admirée et qu'il avait passionnément convoitée lui-même.

— Envoie-la promener, disait Pouillard.

— J'aurais peur de blesser d'Argaud.

— Voilà qui est fort !

— Mais non ! c'est toi qui es faible, mon petit Pouillard. Réfléchis un peu que d'Argaud me doit la tranquillité et la dignité de son intérieur. J'ai, comme on dit, « fixé » Sabine qui commençait à se galvauder et qui allait tomber on ne sait à quoi. Je lui ai appris à politiquer : ça l'occupe et ça la maintient. Si je romps avec la femme, je me brouille avec le mari. D'Argaud et moi, vois-tu, nos intérêts sont liés ; la liquidation sera laborieuse, onéreuse même pour les deux, surtout pour moi... D'ailleurs, j'ai de l'honneur, je suis un gentleman de la démocratie ; je sais me comporter. On ne quitte pas Sabine d'Argaud comme on quitterait Bébé Patapouf. Notre liaison, en somme, est respectable : c'est un des spectacles les plus édifiants de la société parisienne.

— Alors, ne te plains pas !

— Si. Je me plains tout de même. Ça soulage toujours. Et puis, à quoi serviraient les amis ?

Sabine, au début de cette passion, avait obéi à des sentiments plus nobles. Elle s'était dit que cet amour serait sa rédemption, à condition d'y rester religieusement et à jamais fidèle. Pour cet homme et par lui, elle ferait du bien, elle essaierait de grandes choses, elle s'élèverait au-dessus de ces misérables chercheuses de plaisir qui l'entouraient ; au-dessus d'elle-même et de son existence passée, si décousue et si vulgaire. C'était pour elle une mortification cruelle de sentir que son amant se refroidissait. Mais, s'il fallait abandonner les sens de Renneval, curieux de nouveauté et de changement, à d'obscurs et passagers caprices, elle se flattait de garder son cœur et son esprit. Elle avait ouvert son salon aux sénateurs et aux députés comme un terrain d'entente pour ceux qui voulaient concilier l'Empire et la liberté... En ce moment même, elle lui prêchait son texte favori : la formation d'une opposition constitutionnelle et dynastique.

— Vos amis de la gauche perdent leur temps. Ils attendent la chute de l'Empire, et l'Empire ne tombera pas. Par où tomberait-il ? Comment tomberait-il ? Vous êtes trente ou quarante, vous serez cent dans la prochaine Chambre, mais vous n'irez pas plus loin. Vous ne gagnerez pas les sept millions de ruraux : l'Empire s'appuie sur eux et sur l'armée qui lui obéit aveuglément. Jamais vous ne verrez un régiment la crosse en l'air. A eux seuls les sergents de ville et la garde municipale forment une armée suffisante pour tenir Paris en respect. La garde nationale ne compte plus ; elle n'est d'ailleurs composée que d'éléments sages et conservateurs. Le Louvre et les Tuileries sont une forteresse imprenable à l'émeute. Les grandes artères sont autant de voies stratégiques que nettoierait, en dix minutes, une charge de cavalerie ou une volée de canon. Grâce au macadam, il n'y a plus un pavé à la disposition des faiseurs de barricades. Je vous dis que la Révolution est impossible.

— Vous avez peut-être raison.

— J'ai certainement raison. L'Exposition vient de s'ouvrir. L'argent va couler à flots dans Paris : à la fin de la campagne, tout le monde sera riche, depuis les décrotteurs et les filles jusqu'aux banquiers. Et quand on est riche, on est content. Le tsar, le sultan, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse sont attendus, ensemble ou l'un après l'autre. Voyez-vous d'ici l'effet ? Rossini écrit pour le jour de la distribution des récompenses un hymme où quatre canons, tonnant à la fois, donneront leur note. Ce sera une apothéose. Jamais depuis le mariage de Marie-Louise et la naissance du roi de Rome, l'Empire ne se sera montré aux peuples avec tant de puissance et de splendeur... Et c'est à ce moment-là que vous parlez de le renverser ! C'est absurde, c'est fou !

Renneval ne répondait pas. Elle continua :

— Alors, pourquoi s'obstiner dans une opposition rageuse et stérile dont le jour ne viendra jamais ? Si un accord est possible, pourquoi en laisser à d'autres la gloire et le profit ? Je vous préviens qu'on y songe.

— On y songera longtemps.

— Parce que ?...

— Parce que, dans les circonstances actuelles, l'entente ne

peut se réaliser. Le Mexique était une pierre d'achoppement; Rome en est une autre. La première est enlevée, la seconde reste. Il faudrait que le gouvernement, au lieu de se complaire à un jeu de bascule entre cléricaux et libéraux, fît quelques pas vers nous pour nous épargner la moitié du chemin... Nous suivons deux lignes convergentes; laissez-nous arriver tout naturellement au point de jonction.

— Et ce point de jonction sera...?

— La responsabilité ministérielle. Jusque-là, rien à faire. Ah! certainement, c'est très gentil de vendre son parti, mais il faut réussir. Vous avez lu, n'est-ce pas, l'histoire de Dumouriez qui rêvait d'entraîner toute son armée contre Paris. Il fut suivi de quatre hussards qui galopèrent avec lui jusqu'à la frontière... Ces quatre hussards me trottent dans la tête quand j'arrange ma petite trahison. Si je me donnais demain au gouvernement, personne ne me suivrait, pas même mon secrétaire Alban Vernier. Me voyant arriver seul, le gouvernement se croirait joué et me tournerait le dos. Un homme à la mer!... Je me serais déshonoré pour rien. Merci!

Un valet de pied entra et, avec un sérieux glacial :

— Mademoiselle Zouzou est dans le premier salon.

— Qu'est-ce que c'est que ça, mademoiselle Zouzou? demanda Renneval.

— Vous ne connaissez pas Zouzou, la rivale de Thérésa, Zouzou qui chante à l'Horloge?

— Vous la recevez?

— Le matin... mais oui! D'abord, c'est mon amie. Oh! ne prenez pas cet air scandalisé! Vous devenez pire qu'une douairière du faubourg. Si vous tenez à le savoir, Zouzou me donne des leçons.

— Des leçons de quoi, mon Dieu?

— Elle m'apprend à chanter la chanson canaille... Restez, vous allez voir. Elle a inventé un hoquet, un gargouillement, un petit houhou dans la gorge, que personne ne peut imiter.

Mademoiselle Zouzou fit son entrée, correcte et polie. Sagement coiffée, discrètement vêtue, elle avait l'air d'une institutrice de province.

— Bonjour, mon petit chat! lui dit Sabine.

— Bonjour, madame.

— Encore?... Je veux que vous m'appeliez Bobine, comme toutes mes amies!

— Madame, je ne peux pas.

— Pourquoi donc?

— Mais, madame, la différence de rang, d'abord... Et puis...

— Et puis la différence d'âge, n'est-ce pas, petite impertinente?

— Non, mais enfin, le respect.

— Qu'est-ce qu'ils ont donc tous à me respecter? Moi, je veux qu'on m'aime... Voyons, qu'est-ce que vous allez nous chanter, mignonne? *La Gardeuse d'ours, le Sapeur, la Femme à barbe*, ou bien une de vos chansons, à vous?

— Mademoiselle a son répertoire? demanda Renneval. On a écrit des chansons exprès pour vous?

— Des tas! dit la jeune personne. *T'as pas fini, V'là les gendarmes, La mèche de mon fouet, Dieu qu't'es bête!*

— *Dieu qu't'es bête!* doit être joli.

— Très joli. Seulement, c'est un peu vif; du moins, on le dit. Moi, je n'y comprends rien, mais ça fait rigoler les hommes... Ah! c'est pénible de chanter des bêtises comme ça, quand on a eu un premier accessit d'opéra-comique au Conservatoire... dans l'air des *Diamants de la Couronne*... celui que chante Marimon : la la... la... la.

— Un premier accessit?

— Oui, monsieur. Et j'avais le second prix, sans une injustice... Pas sous le nom de Zouzou : ce n'est pas mon vrai nom, Zouzou!

— Je l'avais deviné.

— Papa s'appelle M. Legras. Il était sous-chef à la Générale. Depuis qu'il est en retraite, il habite à Versailles, rue Maurepas... avec maman... qui était dans les chœurs. Je vais les voir le dimanche, avec mon fiancé, qui est professeur suppléant d'italien au collège Chaptal... Il veille sur moi, vous pensez! Si je faisais de mauvaises connaissances, c'est lui qui me ficherait des claques!

Sabine s'était assise au piano et préludait.

— Je vais, dit-elle à Renneval, vous chanter *Ousqu'est mon fusil?*

— Bravo! cria-t-il quand elle eut fini.

Mais Zouzou hochait la tête :

— Si vous le chantiez comme ça à l'Horloge, vous vous feriez piger. C'est par trop canaille!

Renneval se rappela qu'il était l'heure de la Chambre et se leva pour prendre congé. Sur le seuil du salon, Sabine lui dit à demi-voix :

— Elle a un accès de snobisme aujourd'hui; elle est bête comme une oie. Un autre jour, elle sera plus amusante.

Mademoiselle Zouzou était vexée qu'on ne lui eût pas présenté Renneval comme cela se fait dans le monde. C'est pour cela qu'elle avait été bien aise de montrer qu'elle était d'une « bonne famille » où « l'on ne badinait pas avec les convenances ».

Aussitôt que la porte se fut refermée :

— Je connais ce monsieur, dit-elle. C'est-à-dire... je ne sais pas son nom, mais je connais sa « dame ».

— Sa dame!

— Oui, Marguerite Louvet, la fille du poète. Nous étions ensemble en pension à Saint-Mandé, chez les demoiselles Langeon.

— Vous faites erreur.

— Pas du tout! Nous nous sommes sauvées un soir, l'année de notre première communion, nous avons passé la nuit dans le bois de Vincennes... Vous pensez si je la connais!

— Et comment savez-vous qu'elle est... mariée à ce monsieur?

— Ils demeurent à Versailles, rue d'Angiviller, près de chez mes parents. Je les ai vus sortir deux fois de chez eux : une petite maison avec un grand jardin, au n° 16... Quand je l'ai vue, j'ai dit tout de suite à maman : « Tiens! c'est Guérite!... » A la pension, nous la nommions comme ça à cause de la maîtresse d'anglais qui l'appelait Maguérite... Je voulais aller la voir. Maman m'a dit : « Nous ne savons pas ce que font ces gens-là. » Parce que maman, elle est sévère sur les relations. Mais, du moment que madame les reçoit, ça doit être des personnes comme il faut... Reprenons-nous la chanson?

— Non. Je ne chanterai plus aujourd'hui. Voici votre cachet, ma chère petite.

Dès que mademoiselle Zouzou eut quitté l'hôtel, madame d'Argaud sortit à son tour, monta en fiacre et se fit conduire rue de l'Arbre-Sec, au siège de l'Agence Confidentielle « tenue depuis trente ans dans des conditions de succès et d'honorabilité exceptionnelle par M. Célestin de Montbel, ancien magistrat ».

Ce fut seulement au bout de quinze jours qu'elle reçut, au bureau de la Madeleine, poste restante, sous une enveloppe aux initiales K. X., le rapport suivant :

AGENCE DE MONTBEL

Tous les jours de 9 heures à 4 heures.

On paie d'avance.

« La maison n° 16, rue d'Angiviller, à Versailles, est occupée par une certaine madame Jobin. Elle la sous-loue à un monsieur qu'on appelle M. Maxime, mais qui est, en réalité, le fameux député R... *(L'habitude invariable de l'Agence Confidentielle est de ne livrer les noms entiers que de vive voix aux intéressés et sur la preuve qu'ils ont, moralement, le droit de les connaître.)* Cette maison lui sert à recevoir la dame V... qui demeure avec son époux au Mé, sur Jouy-en-Josas, et qui vient le voir dans une américaine conduite par un garçon appelé Toussaint. Ce garçon, que les habitants du Mé considèrent comme idiot, paraît tout dévoué à la dame V... Lorsqu'il a remisé sa voiture sous un hangar, dans la cour, il se poste au coin de la rue et semble faire le guet. Il ne répond à aucune question. La dame V... vient à Versailles trois ou quatre fois la semaine, elle reste avec M. Maxime environ une heure et demie lorsqu'elle arrive directement de Jouy. Quelquefois elle passe toute la journée rue d'Angiviller. Dans ce cas, ils se font apporter leur déjeuner d'un restaurant de la rue du Plessis. Ces jours-là, la dame V... vient par le chemin de fer et s'en retourne de même. Toussaint l'attend à la station de Chaville, comme si elle arrivait de Paris. Le sieur Maxime et la dame V... sont sortis plusieurs fois ensemble et se sont promenés dans les bois, près du canal.

» Nos observations continuent. »

Trois jours après, nouveau rapport :

« La dame V... a passé la nuit, hier, rue d'Angiviller. Elle est arrivée par l'avant-dernier train avec M. Maxime. Elle est retournée à Paris le lendemain matin par la rive droite, s'est fait conduire en voiture de la gare Saint-Lazare à la gare Montparnasse. Là, elle a pris un billet pour Chaville. A cette station, le sieur V... l'attendait. Ils se sont embrassés. Le sieur V... a demandé à la dame V... : « Ton père a été content de te voir ? » La dame V... a répondu : « Oui, il m'a chargé de mille choses pour toi. »

» Nos observations continuent. »

Pendant la fin de mai et les premiers jours de juin 1867, madame d'Argaud ne manqua ni une soirée, ni un dîner, ni une cérémonie. Elle fut régulière à l'Opéra et aux Italiens. On la vit aux courses, au Salon, à Sainte-Clotilde, où prêchait l'abbé Mermillod et où elle tint la bourse pour une œuvre de charité. Ni ses intimes, ni ses domestiques, ne découvrirent en elle la moindre altération d'humeur ou de physionomie. Si elle traversa, à cette époque de sa vie, une grande crise de chagrin, nul — pas même son amant — n'en eut le plus léger soupçon. Elle paraissait exclusivement occupée des événements mémorables et tragiques qui firent de ces semaines réservées à la joie des semaines de trouble, d'angoisse et de deuil pour les maîtres de la France. D'abord la maladie du « petit prince », grossie par les alarmistes, était venue jeter l'inquiétude parmi les amis du gouvernement. On avait dit menacée cette frêle vie, seule espérance de la dynastie, seul rempart contre la Révolution. De ce côté-là, on était rassuré, grâce à Barthez et à Nélaton. Puis, au début, on avait tremblé que l'Exposition ne fût un fiasco. Pendant les premiers jours, le Champ de Mars n'avait été qu'un chaos lugubre de ballots et de colis, une cohue d'ouvriers, une symphonie de coups de marteau. Peu à peu ce chaos s'était ordonné, égayé, s'était fait harmonieux et splendide.

Alors avait commencé la farandole des millions. Paris avait multiplié ses attractions à l'infini. A tous les coins de rue, du matin au soir et du soir au matin, le plaisir guettait le provincial et l'étranger comme une proie. Les

femmes, pour flatter leurs hôtes d'outre-Rhin, portaient des robes Bismarck, les patriotes restaient fidèles à la couleur Solférino. Les théâtres offraient à l'Europe les grands succès des dix dernières années ou les nouveautés réservées pour ce moment: aux Variétés, Schneider avec la *Grande Duchesse*; au Vaudeville, l'étourdissante « famille Benoîton », y compris Fanfan, le petit prodige; au Gymnase, Pasca, dans les *Idées de madame Aubray*; à l'Odéon, le *Testament de César Girodot* et le *Marquis de Villemer*. Le Théâtre-Français s'en fiait à son répertoire et à sa troupe sans rivale. Les ballets sans fin, les éblouissantes apothéoses de *Cendrillon* et de la *Biche au Bois* parlaient aux sens de tous ceux qui n'entendaient pas notre langue.

Aussi bien la féerie était partout dans ce décor inimitable du nouveau Paris qui gardait les gloires de l'ancien, surtout pendant ces belles nuits de juin, quand toute l'Europe était sur le boulevard. Mais il semblait qu'on eût oublié d'inviter une fée, et qu'elle se vengeât. A peine la fête s'ouvrait-elle qu'elle fut troublée par des contre-temps inattendus, et les symptômes de la malchance, après tant d'années de fortune, commencèrent à apparaître. L'empereur de Russie arriva à Paris. Les avocats l'insultèrent au Palais de Justice; à la revue de Longchamp, un Polonais tira sur lui, tandis qu'il était assis dans le landau impérial à côté de son hôte. Un mouvement heureux du cheval Cardigan que son cavalier, Firmin Rainbeaux, l'écuyer de service, poussa en avant avec autant de bravoure que d'à-propos, sauva les deux empereurs. Mais l'atmosphère restait chargée de menaces. Quelques jours plus tard, l'impératrice Charlotte débarquait en France pour venir demander à Napoléon III un secours qu'il ne pouvait plus lui accorder. On se racontait les tragiques détails de cette visite au palais de Saint-Cloud où elle perdit la raison, et dont la malédiction allait demeurer attachée aux murs eux-mêmes, témoins de la scène. Les journaux n'avaient pas la permission de tout dire, mais ils avaient, en revanche, l'art de tout insinuer; et ils en usaient. Ce vent de Fronde gonflait les voiles du *Figaro*, qui venait de prendre sa forme définitive. Tour à tour Albert Wolff et Henri Rochefort faisaient le premier article, et une caricature d'André

Gill, dans le *Journal amusant*, les représentait sous la forme de deux forgerons — comme dans un jouet alors en vogue — dont le marteau s'abattait alternativement sur l'enclume, battant le fer chaud de l'actualité. Auguste Villemot, le « bourgeois de Paris », jetait, par intervalles, une note de badauderie spirituelle et indulgente. On commençait à remarquer les « Menus propos » d'un jeune écrivain appelé Lockroy : peu de souffle, mais pas mal de venin. Le macadam où l'on se noyait, les allumettes qui refusaient de prendre, les cigares de la Régie qui ne voulaient pas se laisser fumer, — le *Figaro* se plaignait et se moquait de tout cela, donnait l'idée d'un enfant gâté, qui n'est pas commode, mais qui n'est pas méchant. La distribution des récompenses prêta à plus d'un sarcasme. La fameuse cantate fut une immense déception.

Dans la paix
Et dans la guerre,
Par des succès nouveaux
Couronne nos travaux...

Ainsi chantait M. Émilien Pacini, le poète officiel, et le musicien ne le dépassait pas en originalité. Décidément, l'auteur du *Barbier* n'était plus bon qu'à faire du macaroni. Quant aux quatre canons qui faisaient leur partie dans l'orchestre, on ne les avait même pas entendus. A eux quatre, ils n'avaient pas fait autant de bruit que le pistolet de Bérézowski.

Le jour de cette cérémonie, on disait avoir vu des larmes dans les yeux de la souveraine. C'est qu'il y avait dans l'air une catastrophe. Maximilien avait été pris, jugé et fusillé dans un fossé de Queretaro par ses sujets révoltés. Vaguement pressentie, puis démentie, affirmée de nouveau et encore démentie, la nouvelle était désormais certaine, acquise à l'histoire.

Le soir de ce jour, Renneval reçut un mot de madame d'Argaud :

« Venez demain matin. C'est très important. — S... »

Dès qu'il entra, elle marcha vers lui et lui dit sans préambule :

— L'Empereur veut vous voir. Il est profondément affecté de tout ce qui vient de se passer. Il hésite. Doit-il serrer les

freins, retourner en arrière? Doit-il au contraire faire un pas de plus vers les libéraux? Sera-t-il soutenu par un grand parti formé des modérés de toute nuance qui ne lui demanderait ni l'évacuation de Rome, ni le rétablissement du pape dans ses droits, qui accepterait la dynastie et qui l'aiderait sincèrement à exécuter son programme personnel de réformes économiques et sociales? Voilà la question qu'il se pose. C'est là-dessus qu'il désire vous interroger et vous entendre.

— Je ne peux pourtant pas aller aux Tuileries!

— Non, sans doute... Écoutez. L'Empereur a promis depuis longtemps à ma cousine de Rimini qu'il irait voir sa collection de portraits historiques du XVIIe siècle. Ce soir, en revenant du Bois, il s'arrêtera chez elle. Vous serez là comme par hasard. Lorsque l'Empereur aura regardé les Largillière et les Mignard, dont il se soucie peu, d'ailleurs, la duchesse lui dira : « Sire, Votre Majesté veut-elle me permettre de lui présenter M. Renneval?» Sur quoi, l'Empereur répondra : « Je serai charmé de le connaître. » Vous vous approcherez, nous nous écarterons discrètement. Le reste vous regarde.

— Diable! Si je me doutais, ce matin, que je verrais aujourd'hui l'Empereur pour la première fois de ma vie!...

— Comment, pour la première fois!... Vous ne l'avez jamais vu?

— Très souvent sur les timbres-poste et quelquefois sur les pièces de monnaie... En personne, une seule fois et de très loin, le jour où j'ai prêté serment, à l'ouverture des Chambres.

— L'Empereur a les manières les plus simples et les plus calmes. Personne ne sait comme lui mettre à leur aise les gens qui ne l'ont pas encore approché. Il vous écoutera... et, dans six mois, nous aurons un cabinet Renneval.

— Eh bien... soit! — dit Renneval, en se levant, d'une voix forte : — *Alea jacta est!*

— Cela veut dire?...

— Cela veut dire : « Sabine est adorable! »

Il se pencha sur sa main et la baisa avec ardeur.

— A cinq heures! Soyez exact.

Lorsqu'il arriva à l'hôtel de Rimini, dix minutes avant l'heure convenue, ce fut encore Sabine qui le reçut.

— L'Empereur, dit-elle, est déjà là.

— Je n'ai pas vu les Daumont dans la cour.

— Non. Il est venu seul, dans un brougham, avec l'aide de camp de service. C'est par égard pour vous ; c'est pour ne pas vous compromettre... Et la voiture attend sous la remise... Restez ici, dans la bibliothèque. L'Empereur va y venir tout à l'heure et vous causerez sans témoins. De cette façon, pas d'indiscrétion possible.

— Bien ! — fit Renneval, un peu ému. — L'idée est excellente, certainement. Mais moi... c'est drôle... je ne suis brave que quand il y a du monde... La solitude m'ôte mes moyens... N'importe ! Je vais me raidir... Par où viendra-t-il ?

La comtesse lui désigna une lourde portière de velours bleu.

— Maintenant, je vous laisse. Nous nous reverrons après l'entrevue.

Il resta seul, abandonné à ses réflexions ; il éprouvait le frisson du joueur qui livre sa grosse partie. Que de choses dépendaient de cette conversation ! Sa carrière d'homme d'État, l'avenir d'un parti et d'un règne, peut-être toute l'orientation de la politique européenne... Et chaque seconde qui s'écoulait ajoutait à son angoisse.

La pièce où il se trouvait était haute et sombre. Un immense store, sur lequel jouait l'ombre mouvante de grands arbres, interceptait le jour. Çà et là, un rayon de lumière, entré comme furtivement par quelque interstice, illuminait, l'or de quelque reliure ou se brisait à l'angle d'un cadre. Les yeux de Renneval, un instant attirés par ces points brillants, retournaient vers la portière de velours. Celui qu'il allait voir paraître là, qu'était-il en réalité ? Était-ce l'ambitieux sans scrupule et sans pitié à qui le poète avait crié :

Non, tu n'entreras pas dans l'histoire, bandit !

Était-ce l'intelligence indécise et trouble qu'on affectait maintenant de mépriser dans les salons frondeurs de Paris, l'acteur de province bombardé premier rôle par un coup de chance et à qui de plus habiles soufflaient ses répliques ? Ou était-ce vraiment le grand méditatif aux idées simples, aux vues lointaines, dont parlaient ses vrais amis ? En tout cas,

c'était le sphinx : il fallait deviner l'énigme ou être dévoré. Et les yeux de Renneval ne quittaient plus la portière de velours. Ses tempes se baignaient de sueur, ses genoux tremblaient. Il lui semblait qu'il avait vieilli depuis un quart d'heure qu'il était là; que ses idées se brouillaient et que son intelligence se dissolvait.

— Allons ! c'est trop bête ! murmura-t-il.

Le son de sa voix, rauque et bégayante, l'effraya. Pourrait-il parler quand l'instant serait venu ? S'il allait rester muet, lui, la parole incarnée, devant le grand taciturne ?

Enfin, il entendit une porte s'ouvrir. Un pas lent, rythmé, un peu pesant, traversa la galerie voisine et s'approcha. Quelqu'un souleva la portière, et l'Empereur entra. Dans la clarté qui venait du dehors, Renneval reconnut le masque impérial, les traits pâles et immobiles, la large moustache aux bouts effilés, la barbiche légendaire, le long nez triste, l'œil bleu couvert, les cheveux châtain clair ramenés en pointes au-dessus des oreilles. Mais la portière retomba, et l'obscurité que cette soudaine clarté disparue rendait plus profonde, ne fut plus éclairée que par un petit point rouge, la cigarette que l'Empereur tenait à la main.

Napoléon III continuait à s'avancer avec une sorte de balancement régulier, la tête un peu inclinée à gauche et souriant d'un vague sourire. Renneval avait fait deux pas en avant, puis s'était incliné. Alors, d'une voix calme, basse et richement timbrée :

— Monsieur Renneval, dit l'Empereur, je suis bien aise de vous voir. Vous êtes un adversaire, mais je ne crois pas que vous soyez un ennemi.

Renneval répondit vivement :

— Sire, je suis tout le contraire.

— Asseyez-vous donc, reprit le souverain. Nous avons à causer.

AUGUSTIN FILON

(La fin au prochain numéro.)

LE PROTECTORAT FRANÇAIS

EN CHINE

Le 21 juillet dernier, Monseigneur Lorenzelli, nouveau nonce à Paris, présentait ses lettres de créance au Président de la République. Dans les discours prononcés, tous les journaux ont signalé l'importance des passages relatifs au protectorat français sur les missions. Le nonce a dit :

La France demeure fidèle à sa vocation historique. Son attachement au catholicisme et l'héroïsme de ses missionnaires, favorisés par les heureuses institutions du pouvoir politique, lui ont valu, à travers l'histoire, des prérogatives, des positions acquises dont l'importance devient de jour en jour plus évidente.

M. Loubet a répondu :

Je suis d'autant plus touché que vous avez tenu à rappeler les titres traditionnels de notre pays à la confiance du Saint-Siège, en même temps que vous affirmiez les prérogatives qui sont la consécrations des services rendus par la France dans le monde aux intérêts religieux.

Évidemment, ces paroles visent d'abord le protectorat dans le Levant, dont tous connaissent l'histoire. Mais elles s'ap-

pliquent encore tout spécialement au protectorat des catholiques en Chine : elles sont une reconnaissance diplomatique des résultats de la politique française à Pékin, elles sont motivées par le décret impérial du 15 mars 1899, dont la publication a fait tourner les regards vers l'Extrême-Orient, et y a fait constater et apprécier l'action de notre diplomatie.

Dans ses grandes lignes, ce décret règle les relations officielles entre les différents degrés de la hiérarchie catholique et les classes variées du mandarinat. De plus, il reconnaît le *seul* protectorat français pour les missions catholiques. Cette importante et pacifique conquête est tout à la fois le résultat de la ferme politique de M. Pichon, ministre de France, et des habiles négociations de Monseigneur Favier, évêque de Pékin.

Lorsque la teneur de ce document fut connue en Europe, les uns célébrèrent le décret avec enthousiasme : ils comparaient cet acte à la proclamation de Constantin qui rendit officielle la religion dont les succès de prosélytisme avaient fait déserter les temples païens. De cette reconnaissance du catholicisme, ils dégageaient un mouvement qui devait instantanément changer la face des choses et jeter le monde chinois, d'un bloc, dans le moule régénérateur et fortifiant du christianisme. D'autres — les Allemands surtout — ont affecté de ne prêter qu'une médiocre importance au décret impérial : ils affirmaient sa ressemblance parfaite avec les précédents édits chinois où la religion catholique est traitée en termes respectueux et même laudatifs. D'après eux, le décret ne modifiait en rien l'état actuel des relations entre missionnaires et mandarins quant à la solution des difficultés. Leur scepticisme s'appuyait sur l'opinion de ceux qui savent combien le mandarinat a déployé de tenace habileté, depuis cinquante ans, pour rendre illusoires les articles des traités favorables au catholicisme.

Entre ces deux extrêmes, il est exact de dire que le décret est d'une importance capitale. Résultat d'une campagne commencée en 1846, il est un dernier élément qui modifie l'action du protectorat en vue de le rendre plus efficace. Radicalement différente, par son inspiration, de tous les édits précédents, il montre que la Chine subit, plus qu'on ne croit,

l'action des idées, qu'elle s'ouvre aux influences pacifiques encore mieux qu'elle ne cède aux brutalités des reîtres.

Pour apprécier nettement ce décret, pour mieux comprendre la réforme profonde qu'il introduit dans l'organisme chinois, il faut suivre les étapes du protectorat français en Chine, et connaître comment il a fonctionné à travers les imperfections de ses phases successives. De cette étude, il ressortira clairement que le décret est comme une couronne d'honneur pour nos diplomates et nos missionnaires. Les premiers ont été dignes du rôle traditionnel de la France dans sa protection de tous les opprimés ; les seconds, dans la lutte conduite pour rendre le protectorat plus efficace, ont eu un rôle si loyal que la Chine n'hésite pas à grandir leur influence en leur ouvrant toutes grandes les portes du monde officiel.

I

Personne n'ignore que les missionnaires catholiques, français en grande majorité, n'ont pas attendu qu'il y eût des traités de protectorat pour pénétrer en Chine. De florissantes chrétientés avaient été fondées dans toutes les provinces de l'Empire. Protégées par l'empereur Kang-Hy (1662-1722), elles se virent bientôt soumises à mille tracasseries, après la volte-face de cet empereur blessé dans son orgueil parce qu'on ne voulait pas l'accepter comme souverain juge des discussions théologiques sur les rites chinois. Sous Kien-Long (1736-1795), la persécution ne fit que s'accentuer : l'entrée des missionnaires en Chine était entourée de mille dangers, et leur séjour interdit par la loi les mettait en perpétuel péril de mort. Au début de ce siècle, sous Kia-Kin (1796-1820), la persécution devint sanglante par le fait d'un article de loi, posé dans le code chinois comme une barrière infranchissable contre la religion d'Occident.

Cette loi, promulguée par le ministère des crimes, en 1811, prohibe rigoureusement la propagande et la profession du christianisme; elle condamne les prêtres et les catéchistes à la strangulation, les chrétiens à l'exil, à l'esclavage, à la cangue

ou à la cage, suivant les cas. De plus, elle interdit absolument aux Européens d'acquérir des immeubles dans tout l'empire.

Cet article ne resta pas lettre morte dans les bureaux du mandarinat. Il fut exécuté sans aucune pitié par de féroces tortionnaires, parmi lesquels Tchang-Min, au Se-Tchoan, qui fit décapiter monseigneur Dufresse en 1818. M. Perboyre était encore mis à mort, en 1839, avec des raffinements de cruauté dont le récit fit frémir toute l'Europe.

C'est contre ce régime de persécution qu'un Français « jugea digne de la France et de son gouvernement », comme il l'écrivait à Guizot, de tenter quelque chose pour les chrétiens.

M. de Lagrené était le chef de la mission envoyée, en 1843, pour négocier, en faveur de la France, les mêmes avantages commerciaux que venait d'obtenir l'Angleterre, après la guerre de l'opium, par le traité du 29 août 1842[1].

A cette époque, pour faciliter sa politique dilatoire, l'orgueilleuse cour de Pékin tenait à distance les plénipotentiaires étrangers. C'est à Canton que se faisaient toutes les négociations. Lagrené, diplomate patient et très fin, réussit à conclure avec les Chinois le traité de Ouang-pou, signé à bord de l'*Archimède*, par les mandarins, le 24 septembre 1844, ratifié à Pékin le 25 août 1845.

Lagrené a justement mérité le titre de précurseur. Premier ambassadeur de France en ces contrées alors indéchiffrées, il semble envoyé à la découverte de ce grand inconnu, le monde chinois. Esprit clairvoyant et de grande allure, il devine que, dans peu d'années, l'Extrême-Orient sera le point de mire des compétitions européennes. Comme il l'écrit encore, il juge que « la France doit prendre date à son tour ». Mais il ne croit pas qu'il soit conforme aux traditions séculaires de la générosité française, toujours prête à agir en faveur de toute liberté et contre toute oppression, de se contenter de stipulations mercantiles calquées sur celles des Anglais. Ce qu'il appelle « prendre date, après les conquêtes commerciales des

1. Cette mission comprenait onze secrétaires, interprètes ou attachés; une mission commerciale composée des délégués de Reims, Mulhouse, Saint-Étienne et Lyon; une délégation financière pour étudier les douanes. Elle fut conduite en Chine par l'amiral Cécile, qui disposait de deux frégates et de quatre corvettes.

Anglais, c'est signaler son action au point de vue moral et civilisateur ».

Les difficultés cependant paraissent insurmontables. Du côté français, Lagrené doit dépasser ses instructions officielles et se contenter de la promesse de n'être pas désavoué, s'il réussit. Soit que le gouvernement ait craint les attaques de l'opposition, soit qu'il ait regardé comme impossible une intervention dans les affaires d'un pays jusqu'alors hermétiquement fermé, le ministère n'a donné de pouvoirs à Lagrené que pour le traité de commerce et pour la sauvegarde de la liberté et de la vie des Français au Céleste Empire. — Du côté chinois, depuis l'empereur jusqu'au plus minime globulé, Lagrené rencontre l'irréductible hostilité de l'organisme mandarinal, qui prétend maintenir fermé l'empire des Han aux hommes et aux doctrines de l'Occident.

Pour se faire une idée des dispositions du monde officiel chinois à cette époque, il suffit de constater que, malgré les habiles et persévérants efforts de Lagrené et de ses collaborateurs en faveur des missionnaires, une clause unique et très modeste était inscrite au traité de Ouang-pou. L'article 23 stipulait que les autorités chinoises devaient ramener, sans les molester, les Français trouvés dans l'intérieur de la Chine au consul le plus rapproché de l'endroit où ils seraient découverts. C'était la vie sauve, mais l'expulsion pour des gens toujours regardés comme dangereux.

Malgré ces obstacles, Lagrené entreprend vaillamment de planter le drapeau français, protecteur des opprimés, jusqu'au cœur de l'Empire chinois. Il sait trop bien l'influence donnée à la France par le régime des capitulations dans le Levant pour ne pas essayer de lui créer un protectorat analogue en Extrême-Orient. Pendant les entrevues et les pourparlers du traité, il a su conquérir les sympathies du principal plénipotentiaire chinois, Ky-yng, membre de la famille impériale, esprit très ouvert, et qui possédait mieux que le savoir uniquement verbal de la plupart des mandarins. La glace une fois rompue, en des conversations moins solennelles, le Chinois fait connaître combien le cabinet de Pékin s'inquiète de l'attitude des Anglais, dont l'arrogance et les exigences croissent chaque jour. Lagrené, sans hésiter, pose ce dilemme : pour résister,

il faut ou une armée très forte ou une amitié qui inspire le respect. La Chine n'a pas la force militaire. Qu'elle choisisse l'amitié de la France. Mais nulle amitié n'est possible tant que le code chinois punira comme crime le fait de pratiquer la même religion que l'empereur de France.

Remarquons que l' « empereur » de cet argument est le roi Louis-Philippe. Le raisonnement se trouve bon, néanmoins, et c'est lui qui l'emporte dans la lutte du premier ambassadeur de France au XIXe siècle, en faveur de la liberté de conscience des chrétiens chinois. Lagrené manœuvre si bien que le plénipotentiaire se risque à envoyer à Pékin une pétition en faveur des chrétiens, et même la dépêche diplomatique qui l'accompagne est si bien rédigée qu'elle l'emporte sur les hésitations de l'empereur et sur l'opposition violente du parti anti-européen. Un rescrit impérial, dont les termes donnent satisfaction aux désirs de Lagrené, paraît le 25 de la première lunaison de la vingt-sixième année de l'empereur Tao-Koang (20 février 1846). Il est officieusement communiqué par le grand chancelier au chef de la mission française.

Le document commence ainsi : « Ky-yng et ses collègues nous ayant précédemment adressé une pétition dans laquelle ils demandaient que ceux qui professent la religion chrétienne dans un but vertueux fussent exempts de culpabilité, qu'ils pussent construire des lieux d'adoration, s'y rassembler, vénérer la croix et les images, réciter les prières et faire des prédications, sans éprouver en tout cela le moindre obstacle, nous avons donné notre adhésion impériale pour ces divers points dans toute l'étendue de l'Empire. »

Pour calmer l'irritation du parti hostile aux étrangers, le décret, en ce pays de traditions, rappelle ensuite les faveurs et concessions accordées aux chrétiens par l'empereur Kang-Hy et décident qu'elles rentrent en vigueur. Tout cela en faveur des vrais chrétiens, car doivent être sévèrement châtiés ceux qui coloreraient du prétexte religieux leur participation aux actes pervers des sociétés secrètes. Enfin, notons bien que l'édit impérial se termine sur ce paragraphe : « Il faut ajouter ici que, en conformité avec les traités récemment conclus, il n'est en aucune façon permis aux étrangers de péné-

trer dans l'intérieur du pays pour y prêcher la religion, car les réserves faites à cet égard doivent demeurer clairement établies. » Malgré ces dures réserves, ce décret, origine du protectorat français en Chine, est tout à la gloire de Lagrené, dont les ressources de fin diplomate furent consacrées à arracher ces concessions initiales à la mauvaise volonté du gouvernement chinois. Ajoutons que le commissaire impérial Ky-yng mérite des éloges pour son courage plus qu'ordinaire : avec son placet à l'empereur, il risquait sa tête, si le parti hostile aux Européens l'eût alors emporté à Pékin [1].

*
* *

Pour apprécier la valeur de l'édit obtenu par Lagrené, il ne faut pas seulement considérer ces résultats immédiats. En France, l'opposition avait protesté bruyamment lorsqu'elle avait connu les pourparlers engagés par notre diplomate sur la question religieuse. Elle ne fut pas moins injuste et violente pour attaquer la conclusion de l'affaire : résultats mesquins, maigres avantages, humiliation de nos nationaux, etc., voilà les bouquets offerts à Lagrené par les journalistes bien informés. L'histoire parle un autre langage. D'abord, dès que les attaques se produisirent, les meilleurs juges en la matière, les supérieurs des communautés de missionnaires, lazaristes, jésuites, Missions étrangères, prirent hautement la défense de Lagrené ; tous le déclarèrent : c'était avoir beaucoup obtenu que d'avoir fait poser le principe de la liberté de conscience en face de la loi persécutrice de Kia-Kin. Les résultats viendraient par la force même des choses en ce pays de traditionnelle soumission à la volonté de l'empereur. — En Orient, les Anglais, si clairvoyants pour leurs intérêts, comprirent la portée de cet acte et demandèrent au gouverneur Houang que le décret s'appliquât à toutes les communions chrétiennes. Les Belges et les Portugais y virent une

1. Bientôt disgracié, Ky-yng fut rappelé pour être l'un des négociateurs de Tien-Tsin en 1858. Après le revirement qui fit renoncer à ratifier le traité, le parti anti-européen fit condamner à mort tous ceux dont la sagesse voulait le maintien du traité. Ky-yng fut l'une des victimes : il reçut le cordon de soie et dut s'étrangler.

telle marque d'influence qu'ils eurent recours à Lagrené pour régler leurs difficultés avec la Chine.

En fait, le décret eut des résultats immédiats. Sans doute, il fut très peu publié, par suite de l'hostilité des gouverneurs provinciaux ; mais les évêques, les missionnaires, et même les chrétiens ne manquèrent pas de faire savoir aux mandarins qu'ils connaissaient le rescrit impérial. Bien des tracasseries cessèrent, et quelque liberté d'apparaître au grand jour fut laissée aux chrétientés. De là, cohésion plus grande entre elles ; plus précoce et meilleure éducation chrétienne des enfants ; connaissance de la solidarité chrétienne mise à la portée des païens qui l'ignoraient ; enfin, le nom de la France béni une fois de plus par les opprimés, alors même que les mandarins, feignant l'ignorance, voulaient leur appliquer la loi de Kia-Kin : au ciel le plus sombre restait le décret, soleil d'espérance qui devait percer et dissiper les nuages.

Mais, à notre avis, l'édit impérial eût-il été plus trompeur encore par son manque de publication et d'exécution, la première ambassade française n'en aurait pas moins eu un immense résultat. Son succès capital fut, par l'article 23 du traité de Ouang-pou, garantissant la vie des missionnaires français, et par le décret favorable à la liberté de conscience des sujets chinois, d'avoir posé des bases inébranlables, cimentées par l'honneur, au protectorat français en Chine. Depuis lors, toutes les fois que nous avons présenté nos réclamations au gouvernement chinois, nous l'avons fait armés de ces pièces officielles, comme partie lésée, comme défenseurs de la liberté, de la justice et du droit, laissant à d'autres le rôle peu glorieux de mercantis uniquement avides de concessions lucratives, de détrousseurs de royaumes qui profitent des embarras d'un peuple pour lui arracher un lambeau de son territoire. Lagrené avait écrit qu'il était digne de la France de prendre date. Il fit mieux : le premier acte du protectorat fut une véritable prise de possession.

Pour les missionnaires, les conditions de l'article 23 du traité de Ouang-pou furent même dépassées, selon les promesses confidentielles de Ky-yng : « Pourvu que les missionnaires veuillent bien continuer à ne pas se montrer en public, on ne les

inquiétera pas. » A peu près partout, les mandarins ne demandèrent qu'à ne pas voir, à ne pas être mis en demeure, par des manifestations trop apparentes, d'appliquer la loi d'expulsion. — Pour les chrétiens, le décret impérial fut moins efficace. En quelques régions, il fut une source de paix et de sécurité ; mais les persécutions et les dénis de justice furent encore très fréquents, soit par la haine violente des lettrés ou mandarins, soit par le manque de prudence de certains chrétiens qui, croyant à l'exécution du décret, voulurent célébrer trop haut les joies de leur liberté, expansion très pardonnable après des années d'oppression.

En somme, la phase nouvelle ouverte par la première ambassade française fut plutôt une époque de calme pour les missions de Chine. De plus, dans cet immense empire sans journaux, la renommée qui vole de bouche en bouche acquiert une puissance considérable. La fermeté des chrétiens à se réclamer du décret, si elle attira parfois de dures représailles, fit entrer dans l'esprit public cette nouvelle idée, qu'un grand royaume était ami de la communauté chrétienne, qu'il pouvait au besoin faire reculer ses persécuteurs en attirant sur les chrétiens la bienveillance de l'empereur. Cela est capital chez un peuple où toute la vie nationale repose sur le respect presque divin du Fils du Ciel, où toute la vie sociale a pour facteur essentiel la solidarité des familles et des corporations.

II

L'éclatante violation de l'article 23 du traité de Ouang-pou fut l'occasion de la seconde ambassade de France en Chine. En 1856, à Sy-lin, au Koang-si, le Père Chapdelaine fut pris et mis à mort par les mandarins. Le baron Gros fut envoyé par Napoléon III pour joindre nos revendications à celles des Anglais : factoreries fermées, négociants expulsés, matelots saisis, tels étaient les exploits du vice-roi de Canton, l'arrogant Yé, qui, du reste, n'avait pas un goût très prononcé pour le commerce d'opium.

On sait que la guerre de Chine aboutit, le 25 octobre 1860, aux conventions de Pékin corroborant et complétant le traité de Tien-Tsin (juin-juillet 1858). Ce traité détruisait sans retour la barrière infranchissable maintenue jusqu'alors par la cour de Pékin entre elle et les envoyés étrangers. On ne saurait croire quelle fut alors l'incommensurable fatuité de la cour et des grands mandarins. Même après la défaite et la déroute, ils tiennent encore pour l'idée qui resta longtemps le fond de la diplomatie chinoise : le Fils du Ciel, centre des nations, prince de tout ce qui est sous le firmament, plane sur tous les royaumes, les regarde avec impartialité, mais il ne peut avoir de contact avec les infimes représentants de petites principautés, indignes même d'être rangées au rang des tributaires de la Chine. De là cette ténacité, pleine d'illusions, que la cour impériale, jusqu'au dernier moment, met à essayer d'arrêter plénipotentiaires ou bataillons à Canton, à Chang-Hay, à Tien-Tsin, à Tong-Tcheou, par l'envoi de négociateurs sans pouvoirs, intermédiaires seuls responsables devant les étrangers et toujours susceptibles d'être désavoués. Cette orgueilleuse et traditionnelle prétention fut anéantie sans retour par le traité. L'installation à Pékin d'ambassadeurs des États contractants fut inscrite aux articles. Elle nécessita, l'année suivante, la création du Tsong-ly-yamen, sorte de ministère des affaires étrangères dont le premier président fut le prince Kong, frère de l'empereur Tao-Koang, futur régent sous Tong-Tche et Koang-Su.

Laissant de côté les conventions qui regardent les ports ouverts aux Français et les conditions de ces établissements, étudions les articles qui directement ou indirectement concernent le protectorat.

A l'article 4, nous voyons que les rapports officiels entre les fonctionnaires des deux pays seront réglés, suivant les rangs, sur les bases de la réciprocité la plus absolue, et que les Français qui ont à se plaindre de l'autorité chinoise doivent avoir recours à l'intermédiaire de leur consul. — L'article 13 commence ainsi : « La religion chrétienne ayant pour objet essentiel de porter les hommes à la vertu, les membres de toutes les communions chrétiennes jouiront d'une entière sécurité pour leurs personnes, leurs propriétés

et le libre exercice de leurs pratiques religieuses. Une protection efficace sera donnée aux missionnaires qui se rendront pacifiquement dans l'intérieur du pays. » — Il termine en prohibant de mettre aucune entrave aux conversions et d'appliquer aucune peine pour pratiques religieuses.

Une addition spéciale (article 6 de Péking) rappelle le premier décret de Tao-Koang obtenu par Lagrené et en ordonne l'exacte exécution, surtout pour la restitution des propriétés offertes par Kang-Hy et confisquées depuis.

En droit, pour les chrétiens, le traité n'ajoutait rien au décret de 1846; en fait, cependant, il donnait à la liberté de conscience toute la notoriété d'un traité qui devait être affiché dans tout l'empire; surtout, il rendait *officielle* la promesse de justice et de sécurité faite *officieusement* à Lagrené. Partie intégrante du traité, cette liberté ne pouvait plus être supprimée ou restreinte sans violation du pacte international : le pouvoir de faire observer ce pacte donnait à la France, nation contractante, le droit de protectorat indissolublement lié à cet article. Enfin, comme la France était la seule nation catholique en cause, comme, aux traités signés plus tard avec le Tsong-ly-yamen, les autres nations négligèrent cette clause, c'est à la seule légation française que s'adressèrent les opprimés pour assurer leur liberté de conscience par l'exécution du traité. Le protectorat officiel, devenant effectif, fut sans conteste l'apanage de la France.

Quoique cela paraisse plus difficile, il en fut de même pour les missionnaires, quelle que fût leur nationalité. Le droit de séjour, grâce au passeport, était une conquête de premier ordre qui fit éclater la joie dans toutes les missions. Les temps étaient changés : pour n'être pas exposé à l'expulsion, pour jouir de la protection des autorités jusqu'alors hostiles, pour renoncer sans regret aux voyages en palanquins strictement clos, pour éviter les courses fatigantes faites uniquement à la lueur des crépuscules ou à la lumière indécise de la lune, pour pouvoir enfin parcourir les champs de l'apostolat au grand jour du soleil et de la liberté, il suffisait — mais il était nécessaire — d'être porteur d'un passeport signé du représentant de la France, la seule nation qui eût demandé et obtenu le droit de les délivrer en partie double avec le

gouvernement chinois. Aussi, tous les missionnaires s'empressèrent-ils de se procurer cette pièce libératrice : tous devinrent les clients de la France.

Telles sont les conséquences immédiates du traité de Pékin : d'officieux, le protectorat français devient officiel ; il s'exerce à l'égard des chrétiens chinois et des missionnaires de toutes nations. Les prêtres européens, porteurs de passeports franco-chinois, acquièrent droit de cité au Céleste Empire.

Sur ce dernier point, le traité eut une autre conséquence importante que nous ne lisons pas au texte français : le droit de louer, acheter, posséder et bâtir dans l'intérieur de l'empire, en dehors des ports ouverts au commerce. — Voici l'explication.

Le plénipotentiaire français, baron Gros, tombé dans l'inconnu, fut loin d'avoir la finesse de pénétration et la largeur de vue de Lagrené. L'article 13 consacre le droit de résidence dans l'intérieur pour les missionnaires, et contient la promesse d'une protection efficace ; le texte français, qui fait loi en cas de difficulté, parut au baron Gros suffisamment explicite. Pour lui, le droit de résidence comportait évidemment et éminemment tout ce qui est nécessaire au séjour. Tel n'était pas l'avis de son secrétaire-interprète, le Père Delamarre, missionnaire français du Se-Tchoan. L'expérience lui avait appris à se défier de toutes les ressources de l'incorrigible duplicité et de la haine aveugle des mandarins. Il demanda donc une addition dans les articles de la convention de Pékin, afin de spécifier dans le détail les actes sans lesquels le droit de séjour pouvait devenir illusoire, même avec protection de la personne. Le baron Gros s'obstina. Il trouvait le droit de posséder suffisamment indiqué par le droit de séjour (art. 13 de Tien-Tsin) et par la restitution des propriétés (art. 6 de Pékin) : la menace du canon, disait-il, ferait le reste en cas de difficultés. Cependant, devant l'avis unanime des interprètes, il autorisa le Père Delamarre à faire la traduction chinoise de façon que le droit de posséder ressortît clairement du fait de la restitution des terrains jadis donnés par Kang-Hy. C'est tout ce que demandait l'habile interprète qui, sans plus tourmenter le baron, mit dans le texte chinois la série des

termes usuels qui, dans les contrats, expriment la plénitude des droits de possession et d'habitat : location, achat, construction.

Après la signature du traité, le baron Gros sut comment le Père Delamarre avait interprété son vague consentement à une traduction qui fût préventive de l'avenir. Il s'en montra très irrité, au point de vouloir revenir sur cet article de la convention. Il n'y renonça que très difficilement. Au fond, le baron craignait surtout de se voir reprocher à Paris d'avoir trop accentué le côté religieux de son ambassade. Il ne pardonna pas au Père Delamarre ce qu'il appelait sa supercherie normande, et il affirmait qu'il ferait donner des instructions à ses successeurs pour revenir sur ce point. Mais Monseigneur Guillemin, évêque de Canton, prévint très habilement les effets de cette mauvaise humeur. Il fit parvenir directement à l'empereur un court mémoire sur les avantages du traité. Il y insistait sur les éminents services rendus par le baron Gros qui n'avait voulu laisser aux Chinois aucune possibilité de leurrer les missionnaires par des promesses sans effet. Dès la première entrevue, Napoléon III félicita publiquement et chaleureusement son envoyé « de tout ce qu'il avait fait, mais spécialement de ce qu'il avait assuré dans de très solides conditions le séjour en Chine des missionnaires, actuellement les seuls propagateurs de l'influence française à l'intérieur de l'empire chinois ». Naturellement le diplomate ne souffla mot de son avis, plutôt aigre, sur la traduction trop libre dont il avait pensé se faire la victime. — Plus tard, en 1865, pour parer à toute éventualité, M. Berthemy fit avec le Tsong-ly-yamen une convention spéciale où fut confirmée la traduction du Père Delamarre. Mais il fut alors convenu que la légation française *seule* délivrerait des passeports contenant le droit de propriété ; que tous les actes de location ou d'achats seraient faits au nom des communautés chrétiennes.

Pour revenir au baron Gros, précisément parce qu'il ne comprenait pas assez que le prestige de la France en Extrême-Orient reposait sur ses missionnaires, il ne sut pas mettre les intérêts nationaux au-dessus de ses souvenirs d'amour-propre froissé. Au traité, il y avait encore une lacune que

le Père Delamarre avait saisie. Avec les difficultés de communication en Chine, à cette époque surtout, comment traiter les affaires litigieuses par l'intermédiaire des consuls peu nombreux et très éloignés? Quelle impossibilité même, aux cas urgents, de recourir à leurs bons offices, obligatoires d'après l'article 4 ! C'est pourquoi le Père Delamarre demanda l'insertion d'un article déterminant le mode de relations entre missionnaires et mandarins. A cette proposition d'un titre officiel quelconque accordé aux missionnaires, le baron Gros sursauta. Mais il avait assez de clairvoyance pour désirer une solution. Il promit donc de faire délivrer un titre consulaire à quelques missionnaires, un par mission, au moins jusqu'à l'établissement de consulats plus nombreux. Après son retour en France, il se désintéressa complètement de la question, si même il ne devint pas hostile à ces nominations. Elles n'eurent pas lieu, et ce fut regrettable.

***

A la nouvelle du traité, la joie fut générale dans les missions, où l'on comprenait la portée de cet acte international. Tous les intéressés se mirent à l'œuvre pour que les stipulations fussent connues dans tout l'empire, afin d'y porter leurs fruits de liberté et de réparation. Les mandarins — on le constata bientôt — ne montraient aucun empressement à publier le traité ; ils étaient encore moins disposés à tenir compte des innovations qu'il contenait, et de l'ingérence étrangère qui venait menacer leur traditionnelle omnipotence ; lueurs de justice et de liberté qui semblaient l'aurore d'une époque dangereuse pour les deux vices radicaux de l'administration mandarinale, l'exploitation effrénée des justiciables et la concussion sans vergogne des deniers publics. Par contre, les missionnaires comprirent combien il importait à l'honneur de la France que le traité fût publié le plus tôt possible dans toutes les provinces. Quant à son exécution, ils avaient assez d'expérience pour prévoir que ce devait être le résultat d'une longue lutte, où il leur faudrait verser encore bien des sueurs et des larmes, peut-être du sang. Mais la liberté ouvre une trop

large porte à l'expansion de la vie, elle est un trop efficace agent des progrès de l'Évangile pour que les missionnaires ne voulussent pas, au prix des plus persévérants sacrifices, rendre réelle, pratique et plénière pour eux et leurs chrétiens la liberté conquise par les armes de la France et l'habileté de ses négociateurs. Ils se mirent donc aussitôt en campagne pour la promulgation, puis l'exécution des traités, malgré la haine sauvage, la mauvaise volonté ou simplement l'inertie des mandarins. Ceux-ci semèrent la route de la liberté de tous les pièges de leur diplomatie dilatoire, de tous les traquenards de leurs complicités émeutières, de toutes les embûches de leur formalisme protocolaire et bureaucratique.

Raconter cette histoire demanderait un volume. Donnons seulement les traits généraux de cette lutte. Nous pourrons ensuite mieux comprendre l'importance du dernier décret impérial.

La promulgation de l'édit publiant le traité demanda de persévérants efforts. Il faut se rappeler qu'à cette époque la moitié de la Chine était au pouvoir de Tien-Ouang, empereur des rebelles Tay-Ping. Le pouvoir central, très affaibli, dans la crainte d'indisposer contre lui les provinces non révoltées, n'osait exiger la publication d'un traité qui blessait l'orgueil national. Les mandarins éloignés de Pékin en prenaient à leur aise avec les ordres de l'empereur. Le Père Delamarre, aussitôt après les signatures, partit de Pékin et gagna le Se-Tchoan par terre. Muni de pouvoirs spéciaux, il put obtenir la publication de l'édit dans les provinces qui se trouvaient sur sa route. Il en fut de même aux provinces rapprochées de Pékin, ou voisines des ports ouverts aux Européens. Mais, pour ces régions même, l'édit ne fut pas publié dans toutes les villes. De plus, des provinces entières ne le connurent pas. Poussé par le missionnaire à tenir enfin compte des ordres de promulgation, un gouverneur s'emporta jusqu'à répondre : « Le traité ! le traité ! Loin de Pékin, les grands jugent les cas où il faut obéir au souverain. »

En 1862, l'arrestation, la condamnation à mort et l'exécution rapide du Père Néel, au Kouy-Tcheou, amènent notre ministre, M. de Bourboulon, à réclamer énergiquement contre les retards apportés à la publication du traité. Un édit de

Tong-Tche paraît aussitôt, 4 mars 1862; il confirme la liberté de conscience; il enjoint de publier le traité là où il n'a pas encore été affiché, et ordonne d'obéir sur-le-champ. Nous croyons que près de dix années se sont écoulées avant la réalisation complète de cet impérial désir.

Dans la lutte pour ou contre l'exécution du traité, entre les missionnaires et les chrétiens, d'une part, appuyés sur la France, et, d'autre part, les mandarins, soutenus par les lettrés et les sociétés secrètes, tous les épisodes peuvent se ramener à une tactique toujours semblable : empêcher la religion étrangère de prendre de l'extension, par la prise de possession d'un nouveau centre d'action. Dès que les progrès de la propagande paraissent ouvrir un nouveau champ d'apostolat dans une localité jusqu'alors dépourvue de chrétiens, les missionnaires cherchent à y louer ou acheter une maison pour école, catéchuménat ou pharmacie, parfois même oratoire. Aussitôt les menaces pleuvent sur tous ceux qui s'avisent d'entrer en pourparlers avec les intermédiaires des étrangers. — Si les tracasseries, toujours jointes aux menaces, ne réussissent pas, si le contrat passé s'exécute, ce sont alors des querelles suscitées, des devantures brisées, des violences brutales qui mettent à mal catéchistes et néophytes, et détériorent la modeste installation. Mais les nouveaux fidèles tiennent bon, ils se défendent par tous les moyens légaux : appel aux arbitres régionaux, réclamations aux mandarins; parfois ils ajoutent la défense urgente et personnelle des coups, rendus avec toute la maëstria de gens qui luttent, un contre cent, pour défendre leurs droits et leur vie. — La maison reste, répare ses dégâts, s'embellit d'images, se garnit des néophytes dont plaies et bosses ont disparu. D'autres adorateurs viennent encore se joindre à cette communauté, à cette société qui paraît avoir de la résistance. On annonce le missionnaire. Il vient. Nouvel assaut.

Dans l'ombre s'est formée une société, *ta-pang-houy, la Trique*. Elle ramasse de l'argent, soudoie des gens de sac et de corde, affiche des placards injurieux qui hurlent : « Mort aux chrétiens! » Les lettrés ou les dignitaires de la *Triade*, du *Nénuphar* ou des *Frères de l'encens*, conduisent secrètement la conjuration, dirigent les conciliabules, vont prendre

le mot d'ordre chez le mandarin. Souvent celui-ci répond : « Allez et faites vite. » Le metteur en scène, chef apparent de la lutte, est un de ces types fréquents en Chine : demi-bandit, demi-personnage, aventurier qui passe sa vie à entrer et à sortir de prison, batailleur célèbre, orateur populaire, entraîneur qu'on suit et qu'on redoute, subalterne qui connaît le fort et le faible de tous ceux qui montent l'affaire, sergent recruteur qui, par un mot sur leur passé, racole les gens tarés de la région pour la cohue de l'émeute prochaine. Le jour est venu. Pendant que le missionnaire harangue tranquillement ses néophytes, la tourbe se rue sur l'oratoire, brise, enfonce, démolit, pille, bouscule, renverse, assomme, piétine, larde, écharpe, met en morceaux tout ce qu'elle rencontre.

Si le missionnaire est leste, il échappe aux meurtriers; s'il tombe entre leurs mains, c'est un martyr de plus[1]. Quant à la maison, parfois on la brûle; parfois on la répare à la hâte pour en faire un *Tse-tang, maison des ancêtres,* qu'on déclare avoir toujours existé. Sur un papier dûment froissé, quelque scribe ami fabrique un faux, vieil écrit qui prétend établir le vol manifeste, perpétré à l'égard de sa vénérable lignée d'aïeux par l'audacieux qui s'était permis de vendre cette maison sacrée aux diables étrangers.

Après ces bagarres, sanglantes ou non, il faut s'adresser au mandarin pour réclamer justice. Faire un de ces procès, c'est s'enfoncer dans un tel défilé de roueries judiciaires que le dédale antique paraît peu compliqué au regard de ces labyrinthes d'hypocrisie, les tribunaux ou prétoires chinois. Lorsqu'il s'agit de travestir la vérité contre les chrétiens, depuis le visqueux satellite jusqu'à l'astucieux juge drapé dans les adages confucéens, toute la gent prétorienne est complice des lettrés, chefs de village, meneurs et émeutiers. C'est un apprentissage diplomatique de premier ordre que de conduire un de ces procès : garder toujours sa patience, ne pas faire de fausses manœuvres de procédure, forcer le mandarin à reconnaître, saisir

1. Une douzaine de missionnaires ont été ainsi massacrés dans ces émeutes organisées, depuis le Père Mabileau (1865) jusqu'au Père Victorin (1898). Des rébellions régionales suivirent souvent ces émeutes et détruisirent plusieurs centaines d'oratoires, sans compter les chrétiens massacrés, leurs maisons brûlées, leurs propriétés ravagées ou confisquées.

et punir les coupables, obtenir les réparations nécessaires pour assurer la paix dans l'avenir.

L'absence au traité de stipulations spéciales sur les relations entre les missionnaires et les mandarins compliqua souvent les difficultés. Toute affaire ou procès peut se poursuivre en Chine de plusieurs façons. L'homme du peuple, le sujet, — l'humble fourmi, — présente sa réclamation sous forme de *requête (ty tchén-tse);* le juge, c'est-à-dire le mandarin qui cumule tous les pouvoirs, le juge répond par une *décision,* brève, sans exposé de motifs, acte d'autorité sans réplique, car il doit d'abord être exécuté avant toute autre requête. — Le lettré, les chefs régionaux, les hommes investis d'une certaine autorité, ne présentent plus de requête, mais ils envoient un *exposé (là pin-tié);* le mandarin répond par une *déclaration;* il doit y donner les raisons de la détermination qu'il prend et des ordres qu'il donne pour modifier la situation indiquée dans l'exposé. Cela permet, si les raisons sont mauvaises et les ordres insuffisants, de répliquer par un nouvel *exposé.* — Enfin, les mandarins investis d'une charge publique traitent entre eux, avec des formes qui varient selon les dignités, en s'expédiant une *dépêche (fa ouén-chou),* qui reçoit pour réponse une *communication.* — En dehors de ces pièces légales, il n'y a plus que la simple lettre *(chou-sin),* sans valeur judiciaire : la politesse, et non le code, est seule en cause pour la réponse.

D'après ces indications, on comprend que, suivant les situations acquises et les dispositions des grands mandarins provinciaux, les procès suivent des marches très différentes. Aussitôt après le traité, qui créait une situation nouvelle où les mandarins se trouvaient un peu dans l'inconnu, évêques et missionnaires travaillèrent à faire admettre, par le fait accompli, les relations officielles entre eux et les mandarins. Le succès couronna leurs efforts au Se-Tchoan, grâce à la situation spéciale du Père Delamarre et à l'initiative hardie de Monseigneur Desflèches ; au Kouy-Tcheou, où monseigneur Faurie et le Père Vielmont, sauveurs de la ville de Kouy-Yang, prirent une influence considérable[1]. Il en fut de même au Yun-nam,

1. Kouy-Yang, capitale provinciale du Kouy-Tcheou, était assiégée et affamée

au Kiang-Lan, au Tché-Kiang. Ailleurs, les missionnaires ne firent aucune tentative de ce genre, ou bien leurs efforts se brisèrent contre l'hostilité des mandarins s'abritant inflexibles derrière l'épaisse muraille du protocole. En conséquence, en cas de difficultés, le missionnaire envoyait un *exposé* et attendait la bonne volonté problématique du mandarin, car, en fait, l'envoi d'un *exposé* le mettait en situation d'infériorité vis-à-vis du gros ou petit potentat auquel la pièce susdite était adressée. Plus rarement encore il pouvait obtenir audience, alors même que deux ou trois entrevues auraient éclairci l'affaire, embrouillée par les lettrés; ceux-ci, c'est-à-dire les ennemis de l'influence française, les fauteurs des désordres, avaient seuls accès près du mandarin. Enfin, très souvent même, le missionnaire rencontra un parti pris plus radical encore : le mandarin refusa de sa part toute autre pièce qu'une *requête*. Et, comme il ne pouvait espérer pareil acte d'abaissement de la part d'un Français, hôte et non sujet de l'empire, le juge s'obstinait dans son refus de prendre même connaissance de l'affaire.

Cela se produisit surtout lorsque la violation du traité consistait en tracasseries ou sévices pour arracher aux néophytes l'abandon de leur nouvelle religion. En ces cas, on vit la complicité dans la haine accumuler des prodiges d'hypocrisie, multiplier les stratagèmes dignes du roman le plus échevelé, coordonner les plus invraisemblables faux témoignages, afin d'enlever toute apparence de cause religieuse aux affaires suscitées contre les chrétiens. Cependant l'origine des persécutions était généralement le refus des chrétiens de contribuer aux collectes pour une cérémonie païenne : fête

par les rebelles mahométans. Le vice-roi Lao vint prendre conseil de Monseigneur Faurie et du Père Vielmont, son bras droit, tous deux réputés hommes de ressources dans les cas difficiles. Tout simplement, il leur demanda de ravitailler la ville. Le Père Vielmont fit accepter son plan. Il eut la hardiesse de sortir de la ville avec d'immenses pancartes portées devant lui par une dizaine de chrétiens. On y lisait : « Je suis Français, j'ai dix mille réfugiés dans la ville. Si vous me permettez de les ravitailler, c'est la paix; sinon je forme mes bataillons et nous sortons contre vous. » Les rebelles n'ignoraient pas les exploits du corps franc organisé par le Français Prosper Giquel, qui venait de reconquérir le Tché-Kiang sur les Tay-Ping. Ils laissèrent le Père Vielmont acheter quantité de riz; la ville put ainsi tenir jusqu'à l'arrivée de l'armée impériale. Grande fut la reconnaissance de tous, même et surtout du vice-roi, qui fit nommer mandarins de première classe les deux Français sauveurs, devenus ses amis.

d'une divinité sans revenu, exhibition du dieu de la pluie, sacrifices et repas offerts aux morts. Naturellement, le mandarin, instigateur ou soutien du complot, ne voulait recevoir du missionnaire ni *dépêche*, ni *exposé*, ni même simple lettre. Il traitait d'illégale intrusion de sa part toute intervention pour empêcher les chrétiens lésés d'être à la merci de sa partialité.

Dans les affaires, où il fut impossible au missionnaire de prendre contact avec le mandarin, comme dans toutes celles, plus graves, où la solution demandait l'emploi de tous les moyens d'action, il fallut, au prix de mille lenteurs et de dépenses considérables, avoir recours à l'action diplomatique de nos consuls et de nos ministres à Pékin. C'était même la seule marche prévue en termes exprès dans le traité, à l'article 4. On devine aisément combien ce recours aux représentants de la nation protectrice donnait de force aux revendications des missionnaires; mais il faut avoir habité ces pays sans moyens de communications, où les lettres mettent douze, vingt, quarante, cinquante jours pour arriver à Pékin; il faut avoir savouré les contre-rapports envoyés au Tsong-ly-yamen par les mandarins fautifs; il faut connaître la duplicité des magistrats de tous les degrés de la hiérarchie, pour savoir combien cette marche ascendante, puis descendante des dossiers et des ordonnances, peut retarder le la rétablissement de la paix sur les bases de la justice, par la punition des coupables et la réparation des dommages causés aux victimes.

Un mot seulement des contre-rapports mandarinaux. Il arriva parfois à nos représentants à Pékin de se trouver, au Tsong-ly-yamen, en présence d'une affaire absolument différente, d'après le récit chinois, de l'affaire exposée par le missionnaire. Il fallait toute la confiance du Français en la loyauté nationale de son compatriote, en sa ferme conscience de prêtre, pour rester convaincu que le missionnaire racontait des faits, que les mandarins écrivaient un roman. On comprend la raison de cet imbroglio par ce que j'ai dit plus haut de l'astuce des Chinois à travestir les causes des querelles et des émeutes : l'initiale et mensongère invention contre les chrétiens s'était encore embellie dans son voyage vers Pékin.

D'après elle toujours : 1° les chrétiens avaient commencé ; 2° l'affaire n'avait rien de religieux ; 3° le missionnaire avait donc tort de s'occuper d'un procès ordinaire : l'affaire échappait au traité et à l'ingérence étrangère, puisque les sujets chinois — en dehors des questions religieuses — devaient être jugés, comme Chinois, par leurs juges chinois. Ce troisième point fut souvent reproché aux missionnaires. Il a même été l'argument capital du fameux mémorandum présenté par le gouvernement chinois à nos ministres plénipotentiaires, après les massacres de Tien-Tsin. Cela seul suffirait à affaiblir la portée de cette accusation. Nul n'ignore qu'à cette époque la Chine cherchait des excuses aux horribles exploits de ses nationaux, des prétextes à l'animosité de la populace contre les étrangers. Elle insista sur cette mauvaise défaite, comme l'homme mal équipé fait flèche de tout bois.

Je ne prétends pas que jamais il ne soit arrivé à un missionnaire de soutenir ses chrétiens en une affaire d'origine privée. Les néophytes ne sont pas parfaits ; les missionnaires peuvent être trompés, malgré leur diligence à s'enquérir sur place. Cependant, je crois pouvoir affirmer : 1° que jamais ce ne fut un système, comme le prétendait le mémorandum, de mettre l'influence française au service des chrétiens pour des affaires de la vie sociale sans rapport avec la liberté religieuse ; 2° que les cas où cela s'est produit fortuitement furent peu nombreux ; 3° que si les missionnaires soutinrent parfois les chrétiens de l'influence française en des affaires en apparence étrangères à la protection due par le traité, ce fut parce qu'ils savaient les néophytes tracassés, lésés, poursuivis, privés de la justice, à cause de leur qualité de chrétiens, par des gens qui n'osaient attaquer de front les stipulations du traité. En ce cas, l'appui du missionnaire, gardien de l'esprit encore plus que de la lettre du traité, devenait non seulement compréhensible, mais encore nécessaire. Francis Garnier en a fort bien exprimé les raisons dans le récit de son voyage : « La solidarité qui unit en Chine tous les membres d'une corporation ou d'une communauté est à la fois dans la loi et dans les mœurs ; on ne peut y échapper : c'est un contrepoids indispensable à la vénalité des juges ; elle contribue puissamment à maintenir la sécurité publique, à assurer l'équité des

transactions. Dans une pareille civilisation, le prêtre manquerait à son devoir s'il se refusait à faire pour ses ouailles ce que le maître d'école fait pour ses élèves, ce que le patron fait pour ses ouvriers. »

Tous les hommes sérieux qui ont pratiqué la Chine partagent cette opinion. S'il y eut des emballements trop rapides de la générosité française, si les missionnaires, ces chevaliers modernes, engagèrent parfois des escarmouches sur des terrains mouvants, ces erreurs de tactique, très peu nombreuses, n'ont pas empêché l'ensemble de la campagne pour l'exécution du traité de 1860 d'avoir donné d'excellents résultats.

III

Un regard d'ensemble sur la période qui va de 1860 à la guerre franco-chinoise (1884) nous fait constater un remarquable développement de l'influence catholique et française.

Malgré les fréquentes persécutions locales, les missions ont prospéré rapidement, alors qu'elles étaient restées stationnaires pendant les soixante premières années du siècle : le nombre des chrétiens est décuplé ; des centaines d'écoles, de résidences, d'oratoires s'élèvent par tout l'empire ; les centres de chrétientés se multiplient au point que rares sont déjà les sous-préfectures sans chrétiens ; chaque mission ouvre plusieurs orphelinats aux enfants délaissés, réponse tangible et permanente à ceux qui ont nié cette plaie de la Chine, l'abandon des petites filles. Une telle efflorescence décide le Saint-Siège à partager les missions, à multiplier les vicariats apostoliques, centres d'action ; en même temps, vainqueurs de l'hostilité contre les étrangers, les évêques et les missionnaires commencent à compter dans la vie sociale de l'Empire Céleste. Tel est le tableau bien imparfait de l'extension rapide et considérable du catholicisme en un petit quart de siècle. Sans doute, la meilleure formation des missionnaires, l'énergie de leur zèle, leur nombre toujours croissant sont les facteurs premiers de ces succès. Mais la France ne resta pas inactive ; nos représentants tinrent haut et ferme le drapeau du protec-

torat et déployèrent toutes les ressources de leur diplomatie pour neutraliser les astuces et les résistances du mandarinat par l'action sur le gouvernement central. C'est donc au nom et au bras de la France que missionnaires et chrétiens durent les bienfaits de la justice rendue, de la liberté conquise, de la paix restaurée.

Je ne puis ici que rappeler quelques actes de ce protectorat : de nombreux édits provinciaux sont exigés pour multiplier la promulgation du traité ; des indemnités sont obtenues qui permettent de réparer les ruines; souvent les fauteurs de désordres sont punis, bien que ce soit la chose la plus difficile à obtenir. M. de Bourboulon obtient un édit impérial qui exonère les chrétiens des taxes pour les pagodes et des collectes pour les actes superstitieux. Afin d'activer les négociations, plusieurs fois des secrétaires de la légation font de pénibles voyages aux provinces les plus éloignées de Pékin[1]. M. de Rochechouart fait une démonstration navale jusqu'à Han-Keou. Nos ministres insistent sur la suppression de la loi de Kia-Kin jusqu'à ce qu'ils obtiennent sa radiation du code chinois, en 1895. Après le massacre de Tien-Tsin, le prince Kong se voit contraint d'envoyer la première ambassade chinoise venue en Europe présenter les excuses de l'altier Fils du Ciel à la France jadis tant dédaignée. M. Thiers, qui la reçoit, exige la réciprocité pour notre représentant à Pékin. Les difficultés sont vaincues, et, pour la première fois, en 1873, l'empereur de Chine donne audience aux représentants étrangers[2].

Est-ce qu'à ces labeurs de nos diplomates correspond pour la France une expansion considérable d'influence? On l'a contesté. On a prétendu que, si nos agents n'avaient point eu les perpétuels soucis des affaires religieuses, ils auraient pu se consacrer plus largement au développement de notre influence commerciale et politique. C'est une erreur profonde : d'abord, nous n'avons en Chine qu'un nombre infime de commerçants, rares Français confinés dans les ports; nos

1. Rien qu'au Sa-Tchoan : M. Blancheton, en 1869, en même temps que Ly-Hong-Tchang, commissaire impérial, meurtre du P. Rigaud; MM. de Roquette et de Besaure, en 1873, massacre du P. Hue.

2. France, Angleterre, Russie. États-Unis, Pays-Bas.

agents n'auraient donc rien à faire. Ensuite, le fait d'avoir pour clientèle les missionnaires et les chrétiens dans toutes les provinces de l'empire, précisément parce qu'il ne constitue pas une sinécure, ne saurait non plus causer un gaspillage de force. Le protectorat crée vraiment une multiplication de l'action, de la puissance, de l'influence. Je laisse ici la parole à quelques hommes pris dans tous les milieux.

Monseigneur Guillemin : « La France, sans commerce ni prépondérance financière dans ces pays, eût été bientôt réduite à l'état d'oubli. » — Bernard d'Harcourt, secrétaire de Lagrené : « La France regagne en s'appuyant sur le terrain religieux ce qui lui manque sur le terrain commercial. » — L'amiral Aube : « L'action des missionnaires, les idées qu'ils inculquent à leurs fidèles sont des réalités, des forces vives, toujours actives, qui expliquent comment la France joue encore un si grand rôle dans ces lointaines régions et comment son influence y balance celle de toutes les autres nations maritimes. » — Un diplomate[1] : « Le protectorat catholique a été un des éléments les plus féconds, les plus actifs de l'expansion de la France au dehors. C'est sur le fondement religieux que reposent notre influence et notre prestige... Ce ne sont ni nos voyageurs ni nos commerçants qui font du nom de la France le nom le plus familier aux mandarins et aux populations du Céleste Empire. » — Enfin, dans un article sur les missions catholiques en Chine, un homme d'une particulière compétence, cité par Adrien Launay[2] : « L'influence n'est pas une force qui s'use par l'emploi qu'on en fait. Elle a besoin au contraire de s'exercer pour s'accroître et même pour se conserver. Un agent diplomatique ne l'acquiert qu'au prix d'une action constamment renouvelée. S'il n'a souvent l'occasion de faire apprécier son intelligence et sa fermeté, fût-il le représentant d'une puissance considérable, on ne s'habituera pas à compter avec lui. »

Mieux encore que ces citations, la preuve de l'influence des missionnaires français au bénéfice de leur patrie est dans la jalousie des Anglais, dans les efforts constants qu'ils font

1. *Revue des Deux Mondes*, 1898.

2. *Histoire générale de la Société des Missions étrangères.*

pour pousser les missions protestantes au cœur de la Chine. Elle est surtout dans les efforts faits par de jaloux ennemis pour enlever à la France le privilège du protectorat. Racontons brièvement ces tentatives.

*
* *

D'après ce que nous venons d'exposer, il est de toute évidence que, vers 1886, la France était en pleine possession du protectorat des catholiques en Chine. Même pendant la guerre du Tong-King, grâce aux bons offices de M. Popof, ministre de Russie, rien n'avait été changé, au point que, pour remercier le gouvernement chinois d'avoir respecté le protectorat, malgré les hostilités avec la nation protectrice, le Pape envoya une lettre autographe à Koang-Su par un délégué spécial, Monseigneur Ginnanelli. Dans l'esprit de Léon XIII, y avait-il une arrière-pensée pour l'avenir? Peut-être, et ce serait assez conforme au caractère du pontife, qui cherche toute voie nouvelle pour élargir l'action de la papauté. Mais les Chinois n'oublièrent pas ces premiers rapports directs entre le Fils du Ciel et le chef des catholiques. Vint l'affaire du Pé-Tang, cathédrale construite avec l'argent de l'indemnité de guerre sur un terrain donné jadis par Kang-Hy, restitué en 1860. La très autocrate régente Tse-Hy voulut acquérir ce monument, situé dans la ville impériale, près du palais qu'il domine de ses deux tours superbes, bien qu'inaccessibles. Les lazaristes, embarrassés pour résister, eurent le tort de répondre qu'ils s'en remettaient à Rome pour la décision. C'était une grosse faute; l'affaire revenait à la France, deux fois propriétaire et bienfaitrice. Aussitôt Ly-Hong-Tchang, conseillé par tous les ennemis de la France, envoie à Rome l'Anglais Dunn, ancien employé des douanes chinoises. Dirigé par M. de Brandt, représentant de l'Allemagne, et par tout le parti anti-français de Rome, Dunn faillit réussir à soustraire à la France le protectorat.

Le Saint-Siège souriait à l'idée d'un nonce à Pékin dont le ministre de France resterait le bras droit. MM. de Freycinet et Lefebvre de Behaine durent s'opposer énergiquement à ce projet. Ils montrèrent le danger de deux légations, avec des

attributions difficiles à définir, situation qui aboutirait forcément à la *nationalisation* du protectorat. En effet, en face des Chinois qui tiennent peu compte de la puissance morale, sans recourir aux puissances intéressées, le nonce n'avait aucun moyen de faire respecter le traité ou concordat qu'il devrait obtenir pour remplacer le traité français, périmé de ce fait. Heureusement, les journaux gallophobes, croyant l'envoi d'un nonce décidé, chantèrent victoire : « C'était aux yeux du monde entier un grand échec pour notre politique et un coup très rude à notre situation diplomatique en Asie. » Cela, Léon XIII ne le voulut pas. Une lettre de 1887 avertit les vicaires apostoliques que le projet d'une nonciature à Pékin était suspendu.

Les Allemands allaient reprendre le projet. L'ouvrier de cette nouvelle tentative fut Monseigneur Anzer, vicaire apostolique du Chan-Tong septentrional. Cet évêque remuant et entêté semble n'être venu en Chine que pour faire opposition au protectorat français. A peine nommé vicaire apostolique (12 janvier 1886), il part pour Rome, puis pour l'Allemagne, où il est reçu par Bismarck, désabusé du Culturkampf. De ce moment, il ne tient compte ni des traditions, ni du sang versé, ni des droits acquis. Il devient le servile instrument de la politique anti-française de l'Allemagne. En 1887, sans consulter le Saint-Siège, il met sa mission sous la protection de l'Allemagne. M. de Freycinet, alors ministre des affaires étrangères, a le tort de ne pas protester. En 1891, de nouveau en Europe, Anzer prend des passeports allemands pour rentrer en Chine, et M. Ribot se tait à son tour, ce qui enhardit les adversaires de la France. Une troisième fois, en 1897, après l'occupation de Kiao-Tcheou et la démonstration navale du prince Henri, Anzer vient en Europe et va voir Guillaume II.

On connaît le rêve de l'empereur : renverser le protectorat français dans le Levant, comme en Extrême-Orient. Il y dépense toutes les adresses d'un reître qui veut gratter l'histoire avec un grand sabre. Il y met l'inconséquente énergie d'un potentat qui estime les gros canons meilleurs que les droits historiques. Avec de pareilles idées, Guillaume s'entend tout de suite avec son tentateur qu'il dé-

pèche à Rome. Puis, en 1898, il le fait appuyer par le cardinal Kopp, en même temps que M. de Bulow profite de son audience de départ pour appuyer la thèse des envoyés, la même que celle de l'Anglais Dunn. Bien que soutenue par le cardinal Ledochowsky, préfet de la Propagande et adversaire systématique de la France, non seulement elle fut rejetée, mais encore Léon XIII et son secrétaire d'État, le cardinal Rampolla, refusèrent de reconnaître le fait accompli sans leur autorisation : l'évêque Anzer fut invité à se trouver très heureux du protectorat de la France et à ne rien innover hors de cette voie. Ce fut donc un échec complet.

La sagesse de Léon XIII inclinait à se défier de la création d'une nonciature désirée par le gouvernement chinois, suspect de sentiments peu favorables au catholicisme. Son amour particulier pour notre patrie l'éloignait d'un changement radical mal vu en France. Enfin, sa connaissance des faits lui montrait les heureux résultats du protectorat français en Chine. En effet, aux années difficiles qui suivirent la guerre du Tong-King, l'action de nos diplomates avait rencontré bien des entraves. Mais leur énergie persévérante restaura complètement la situation. Ils obtinrent : la révocation des règlements vexatoires imposés aux missionnaires pour l'achat des immeubles ; la destruction de la planche du code contenant la loi de Kia-Kin ; la reconstruction tant attendue de l'église de Tien-Tsin ; le règlement des indemnités et l'exécution des sentences contre les émeutiers, aux provinces troublées : Se-Tchoan, Mongolie, Kan-Sou, Fou-Pé, Chen-Si, Koang-Si ; des mesures efficaces du gouvernement chinois pour faire cesser les oppositions jusqu'alors invincibles qui empêchaient les Pères Augustins de pénétrer et de s'installer au Fou-Lan, etc. On ne saurait trop féliciter tous nos ministres à Pékin, et spécialement MM. Constans, Bourée, Gérard et Pichon de la fermeté de leur attitude et de l'habileté de leur diplomatie.

*
* *

De cette étude, il faut conclure : 1° le protectorat français sur les missions catholiques en Chine, obtenu par la force des armes, inscrit dans les traités, était de droit

historique ; consacré par la confiance des missionnaires, rehaussé par son efficacité, il était de droit pratique ; mais, comme privilège exclusif, faute de document officiel, il n'était ni de droit diplomatique, ni surtout de droit national chinois ; 2° dans ses résultats, par la liberté de conscience laissée aux Chinois, par le droit de séjour accordé aux missionnaires, le protectorat avait assuré l'expansion du catholicisme et de l'influence française ; mais, en face des difficultés, faute de points de contact suffisants entre les mandarins et les missionnaires, il avait obligé souvent les intéressés à se contenter de solutions incomplètes.

Le décret impérial du 15 mars 1899 vient combler ces deux lacunes et créer une situation nouvelle, pleine de promesses pour l'avenir.

Sur le premier point, nous lisons au décret, article 4 : « Lorsqu'une affaire de mission, grave ou importante, surviendra dans une des provinces, quelle qu'elle soit, l'évêque et les missionnaires du lieu devront demander l'intervention du ministre ou des consuls de la puissance à laquelle le pape a confié le protectorat religieux... » — Or, de ce que les journaux ont publié lors de l'apparition de ce décret, il résulte d'abord que M. Pichon a sollicité ce décret de l'empereur comme une réponse aux tentatives faites par l'Allemagne et l'Angleterre pour nationaliser la protection du catholicisme ; ensuite, que les démarches et les pourparlers pour l'élaboration de ce document sont le fait de Monseigneur Favier, évêque de Pékin, approuvé et soutenu par M. Pichon. Il est bien évident que ni M. Pichon, ni Monseigneur Favier n'ont pu faire inscrire au décret les paroles citées plus haut sans s'être préalablement assurés des intentions du Saint-Siège et du Gouvernement français. En conséquence, le décret a toute la valeur d'un acte international auquel rien ne peut être changé sans le consentement de Rome, de la France et de la Chine. Au point de vue diplomatique, il crée à la France l'admirable situation que lui donna le régime des capitulations pour l'empire ottoman. Léon XIII, après avoir, l'an dernier [1], manifesté sa volonté de ne vouloir en rien

1. Lettre au cardinal Langénieux, 20 août 1898, visant la circulaire de la Propagande du 23 mai 1898.

toucher au protectorat dans le Levant, après avoir indiqué par plusieurs actes qu'il avait les mêmes idées pour l'Extrême-Orient, vient de montrer, dans les paroles du nonce citées au commencement de cet article, que la joie qu'il ressent de la nouvelle position acquise par la France dénote la volonté de n'y voir porter aucune atteinte. Les Anglais et les Allemands, ainsi que leurs partisans à Rome, cardinaux compris, doivent donc renoncer à leurs intrigues contre le protectorat français. Ce privilège est maintenant inscrit au droit national chinois, au droit ecclésiastique et au droit diplomatique.

Sur le second point, l'établissement des relations nécessaires à l'efficacité du protectorat par l'exécution des traités, le décret de Koang-Su précise tous les détails que nous devons résumer : suivant les différents degrés de la hiérarchie ecclésiastique, les évêques et les missionnaires sont reconnus en rang et dignité les égaux des différentes autorités chinoises. Les relations de celles-ci avec les évêques et les missionnaires sont déclarées obligatoires, aussi bien les simples relations de politesse officielle aux prises de possession, aux déplacements, au nouvel an, aux fêtes principales, que les relations nécessitées par une affaire, auquel cas le décret ordonne au mandarin de négocier sans retard, d'une façon conciliante, en recherchant une solution. — Après ce que nous avons exposé, il est très facile de voir combien ces dispositions du décret comblent heureusement la grave lacune des traités de 1860.

Si l'origine de toutes les persécutions fut la haine des lettrés et des mandarins contre la religion catholique et l'influence étrangère, l'absence d'entrevues entre mandarins et missionnaires permit à la fourberie des intermédiaires d'envenimer les querelles, d'augmenter les défiances, de retarder les solutions en trompant à tour de rôle les deux parties ; l'entêtement de certains mandarins à consigner leur porte au missionnaire encouragea les perturbateurs et causa des catastrophes qui mirent à feu et à sang des régions considérables. Je n'insiste donc pas sur cette évidence.

Si grands que puissent être les résultats du décret pour l'heureuse conclusion des affaires particulières, j'estime que par lui-même le fait de reconnaître aux missionnaires un

rang, une dignité, un grade, avec des effets pratiques au Céleste Empire, est la clause la plus importante du décret, la plus extraordinaire concession obtenue de la Chine par l'Europe depuis le début de leurs relations. Des titres mandarinaux, ornementés de globules, ont été accordés, il est vrai, à quelques Européens, Prosper Giquel, Gordon, Monseigneur Faurie, Monseigneur Favier, les Pères Vielmont, Chicart, Parguel, les collaborateurs de Giquel à l'arsenal de Fou-Tcheou, et quelques autres; mais ce fut toujours, comme pour certains Chinois, la récompense d'un service signalé, rendu au gouvernement chinois. Sauf ce cas, la Chine ne connaît d'autre rang que celui qui s'acquiert aux examens passés à la chinoise. Quiconque a fréquenté les lettrés a dû subir des interrogations sur l'existence, le mode et la matière des examens en Europe. Il a pu constater l'étonnement, l'incrédulité de son interlocuteur, scandalisé qu'on puisse faire des bacheliers, des licenciés ou des docteurs autrement que par Confucius et les livres chinois. Cet état général d'esprit, en même temps principe de gouvernement, est la raison fondamentale de la résistance opiniâtre du monde chinois aux relations d'égalité avec des royaumes assez barbares pour négliger l'étude des livres savants de la Chine.

Le récent décret est donc une innovation capitale, le signe d'une mentalité transformée : il reconnaît une source, non plus individuelle mais générale, de rangs et dignités, indépendante des examens chinois. Ces dignités, il ne les considère plus comme valables uniquement aux royaumes étrangers; il les estime valables en Chine, il les décrète même de pleine équivalence avec les dignités chinoises. Chose plus remarquable encore, l'origine de ces dignités, l'édit va la prendre dans la seule hiérarchie catholique, dans l'organisation même de cette religion si longtemps combattue, laissant complètement de côté les autres confessions. Étape glorieuse du protectorat, cette percée dans le monde officiel chinois sera fructueuse pour l'expansion du catholicisme et pour le développement de l'influence française. Nul ne peut calculer les résultats de cette innovation : les missionnaires, protégés de la France, n'ont plus seulement droit de cité, mais encore droit de hiérarchie. C'est une ère nouvelle où la

doctrine catholique et le génie français peuvent amener d'étonnantes transformations du monde chinois.

Il ne faut rien exagérer. Tout cela, c'est l'avenir, ce n'est pas le présent. Le gouvernement chinois n'a pas voulu, par le décret, reconnaître la religion chrétienne de façon à modifier quoi que ce soit dans la religion d'État, le culte du Ciel et de la Terre. Autrement le décret aurait, comme corollaire, un article qui dispenserait lettrés et mandarins des actes religieux officiels, comme au Japon. Cela n'est pas. Même, le ministre de Chine en France, Tchen-Tchang, a été rappelé pour s'être permis d'assister officiellement au *Te Deum* chanté à Paris, en actions de grâce du décret. Nous prévoyons qu'il faudra de valeureux efforts pour faire réellement passer le décret dans les mœurs publiques, avec toutes ses conséquences civiles et sociales. Ces conséquences dépendent d'ailleurs de la promulgation générale du décret, de son application effective, de l'interprétation pratique que lui donnera le mandarinat. Nous sommes assurés que nos missionnaires déploieront autant d'activité, de prudence et d'énergie dans cette nouvelle phase qu'ils en ont montré pour obtenir l'exécution des traités de 1860. L'histoire en mains, ils savent que la civilisation chrétienne n'a jamais conquis une nation que par les classes supérieures. Jusqu'ici, des obstacles invincibles ont empêché le contact avec le monde des lettrés, raidis dans leur orgueil, leurs préjugés et leur méfiance. Actuellement, d'inévitables rapprochements vont se produire qui permettront une pénétration sérieuse dans des relations suivies. Il y faudra beaucoup de tact. Le missionnaire, mieux armé par sa formation littéraire, scientifique, philosophique et religieuse, s'il étudie bien la langue et le monde chinois, se trouve en possession d'une supériorité incontestable sur les lettrés. Qu'il se fasse désirer comme un foyer d'idées qui doucement illumine les horizons nouveaux; que jamais son action ne rende personne anxieux, comme fait un jet de flammes trop ardent qui menace de fondre sans merci tout ce qui l'approche.

Si ce mouvement de pénétration se fait avec ensemble et méthode, les conséquences du décret se produiront plus rapidement que les résultats des anciens édits tant combattus. Ces conséquences seront brillantes et solides : les mandarins

et les lettrés, secouant leurs préjugés, consentiront à étudier ce qu'ils dédaignent si fort. Les missionnaires verront grandir et leur influence, et l'action du protectorat, et le nombre des néophytes, et la valeur sociale des chrétientés. Les catholiques chinois ne seront plus perdus en petits groupes, véritables îlots dans un océan d'idolâtres, ils formeront des légions nombreuses, pacifiquement conquérantes de provinces entières. Par cette immense clientèle, le nom de la France sera, plus que jamais, connu et exalté par reconnaissance pour le passé, par confiance pour l'avenir.

Une fois de plus, le génie catholique et le génie français se seront fraternellement unis pour donner à une grande nation de nouveaux et magnifiques éléments de progrès et de bonheur dans la paix et la liberté.

LOUIS COLDRE
missionnaire apostolique.

LES ORIGINES HISTORIQUES

DU

SOCIALISME FRANÇAIS

Il semble bien que le mot *socialisme* ne date que du commencement du règne de Louis-Philippe, et il n'y a aucune raison de contester l'assertion de Pierre Leroux, qui déclara avoir inventé et imprimé le premier ce mot en 1832, dans son *Discours aux politiques sur la situation actuelle de l'esprit humain*. Le vocable nouveau dont il avait enrichi la langue fut accepté assez vite par le public, puisque, dès 1836, la *Revue des Deux Mondes* publia un article (de Louis Reybaud) intitulé : *Socialistes modernes*. Mais si le mot date de 1832, la chose n'existait-elle pas depuis longtemps? N'en fut-il pas du socialisme comme de certains systèmes et de certaines institutions, le suffrage universel et la séparation de l'Église et de l'État par exemple, qui ne furent nommés que longtemps après leur apparition ?

Avant de nous engager dans cette recherche historique, disons d'abord dans quel sens nous allons prendre le mot *socialisme*. Pierre Leroux dit : « Je forgeai ce mot par opposition à *individualisme*, qui commençait à avoir cours. » *Socialisme* serait donc synonyme d'*étatisme*. Mais comme je n'ai rencontré, dans l'histoire de la Révolution, aucun Français qui fût soit étatiste, soit individualiste, je laisserai de côté ces abstractions d'école, qui ne peuvent me servir à rien. Je ne vois pas non plus à quoi pourrait me servir la définition de

l'Académie française : « Doctrine politique tendant à des réformes sociales », ou celle de Littré : « Système qui, subordonnant les réformes politiques, offre un plan de réformes sociales ». Les définitions qu'ont proposées, de nos jours, les divers socialistes français sont trop particulières à chaque secte du socialisme pour offrir à l'historien un moyen général de distinguer, dans la Révolution française, les idées et les actes à caractère socialiste. Je serais plutôt tenté d'emprunter à un socialiste éclectique, M. Georges Renard, cette définition, à la fois large et précise, et qui ne me semble laisser de côté aucun des éléments communs aux diverses doctrines socialistes : « Est socialiste quiconque veut, comme but, diminuer l'inégalité sociale, et, comme moyen, assurer à chaque membre de la société une part de la richesse totale, en associant les hommes ou en socialisant les choses. Si on voulait condenser dans une courte formule la quintessence du socialisme, on pourrait dire : il tend à l'égalité par la solidarité des hommes et des intérêts. » Or, la diminution de l'inégalité sociale ne peut être obtenue si on ne touche au droit de propriété, à l'organisation actuelle de ce droit. Est donc socialiste quiconque ne se contente pas du *statu quo* quant au droit de propriété, et veut réformer ce droit en vue d'amener une égalité plus grande.

Cette définition donnée, peut-on dire que les hommes de la Révolution aient été socialistes ? Oui, si on entend par là que la Révolution a été *sociale*, et elle l'a été, puisqu'elle a modifié la société d'alors quant à l'organisation de la propriété. En supprimant la féodalité, elle a supprimé des modes de posséder qui semblaient alors aussi sacrés que ceux d'aujourd'hui, et, s'il a fallu quatre années pour opérer complètement cette suppression, ce n'en a pas moins été une dépossession violente et brutale. La Révolution a encore été sociale, non seulement parce qu'en général elle a changé les rapports des Français entre eux et leurs mœurs, mais aussi et en particulier parce qu'elle a modifié le droit successoral, établi, ou peu s'en faut, l'égalité des partages dans les successions en ligne directe, et divisé davantage, par la vente des biens nationaux, la possession du sol.

D'une façon générale, la Révolution a donc été *sociale* en

ce qu'elle a réformé la société d'avant 1789. Mais cette période close, et cette réforme accomplie, une autre période s'ouvre et la question se pose d'une réforme de la société française telle que la Révolution l'a établie.

A quelle date s'ouvre cette période? Quand se pose cette question? Tout le monde sait qu'en l'an III et en l'an IV, lorsqu'une partie des ouvriers parisiens souffrit de la famine, alors parut le babouvisme, la « Doctrine des égaux ». Mais cette apparition du socialisme nouveau, à la fin de la Convention et au début du Directoire, n'est pas un fait brusque par lequel se trouverait inaugurée l'histoire du socialisme moderne. Le babouvisme est l'aboutissant d'un mouvement antérieur d'idées et d'un ensemble de principes et de circonstances. Avant le 9 thermidor, l'idée qu'un supplément de révolution sociale était nécessaire avait été exprimée par des écrivains, des orateurs ; elle avait apparu ou même elle avait été partiellement réalisée dans des lois ou dans des institutions provisoires. Et en cela, en cela même, se trouvent, à mon sens, les origines historiques du socialisme français, que la présente étude, toute historique, nullement polémique, a pour objet de mettre en lumière.

I

Nous laissons donc de côté la révolution sociale effectuée, soit par l'abolition de la féodalité (4 août 1789, 18 juin et 25 août 1792, 17 juillet 1793), soit par les lois successorales (5 brumaire, 17 nivôse an II), soit par la vente des biens du clergé et des émigrés. Nous ne parlons que des idées ou des tentatives en vue de pousser plus loin cette révolution sociale.

Le principe de ce supplément de révolution, le principe du socialisme français peut être trouvé dans cet article 1er de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, voté le 20 août 1789 : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

A considérer cet article en soi, indépendamment des intentions de ceux qui le rédigèrent et des circonstances où il fut

rédigé, une des interprétations les plus naturelles et les plus logiques qu'il suggère n'est-elle pas celle-ci, à savoir qu'aux inégalités naturelles il n'est pas équitable que les institutions ajoutent des inégalités artificielles[1]? Un homme naît plus vigoureux ou plus intelligent qu'un autre. Est-il juste qu'il trouve en outre dans son berceau une somme d'argent ou une propriété foncière, qui double, triple sa force d'attaque ou de défense dans le combat pour la vie? Est-il juste qu'un homme né sot ou méchant hérite de moyens qui rendront sa bêtise ou sa méchanceté plus malfaisantes? Est-il juste qu'il y ait, par le fait des lois, des riches de naissance, des pauvres de naissance? Et l'article 2 de la Déclaration, en établissant le droit à la propriété, ne disait pas que les propriétés ne seraient inégalement réparties.

Ces conséquences logiques qui découlent ou semblent découler du principe égalitaire, les auteurs de la Déclaration ne les tirèrent pas. Tout au contraire : divisant en deux classes la société nouvelle qu'ils établirent, la classe des citoyens *actifs* et la classe des citoyens *passifs*, la classe de ceux à qui ils accordaient le droit de vote et la classe de ceux à qui ils le refusaient, non seulement ils maintinrent ce que nous appellerions le *privilège économique* de la bourgeoisie, mais c'est sur ce privilège que, dans leur régime censitaire, ils fondèrent le privilège politique de cette bourgeoisie.

Ce système bourgeois ne tarda pas à être battu en brèche en tant que politique : un mouvement d'opinion se forma, qui, aidé par les circonstances, aboutit à la journée du 10 août 1792, qui dépossédа la bourgeoisie de son privilège politique et établit le suffrage universel, la démocratie.

Mais, contre le privilège économique de la bourgeoisie, se forma-t-il un mouvement d'opinion aussi fort ?

Au début de la Révolution, l'idée, soit d'un partage égal des terres entre tous les hommes, soit de la socialisation

1. On a prétendu, de nos jours, que les auteurs de la Déclaration avaient cru que les hommes naissaient égaux en force physique et morale. On voit qu'ils ont dit seulement que les hommes naissaient égaux en droits. Ont-ils voulu dire, d'autre part, qu'il est souhaitable que les institutions corrigent autant que possible les inégalités naturelles, c'est-à-dire tendent à ramener tous les hommes à un type moyen de force physique et intellectuelle ? Non : ce serait abaisser le niveau, comprimer l'évolution.

générale ou partielle des propriétés foncières, des capitaux, des instruments de travail, cette idée n'est soutenue par aucun homme politique, et, si elle est formulée par quelque pamphlétaire isolé[1], c'est sans conséquence. Si on veut voir à quel point les esprits les plus hardis répugnaient, en général, dans les premiers temps de la Révolution, au socialisme tel que nous l'entendons, il faut lire, dans la *France libre* de Camille Desmoulins, un dialogue supposé entre la Noblesse et les Communes. La Noblesse y critique l'idée de faire tout décider par la pluralité. Quoi! dit-elle, si le gros de la nation voulait une *loi agraire*, il faudrait donc s'y soumettre! Cette objection embarrasse les Communes : elles répondent que les propriétés sont dans le pacte social primitif, qui est au-dessus de la volonté générale, et elles ajoutent qu'en fait, les non-propriétaires ne devant pas être électeurs, il est impossible que la loi agraire passe.

La loi agraire! c'est l'épouvantail dont la Droite, à la Constituante, se sert pour essayer de dégoûter l'opinion de la politique révolutionnaire. Ainsi, le 13 octobre 1789, l'abbé Maury s'écrie que la spoliation du clergé pourrait légitimer « toutes les insurrections de la loi agraire ».

On peut dire qu'il y a alors, en 1789, et qu'il y aura quelque temps encore un accord presque unanime pour écarter tout supplément de révolution sociale.

C'est quand il se forma un parti démocratique, en 1790, quand commença la campagne contre le privilège politique de la bourgeoisie, qu'il y eut çà et là quelques menaces isolées contre son privilège économique. Et encore la première en date de ces menaces a-t-elle un caractère hypothétique. C'est seulement si la bourgeoisie s'obstine à refuser le droit de vote aux prolétaires, que Marat la menace d'une nouvelle révolution sociale : « Pères de la patrie, écrit-il (30 juin 1790), vous êtes les favoris de la fortune; nous ne vous demandons pas aujourd'hui à partager vos possessions, ces biens que le ciel a donnés en commun aux hommes; connaissez toute l'étendue de notre modération, et, pour votre propre intérêt, oubliez quelques moments le soin de votre dignité, dérobez-

1. Par exemple par Boissel dans son *Catéchisme du genre humain*. Voir A. Lichtenberger, *le Socialisme et la Révolution française*, p. 52.

vous quelques moments aux douces rêveries de votre importance, et calculez un instant les suites terribles que peut avoir votre irréflexion. Tremblez qu'en nous refusant le droit de citoyen, à raison de notre pauvreté, nous ne le recouvrions en vous enlevant votre superflu... Cette révolution, qu'amènerait infailliblement notre désespoir, vous pouvez la prévenir encore. »

Marat ne voulait qu'effrayer les riches pour obtenir la suppression du cens. Mais on commençait à parler çà et là de *loi agraire*, et soit imprudence, soit malveillance, ce mot fut prononcé jusque dans les campagnes, où des voies de faits s'ensuivirent[1]. Nous n'avons que des indices vagues, et, d'autre part, quand les contre-révolutionnaires accusaient les patriotes en bloc de vouloir la loi agraire, ils mentaient pour les discréditer. Il semble cependant probable qu'il y avait dès lors des socialistes dans le parti démocratique.

II

C'est au début de l'année 1791, alors que le parti démocratique est devenu puissant et actif, que je rencontre les premières manifestations socialistes qui aient été assez nettes et assez publiques pour impressionner l'opinion.

En février 1791, dans un journal important et très répandu, *les Révolutions de Paris*, il parut un article intitulé : *Des pauvres et des riches*, où l'on conseillait ironiquement d'accepter le don de douze mille livres que le Club monarchique avait offert aux sections pour les pauvres. Cela épuisera, disait l'écrivain anonyme, la bourse de ces messieurs. Mais ce n'est pas seulement du pain qu'il faut au peuple : il n'oublie pas ses *droits de propriété*. Est-ce donc la loi agraire qu'on demande ? Non : ce serait trop violent. Il faut souffrir encore quelque temps l'inégalité des fortunes ; mais il s'agit, dès maintenant, de la rendre moins criante. Pour cela, que les riches et les pauvres s'en rapportent à la médiation « de ceux qui ne possèdent ni

1. *Révolutions de Paris*, t. VII, p. 172 ; t. VIII, p. 218.

trop ni trop peu », de ces hommes paisibles chez qui « se trouvent concentrées toutes les lumières de la raison cultivée », et qui « ont préparé la Révolution ». Ces hommes modestes se formeront en phalanges de philanthropes, et, « le flambeau de l'instruction à la main », ils se sépareront en deux « bandes ». L'une dira aux riches qu'il y va de leur intérêt « de prévenir, en s'exécutant eux-mêmes, cette loi agraire dont on parle déjà » ; « que le pauvre vient d'acquérir des demi-lumières, qui pourraient bien leur devenir fatales, si on ne le mettait pas à même de compléter son instruction; qu'il n'y parviendra jamais, si la chaîne du besoin le retient constamment attaché sur la roue du travail, depuis le lever du jour jusqu'au coucher du soleil; que ce n'est pas en lui jetant du pain à vil prix qu'on lui fermera la bouche; que le pauvre ne se soucie plus de recevoir, à titre de *charité*, ce qu'il peut exiger en vertu de ses droits et de sa force; qu'il n'est plus dupe de ces bienfaisances royales ou autres, qu'on fait sonner si haut à son oreille, et qu'il ne se croit pas tenu à reconnaissance envers ceux qui lui offrent, sous le nom de libéralité, ce qui n'est qu'un faible commencement de restitution tardive et forcée ».

Que chacun des riches élève donc un père de famille de la classe indigente au rang des propriétaires, en lui cédant une parcelle de ses possessions. « Homme opulent, détache de tes acquisitions nationales quelques arpents pour ceux qui t'ont conquis la liberté. Insensiblement le nombre des pauvres diminuera, celui des riches à proportion. Et ces deux classes, qui étaient deux extrêmes, feront place à cette douce médiocrité, à cette égalité fraternelle, sans lesquelles il n'y a point de véritable liberté ni de paix durable. »

L'autre « bande » dira aux pauvres : « Dites au riche que vous n'enviez pas ses châteaux et ses jardins, mais que vous avez droit de réclamer pour chaque père de famille de la classe indigente un petit champ et une chaumière; qu'au lieu de parquer les pauvres comme un vil bétail dans les ateliers publics, vous demandez qu'on proclame la loi agraire sur ces vastes landes, sur ces immenses terrains en friche qui occupent le tiers de la surface de l'Empire, persuadés que la somme des avances indispensables pour mettre en valeur ces

grands espaces divisés en petites propriétés ne s'élèverait pas aux frais en pure perte qu'entraînent les travaux de charité, si humiliants pour les individus que la nécessité y condamne, et si complètement inutiles à la chose publique. »

Le gazetier socialiste ne poussait pas les prolétaires à la révolte. Que les indigents, dit-il, se contentent d'avoir inspiré un moment de terreur à la classe opulente. Qu'ils persévèrent dans leurs travaux. Oui, ils deviendront tous propriétaires un jour. « Mais, pour l'être, il vous faut acquérir des lumières que vous n'avez pas. C'est au flambeau de l'instruction à vous guider dans ce droit sentier qui tient le milieu entre vos droits et vos devoirs [1]. »

Cet article ne passa pas inaperçu. La Harpe le réfuta, en termes véhéments et insignifiants, dans *le Mercure de France* du 23 avril 1791. Pour bien montrer que le rédacteur des *Révolutions* choquait l'opinion dominante, il dit que Rutledge, orateur des Cordeliers, venait de se faire unanimement huer aux Jacobins pour y avoir parlé de la loi agraire, et il nous apprend ainsi qu'il y avait dès lors des socialistes au club des Cordeliers.

Les *Révolutions de Paris* répliquèrent [2], et, cette fois, firent un éloge hardi de la loi agraire, en alléguant « les anciens législateurs » et Jean-Jacques Rousseau. « Et, d'ailleurs, vous ne vous apercevez donc pas que la Révolution française, pour laquelle vous *combattez*, dites-vous, *en citoyen*, est une véritable loi agraire mise à exécution par le peuple? Il est rentré dans ses droits. Un pas de plus, et il rentrera dans ses biens... »

Il y a alors des socialistes ailleurs qu'aux *Révolutions de Paris* et au club des Cordeliers. J'en rencontre au moins un dans le cercle de citoyens (Lanthenas, l'avocat Viaud, l'abbé Danjou, etc.) qui avaient formé en 1790 une « Société des amis de l'union et de l'égalité dans les familles », en vue d'obtenir l'abolition du droit d'aînesse. Une des personnes associées à cette campagne, l'abbé de Cournand, professeur de littérature française au Collège de France, publia, en avril 1791, un écrit très nettement socialiste, sous ce titre : *De la Propriété*,

1. *Révolutions de Paris*, n° 82, du 29 janvier au 5 février 1791.
2. *Ibid.*, n° 96, du 7 mai au 14 mai 1791.

ou la Cause du pauvre plaidée au tribunal de la Raison, de la Justice et de la Vérité[1]. On lit dans l'avertissement : « Pendant qu'on travaillait à l'impression de cet ouvrage, l'Assemblée nationale s'est occupée de la propriété des riches. Elle a décrété l'égalité de partage entre tous les enfants dans les successions *ab intestat*... Il reste maintenant à s'occuper de la propriété des pauvres et de l'égalité de partage entre tous les citoyens, qui sont aussi des frères, membres de la même famille, et ayant tous les mêmes droits au commun héritage. » Et l'auteur expose son système de loi agraire. Il suppose qu'il y a en France 25 000 lieues carrées de terres cultivables, et environ 21 ou 22 millions d'habitants, c'est-à-dire qu'il y a sept arpents par habitant. Avant departager, on mettrait de côté, dans chaque lieue carrée, un tiers des terres, qui formerait le fonds d'État, la masse commune, « où l'on prendrait, à la naissance de chaque individu, la portion nécessaire à sa subsistance, et où elle rentrerait après sa mort ». Ces terres seraient affermées pour le compte du gouvernement, à qui elles rapporteraient environ cinq cents millions, et ces cinq cents millions formeraient le budget de l'État. Ainsi, chaque individu aurait une portion de quatre arpents et demi, libre de toute imposition. A vingt-cinq ans, chaque Français tirerait au sort sa portion. Le mari tirerait pour sa femme, le père pour ses enfants mineurs. On pourrait louer, affermer, non aliéner ni transmettre par héritage. Les propriétés mobilières resteraient aliénables et transmissibles par héritage. Il y aurait une éducation commune et, comme nous dirions, intégrale, jusqu'à dix-huit ans. L'Assemblée constituante, si elle craint de brusquer les choses, pourra n'appliquer ce système que peu à peu, à mesure des décès.

Un autre abbé, Claude Fauchet, essaya de populariser les idées socialistes. Déjà, en novembre 1790, dans son journal, *la Bouche de Fer*, il avait écrit : « ... Tout homme a droit à

1. Paris, 1791, in-8° de 76 pages (Bibl. nat., Inventaire, * E, 5133.). Cet opuscule est anonyme. Les *Révolutions de Paris* (t. VIII, p. 244, note 1) l'attribuent « à M. l'abbé D. C. » Étant donné le rôle joué par l'abbé de Cournand dans la Société pour l'égalité des partages, je crois qu'on peut affirmer que ces initiales sont bien celles de son nom. — Je dois ces notions à M. Perroud, l'érudit historiographe de madame Roland et de son groupe.

la terre, et doit y avoir en propriété le domaine de son existence; il en prend possession par le travail, et sa portion doit être circonscrite par le droit de ses égaux. Tous les droits sont mis en commun dans la société bien ordonnée. La souveraineté sainte doit tirer ses lignes de manière que tous aient quelque chose et qu'aucun n'ait rien de trop. » A la tribune retentissante du Cercle social qu'il fonda au Palais-Royal et qui devait être l'aboutissant d'une fédération de cercles dans le cadre de la franc-maçonnerie, avec l'amour universel pour moyen et pour but, Fauchet prêcha avec éclat son socialisme. C'était un socialisme chrétien. Tout son système reposait sur la religion catholique *nationalisée*. Il lança l'anathème aux philosophes et fit ainsi le vide autour de ses doctrines et de sa personne, mais après avoir répandu l'idée d'un supplément de révolution sociale.

Le socialisme, qu'il fût rationaliste ou mystique, n'était nullement accepté alors par les chefs autorisés du parti démocratique. Ils protestaient tous contre l'idée de la loi agraire. Dans un écrit publié en avril 1791, Robespierre déclarait que l'inégalité des biens « est un mal nécessaire ou incurable ». Les socialistes étaient considérés comme des fantaisistes, des isolés, des excentriques.

Mais, s'il n'y avait pas de parti socialiste organisé, une nouvelle question sociale, autre que celle qui avait été résolue en principe pendant l'année 1789, se trouvait posée en 1791, formulée pour l'avenir, et cela un an après l'établissement du système bourgeois, parce qu'on avait vu fonctionner ce système, parce qu'on avait souffert du privilège politique de la bourgeoisie, et parce que des esprits logiques en étaient venus à contester publiquement le privilège économique, d'où découlait le privilège politique. — Cette nouvelle question sociale, c'est celle de notre temps, c'est le socialisme moderne.

III

Le mouvement socialiste parut s'éclipser, en même temps que s'éclipsa le mouvement démocratique et républicain,

c'est-à-dire pendant la période où la bourgeoisie, après la victoire violente qu'elle remporta sur les démocrates au Champ-de-Mars, le 17 juillet 1791, rétablit sur le trône le roi discrédité par sa fuite à Varennes et appliqua, sous l'Assemblée législative, le système censitaire. C'est une période où démocrates et républicains se prêtent, presque unanimement, à un nouvel « essai loyal » de la monarchie et du régime bourgeois. Mais c'est aussi une période où les mœurs se démocratisent de plus en plus. Enfin les intelligences de Louis XVI avec l'ennemi, la guerre mal conduite, le péril national, ressuscitent, en juin et juillet 1792, les partis démocratique et républicain. Bientôt reparaît le socialisme. Les lois si révolutionnaires que porta la Législative, le 18 juin et le 25 août 1792, pour supprimer sans indemnité d'abord tous les droits censuels, puis tous les droits tant féodaux que censuels, dont les titres primordiaux ne subsistaient pas; ces lois, que la Convention devait compléter en supprimant, le 17 juillet 1793, même ceux des droits féodaux ou censuels dont les titres primordiaux subsistaient, c'était la conséquence des décrets du 4 août 1789, c'était l'achèvement de l'abolition de l'ancien régime : ce n'était point là encore ce que nous appelons socialisme. Mais ce bouleversement ne pouvait-il pas populariser l'idée du socialisme? Dès le 20 août 1792, le démocrate Thomas Lindet écrivait[1] : « La Révolution nous mène loin. Gare la loi agraire! » Et, en effet, à peine le privilège politique de la bourgeoisie eut-il été aboli par la révolution du 10 Août, qu'une campagne commença contre le privilège économique.

Cette campagne, qui consista surtout (chose très nouvelle) en une propagande auprès des paysans, ne fut ni menée ni avouée par les politiques dirigeants, mais il serait faux de dire qu'elle n'eut pour auteurs que des personnalités insignifiantes ou isolées. Le Conseil exécutif provisoire avait arrêté, le 29 août 1792, d'envoyer des commissaires pour presser la levée extraordinaire d'hommes dans les départements voisins de Paris. Deux d'entre eux, Momoro et Dufour, en mission dans le Calvados et dans l'Eure, répandirent une déclaration

1. *Correspondance de Thomas Lindet*, publiée par A. Montier, p. 370.

des droits, dont Momoro était l'auteur et l'imprimeur, et où on lisait ces deux articles : « 1° la nation ne reconnaît que les propriétés industrielles; elle en assure la garantie et l'inviolabilité; 2° la nation assure également aux citoyens la garantie et l'inviolabilité de ce qu'on appelle faussement propriétés territoriales, jusqu'au moment où elle aura établi des lois sur cet objet[1]. » Les Normands furent très émus par cette menace de loi agraire. A Bernay, il y eut un soulèvement populaire contre Momoro et Dufour. On les menaça, dirent-ils, « de leur couper le cou et de porter leurs têtes aux frontières ». La municipalité les fit arrêter (8 septembre 1792) et les mena devant l'assemblée électorale du département de l'Eure, dont le président, qui était Buzot, après avoir invité Momoro « à se comporter avec circonspection et à se borner uniquement à l'objet de sa mission », parvint à calmer les esprits. Les deux commissaires purent quitter Bernay sans être inquiétés.

Mais leur tentative de propagande socialiste s'ébruita dans toute la France, fit scandale, excita une répulsion générale. La plupart des journalistes démocrates la désavouèrent. Un des fondateurs du parti républicain, le chevalier Guynement de Keralio, écrivit dans la *Chronique de Paris* du 22 septembre : « ... Embrassant les songes de quelques rêveurs, ils veulent dégrader les hommes en les abaissant à l'état de brutes, et rendre la terre commune entre eux... » On lit dans le *Courrier de l'Égalité* du même jour : « En vérité, de pareils fous, dans un autre temps, devraient exciter la pitié. » Le *Patriote français*, les *Annales patriotiques*, le *Courrier* de Gorsas firent chorus. Le Conseil exécutif rappela tous ses commissaires, par arrêté du 21 septembre. Et l'assemblée électorale de l'Eure protesta contre les doctrines de Momoro et de Dufour, en chargeant « les députés qu'elle avait nommés ou qu'elle allait nommer (à la Convention) de respecter les droits de l'homme et du citoyen, *ainsi que les droits de propriété*, et de ne jamais s'écarter de ces principes, dont elle leur fait un mandat spécial, sous peine d'infamie ».

1. Voir l'imprimé intitulé : *De la Convention nationale*, par A.-F. Momoro, imprimeur, citoyen de la section du Théâtre-Français, dite de Marseille. S. l. n. d., in-4° de 4 pages. Bibl. nat., Lb 41/2978.

Il y eut certainement d'autres actes de propagande socialiste dans les départements, puisque d'autres assemblées électorales, à une date où elles ne pouvaient connaître l'incident Dufour-Momoro, manifestèrent contre le socialisme. Ainsi celle du Cantal jura de s'opposer à la loi agraire. Celle de l'Indre réclama le maintien des propriétés.

Momoro était un des adeptes de la politique cordelière. Je ne trouve cependant, à cette époque, aucun indice d'une propagande socialiste de la part du club des Cordeliers, à Paris. Quant aux démocrates jacobins, ils désavouaient hautement la loi agraire. Cela n'empêchait pas les « aristocrates de « dénoncer le parti démocratique comme propageant le socialisme. Dès le 26 août 1792, Grégoire, prêchant dans la cathédrale de Blois, se plaignait qu'on attribuât au peuple « de vouloir la loi agraire, qu'il n'a jamais demandée ». Certes non, le peuple ne la demandait pas; mais, depuis le 10 Août, depuis l'établissement de l'égalité politique, l'idée de l'égalité sociale apparaissait çà et là comme une conséquence logique, non seulement à un certain nombre d'hommes instruits, mais parfois aux esprits les plus simples. Le rédacteur anonyme du numéro de la *Correspondance secrète* du 14 septembre 1792, après avoir présenté comme mal fondé le bruit que le « parti de Robespierre » songeât à la loi agraire, ajouta : « Voici cependant un fait dont j'ai été témoin dans un cabinet littéraire du palais d'Orléans. Un pauvre y vient demander l'aumône, et personne ne répond. Après avoir motivé ses besoins assez honnêtement sans avoir rien obtenu, le pauvre ajoute : *Mes frères, vous ne devez pas me refuser; nous devons partager : c'est à présent la loi.* Nous avons ri, et un de nous a donné l'aumône. »

D'autre part, si beaucoup de journaux démocratiques désavouaient alors le socialisme, il y en eut au moins deux qui tinrent un langage fort différent. On trouvera une sortie moqueuse contre les modérantistes *amis des propriétés* dans un numéro sans date (mi-septembre 1792) d'un journal-affiche intitulé *Compte rendu au peuple souverain*, dont il est presque certain que le principal rédacteur n'était autre que Fabre d'Églantine, secrétaire du ministère de la justice sous Danton. Et, dans le numéro du 22 septembre des *Révolutions de Paris*,

il parut un article dont l'auteur, tout en se défendant de vouloir la loi agraire, disait : « ... Il est nécessaire — et sans cela point d'égalité, et sans égalité point de liberté — il est nécessaire qu'on opère un rapprochement dans les fortunes, qui détruise le principe vicieux de la prépondérance des riches sur les pauvres. Il ne doit pas être permis à un citoyen de posséder plus d'une quantité fixée d'argent de terre dans chaque canton... » Le journaliste voudrait aussi détruire l'inégalité morale par l'instruction publique.

Il résulte, je crois, de ces faits, qu'il y eut bien réellement, en août et en septembre 1792, un mouvement socialiste, qui, désavoué par la grande majorité de la nation et par les chefs du parti démocratique, fut vaincu aux élections pour la Convention nationale. Des mandats explicites ou implicites que reçurent les Conventionnels se dégage l'idée d'une république *démocratique*, et non d'une république *sociale*. La révolution politique du 10 août 1792 suffisait alors à la France.

Mais la Convention nationale constata l'existence de l'opinion socialiste en France à cette époque par le soin même qu'elle prit aussitôt de se déclarer non socialiste. Dès le 21 septembre, le ministre de la justice, Danton, qui se sentait peut-être compromis par l'attribution à son secrétaire Fabre d'Églantine de l'article dont nous avons parlé, et qui avait hâte de désavouer les socialistes, proposa à la Convention de déclarer que « toutes les propriétés territoriales, individuelles et industrielles, seraient éternellement maintenues ». C'était aussi, on le voit, une réponse directe à la Déclaration des droits socialistes que Momoro avait répandue en Normandie. La Convention applaudit Danton et décréta « que les personnes et les propriétés sont sous la sauvegarde de la nation[1] ».

Ainsi, un des premiers actes de la Convention, avant même d'abolir la royauté et d'établir la République, ce fut un acte antisocialiste, un acte conservateur du droit de propriété tel qu'il existait alors.

1. On voit que ce décret ne dit pas, comme l'avait demandé Danton, que les propriétés seraient *éternellement* maintenues. Est-ce à dessein que la Convention écarta cet adverbe ? Lui parut-il par trop conservateur, et peu conforme à la Déclaration des Droits ? Les comptes rendus de cette séance sont trop insuffisants pour nous permettre de répondre à cette question.

IV

Cet acte eut un grand retentissement. Le socialisme subit aussitôt une nouvelle éclipse. D'ailleurs, à ce moment-là, au lendemain de l'établissement de la République, il n'y avait en France qu'une préoccupation, qui excluait toutes les autres : celle de chasser les Austro-Prussiens de Champagne, d'assurer l'indépendance de la nation. C'est seulement quand les victoires militaires eurent donné le sentiment que la France nouvelle triomphait de la France ancienne associée à l'Europe monarchique, c'est après la première conquête de la Belgique et de la rive gauche du Rhin, que la démocratie française songea sérieusement à s'organiser. En janvier 1793 la France victorieuse s'occupa à se donner une Constitution, et l'opinion publique, sollicitée par la Convention elle-même, collabora aux travaux du Comité de constitution. Alors, dans ce mouvement d'idées politiques, le socialisme reparut.

Cette fois, on ne peut pas dire qu'il n'ait d'autres adeptes que quelques enfants perdus de la démagogie : c'est un des plus célèbres initiateurs du mouvement de 1789, et un des coryphées de l'ancien parti bourgeois, c'est Rabaut Saint-Étienne, ex-constituant, député de l'Aube à la Convention, qui, dans la *Chronique de Paris* des 19 et 21 janvier 1793, demande un supplément de révolution sociale ; son article est intitulé : *De l'Égalité*, et c'est en effet au nom de la Déclaration des droits qu'il se déclare, comme nous dirions, socialiste.

« L'égalité politique établie, écrit-il, les pauvres sentent bientôt qu'elle est affaiblie par l'inégalité des fortunes ; et, comme égalité c'est indépendance, ils s'indignent et s'aigrissent contre les hommes desquels ils dépendent par leurs besoins ; ils demandent l'égalité des fortunes ; mais il est rare que les riches se prêtent de bonne grâce à ce vœu. Alors, il faut l'obtenir ou par la force ou par les lois. » Par la force, on n'obtiendrait pas l'égalité, mais une autre inégalité. « Il faut donc tâcher de l'obtenir des lois, et les charger de deux choses : 1° de faire le partage le plus égal des fortunes ; 2° de

créer des lois pour le maintenir et pour prévenir les inégalités futures. » Mais, comme il est impossible d'arriver à cela brusquement et d'un coup, il faut d'abord avoir « des institutions morales », qui donnent le goût de la sobriété, de la tempérance, de la modestie. Il faut préparer des mœurs égalitaires, rapprocher les Français dans des fêtes civiques. « La véritable égalité, c'est la fraternité. » Mais il faut ensuite des lois qui réforment le droit de propriété. « Le législateur, dit textuellement Rabaut, peut encore établir des lois précises sur le maximum de fortune qu'un homme peut posséder, au delà duquel la société prend sa place et jouit de son droit. »

Cette grave déclaration ne passa pas inaperçue. Rœderer y répondit dans le *Journal de Paris* du 23 janvier : « Dans ce peu de mots, mon cher ex-collègue, je vois la liberté et la propriété violées ; j'y vois à la vérité quelque chose de gagné pour l'égalité. Mais est-ce pour l'égalité dans l'abondance, dans la richesse, dans la prospérité générale ? Non, mais pour l'égalité dans la misère, pour l'égalité dans la famine, pour l'égalité dans la ruine universelle. »

Rabaut répliqua, dans la *Chronique* du 27 : « L'homme apporte dans la société ses biens et sa personne, pour les soumettre à la protection commune. Des propriétés particulières se compose la propriété générale, comme la force générale se compose des forces particulières : c'est des concours de ces moyens réunis de forces et de biens que se compose enfin la protection commune. Mais la société ne peut accorder sa protection qu'autant qu'elle peut disposer des forces et des biens de chacun ; donc ces forces et ces biens sont à la disposition de la société. »

Vers la même époque (mais je ne sais si c'est avant ou après les articles de Rabaut), un agitateur populaire, aujourd'hui oublié, Varlet, publia une « Déclaration solennelle des droits de l'homme dans l'état social[1] », dont les trois articles qu'on va lire ont un caractère socialiste :

Art. 17. — Le droit de possession territoriale a des limites dans la société ; sa latitude doit être telle que l'industrie commerciale ou agricole n'en reçoive aucune atteinte. Dans tous les États, les indi-

1. S. l., 1793, in-8° de 24 pages. Bibl. nat., Lb 41/2979.

gents forment la majorité ; et, comme leur liberté, leur sûreté, leur conservation individuelle sont des biens antérieurs à tous, leur volonté la plus naturelle, leur droit le plus constant est de se préserver de l'oppression des riches en limitant l'ambition d'acquérir et rompant par des moyens justes la disproportion énorme des fortunes.

Art. 19. — La propriété étant un droit inviolable, tout possesseur est maître de disposer à son gré de ses biens et revenus, de quelque nature qu'ils soient, si l'usage qu'il en fait ne tend point à la destruction de la société.

Art. 20. — Les biens amassés aux dépens de la fortune publique, par le vol, l'agiotage, le monopole, l'accaparement, deviennent des propriétés nationales, à l'instant où la société acquiert par des faits constants la preuve de concussion.

Les articles de Rabaut Saint-Étienne n'obtinrent l'adhésion d'aucun de ses amis du parti girondin. Quant au factum de Varlet, il est probable que ce « démagogue » ne l'eût pas écrit, s'il n'y avait pas eu çà et là dans les ateliers quelque manifestation d'opinion socialiste. Mais les ouvriers parisiens semblent, pour la plupart, s'en être tenus à la politique sociale d'Hébert, telle qu'il l'avait exprimée, en décembre 1792, dans le numéro 198 de son *Père Duchesne :* « Je ne prêche pas, écrivait-il, ce que les beaux esprits appellent la loi agraire. Car, suivant le calcul d'un fameux arithméticien, si les terres étaient partagées, nous n'aurions tous chacun que quarante écus de rente : ce n'est pas le Pérou. Il n'est pas possible d'établir l'égalité parfaite de fortune ; car, en supposant que chacun eût un champ, un pré, un jardin, une petite métairie, celui qui saurait le mieux cultiver sa terre, qui aurait plus de force ou d'industrie, serait bientôt plus riche que son voisin. Je ne demande donc pas le partage des terres ; mais ce que je veux, f....., c'est qu'on fasse gorger *(sic)* tous ces richards engraissés du sang du pauvre ; qu'on fasse restituer aux financiers tout ce qu'ils ont volé à la nation ; qu'on rogne les ongles à toutes ces sangsues du peuple, et on aura de quoi payer les frais de la guerre. Les accaparements cesseront, le numéraire ne sera plus vendu, le commerce ira son train ; on n'amassera pas de quoi rouler voiture, mais cela n'est pas nécessaire ; il ne faut à un homme sage qu'une poire pour la soif et un morceau de pain

pour ses vieux jours. » Et Marat tient à peu près le même langage, excitant les prolétaires contre les riches égoïstes et les accapareurs, mais sans produire un plan de réforme sociale.

Le 25 février 1793, il y eut à Paris une journée populaire, à cause des subsistances. La rareté du pain[1] et le prix élevé du savon[2] amenèrent une émeute, où des boutiques d'épiciers furent pillées. Le peuple avait écouté les suggestions d'Hébert et de Marat, et, le soir de l'émeute, un autre agitateur, encore plus violent qu'eux, l'ex-abbé Jacques Roux, disait à la commune (dont il était membre) : « Je pense, au surplus, que les épiciers n'ont fait que restituer au peuple ce qu'ils lui faisaient payer beaucoup trop cher depuis longtemps. » Les émeutiers du 25 février ne voulaient que faire « regorger », comme on disait alors, les accapareurs, et aucun des récits de l'émeute n'indique qu'ils songeassent à réaliser les idées socialistes de Rabaut ou de Varlet. Mais le droit de propriété en général parut menacé par cette insulte faite à quelques propriétés particulières, il y eut une vive émotion, et, le 18 mars, Barère dénonça « les déclamations qu'on s'était permises contre les propriétés » et une propagande en faveur de la loi agraire, menée, disait-il, par les prêtres et par les parents des émigrés. Il déclara qu'il était temps de sévir, et le décret suivant, rédigé par le montagnard Levasseur (de la Sarthe), fut rendu à l'unanimité, avec des acclamations enthousiastes : « La Convention nationale décrète la peine de mort contre quiconque proposera une loi agraire ou toute autre subversive des propriétés territoriales, commerciales et industrielles. »

Ce décret eut pour résultat que les démocrates les plus avancés continuèrent, comme précédemment, à éviter ou à proscrire le mot de loi agraire, devenu odieux; mais il n'ar-

1. Les mesures les plus actives avaient été prises pour approvisionner Paris, et on ne pourrait s'expliquer cette rareté du pain, si on ne savait, par la *Chronique de Paris* du 4 février 1793, que la municipalité de Paris avait fixé le prix du pain à douze sous les quatre livres, tandis que les municipalités environnantes l'avaient fixé à treize sous, ce qui était naturel, puisque la farine se vendait 65 livres le sac. Aussi, les gens du dehors venaient-ils en foule s'approvisionner à Paris, et vidaient rapidement les boutiques des boulangers.

2. Le savon, qui en mars valait quatorze et seize sous la livre, était monté à trente-deux sous, et les blanchisseuses, mécontentes, poussaient à une émeute. (*Révolutions de Paris*, n° 190.)

rêta pas le mouvement d'opinion socialiste, et l'idée d'une réforme sociale continua à s'exprimer publiquement. Dans le numéro même où il relate et approuve le décret qui menace de mort les partisans de la loi agraire, le rédacteur des *Révolutions de Paris* (n° 193) fait cette déclaration socialiste : « Pour prévenir la trop grande inégalité de richesses chez des républicains, tous égaux, il faut poser un maximum aux fortunes, au delà duquel on ne pourra acquérir, même en payant une imposition proportionnée. » D'autre part, des paroles socialistes sortaient alors de la bouche de bien des gens qui ne songeaient guère à opérer une réforme radicale de la société ; par exemple les administrateurs du département de Paris vinrent dire à la barre de la Convention, le 18 avril 1793, à propos du maximum qu'ils demandaient qu'on établît sur les grains : « Les fruits de la terre, comme l'air, appartiennent à tous les hommes. »

Ce n'est pas assez de dire que le décret du 18 mars 1793 n'arrêta pas le mouvement d'opinion socialiste. On pourrait même croire, si on s'en tenait aux apparences, que ce mouvement va devenir irrésistible ; car il obtint bientôt l'adhésion implicite, mais éclatante, du personnage qui était alors le plus populaire de France, Maximilien Robespierre. On discutait, tant à la Convention qu'aux Jacobins, le projet girondin de Constitution, et, à ce propos, Robespierre rédigea une Déclaration des droits qu'il opposa à la Déclaration girondine. Il la fit adopter, le 19 avril 1793, par les Jacobins, qui, en outre, en votèrent unanimement l'impression et l'affiche ; le 24, il en proposa une partie à la Convention, à propos de l'article du projet girondin de Déclaration sur le droit de propriété, qui était ainsi conçu : « Le droit de propriété consiste en ce que tout homme est le maître de disposer à son gré de ses biens, de ses capitaux, de ses revenus et de son industrie. »

Robespierre, en critiquant cet article, débuta par les affirmations les plus conservatrices : « Vous devez savoir, dit-il, que la loi agraire, dont vous avez tant parlé, n'est qu'un fantôme créé par les fripons pour épouvanter les imbéciles. » Et il ajouta : « L'égalité des biens est une chimère. » Mais il reprocha aux auteurs du projet de Déclaration de ne pas avoir dit de la propriété ce qui avait été dit de la liberté,

qu'elle a pour bornes les droits d'autrui, et il soumit à la Convention ces quatre articles :

1° La propriété est le droit qu'a chaque citoyen de jouir et de disposer de la portion de biens qui lui est garantie par la loi.

2° Le droit de propriété est borné, comme tous les autres, par l'obligation de respecter les droits d'autrui.

3° Il ne peut préjudicier ni à la sûreté, ni à la liberté, ni à l'existence, ni à la propriété de nos semblables.

4° Toute possession, tout trafic qui viole ce principe est illicite et immoral.

Je crois que ces articles n'ont pas besoin d'être commentés pour qu'on y voie ce qui s'y trouve, à savoir l'idée d'une radicale réforme sociale, l'idée même de cette loi agraire repoussée par Robespierre, tout l'essentiel du socialisme français, fondé sur les principes de 1789 et tel que Louis Blanc, en 1848, le popularisa. C'est pour avoir proposé ces articles socialistes, c'est pour avoir proposé cette charte au socialisme, — et non pas seulement pour avoir déclamé vaguement contre les riches et fait l'éloge de la médiocrité, — que Robespierre, après sa mort, aussi bien dans notre siècle qu'au temps de Babeuf, devint le prophète de beaucoup de ceux qui rêvèrent chez nous une rénovation sociale, et le resta jusqu'à l'époque où l'influence allemande fit oublier provisoirement aux socialistes français les origines françaises de leur doctrine.

V

Ainsi, en avril 1793, il y a un programme socialiste élaboré par l'homme le plus populaire, adopté par le club qui mène l'opinion. Ne dirait-on pas qu'un puissant parti socialiste s'est formé, qui va agir sur toute la nation, et que la France est à la veille d'une révolution sociale? Mais c'est là une pure illusion. Robespierre n'avait agi que par tactique, pour déconsidérer les Girondins et le projet de Constitution qu'avait déposé leur ami Condorcet. Ce projet se trouvait être, en effet, si démocratique que les Montagnards n'avaient pu y faire, ni aux Jacobins, ni à la Convention, ni dans leurs gazettes,

aucune objection essentielle. Il n'avait à leurs yeux d'autre défaut que celui d'émaner d'un parti qui leur semblait incapable, s'il restait ou revenait au pouvoir, de l'énergie nécessaire pour sauver la France envahie par l'étranger et déchirée par la guerre civile. Si ce parti parvenait à faire voter la Constitution qu'il avait proposée, il y avait à craindre qu'il ne tirât de ce succès un prestige et une autorité morale qui l'auraient mis à même de gouverner la France, c'est-à-dire, selon les Montagnards, de la perdre. Il fallait à tout prix faire croire au peuple que la Constitution girondine n'était pas assez démocratique, et, pour paraître plus démocrate que Condorcet, il fallait aller jusqu'au socialisme. Robespierre, habile manœuvrier, s'il en fut, alla donc jusqu'au socialisme, publia sa socialiste Déclaration des droits, et les Jacobins, ces maîtres de l'opportunisme politique, le suivirent aussitôt. Puis, une fois le coup réussi et la Constitution girondine une fois dépopularisée, Robespierre retira son projet, et les Jacobins le suivirent dans sa retraite. Je dis qu'il retira son projet. N'était-ce pas le retirer en effet que de ne le point reproduire quand les Montagnards, débarrassés des Girondins et devenus maîtres de la situation, discutèrent, en juin 1793, leur projet de Constitution? L'article 16 de la Déclaration montagnarde est ainsi conçu : « Le droit de propriété est celui qui appartient à tout citoyen de jouir et de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie. » C'est, à quelques mots près, la reproduction textuelle de l'article girondin. Non seulement Robespierre, devenu cependant tout-puissant pour faire prévaloir ses doctrines, n'y fit aucune opposition, mais il semble même, d'après les comptes rendus des journaux, que cette Déclaration montagnarde fut votée à l'unanimité. Avions-nous tort de dire que ces articles socialistes de Robespierre, pour la réalisation desquels des Français se firent tuer plus tard, n'avaient été proposés que par tactique politique? Ni Robespierre, ni les Montagnards n'étaient devenus socialistes. Au contraire : une fois arrivés au pouvoir, ils affectèrent, en bien des cas, d'empêcher presque toutes les manifestations tendant à une réforme sociale, à un supplément de révolution.

C'est une illusion encore de croire que ce gouvernement de Robespierre et du second Comité de salut public (de juillet 1793 au 9 thermidor an II) s'appuya surtout sur la plèbe parisienne. S'il s'occupa de la nourrir pour prévenir les émeutes (et il y réussit), il appliqua inflexiblement les lois, vraiment bourgeoises, contre les coalitions ouvrières. Toutes les tentatives de grève furent sévèrement réprimées. Le 22 frimaire an II, ayant à organiser des ateliers pour la fabrication des armes, le Comité de salut public édicta un règlement plus que sévère pour empêcher les ouvriers de se concerter entre eux : « Toutes coalitions, dit-il, ou rassemblements d'ouvriers sont défendus ; les communications que le travail peut rendre utiles ou nécessaires entre les ouvriers de différents ateliers, n'auront lieu que par l'intermédiaire ou la permission expresse de l'administration dont chaque atelier dépend. » Et plus loin : « Dans aucun cas les ouvriers ne pourront s'attrouper pour porter leurs plaintes ; les attroupements qui pourraient se former seront dissipés ; les auteurs et les instigateurs seront mis en état d'arrestation et punis suivant les lois[1]. »

On n'ose plus, pendant la Terreur, prêcher ouvertement le socialisme. Je vois qu'en juin 1793 un commissaire du Conseil exécutif, nommé Francqueville, se fait arrêter à Lisieux pour y avoir prêché « le mépris des propriétés[2] ». Mais, de juillet 1793 à thermidor an II, la correspondance des représentants en mission ne dénonce aucun de ces prédicateurs ambulants de socialisme, comme on en avait vu en septembre 1792. A Paris, Jacques Roux, dans le journal où il continue Marat (août 1793), déclame furieusement contre les banquiers, les monopoleurs, les agioteurs, les accapareurs et contre les riches en général[3] : il ne propose aucun plan de rénovation sociale. D'ailleurs le Tribunal

1. *Recueil des actes du Comité de salut public*, t. IX, p. 349, 350.

2. Arch. nat., F 1a 551.

3. Il écrit dans son numéro du 6 août 1793 : « On rétablit l'aristocratie des riches, qui est plus terrible que le sceptre des rois. » C'était là d'ailleurs un lieu commun qui se retrouve même dans la bouche ou sous la plume de démocrates relativement modérés. Ainsi, Thomas Lindet écrivait, dès le 16 mai 1792 : « L'aristocratie des riches est aussi impérieuse, aussi ignorante, aussi vexatoire que celle des nobles. »

révolutionnaire le fera taire bientôt avec les autres « enragés ». Ni la Commune de Paris, ni le club des Cordeliers n'avaient jamais proposé rien qui ressemblât à la loi agraire. Cependant les socialistes avaient paru trouver des encouragements indirects, et à l'Hôtel de ville et chez les Cordeliers : les chefs des Cordeliers et de la Commune sont guillotinés ou réduits à se cacher. Le gouvernement n'est plus sous l'influence des faubourgs ; ce n'est plus le peuple de Paris qui gouverne ; la liberté de tout dire est réprimée ; la liberté de penser est réprimée, en matière sociale aussi bien qu'en matière religieuse et politique. Le Comité de salut public, mené par Robespierre, a commencé, depuis germinal an II, une *réaction*, et il cherche à se donner de plus en plus figure de gouvernement conservateur, pour pouvoir traiter avec l'Europe.

VI

C'est donc vainement que, dans cette période de compression, on chercherait des manifestations de théories socialistes analogues à celles qu'avaient osées Rabaut Saint-Étienne et Varlet au printemps de 1793. Mais l'ensemble de mesures partielles et empiriques, de lois de circonstance, d'institutions provisoires, qui constitue le gouvernement révolutionnaire, amène un état de choses qui prépare indirectement les esprits, dans ce silence des socialistes, à une révolution sociale, et qui même commence à l'effectuer partiellement.

L'impôt progressif est une des mesures qui firent, si je puis dire, l'éducation socialiste d'une partie de l'opinion. C'avait d'abord été un expédient, tout à fait local, municipal, et particulier à Paris. Le 24 novembre 1792, la Convention décrète qu'entre autres mesures financières en vue de rembourser la somme « avancée par le Trésor public au département et à la municipalité de Paris, pour échanger des billets de parchemin ou de la Maison de Secours », il sera imposé pendant trois ans, sur le rôle de la contribution mobilière, pour les revenus au-dessus de neuf cents livres, et d'après la cote d'habitation, une cote additionnelle en forme d'impôt

progressif. Le 7 février 1793, la municipalité de Paris, pour subvenir aux frais de l'approvisionnement de cette ville, fut autorisée à imposer une cote analogue et en même forme. Dans le débat qui eut lieu à ce propos, Cambon en vint à dire : « Ce système est le plus sage et le plus conforme à nos principes, car c'est par de telles mesures que vous réaliserez l'égalité, que quelques hommes voudraient faire passer pour une chimère. » Le 18 mars suivant, Barère demanda que le Comité des finances fît à bref délai un rapport sur l'impôt progressif, que lui, Barère, « fait profession de regarder comme une institution infiniment juste, quoique quelques personnes l'aient cru impossible ». Séance tenante, Ramel, au nom du Comité des finances, fit rendre ce décret : « La Convention nationale décrète comme principe que, pour atteindre à une proportion plus exacte dans la répartition des charges que chaque citoyen doit supporter en raison de ses facultés, il sera établi un impôt gradué et progressif sur le luxe et les richesses tant foncières que mobilières. »

Le succès de l'expédient avait amené la Convention à en faire un principe; mais, le principe une fois proclamé, elle ne l'appliqua qu'à titre d'expédient, comme taxe provisoire et de guerre. La Commune de Paris, le 9 mars, et le département de l'Hérault, le 19 avril, avaient demandé l'établissement de cette taxe. Le Comité des finances, par l'organe de Ramel, proposa, le 20 mai, d'appliquer à la taxe de guerre la forme de l'impôt progressif. Il n'y aurait pas de taxe sur les revenus au-dessous de 1 600 livres. Ceux de 1 600 livres paieraient 50 livres ; ceux de 2 600 livres paieraient 110 livres ; ceux de 3 600 livres, 180 livres, etc. Les municipalités procéderaient à la levée de la taxe sous huitaine. Cambon demanda alors que, pour réaliser plus précisément les vues du département de l'Hérault, on ouvrît « un emprunt civique d'un milliard, qui serait rempli par les égoïstes et les indifférents ». Une discussion assez confuse s'ensuivit, où Barbaroux et quelques Girondins parurent plaider la cause des riches. Mais Rabaut Saint-Étienne, conséquent avec lui-même, fit cette déclaration : « Nous convenons tous que c'est aux riches qu'il faut s'adresser ; personne ne s'y oppose : c'est le vœu commun. » La Convention décréta donc, à la presque una-

nimité, qu'il serait fait « un emprunt forcé d'un milliard sur tous les citoyens riches ». Le débat sur les voies et moyens eut lieu dans les séances des 9, 21 et 22 juin 1793. Un conventionnel, Génissieu, voulut qu'on prît pour base le capital. Le Comité des finances objecta que « ce serait en quelque sorte porter atteinte à la propriété », et cela au moment où les stipendiés de Pitt et de Cobourg cherchent à inspirer des défiances aux propriétaires français. La Convention décréta, le 22 juin, à l'unanimité, que, « par une conséquence de sa déclaration faite au commencement de la session, et consignée dans l'acte constitutionnel qui sera incessamment présenté à la sanction du peuple souverain, tendant au maintien inviolable des propriétés territoriales, commerciales, industrielles, le répartiment de la somme d'un milliard, formant l'emprunt forcé décrété le 20 mai dernier, ne sera point fait sur les propriétés ou les capitaux, mais seulement sur tous les revenus fonciers, mobiliers et industriels, d'après des règles et des mesures justes et dignes d'un peuple libre ».

C'est donc le revenu seul qu'on imposerait. Mais dans quelle proportion? Le Comité des finances, par l'organe de Réal (de l'Isère), proposait de diviser les revenus en trois classes :

1° Le nécessaire, qui serait affranchi de l'emprunt, à savoir 3 000 livres pour les gens mariés, 1 500 livres pour les célibataires ;

2° Les revenus abondants, qui supporteraient l'emprunt d'une manière progressive jusqu'au maximum ;

3° Au delà du maximum est le superflu, qui est requis tout entier pour l'emprunt. « Le maximum des revenus abondants du père de famille est porté à 20 000 livres. La contribution progressive réduit la proportion du revenu qui lui reste à 12 813 livres. Tout le surplus est versé dans l'emprunt, à quelque somme que se portent les revenus. » Et le maximum des revenus des célibataires était porté à 10 000 livres, réduites à 7 000.

La Convention n'adopta pas ce projet. Jeanbon Saint-André demanda et obtint que l'emprunt ne fût levé que sur les citoyens vraiment riches (même séance, 12 juin) :

1° Ne seront pas assujetties à l'emprunt forcé d'un milliard les personnes mariées dont les revenus nets sont au-dessous de dix mille livres, et ceux des célibataires dont les revenus sont au-dessous de six mille livres ;

2° Quinzaine après la publication du présent décret, chaque citoyen dont les revenus sont au-dessus de la classe exceptée par l'article premier sera tenu de fournir à sa section ou à sa commune, lorsque la municipalité ne sera pas composée de plusieurs sections, une déclaration de ses revenus et de ses charges.

Mais, le 19 août 1793, Ramel fit observer que l'emprunt, ainsi établi, ne donnerait que 200 millions. Il faut donc abaisser le maximum de la richesse. D'autre part, la Commission s'est demandé « s'il fallait rendre la taxe progressive telle qu'à une somme donnée, la taxe emportât tout le revenu, ou bien s'il fallait en laisser toujours une partie au particulier ». « S'il eût été question d'une taxe permanente, votre Commission n'aurait pas balancé à adopter le second parti ; il n'entrera jamais dans vos vues, quelque système de contribution progressive que vous adoptiez, de l'établir tel qu'à une somme quelconque il pose un terme à la fortune des citoyens ; vous ne mettrez point de bornes ni à l'émulation ni à l'industrie des citoyens ; mais vous ferez des lois sages, qui, après avoir laissé aux hommes la jouissance du fruit de leurs travaux, ramèneront, par des voies douces, au niveau de l'égalité les fortunes qui en sont sorties. » Mais ici il ne s'agit que d'un emprunt, qui, en privant momentanément le riche, augmente ses ressources pour l'avenir.

Finalement la Convention décréta, le 3 septembre 1793, que les citoyens feraient la déclaration de leur revenu devant une commission nommée par le conseil général de la commune, qui contrôlerait, rectifierait, prononcerait des peines au besoin. Le revenu fixé, il en sera déduit mille livres pour les célibataires, et quinze cents livres pour les gens mariés, plus mille livres pour leur femme et mille livres pour chacun de leurs enfants ou parents à leur charge. Le reste du revenu sera soumis à l'emprunt dans une proportion dont voici deux exemples : de une à mille livres, un dixième ; de huit mille à neuf mille livres, neuf dixièmes. Au delà de neuf mille

livres, la taxe comportera en outre la totalité de l'excédent[1].

Tantôt appliqué comme expédient, tantôt proclamé comme principe, l'impôt progressif est seulement présenté, on le voit, à titre de mesure provisoire; mais cette mesure provisoire annonce, de l'aveu même de Cambon et de Ramel, l'avènement d'un régime plus égalitaire. La Convention ne veut pas de révolution sociale : elle veut maintenir la propriété, elle le déclare, mais elle applaudit à des paroles et elle adopte des mesures qui tendent indirectement à cette révolution sociale. Par son décret qui impose les *riches*, elle semble dénoncer la richesse comme « liberticide »; je ne dis pas qu'elle proclame la lutte des classes, mais elle fait, tantôt sans le vouloir, et tantôt comme si elle le voulait, du socialisme.

Le même caractère ne se retrouve-t-il pas dans les mesures prises alors en vue de l'extinction du paupérisme? Sans doute la loi du 15 octobre 1793 sur la mendicité, qui ordonne la création d'ateliers de secours et la déportation des mendiants qui refusent de travailler, n'est, si l'on veut, que la continuation de la politique sociale de l'ancien régime. Mais en est-il de même du décret du 13 ventôse an II, rendu sur la motion de Saint-Just? Ce décret porte que toutes les communes de la République dresseront un état des patriotes indigents et qu'ensuite le Comité de salut public fera un rapport « sur les moyens d'indemniser tous les malheureux avec les biens des ennemis de la Révolution, selon le tableau que le Comité de sûreté générale lui en aura présenté, et qui sera rendu public ». Et, en invitant les représentants en mission à exécuter ce décret, le Comité de salut public leur écrit : « L'indigence malheureuse devait rentrer dans la propriété que le crime avait usurpée sur elle; la Convention a proclamé ses droits[2]. »

Oter aux riches leur superflu pour le donner aux pauvres, voilà ce que recommandent, ou semblent recommander, non seulement des discours de tribune, mais des lois. Les repré-

1. Me bornant à la période antérieure au 9 thermidor, je ne parle pas des deux autres emprunts forcés sur les riches, qui furent établis le 15 frimaire an IV et le 19 thermidor an VII.

2. *Recueil des actes du Comité de salut public*, t. XII, p. 79.

sentants en mission obéissent à cette recommandation, et leurs mesures contre les riches, inspirées sans doute par les nécessités d'une situation exceptionnelle et de circonstances de guerre, s'imprègnent, on va le voir, d'une sorte de socialisme. Je veux bien qu'il n'y ait qu'une vue politique ou militaire dans ce vœu de Milhaud et de Ruamps, qui écrivent de Wissembourg, le 22 août 1793 : « Il faut absolument chasser du sein de la République les riches égoïstes qui ne veulent ni nous fournir de subsistances, ni se battre avec nous contre les despotes ; il faut confisquer tous leurs biens au profit de la République. » Mais lisez la lettre de Laplanche, datée de Bourges le 4 octobre 1793 : « ... J'ai partout taxé moi-même révolutionnairement les riches et les aristocrates. J'ai pareillement donné l'ordre à mes délégués d'imiter mon exemple pour acheter des subsistances et soulager les pauvres sans-culottes. Je m'honore de cette mesure révolutionnaire. N'est-il pas juste que les égoïstes, que les avides spéculateurs, que les avares aristocrates qui nous ont déclaré la guerre en paient les frais ? Convient-il, sous le règne de l'égalité, que les nobles, les marchands, les prêtres, les gens à châteaux et à parchemins nagent dans l'opulence, tandis que les patriotes manquent de tout, et n'ont point de subsistances, parce que les riches les accaparent ? Non, citoyens, la Déclaration des droits n'est pas un vain mot... » Laplanche ne parle-t-il pas ici comme parlera Babeuf ? Quand Bernard (de Saintes) écrit, le 7 octobre suivant, de Montbéliard, qu'il « fera saigner les riches », ou quand Taillefer écrit de Cahors qu'il a « pressuré les richards », ne parlent-ils pas du ton de gens qui songent à une révolution sociale ?

Lorsque la Convention avait décrété, le 12 octobre 1793, que les biens des riches de Lyon seraient « affectés à l'indemnité des patriotes », on peut dire qu'elle n'avait d'autre but que de punir les contre-révolutionnaires lyonnais, et que c'était là une mesure purement politique. Peut-on dire la même chose des actes qu'osèrent les représentants en mission Albitte, Collot d'Herbois et Fouché, envoyés à Lyon pour exécuter ce décret ? Voici les quatre premiers articles de l'arrêté qu'ils prirent le 24 brumaire an II, et qui s'appliquait non seulement à Lyon, mais aussi aux communes environnantes :

« 1° Tous les citoyens infirmes, vieillards, orphelins, indigents seront logés, nourris et vêtus aux dépens des riches de leurs cantons respectifs. Les signes de la misère seront anéantis. — 2° La mendicité et l'oisiveté seront également proscrites : tout mendiant ou oisif sera incarcéré. — 3° Il sera fourni aux citoyens valides du travail et les objets nécessaires à l'exercice de leurs métiers et de leur industrie. — 4° Pour cet effet, les autorités constituées, de concert avec les Comités de surveillance, lèveront dans chaque commune, sur les riches, une taxe révolutionnaire proportionnée à leur fortune et à leur incivisme, jusqu'à la concurrence des frais nécessaires pour l'exécution des arrêtés ci-dessus. » Et cet arrêté reçut au moins un commencement d'exécution, puisque, le 3 frimaire suivant, l'administration du département du Rhône prit un arrêté pour lever la taxe. Le même jour, la commune de Paris applaudit à l'arrêté des représentants à Lyon, et le renvoya à son Comité central de bienfaisance « pour le diriger dans son travail ». Elle adopta aussi et appliqua à Paris un autre arrêté des mêmes représentants, dont les articles 8 et 9 étaient ainsi conçus : « La richesse et la pauvreté devant également disparaître du régime de l'égalité, il ne sera plus composé un pain de fleur de farine pour le riche, et un pain de son pour le pauvre. — Tous les boulangers seront tenus, sous peine d'incarcération, de faire une seule et bonne espèce de pain, *le pain de l'égalité*. »

Sans doute, les représentants Albitte, Collot d'Herbois et Fouché furent les seuls, que je sache, à prendre des arrêtés d'un caractère aussi socialiste. Mais la guerre que les autres firent aux riches, quoique ce ne fût pas une guerre de principe, n'en sembla pas moins aboutir, au moins provisoirement, à un bouleversement social en quelques régions. Ainsi Duquesnoy, ayant appris qu'il y a eu, dans la commune de Lambres (Nord), des incendies attribués à la malveillance, arrête (22 pluviôse an II) que les biens des riches serviront à indemniser les victimes de ces incendies. Florent Guiot écrit de Lille, le 9 ventôse, qu'ayant besoin de deux cent vingt-cinq mille livres pour la subsistance des patriotes réfugiés dans cette ville et pour la décoration du temple de la Raison, il s'est fait remettre par les vérificateurs de l'emprunt

forcé la liste des soixante-cinq citoyens les plus riches (de dix mille à quatre-vingt-dix mille livres de revenu), et les a invités à verser cette somme. Nourrir le prolétaire aux dépens du bourgeois, voilà où en viennent beaucoup de représentants en mission, par ces taxes locales sur les riches, taxes qui contrarient le recouvrement de l'emprunt forcé, taxes qui inquiètent la Convention, qu'elle défend par décret du 18 frimaire an II, qu'elle autorise de nouveau le lendemain, que le Comité de salut public finit par interdire définitivement le 20 germinal, mais dont les effets ainsi que les moyens avaient presque commencé à effectuer ce supplément de révolution sociale, qui est le socialisme.

Impôt progressif décrété en principe, emprunt d'un milliard sur les riches, taxes forcées, d'autres mesures encore dont je ne parle pas parce qu'elles sont trop connues, comme le maximum, ce ne sont pas là tous les traits essentiels de cette situation nouvelle où je cherche, en l'an II, les secondes origines du socialisme (les premières origines sont dans les écrits et les discours de 1791 et de 1793). L'ensemble des difficultés économiques résultant de la guerre amène la formation provisoire, factice, si l'on veut, d'un état social de fait, tout autre que l'état social légal. La France devient un vaste camp qu'il faut approvisionner pour la guerre et par des moyens de guerre. D'abord, il faut à tout prix que Paris soit nourri, si l'on ne veut que le gouvernement soit emporté par une émeute. Une armée est créée pour approvisionner Paris; on achète du blé au-dessus du maximum, pour le revendre, dans Paris, au maximum ou parfois même au-dessous. Les ouvriers reçoivent quarante sous par jour, sous prétexte d'indemnité pour assister aux assemblées de section. Le budget de la France vient en aide au budget de Paris, et, presque à chaque décade, le Comité de salut public donne un million à la commune pour les subsistances. Ce privilège de Paris n'a pas, si l'on veut, un caractère socialiste. Il place cependant, par une mesure factice et provisoire, le peuple de Paris dans une situation où tous ont de quoi vivre et où personne ou presque personne n'a plus de superflu. Quoi d'étonnant que, quand ces conditions faciles d'existence lui furent retirées après le 9 thermidor, il se soit pris à écouter Babeuf?

Paris n'est pas, tant s'en faut, la seule ville dans laquelle les circonstances extraordinaires d'alors aient créé pour un temps un état social extraordinaire, où se trouvait réalisée une partie de la doctrine socialiste. Un érudit qui travaille à la biographie politique de Jeanbon Saint-André, M. Lévy-Schneider, a écrit : « ... A Brest, à Toulon (où opéra Jeanbon Saint-André), j'ai constaté, en l'an II et en l'an III, une socialisation progressive aboutissant à la création d'une véritable cité collectiviste, où tout est réglé, où tout est au service de l'État, dont tous les rouages fonctionnent régulièrement à son profit[1]. » Ce n'est pas seulement dans les ports et dans les places de guerre qu'on vit se former alors, soit sous l'impulsion des représentants, soit spontanément, de ces cités collectivistes. Les résultats combinés du maximum, du rationnement, des diverses réquisitions d'hommes et de choses, amènent, dans beaucoup de villes, à cette époque, une socialisation provisoire des biens et des individus. Même dans les campagnes, on voit se former de minuscules cités collectivistes. Ainsi, dans la Charente, en pluviôse an II, quand le représentant Romme eut pris des mesures pour taxer le superflu des gens aisés, l'agent national de la petite commune de Challignac[2] adressa cette réquisition au maire et aux officiers municipaux : « Vous devez à vos commettants toute la justice que vous imposent votre fonction et votre devoir : vous devez les faire jouir tous collectivement, comme chacun individuellement, de tous les avantages de la société; vous devez sentir que l'égalité de consommation des subsistances entre les citoyens travaillant est un de vos premiers devoirs. » La municipalité de Challignac nomma des commissaires « pour se transporter chez tous les citoyens de ladite commune et faire le mesurage de leur consommation, et l'excédent être ensuite mis dans des sacs, pesés, cachetés, et mis en réquisition pour servir au premier besoin ». On laissa aux possesseurs de grains la quantité nécessaire pour leur subsistance, à raison d'une livre pour chaque travailleur, et d'une demi-livre pour chaque citoyen ne travaillant pas.

Ce ne sont là que quelques traits du collectivisme munici-

1. Voir *la Révolution française* du 14 février 1899.
2. *Ibid.*, numéro du 19 juin 1899.

pal en l'an II, et je laisse à quelque chercheur provincial le soin de tracer le tableau complet d'une de ces cités collectivistes de la Terreur. Le peu que j'en ai dit suffira à montrer que, dans ces circonstances anormales, le collectivisme a été, jusqu'à un certain point, partiellement essayé çà et là dans la France convulsée par les efforts qu'elle fit pour sauvegarder, avec des moyens empiriques, son indépendance nationale.

VII

Les origines historiques du socialisme français se retrouvent donc dans les principes, dans les actes, dans les circonstances de la Révolution française. Le principe de l'égalité, formulé en 1789 dans l'article premier de la Déclaration, contient logiquement le socialisme. Cette conséquence logique ne fut alors tirée par presque personne. C'est seulement quand on eut souffert des abus politiques du régime bourgeois, établi en contradiction avec la Déclaration des droits, que des écrivains demandèrent un supplément de révolution sociale. Ils se turent quand la victoire de la bourgeoisie au Champ-de-Mars, le 17 juillet 1791, en écrasant le parti démocratique, ôta l'espérance même d'un supplément de révolution politique. Le socialisme reparut sous la République démocratique, dans les premiers mois de l'année 1793, quand la Révolution parut victorieuse de l'Europe. Puis, quand vinrent les défaites militaires, une sourdine fut mise à l'expression des doctrines socialistes, et le gouvernement de la Terreur combattit la loi agraire, affirma hautement son intention de maintenir la propriété. Mais en même temps, par des actes et par des lois de circonstance, il soutenait les pauvres contre les riches; il opérait partiellement, par des taxes et des emprunts forcés, une sorte d'égalisation des fortunes; et, si je ne m'exagère pas la portée des faits que j'ai cités, je crois qu'on peut dire qu'il tendait, sans idée préconçue et seulement en vue de la défense nationale, à établir, pour la durée de la guerre, sinon partout, du moins en beaucoup de communes, une sorte de régime collectiviste.

Si ce régime avait été bon pour des circonstances anormales, pourquoi ne serait-il pas bon pour des circonstances normales? C'est presque ce que dira Babeuf. En l'an IV, dans son *Tribun du peuple*, exaltant son idéal socialiste, il écrira : « Le seul moyen d'arriver là est d'établir l'administration commune, de supprimer la propriété particulière, d'attacher chaque homme au talent, à l'industrie qu'il connaît, de l'obliger à en déposer le fruit en nature au magasin commun, et d'établir une simple administration des subsistances qui, tenant registre de tous les individus et de toutes les choses, fera répartir ces dernières dans la plus scrupuleuse égalité, et les fera déposer dans le domicile de chaque citoyen. Ce gouvernement, démontré praticable par l'expérience, puisqu'il est celui appliqué aux douze cent mille hommes de nos douze armées (ce qui est possible en petit l'est en grand), ce gouvernement est le seul dont il peut résulter un bonheur universel, inaltérable, sans mélange, le bonheur commun, but de la société. » Ce rêve d'avenir est-il autre chose qu'un souvenir du passé, un souvenir de la cité collectiviste qu'on avait vue s'ébaucher en France deux ans plus tôt, et dont Babeuf décrit, d'après une réalité récente, bien plus qu'il ne les imagine, les organes et le fonctionnement?

Le socialisme français est donc né, pendant la Révolution, non seulement d'une sorte d'interprétation logique de la Déclaration des droits, mais d'une expérience inconsciente, d'un commencement de réalisation provisoire, involontaire et fortuit de la cité collectiviste.

A. AULARD

LA RÉORGANISATION

D'UN MUSÉE D'ARMES

— L'ARMERIA DE MADRID —

Quand le roi Alphonse XII, en 1879, confiait au comte de Valencia le soin de réorganiser son Armeria, nul, assurément, n'était plus digne d'une pareille mission. Comme pour donner un exemple à tant d'autres pays où les spécialistes ne sont guère appelés à servir, le souverain espagnol choisissait le savant qui, en son royaume, était le plus versé dans la science des armes, dans l'histoire et aussi dans l'archéologie générale.

Amateur éclairé et grand connaisseur en choses rares, le comte de Valencia, au cours de sa carrière diplomatique, avait visité les musées d'Europe, compulsé les archives; et celles de sa patrie, notamment le trésor des chartes de Simancas, lui étaient depuis longtemps familières. Collectionneur ardent de tapisseries, de tableaux, de belles épées, vivant parmi les objets d'art, cet archéologue érudit avait rencontré bien des occasions de faire profiter le Musée royal de ses précieuses découvertes. Et nul ne savait mieux que lui où se trouvaient tant de pièces qui avaient, à diverses époques, quitté l'Armeria sans qu'on pût suivre leurs traces. Bien des morceaux d'une inestimable valeur, comme le chanfrein et les

rondelles d'épaule de l'armure de Philippe II, forgée par Colman d'Augsbourg, qui sont à Paris, au Musée d'artillerie, ne pouvaient se racheter à prix d'or, il ne l'ignorait pas; mais il en était d'autres que des collectionneurs ou des marchands consentiraient à lui céder. A cette recherche singulière le comte de Valencia employa plusieurs années; et le roi ne regarda à aucun sacrifice d'argent sur sa cassette pour aider son mandataire. Nul doute que son habileté professionnelle de diplomate n'ait beaucoup aidé le comte de Valencia dans bien des négociations qui firent rentrer à l'Armeria tant d'objets sans prix. Ainsi revint dans l'arsenal royal une magnifique rondache que des fonctionnaires infidèles ou négligents avaient laissé sortir. Et si tous les objets ne reprirent pas le chemin de Madrid, on sut au moins où ils se trouvaient, pour la plupart, et on put espérer que le hasard des ventes les ramènerait tôt ou tard. Les appliques des bardes exécutées par Luce Picinino de Milan pour Philippe III, et qui sont gardées à Vienne dans la galerie de M. de Rothschild, ne sont peut-être pas définitivement perdues pour l'Espagne.

C'est la mission du comte de Valencia, — mission qui lui fut continuée après la mort d'Alphonse XII par la reine régente, — que je veux célébrer aujourd'hui, en m'efforçant d'attirer l'attention sur l'œuvre importante menée à bien par ce savant: heureux serais-je si les musées de France pouvaient en tirer enseignement et profit! On doit considérer l'Armeria de Madrid comme le type vraiment parfait d'une collection d'armes réorganisée suivant une méthode où l'art et la science tiennent une place égale, tant il est vrai que ces deux choses, au premier abord si dissemblables, peuvent nous donner le spectacle d'une entente parfaite. Le magnifique catalogue que vient de publier M. de Valencia nous en fournit la meilleure preuve.

Depuis quelques années on semble se préoccuper beaucoup de la réforme de nos musées. Des études excellentes ont paru, pour lesquelles des hommes de la plus haute compétence n'ont épargné ni leurs déplacements ni leurs peines. Des savants comme MM. Perrot et Michel n'ont pas dédaigné d'apporter le poids de leur expérience et l'autorité de leurs

conseils. On a cité pour modèles le British Museum et le Kensington Museum de Londres, le Musée des antiques de Berlin, le Musée impérial de Vienne; des révolutions ont été annoncées, et, comme on a recours volontiers à des mesures fiscales, on a agité la question des entrées payantes. Il s'agissait toujours des musées d'art: les collections archéologiques ont été un peu négligées; on a un peu oublié ces deux merveilleux établissements qui sont à l'hôtel des Invalides et à l'hôtel de Cluny. Une étude sérieuse de l'Armeria de Madrid nous montrerait le parti à tirer des belles collections que possèdent ces deux musées.

I

Au mois de mai 1894, j'eus la bonne fortune d'être envoyé par la *Gazette des Beaux-Arts* à Madrid pour faire un travail sur l'Armeria. Je ne soupçonnais pas alors l'importance des trésors dont j'allais avoir le spectacle. Ce fut pour moi un éblouissement; et la façon hospitalière dont je fus accueilli dans cette Armeria royale ne me fit qu'apprécier davantage ces richesses si libéralement offertes à mon admiration, en songeant à d'autres trésors dont les gardiens, pour vivre sous d'autres cieux, ne se montrent guère moins jaloux que le dragon du jardin des Hespérides.

L'impression que j'ai gardée de mon séjour à l'Armeria est demeurée profonde, et je n'oublierai jamais le prestigieux aspect de cette grande salle, où paraît vivre toute une génération d'hommes d'armes, lorsque la lumière, se jouant sur les armures, parmi les bannières et les soieries des costumes, semble animer ces superbes panoplies, contemporaines des luttes épiques que l'Espagne soutint sur le continent, de l'Escaut au Pausilippe et de la Provence au Danube. Il se dresse entre tous, représenté dix fois, trente fois, le souverain impérieux qui écrasa les protestants à Mühlberg et qui battit François Ier à Pavie. Ici, fièrement campé sur sa selle, la javeline en main, comme l'a peint le Titien, il semble commander la charge, tandis qu'aux pieds de son cheval cabré

gisent les armes de cet autre vaincu, Frédéric le Magnanime, le Balafré allemand. Là, il chevauche, la lance sur la cuisse, dans son armure de joute, et sous lui semble s'ébrouer son grand destrier, houssé de camocas et de velours brodé. Plus loin, c'est Philippe II dans son harnois, forgé par le Bavarois Wolf, de Landshut; c'est don Carlos, avec une pareille armure; c'est Alexandre Farnèse, dont le vêtement de guerre prend un repos que son maître ne connut jamais. Voici Philippe le Beau, avec son équipement de joute, — jadis attribué à Boabdil, — et Maximilien, avec sa brigantine, œuvre de l'illustre Milanais Bernardino Cantoni. On peut voir des hommes d'armes aragonais, avec des chapeaux de fer à bavière, et aussi ces héroïques soldats des *tercios*, appuyés sur leurs piques « dont les pointes soutinrent l'empire », jusqu'au jour où, trahis par la fortune autant que par la mollesse des Alsaciens, des Wallons et des Comtois, ils tombèrent à Rocroy, la face contre terre, en ligne, autour du grand Velandia, du vieux Fuentes et du chevalier Visconti.

Dans la salle, longue d'au moins quarante mètres sur seize de large, plus de deux cents hommes d'armes montés ou à pied sont groupés, massés en sept carrés, ou se tiennent alignés le long des murs. L'œil est frappé par l'éclat des armes, la splendeur de l'or, le chatoiement des étoffes. Au-dessus des grands plumails d'autruche multicolores s'élève une forêt de lances, tandis que les bardes des chevaux apparaissent comme d'énormes tortues argentées. De trois côtés entre la lumière par de hautes fenêtres dont les tympans en plein cintre sont garnis de trophées d'armes, et leurs entre-deux se couvrent de splendides tapisseries sur lesquelles se détachent encore des armes, tant est grande ici la profusion des richesses. L'un des longs côtés est garni de vitrines renfermant des objets précieux, des épées, des arquebuses; d'autres meubles semblables s'alignent en divers endroits et dans la meilleure ordonnance. L'éclairage est excellent; pour l'achever, le vitrail d'une voûte très ouverte forme plafond à neuf mètres au-dessus du sol.

Le premier carré près de la porte d'entrée est formé d'éléments divers. On y voit des hommes d'armes du XVe siècle : leurs

harnois blancs se dissimulent en partie sous des dalmatiques de brocart ; leurs armets « à bec de moineau » ressemblent à des profils d'oiseaux ; leurs chevaux sont revêtus de grandes housses faites des étoffes les plus riches ; leurs épées ont des fourreaux recouverts de velours ; leurs lances sont peintes de couleurs vives qui se suivent en spirales le long des fûts. Que de pièces rares et que leur mise en valeur est belle ! Tous les personnages sont habillés sous leurs armes : leurs costumes sont faits de tissus anciens, parfois brodés à nouveau, mais avec tant d'art, avec une si minutieuse exactitude qu'il faut être prévenu pour reconnaître les parties modernes. Les selles d'armes qui entourent ce carré, comme tous les autres, n'ont pas été regarnies avec un moindre soin ; l'Armeria en possède cent cinquante, complètes. Au milieu du carré se dresse un grand fanal doré qui appartint à la galère capitane d'Hassan Chirivi, prise à la bataille de Lépante par le célèbre don Alvaro de Bazan, premier marquis de Santa-Cruz.

De semblables fanaux se remarquent en différentes places. Tous sont des trophées gagnés par ce grand homme de mer : ses descendants actuels ont tenu à prêter à l'Armeria ces pièces d'honneur qui sont demeurées la propriété de leur famille. Les représentants de notre noblesse ne pourraient-ils s'inspirer d'un précédent si louable et exposer, dans les salles du Louvre, par exemple, quelques armes de leurs ancêtres ? J'ai entendu dire qu'un château de France conserve précieusement l'épée d'Anne de Montmorency, tout comme le duc de Sermoneta garde en Italie le glaive de César Borgia. De telles reliques sont rares, bien que, d'après certains collectionneurs, tous les harnois ou brancs qu'ils possèdent aient appartenu aux plus hauts barons de la chrétienté ou à de fameux condottieri. Un scepticisme outré, en ces matières, est sans doute aussi déplacé qu'une trop aveugle confiance : — c'est surtout dans le domaine de l'archéologie qu'il sied d'observer une prudente réserve, si l'on ne veut se fermer, sans espoir de les voir jamais se rouvrir, les portes des trésors historiques particuliers.

Le deuxième carré ne comprend pas moins de dix personnages richement costumés et armés. Quatre sont à cheval et représentent autant de fois Charles-Quint dans sa jeunesse, alors

qu'il n'était encore que duc d'Autriche. Les harnois des figures à pied lui appartiennent également. C'est là qu'on peut admirer les belles pièces d'armes forgées et ornées par Colman le Vieux, Colomanus de Brabant, ascendant du fameux Desiderius qui, avec Negroli de Milan, fut la gloire des batteurs de plates au XVIe siècle. On y remarque aussi un cheval bardé d'acier dont le caparaçon massif, largement travaillé, fut sans doute gravé par l'illustre Hans Burgkmaier pour Maximilien.

Au petit-fils du *Weise König* est encore consacré le troisième carré. Trois armures complètes à cheval et dix à pied, montées sur des mannequins dont le visage bronzé reproduit les traits de l'empereur, forment un ensemble harmonieux : c'est une page brillante de l'histoire des armuriers italiens et allemands. Près de ce carré est une vitrine qui contient des casques et boucliers ornés, épées archaïques, présentoirs émaillés, rondaches du travail le plus riche : c'est là que l'on peut voir l'épée du Cid, la *Colada*, — qui est une bonne lame du XIIIe siècle remontée au XVIe, sur une garde d'acier à pas d'âne, par Salvador de Tolède, *espadero* aux gages de Charles-Quint.

Dans le quatrième carré, dix mannequins encore, à pied et à cheval, portent des armures qui ont appartenu à l'empereur. C'est là que se dresse le harnois de Mühlberg sur un cheval cabré : le montage a été exécuté d'après le tableau du Titien. Vainqueur de l'hérésie et de la féodalité allemande, Charles-Quint voulait perpétuer doublement le souvenir de sa victoire : appelé à Augsbourg, l'artiste peignit l'empereur emporté par son coursier de guerre, puis, sur une autre toile, le géant saxon dont les lourdes armes, et une énorme botte demeurent à l'Armeria comme preuves matérielles de son exceptionnelle stature. Je dis une seule botte : car, de ces deux chaussures, l'une fut donnée au duc d'Albe en souvenir de la terrible journée, l'autre seule fut conservée par l'empereur. — Je me rappelle cette forte chaussure noire, aussi grossière de forme que de façon, posée là, près du socle de l'effigie impériale. Et, par un contraste piquant, dans une vitrine voisine, on peut voir les bottines de l'empereur ; elles paraissent bien chétives à côté : leur élégance gagne à la comparaison. Que d'idées font venir à l'esprit ces tiges de mouton roussâtre, soutenues

de place en place par des traînées de mailles et piquées, rebrodées par endroits où apparaît du velours rouge! On demeure songeur devant ces reliques. La victoire de Mühlberg n'a retardé que de peu d'années le triomphe des prétentions germaniques; elle n'a pas empêché le vieil empereur de fuir la nuit devant la trahison de Maurice de Saxe, dans cette litière de cuir noir qui est une des curiosités de l'Armeria. Cet édicule de cuir a une apparence disgracieuse et sinistre : il tient du cercueil et de la grande malle de voyage. Ce grand goutteux qui opprimait le monde et laissait les poètes dire que le soleil ne se couchait pas sur ses États, voyageait plié en deux dans cet étui de peau de vache comme un mort que l'on mène en terre. C'est là, dans ce coche sans roues, que quatre hommes portaient sur leurs épaules au moyen de fortes pièces de bois, qu'il dut prendre la résolution de se retirer au monastère de Yuste.

Avec le cinquième carré commence l'histoire des harnois de Philippe II: on en voit quatre à cheval, douze à pied, œuvres des Allemands Wolf de Landshut et Lochner de Nuremberg, et du Milanais Picinino. Je crains que le premier de ces grands artistes n'ait été calomnié par le savant *custos* du Musée de Vienne, M. Wendelin Bœheim : il affirme que le Bavarois avait pris pour marque une rave. J'incline à croire avec le comte de Valencia et le colonel Bernadac, le laborieux directeur de notre Musée d'Artillerie, que le poinçon de Wolf est un casque de tournoi, de forme archaïque, surmonté d'un plumail de trois pennes d'autruche et qui ressemble un peu à un as de pique.

Dans ce carré, un fanal est particulièrement digne de remarque : celui de la capitane française de Strozzi, défait et tué au combat de San-Miguel par le marquis de Santa-Cruz, en l'an 1582. Strozzi, on le sait, fut pris comme il venait de recevoir une grande arquebusade dans la jambe ; son sang inondait le pont du navire : l'Espagnol fit achever l'Italien de deux coups de dague et ordonna de le jeter à la mer. C'était un peu la coutume de cette époque; la guerre comportait beaucoup d'atrocités, et Strozzi en avait commis plusieurs. Brantôme, qui fut inhumain et jovial, prend un accent presque grave pour narrer la mort de Strozzi : il y voit comme une punition du

ciel. Étant colonel, pendant la troisième guerre de religion, Strozzi avait fait noyer huit cents femmes dans la Loire parce que ces malheureuses encombraient l'armée et retardaient la marche. Il aurait dû songer que, parmi elles, plus d'une, sans doute, n'était pas entrée de plein gré dans le sérail des grandes bandes. On ne s'arrêtait point à ces détails. L'exécution cependant fit mauvais effet et Strozzi fut accusé d'avoir passé la mesure. Les dames de la cour le fuirent avec horreur, bien que le Florentin mît la chose sur le dos du Gascon Cosseins, car tout mauvais cas est niable. La noyade des Ponts-de-Cé attriste Brantôme et c'est d'un ton dolent qu'il narre la mort des « povres créatures, qui, piteusement, criant à l'ayde, furent toutes noyées par trop grande cruauté, laquelle ne fut jamais trouvée belle des nobles cœurs... Du depuis, ledit Strozzi s'en repentit fort, comme il me dit, s'excusant sur la police qu'il falloit observer. Si est que luy ni ses fauteurs ne firent guères bien leur profit depuis, et ainsi qu'ils avaient aymé et pourchassé la mort de ces povres créatures, de mesme Dieu leur envoya la leur, qui bien qu'il défende bien fort ce crime de paillardise » — le trait est beau sous la plume de Brantôme! — « il abhorre ce vilain genre de mort... et le dit Strozzi la paya aussi depuis... »

Des armures souveraines et princières de la fin du XVIe siècle et de la première moitié du XVIIe composent le sixième carré. C'est là que l'on peut voir le beau harnois équestre de Don Philippe, superbement repoussé et ciselé par Luce Picinino de Milan, et celui de don Juan d'Autriche exécuté par Wolf de Landshut. Au milieu, c'est encore un des fanaux de Strozzi.

Dans le septième, sont les armures de Philippe III et de Philippe IV, types intéressants des derniers harnois complets en usage, dont un a été exécuté par un armurier français, sans doute ce Petit, sur lequel on a peu de renseignements, et qui fut aux gages de Henri IV et de Louis XIII : son nom apparaît dans des comptes de sellerie. Le grand fanal turc est celui de Mohammed-Bey, qui fut battu par le marquis de Santa-Cruz, en 1572, dans les eaux de Navarin. Près de ce dernier carré est une haute vitrine renfermant de magnifiques armures de parement, des brigantines, des casques.

ayant appartenu à Maximilien, à Charles-Quint, à Philippe II. De ce dernier le merveilleux harnois noir et or, exécuté par Colman d'Augsbourg, est une des pièces capitales du musée. Il serait complet avec sa rondache, son épée et ses selles d'armes, n'étaient le chanfrein et les rondelles d'épaule qui sont au Musée d'artillerie de Paris, où ils entrèrent jadis par acquisition. Bien qu'on les ait achetées de bonne foi, — on ignorait alors que c'étaient des pièces dérobées, — j'estime que le gouvernement français agirait sagement en rendant ces objets à l'Espagne; il serait facile de faire un échange. On pourrait y comprendre aussi ce que nous possédons des modillons précieusement ciselés qui appartiennent au caparaçon de Don Philippe (caparaçon faussement attribué jusqu'ici à Don Juan d'Autriche). Ces plaquettes furent vendues, — appliquées sur un bouclier postiche, — au baron de Mazis, qui fut la providence des faussaires les moins habiles et qui légua un beau lot d'armes fausses à la collection des Invalides. On sait très bien, au musée d'Artillerie, d'où proviennent ces appliques; du moins, j'en relève la mention, telle quelle, dans le catalogue du colonel Robert : « Il est reconnu que ces médaillons décoraient un caparaçon de parade de Don Juan d'Autriche... » Aussi bien ne serait-il pas mauvais d'établir exactement quelle est la valeur des ventes faites dans de pareilles conditions. Que dirait-on si un adroit prestidigitateur emportait l'Érasme d'Holbein, je suppose, du Louvre, pour l'aller vendre au British Museum?

Quelle que soit l'opinion des jurisconsultes, on reconnaîtra, sans doute, que ces *dépareillages* — si le mot peut s'employer — sont déplorables pour la science archéologique : elle doit considérer dans un musée autre chose qu'une collection de bibelots dont une nation s'enorgueillit tout comme un particulier de la sienne. De tels principes ne tendraient à rien moins qu'à encourager l'adresse des filous et la dilapidation des richesses d'art, dispersées au hasard des vols dans tous les musées ou galeries d'amateurs à la bourse bien garnie. Et les savants qui étudient les monuments devraient bientôt s'en aller, pour faire l'histoire d'un harnois ainsi fragmenté, examiner les brassards à Copenhague, l'armet à

Madrid, la cuirasse et les tassettes à Paris, les grèves à Turin, le gantelet droit chez M. X, et ce qui reste du miton gauche chez madame Z. —Quant aux pièces de renfort, de doublure et de rechange, on renoncerait à les chercher ailleurs qu'au musée de Vienne.

II

Et ce sont justement ces pièces de renfort, de doublure et de rechange qui font l'intérêt d'un harnois. Par là, l'Armeria de Madrid est le plus riche des musées d'armes au monde.

On s'étonnait peut-être, tout à l'heure, de voir tant d'armures ayant appartenu à une seule personne, ornées d'un même décor, travaillées dans le même parti architectural, et par un seul artiste qui a estampillé souvent une centaine de pièces de son poinçon. On est surpris de voir telle panoplie de Charles-Quint couvrir six ou sept mannequins d'hommes et deux de chevaux. La raison de cette apparente prodigalité est simple : chacune des pièces était affectée à un usage différent, suivant que l'homme devait combattre en guerre ou en joute, monté ou à pied, aller à la tranchée ou à la charge, descendre en champ clos ou prendre part à un pas d'armes. Mais tous ces casques, tous ces plastrons mobiles, tous ces renforts, faisaient partie d'un même ajustement, se montaient, se bouclaient, se laçaient les uns sur les autres. En outre, l'homme d'armes avait toujours non loin de lui ses chevaux de secours que l'on tenait tout sellés, pour le cas où le destrier serait mis hors de combat.

Il est très rare de posséder une armure comportant toutes ces pièces, d'autant que le nombre en est considérable, et pareille bonne fortune est le privilège des collections, pour ainsi dire héréditaires, où l'on garde traditionnellement et avec un soin jaloux les reliques du passé. Le musée de Vienne est le seul établissement, après l'Armeria de Madrid, qui puisse s'enorgueillir de pareilles richesses, l'antique collection d'Ambras, commencée au XVIe siècle par l'archiduc Ferdinand de Tyrol, ayant été religieusement conservée.

L'archiduc Ferdinand fut un véritable amateur : il rendit hommage à la beauté en épousant la belle Philippine Welser, d'Augsbourg, et s'entoura de collections d'armes, de tableaux, de médailles, d'estampes et de dessins originaux — dont les moins intéressants ne sont pas ceux de Gleckensohn, « contenant les reproductions exactes des armes et armures des trois arsenaux de l'empereur Maximilien ».

Si de pareils documents ont jamais existé en France, la Révolution nous en a débarrassés comme aussi de tant d'armes et d'armures royales ou princières qui furent disséminées, dépareillées ou détruites. Peut-être crut-on utile de faire disparaître en partie ces monuments de la tyrannie. Puis l'entreprise de réunir à Paris toutes les pièces de harnois rassemblées dans les arsenaux ou saisies chez les particuliers fut mal dirigée, parmi des dilapidations sans nombre. La plupart des belles choses passèrent à l'étranger. C'est alors que se fit la grande dislocation des ensembles ; on pratiqua le même système qu'on pratique aujourd'hui en Grèce et en Italie : pour ne pas tomber sous le coup de la loi, on casse la tête, la main, le pied d'une statue, on la débite par morceaux à dix amateurs différents. La reconstitution d'une armure ressemble aujourd'hui à une sorte de jeu de patience dont les faussaires — et je connais dans la corporation quelques merveilleux artistes — se font un plaisir de favoriser l'assemblage.

L'histoire de l'armure de François Ier, qui est au Musée d'artillerie, me paraît amusante : je veux la conter sommairement.

Napoléon Ier aimait peu l'archéologie : elle donne à l'histoire une précision inutile, et, sans doute, il lui suffisait que l'on en vît les grandes lignes : entre Charlemagne et lui, ce n'était que du remplissage. Aussi, quand il ramassait dans son butin les objets d'art d'un État conquis, mettait-il peu d'ardeur à prendre autre chose que des tableaux. Les armes cependant parlaient à son âme guerrière : lors de son entrée à Vienne, en 1807, il ordonna que l'armure de François Ier fût saisie au château d'Ambras et transportée à Paris avec quelques autres. Ce fut dans la vieille galerie de l'archiduc Rodolphe un véritable pillage. Deux lettres adressées

par le conservateur des musées impériaux, Denon, au grand maréchal Duroc, en feront la preuve.

A SON EXCELLENCE LE GRAND MARÉCHAL DU PALAIS

Paris, le 21 août 1807.

« Monsieur le Grand Maréchal,

» J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire concernant les ordres de Sa Majesté de faire une exposition des objets d'art et armures envoyés de Vienne dans la campagne de l'année dernière. Je prie Votre Excellence de prévenir Sa Majesté qu'il n'y a point eu d'objets d'art enlevés de Vienne. J'ai pris à cette époque des informations sur la volonté de l'empereur à cet égard et Votre Excellence peut se rappeler qu'elle me dit elle-même qu'il n'y avait aucun ordre sur cela. Relativement aux armures de l'arsenal, objet qui n'était point de mon ressort, *j'ai su dès lors qu'elles avaient été enlevées et dispersées.*

» Lorsque Sa Majesté, l'année dernière, me fit l'honneur de me dire de rassembler ces armures et d'en faire une exposition, je m'adressai à Son Excellence le Ministre directeur de la Guerre pour lui demander qu'il me fût délivré la partie qui devait avoir été mise en réserve pour le Musée de l'Artillerie; le chef de division Evain m'adressa l'état ci-joint.

» Votre Excellence verra par les articles qu'il contient, et par les observations que j'ai faites alors et l'aveu même de ce chef, combien ces parties d'armures sont incomplètes et peu dignes de l'idée que Sa Majesté doit avoir d'un trophée pris dans un arsenal aussi célèbre, surtout ces morceaux étant censés en être le choix.

» La seule complète qui ait conservé de l'authenticité est l'armure de François Ier enlevée à la bataille de Pavie. Elle vient d'Insprück et m'a été remise par Son Altesse le prince de Neuchâtel. Mon intention était de la faire monter dignement et de la joindre aux trophées de la campagne de Prusse.

» Si Votre Excellence veut m'accorder un instant, je la convaincrai par l'inspection que la masse des débris qui com-

posent le reste ne peut former un trophée digne de Sa Majesté et de la campagne d'Austerlitz.

» J'ai fait tout de mon mieux pour rassembler une seule des armures de la famille de Habsbourg *et je n'ai pu compléter une seule chose qui puisse rappeler l'idée de magnificence qu'avait cette superbe collection et la haute idée que sa vue m'avait inspirée quelques mois auparavant.*

» Agréez, Monsieur le Grand Maréchal, l'hommage de ma haute considération.

» DENON. »

Je ne connais pas la réponse que Denon reçut de Duroc, mais je connais la dépêche par laquelle répliqua Denon, le 22 août 1807 :

« Monsieur le Grand Maréchal,

» Je suis bien éloigné de déprécier rien de tout ce qui peut tendre à remplir une volonté de Sa Majesté, mais je désirerais que tout ce qui est relatif à elle eût l'empreinte de sa grandeur, et voilà pourquoi j'ai toujours reculé à faire l'exposition dont il est question en ce moment.

» Au reste, toutes mes observations sont faites et je ne vais plus m'occuper que d'exécuter le moins mal possible le dernier ordre que vous voulez bien me transmettre.

» Pour hâter l'exécution, je vais demander au dépôt des armes les mannequins d'hommes et de chevaux nécessaires, et, si je puis, *à titre d'emprunt, je tâcherai d'obtenir des maréchaux et généraux quelques armures qui viennent du même arsenal.*

» Si j'avais besoin à cet égard de quelque aide, je vous prierais de vouloir bien me seconder.

» Agréez, Monsieur, etc.

» DENON. »

Ces documents, que m'a communiqués M. de Champeaux, sont intéressants à tous égards. Ils nous éclairent sur une tradition : l'armure de François Ier, « enlevée à la bataille de Pavie ». Jamais cette armure n'a été prise à Pavie, par la bonne raison que jamais François Ier ne la porta. Elle ne

vint même en France qu'en 1807 : jusque-là, elle n'avait point quitté l'Allemagne.

En l'an 1547, Ferdinand Ier, roi de Bavière et de Hongrie, voulant faire un cadeau à François Ier, commanda ce beau harnois blanc et or au célèbre batteur de plates Jorg Seusenhofer d'Insprück, dont le poinçon, bien connu des archéologues, est un heaume ayant un grand S pour cimier. Tandis que le maître forgeait amoureusement les champs d'acier, qu'il y repoussait les vastes fleurs de lis florencées et qu'il les dorait au feu, le roi Ferdinand se fâchait avec le roi François; il garda l'armure pour des temps meilleurs, qui ne vinrent jamais. Si l'on peut aujourd'hui la voir au Musée d'artillerie, il faut, pour en avoir une idée complète, faire le voyage de Vienne, car toutes les doublures et pièces de rechange y sont restées, négligées par les praticiens de la saisie impériale.

Le harnois que François Ier portait devant Pavie, dans le parc de Mirabello, a disparu : il fut la propriété, sans doute, de ce Diego de Avila auquel le roi se rendit et remit son gantelet. Le miton droit a fait partie de l'Armeria : Diego de Avila l'avait donné à l'empereur. C'était un miton gravé, comme en témoigne l'inventaire des armes de Charles-Quint; on ne sait ce qu'il est devenu.

Les trophées de Pavie à l'Armeria, c'est une forte dague de guerre, un estoc, — celui-là même apparemment, dont François Ier frappa force nobles hommes dans la terrible mêlée où, dès les premiers coups, il abattit Ferdinand Civita Sant'Angelo, dernier descendant de Scanderberg; — c'est encore le miton gauche du roi, une bourguignote à l'antique qui paraît bien de travail français; enfin, une petite targe à l'imitation du travail d'Allemagne et sur laquelle, ironie du sort, est figuré le coq gaulois mettant un homme d'armes en fuite!... Quant à l'épée émaillée rapportée en France par Murat après que la ville de Madrid en eût fait cadeau à Napoléon, elle est représentée à l'Armeria par une bonne copie qu'en fit faire l'impératrice Eugénie. — Mais on me saura gré de ne pas recommencer ici la description et l'histoire de ces armes, que j'ai faites naguère dans la *Gazette des Beaux-Arts :* plutôt que de montrer encore une fois toutes les richesses de l'Armeria, je veux en étudier la mise en œuvre.

III

Le visiteur qui parcourt un musée, qui lit les étiquettes et compulse le catalogue, est ordinairement loin de se douter du travail effrayant qu'a pu demander le classement. Lorsque le comte de Valencia reçut la mission de réorganiser l'Armeria, il l'accepta ; il savait pourtant de quelle manière étaient distribuées les collections : cela me donne un haute idée de son courage. Pour tout amateur qui a feuilleté les recueils de Jubinal, de Lacroix et Séré, d'Asselineau, les anciens catalogues de l'Armeria, la confusion paraît effrayante, et l'on se demande comment un seul homme a pu appareiller tant de pièces montées au hasard, assemblées pêle-mêle, laissées au rebut dans des greniers.

La science des armes est une branche de l'archéologie qui, autant qu'elle existe, ne date que d'hier. Il n'y a pas là, comme ailleurs, ces répertoires méthodiques, ces corps de doctrine, recueils d'inscriptions ou trésors de numismatique. Il faut trouver soi-même ses sources, être à la fois créateur et critique, et bien se persuader qu'on ne marche que dans l'erreur. Il n'y a pas trente ans, on attribuait à Charles le Téméraire des armures du temps de Charles IX ; un harnois du temps de François Ier, à Jeanne d'Arc ; sous le premier empire, Dubois et Marchais déclaraient qu'un magnifique harnois repoussé, venant de la galerie de Sedan, était celui de Godefroy de Bouillon, lorsqu'à la vérité il date du temps de Henri IV. Regardez au théâtre, à la ville, dans les costumes, dans les tableaux exposés à chaque salon de peinture, que d'anachronismes ! Que d'ignorance ! Ici un peintre, représentant la Saint-Barthélemy, met dans la main d'un homme de guerre une rapière ciselée espagnole du temps de Louis XIII ! Là, c'est un critique, et non des moindres, qui se trompe sur la sellerie et confond chanfrein avec frontal ! Les romanciers parlent intrépidement des armures des croisés, et, sur la scène, d'Artagnan, qui tient son épée comme Rue tient la sienne, prend un contre de sixte et riposte en coupant dessus pour

tuer M. de Jussac... Mais je m'arrête : il y aurait trop à dire ! Certains essais que l'on a vus de nos jours sur « le Duel à travers les âges », avec les spadassins du XVIe siècle armés de rapières à coquille pleine et tenant leurs dagues à poignée haute comme un couteau, font désirer que l'archéologie n'aille pas se vulgariser outre mesure en de pareilles reconstitutions.

L'Armeria de Madrid ne manquait point de reliques vénérables, non plus que d'attributions fantaisistes : l'épée de Pélasge disputait le prix de l'ancienneté à celle de Roland, et les armures de Boabdil se chiffraient par douzaines. Tout compte fait, ce souverain dépossédé n'est plus guère représenté à l'Armeria que par une épée, et encore est-elle plus que douteuse : — j'affirme, pour ma part, qu'elle est absolument fausse. — Boabdil s'est vu dépossédé par le comte de Valencia de toutes ses armures complètes, dont les corps sont retournés aux harnois de joute de Philippe le Beau, les bras et les jambes à ceux de Charles-Quint et même de Philippe II. — Connaissez-vous le fameux « bâton de Pierre le Cruel » ? Cette arme, assurément singulière, fut reconnue pour être un épieu de chasse de Charles-Quint. — La grande lame du milieu est superbe : si Édouard de Beaumont avait pu s'en emparer, nul doute qu'il n'en eût fait un glaive pour compléter sa collection, où brillent quelques lames de pertuisane montées en épées souveraines.

Le comte de Valencia a eu le courage de répudier toutes ces légendes et d'inaugurer la période scientifique. Avec ses connaissances techniques servies par une merveilleuse érudition, son flair d'amateur d'objets d'art en butte aux subtilités des brocanteurs, il avait encore une base d'opérations absolument stable que ses prédécesseurs n'avaient guère pris la peine de s'assurer. Je veux parler, non des catalogues parus jusqu'à ces dernières années et qui étaient tous une copie, plus ou moins complète, soit du petit compendium de Badia, soit du répertoire plus volumineux de Martinez del Romero, — mais bien des inventaires originaux, tant manuscrits que recueils de peintures et de dessins, faits sous le règne de Philippe II.

Ne l'oublions pas : l'Armeria est avant tout la collec-

tion des harnois de la maison royale : la haute gloire en commence avec Charles-Quint et son fils ; ce sont leurs harnois qui forment le fonds de cet arsenal. Comme tel, il dépend de la grande écurie; c'est le grand écuyer qui en a la charge, comme de toutes les armes de chasse de la maison du roi. Quand Charles-Quint mourut, ses armures étaient à Valladolid : c'est de là que Philippe II les fit venir en 1564 et les logea avec les siennes dans le bâtiment des écuries royales, que Gaspard de la Vega avait construit pour en faire, — au moins du premier étage, — des salles d'armes. Un inventaire minutieux fut fait de toutes ces richesses, soigneusement notées et mises en ordre, et, comme si les descriptions n'eussent pas encore été assez claires, on y joignit des aquarelles gouachées représentant les armes, les armures, les pièces de costume, chausses, pourpoints spéciaux, collets de cuir et de peau, gants, chaussures, plumails d'autruche. Et tout cela dans le plus minutieux détail : aucune aiguillette ne manque, pas un œillet n'est omis. Chaque pièce figurée est accompagnée d'annotations qui en disent l'origine et si elle est seule de son espèce : est-elle seule ici, comme type de plusieurs autres semblables, le nombre des autres est indiqué. L'inventaire manuscrit est le complément de cet album in-folio; il abonde en renseignements singuliers et utiles, renvoie à des pièces d'archives, renseigne sur la valeur des objets, les sommes payées, le nom des fournisseurs. C'est à travailler avec de tels documents que le comte de Valencia a passé près de vingt années de sa vie : je doute qu'il regrette ce temps consacré à des études qui lui sont chères. Les archéologues, en tout cas, ne partageraient point ses regrets.

Ils ont accueilli avec une faveur méritée le catalogue paru enfin cette année : c'est le couronnement de ce travail ininterrompu, auquel n'ont pas manqué cependant les plus éclatantes disgrâces. En 1884, lorsque la partie matérielle de l'œuvre était presque achevée, le feu prenait à l'Armeria : en une nuit tout le bâtiment fut détruit. On put sauver les armes et les armures, mais les étoffes, les costumes, les drapeaux, furent dévorés par le feu. Ainsi disparut en quelques heures le fruit de plusieurs années de labeur acharné : il fallut rassembler à nouveau les pièces d'armes, tout démonter, tout nettoyer,

tout remettre en état. Et l'on ne se doute pas de ce qu'est une pareille besogne! Pour dégarnir une armure, il faut faire sauter deux cents clous parfois; pour la regarnir, il faut remettre les bandes de peau qui supportent les velours, autant de clous, autant de rondelles, et river soigneusement... Et encore tous les clous ne font pas l'affaire: le comte de Valencia, après avoir dépouillé tous les coffres hispano-mauresques qu'il put trouver, dut commander à Paris, chez un spécialiste, les petits rivets dorés au feu dont il avait besoin pour ses montages.

Mais voyons d'abord quelle est la méthode suivie par le savant archéologue pour établir ses attributions et compléter ses armures dépareillées.

Commençant, je suppose, par les harnois de Charles-Quint, il en voit un figuré dans l'inventaire avec ses pièces de renfort et de rechange qui portent toutes des gravures du même parti décoratif. En outre, l'inventaire signale une armure dont la description se rapporte assez bien aux dessins ; il y est dit que c'est l'Allemand Colman d'Augsbourg qui a exécuté ce harnois sur commande, quelles furent les conditions du marché, les sommes payées, la date de la livraison. Muni de ces documents, il faut retrouver l'armure, la compléter.

Les figures de l'inventaire aident tout d'abord ; les descriptions sont aussi précieuses, car elles empêchent les recherches de s'égarer parmi les objets italiens et parmi ceux qui remontent manifestement à une période autre que celle de la date indiquée. Mais que de difficultés dans une pareille recherche, que de patience, que de soins! Souvent quelques pièces de deux armures presque semblables se rencontrent, ou bien voici une cubitière qui a perdu sa dorure, tandis que l'autre, complétant la paire, l'a conservée presque intacte. Un plastron a gardé sa belle couleur noire obtenue par la corne ou l'huile, mais le reste, épaulières et tassettes, a été fourbi à blanc. Tel morceau a été peint, tel autre déformé ou rogné ; un colletin est caché sous une cuirasse bien plus ancienne, ou bien c'est un heaume de joute auquel on a attaché des rondelles d'épaule. Dans les bardes de chevaux, le désordre est

pire encore, — et quand il s'agit de centaines et de centaines de parties ainsi disloquées à remettre ensemble, on se prend à désespérer d'une semblable entreprise. Celle-ci pourtant a été menée à bien.

IV

Et lorsque tous les matériaux classés ont été ainsi amenés à pied d'œuvre, il s'agit de les mettre ensemble. Il faut monter toutes ces armures d'homme et de cheval sur des mannequins, — construire ceux-ci, les habiller, les disposer suivant des attitudes naturelles. — C'est là un art où M. de Valencia est vraiment passé maître, et sur cette partie de son œuvre je veux appeler particulièrement l'attention. Par ses montages merveilleusement compris et supérieurement exécutés toutes les armures ont été mises en valeur : ainsi l'Armeria a pris cet aspect vivant et original qui enchante le visiteur et le fait pour quelques heures le contemporain des grands hommes du XVIe siècle.

Dans cette reconstitution, un péril était à éviter : celui de donner aux personnages cet aspect de poupées ou de pantins, gauches et empruntés dans une immuable raideur, ou bien singeant trop la nature et ayant l'air de former des tableaux comme ceux que l'on voit au musée Grévin, par exemple.

La dignité des souverains demande une plus grande réserve ; il faut qu'ils gardent dans leurs figurations cet appareil majestueux qu'ils ont présenté de leur vivant. Et, ne l'oublions pas, le fonds de l'Armeria de Madrid est formé, pour sa majeure et plus glorieuse partie, des harnois de Charles-Quint et de Philippe II, et aussi de leurs successeurs. Tout gravite autour de ces reliques royales. Il y avait donc là deux manières de comprendre les restitutions : l'une, froide et rigide, était de présenter les armures montées sur de simples carcasses de bois habillées de velours par des tapissiers, — c'est à cette méthode que s'en tient jusqu'à ce jour notre Musée d'artillerie ; — l'autre, vivante et familière, est de nous montrer les effigies du personnage lui-même revêtues de ses costumes et de ses armes.

Mais pour entreprendre une œuvre semblable, il faut avoir la connaissance exacte et intime de l'homme que l'on veut représenter, en connaître non seulement les allures et les traits, la stature, mais encore les différents états par lesquels a passé son corps, depuis l'adolescence jusqu'à la vieillesse. Lorsque les armures d'un même souverain s'espacent sur quarante années de dates différentes, de pareilles notions sont bien difficiles à acquérir. Si les dimensions de la cuirasse donnent quelques renseignements sur le tour de taille, on peut rester dans le doute sur d'autres proportions. M. de Valencia a mené à ce sujet la plus minutieuse enquête; s'il n'a pu avoir les mesures mêmes prises par les armuriers qui confectionnaient les harnois de Charles-Quint, il a trouvé d'autres indices.

Souvent il me confiait les secrets de ses longs labeurs, ses désappointements, ses heureuses trouvailles. « Je ne puis savoir exactement, me disait-il un jour, si Colman s'est rendu de sa personne en Espagne pour prendre mesure à l'empereur avant de faire ce harnois blanc et or qui est devant vous. Je sais cependant que des dépenses ont été ordonnancées, qu'on a payé pour des mules et des domestiques, et l'on a sans doute pris des empreintes avec de la cire... » Il sait maintenant à quoi s'en tenir là-dessus — et sur bien d'autres choses encore !

Nous regrettions tous les deux la perte de ces empreintes, dont il eût été si facile, à l'époque, de conserver un moulage. Mais on serait vraiment trop heureux si l'on possédait tous les vestiges du passé ; l'archéologie en deviendrait aussi trop commode ! Je suppose que si l'on retrouvait, par miracle, quelques-uns de ces mannequins qu'aux XVe et XVIe siècles on gardait en Italie dans les églises, bien des idées changeraient sur la science du costume.

L'Italie de la Renaissance a possédé, en effet, des monuments de ce genre qui, s'ils avaient échappé à la ruine du temps, ne manqueraient pas de soulever chez les antiquaires le plus légitime enthousiasme. Et, je me prends à penser à ce Ferrante d'Aragon, qui, au dire de Paul Jove, se complaisait à conserver dans son palais, pour s'en donner de temps à autre le

spectacle, les corps de ses ennemis « morts et embaumés avec le costume qu'ils portaient de leur vivant ». Je songe aussi à ces figures de cire, de grandeur naturelle, que l'on exécuta à l'image de Laurent de Médicis, miraculeusement échappé à la conjuration des Pazzi. Ce fut Andrea Verocchio qui en établit les dessins, et, d'après eux, le fameux Orsini, monteur de personnages en cire, en exécuta plusieurs exemplaires, de grandeur naturelle, revêtus d'habits « en tout semblables à ceux du modèle ». On les plaça dans l'église de la Santissima Annunziata et aussi « dans celle d'un couvent de la rue San Gallo; la ressemblance était frappante ». Le peuple de Florence put les admirer pendant de longues années, on les montrait encore du temps de Vasari.

En France, on aurait pu conserver des souvenirs encore plus anciens, comme ce mannequin complet, vêtu et armé, d'homme et de cheval, que Philippe de Valois consacra à Notre-Dame de Paris, lorsqu'il fit son entrée dans la cathédrale, monté sur son coursier de guerre, après la bataille de Cassel. Plus près de nous encore, des effigies funéraires de cire représentaient les rois sur les grands lits de parade....De tout cela rien n'a été conservé, non plus en Espagne qu'en France.

Il faut donc se rabattre sur les portraits, — heureux quand on possède des bustes! M. de Valencia ne s'est point fait faute de surmouler ceux du sculpteur Pompeo Leoni, dont les beaux travaux du regretté Plon ont vulgarisé chez nous le nom comme les œuvres. Ces moulages en carton ont fourni les têtes des personnages; il ne restait plus à exécuter que les corps. Sur les mesures prises, on a construit des mannequins en bois avec bras articulés par des assemblages de fer; leurs mains sont en bois sculpté, ce qui est un grand luxe et a nécessité une grosse dépense. Par une mesure de très bon goût, M. de Valencia a fait donner à toutes les têtes une couleur de bronze antique, qui est du meilleur effet; ils ont grande allure, ces souverains armés de pied en cap, dont le visage seul se montre sous les avances des bourguignotes ou les ventailles levées des armets. Ainsi, l'aspect général prend une tenue plus sévère, en accord avec le respect que garde l'Espagne pour le grand Charles-Quint et le sombre Philippe II.

Quel bon exemple pour notre Musée d'artillerie, et qu'il ferait beau voir toute notre série d'armures des Valois ainsi montée avec les bustes de Germain Pilon! Nous aussi avons la série complète de nos harnois royaux, ininterrompue depuis François Ier jusqu'à Louis XIV. Mais qu'a-t-on fait pour eux? Que fait-on d'ailleurs en France pour l'archéologie nationale? Tous les efforts sont dirigés vers l'archéologie classique; seules les écoles de Rome et d'Athènes ont la bonne fortune d'intéresser l'opinion.

Et pourtant, que de richesses enfouies dans tous les coins de nos provinces, sans compter tout ce que nous promettent les fouilles, que ce soit à Coucy, à Déols, — où des séries de tombeaux gisent enterrés à quelques mètres du sol, sans que ni M. Darcel, ni les renseignements que je fournis jadis sur cette abbaye, ruinée par les huguenots, aient pu attirer l'attention!... Il y a quelques années, un savant des Charentes, M. de Montégut, m'apprenait qu'une armure de François II existait au musée de Draguignan; il en a publié, depuis, la description, car ce harnois royal est digne de celui de Henri II qui est au Musée d'artillerie. Sans doute, la même main exécuta les deux, incrustant d'argent l'armure du père, dorant de gravures à la damasquine l'armure du fils. Le Musée d'artillerie ne devrait-il pas exposer au moins une photographie d'un objet si intéressant?

Il y a vingt ans, le colonel Le Clère, directeur de cet établissement, forma une série de mannequins pour donner une histoire figurée du costume de l'homme de guerre, en France, à travers les âges. Il installa aussi une galerie ethnographique comprenant des types guerriers de toutes les races du globe. Étant donné le peu de moyens mis à sa disposition par le Ministère de la Guerre, qui délivre à notre musée une subvention infime, l'œuvre du colonel Le Clère est vraiment remarquable. Assisté du savant professeur au Muséum, M. Hamy, qui ne lui marchanda ni son assistance effective ni ses conseils, le directeur avait fait monter quantité de moulages pris sur nature, depuis des noirs du Mozambique jusqu'à des Esquimaux et des Chippaways. Pour la série des gens de guerre, il prit simplement des mannequins de tailleur et leur ajusta des têtes et des mains moulées. Tous les masques

antiques du Louvre y figurent, dans cette milice casquée et cuirassée; la Vénus de Milo elle-même a prêté ses traits froids et graves qu'ombrage le casque à haut cimier d'un hoplite. — Le colonel Robert, depuis, exécuta quelques changements : il demandait des bustes à tous ses amis, réclamait des moulages, en obtenait du service des hôpitaux, du greffe du Palais de Justice. Quand cet homme, si travailleur et si dévoué à son œuvre, mourut, il préparait de nouveaux bonshommes et méditait d'établir un service de moulage où tous les amateurs bénévoles auraient prêté leur visage. Il avait mis sous la bourguignote d'un piquier la tête de l'huissier Gouffé.

Frappé sans doute par la rigidité un peu monotone de toutes les poupées de notre musée, le comte de Valencia varia les allures de ses mannequins; il exigea que les torses en fussent articulés sur pivot, et il donna quelque mouvement aux jambes. Aussi a-t-il obtenu de véritables statues, d'élégance et d'allure singulières. Entre toutes je recommande celle de Charles-Quint dans sa belle armure à l'antique, exécutée par l'orfèvre Bartolomeo Campi, qui, plus tard, dégoûté peut-être de manier le ciselet et le matoir, prit la toise de l'ingénieur militaire, et se fit tuer au siège de Harlem dont il dirigeait les travaux.

V

Les mannequins une fois établis sur leur socle, il faut les habiller avant de les revêtir de leurs armes, et ce n'est point là une besogne facile, si on veut l'exécuter en conscience. On ne se doute guère, en général, de ce que fut le costume, et ce n'est point ce qu'on montre au théâtre qui peut en donner une idée. L'habillement, notamment au XVIe siècle, était prodigieusement compliqué : il faut posséder des notions archéologiques très profondes pour en assurer la restitution.

D'abord il est nécessaire de ne rien ignorer des anciennes étoffes, des cuirs et de la peausserie, de savoir comment se faisait un collet de buffle, ce que c'était que la peau d'Espagne, de ne pas confondre le mouton avec la chèvre et la peau de

daim avec celle de chien, de faire la différence entre des camocas et des cendals « et autres précieux tissus d'outre-mer », de se rappeler que si le taffetas était une noble doublure, l'armoisin, par contre, n'était guère porté que par les gens de petit état. Il faut être encore capable de tailler un vêtement, d'en ajuster les parties, d'expliquer aux ouvriers et aux couturières comment s'assemblent les pièces.

Le comte de Valencia monta un atelier où hommes et femmes de divers métiers travaillèrent pendant des années. Tandis que lui-même coupait les étoffes, dessinait les patrons, ce petit monde industrieux cousait, piquait, montait, burinait, ciselait, empesait, repassait. Il y avait là des armuriers et des brodeuses, des passementières et des peintres d'armoiries. On marchait sur des velours à cent francs le mètre, tendus comme tapis de pied, — ce qui est, je crois pouvoir divulguer ce secret, la meilleure façon de les vieillir. — Il s'agit de velours noir, le seul qui ne conserve pas sa couleur à travers les siècles: car, pour les autres, on n'employa que des tissus anciens. Des émissaires de M. de Valencia parcouraient l'Espagne, cherchant de vieux ornements sacerdotaux, des chapes, des pluviaux, des chasubles, des garnitures d'autel, des broderies, des soieries... On aurait pu croire qu'après le dernier incendie qui avait dévoré tant de richesses, il n'existait plus de vieux tissus; on en trouva encore en quantité. Il est juste de dire que la cassette royale fut toujours largement ouverte pour les dépenses.

Se procurer les matières premières était une chose aisée; les employer était plus difficile. Mais la science archéologique du conservateur lui avait valu des bonnes fortunes spéciales. Depuis des années il prenait des notes dans tous les musées d'Europe, découvrait des particularités singulières dans des tableaux qui, au premier regard, semblaient sans grand intérêt: c'est ainsi qu'à la *National Gallery* de Londres, il remarquait une œuvre peu connue d'un maître italien du XVIe siècle, où l'on voit un homme de guerre en train de s'armer. Ce personnage porte un de ces justaucorps de peau que l'on appelait un collet de buffle, et cette défense de corps, qui va se placer sous l'armure, est munie de goussets de mailles, qui suppléeront au défaut de la cuirasse. M. de Valencia avait

bien des vêtements de cette espèce à reconstituer: l'indication lui fut précieuse. — Je pourrais multiplier à l'infini les exemples. — Ces collets de buffle sont une intéressante partie du costume ; on les porta longtemps en France, plus longtemps encore en Espagne, où, aujourd'hui encore, en certaines provinces, les paysans endossent ce justaucorps antique. On les fabriquait souvent en cuir de cerf, mais les plus estimés, au XVIe siècle, étaient faits en peaux de mouflon de Sardaigne. Les entournures étaient munies d'œillets afin que l'on pût, à volonté, y fixer des manches au moyen d'aiguillettes, et certains, qui s'arrêtaient à la taille, pouvaient se garnir d'une sorte de jupe que l'on y joignait par le même artifice.

*
* *

Que ceux qui veulent savoir comment on s'habillait et on s'armait au XVIe siècle aillent à l'Armeria de Madrid : nulle part ailleurs, ils ne pourront prendre une meilleure leçon de choses. Ils y trouveront matière à s'instruire, — et s'il est parmi ces visiteurs quelques amis des arts qui aient la parole dans les conseils du gouvernement, puisse leur voix s'y élever, dès leur retour, pour apprendre à la France comment on organise et comment on entretient un musée !

MAURICE MAINDRON

TRENTE POUR CENT[1]

IV

Rafaella vint dans la chambre de sa maîtresse vers huit heures. A la faible clarté matinale qui pénétrait par les fenêtres closes, Eleonora lisait, le visage si blême et les yeux si battus qu'elle semblait n'avoir pas cessé de lire depuis la veille au soir. Distraitement, de sa belle voix indifférente qui ne trahissait plus aucune émotion de joie ni de douleur :

— Est-ce que monsieur est rentré ? demanda-t-elle.

— Non, pas encore ce matin ! répondit la femme de chambre avec un soupir.

C'était le quatrième jour qu'il passait dehors sans avoir une seule fois donné de ses nouvelles : une chose qui ne lui était jamais arrivée ! Tous les matins, lorsque Rafaella venait dans sa chambre, toutes les après-midi, au retour de la promenade, elle répétait la même question monotone :

— Est-ce que monsieur est rentré ?

— Non, — murmurait la femme de chambre, sans regarder sa maîtresse, par dépit d'avoir toujours à faire la même réponse désagréable.

L'habitude de la vie solitaire engourdissait peu à peu cette mélancolique existence de femme. Eleonora n'attendait plus rien, ni de Dieu, ni de son mari, ni du monde ; elle se lais-

1. Voir la *Revue* du 1er août.

sait vivre d'un jour à l'autre, d'une heure à l'autre, et ne s'arrêtait pas à examiner sa situation. Elle avait comme un besoin de ne pas réfléchir, de ne pas penser, de ne pas se demander compte à elle-même de son état ; elle craignait qu'un désespoir soudain ne la poussât à quelque extravagance.

Jeune, belle, avec un trésor de tendresse dans le cœur, avec l'âme riche de nobles aspirations, elle se trouvait seule en ce vaste univers, abandonnée, sans appui, sans réconfort, sans personne qui marchât à son côté sur la pénible route. Mais elle ne voulait pas y songer et se laissait vivre, lisant beaucoup, se promenant beaucoup, passant à l'église de longues heures, s'assoupissant dans la prière, exempte de chocs et de soubresauts, distraite par les relations mondaines, s'intéressant à mille petits faits extérieurs pour ne pas voir le grand fait qui s'accomplissait au fond de son âme.

— Où monsieur peut-il bien être ? — demandait quelquefois la femme de chambre, qui ne pouvait s'empêcher d'exprimer sa surprise d'un si étrange délaissement.

— Il voyage pour ses affaires, répondait vaguement Eleonora.

Mais, comme les questions de la femme de chambre devenaient plus nombreuses et plus pressantes, sa maîtresse lui dit sèchement :

— Je vous prie, ma fille, de vous occuper de ce qui vous regarde.

Alors, nul ne lui parla plus de son mari et rien ne troubla ce grand sommeil léthargique où la douleur était pour elle sans aiguillon. Si elle s'informait du retour de Carlo, ce n'était que par une curiosité vague, sans crainte et sans joie.

Ce matin-là, tandis qu'elle aidait sa maîtresse à s'habiller, la femme de chambre ne se tint pas de dire :

— Il reviendra peut-être aujourd'hui...

— Peut-être..., répondit-elle à demi-voix.

Une subite averse coupa leur conversation. Le précoce printemps napolitain s'annonçait par une de ces brusques ondées tièdes qui tombent en crépitant, dissipent le froid et chassent la tramontane, avant-courrières de ces brises molles, si troublantes pour les nerfs, parce qu'elles ressemblent aux légères caresses de mains amoureuses.

— Il pleut, quel ennui ! — fit Eleonora, qu'effrayait la perspective d'une longue journée dans le vaste appartement désert, et qui ne savait par quelles lectures, par quelles distractions, elle réussirait à tuer le temps.

Elle appréhendait toujours un subit réveil de son cœur. Et puis, il lui en restait un si grand nombre à passer, de ces journées solitaires, maussades, insupportablement lentes, insupportablement vides, sans espoir et sans désirs !

La pluie printanière clapotait contre les vitres, et un large voile gris couvrait toute la ville de Naples. Derrière cet orage, on pressentait les délices du renouveau, l'épanouissement des fleurs, toute la luxuriante beauté de la terre méridionale. C'était une pluie qui ragaillardissait ; et, dans la rue, nu-pieds, nu-tête, les gamins, heureux de se faire mouiller, couraient en riant et en criant :

— Il pleut ! Il pleut !

Mais que lui importait, à elle, que cette pluie annonçât la fin de la saison mauvaise? Dorénavant, il n'y aurait plus pour elle de bonne saison ; sa vie serait un perpétuel hiver, toujours pareil, désolé, sans fleurs et sans fruits.

La femme de chambre revint et entra dans le cabinet de toilette où sa maîtresse peignait négligemment ses blonds cheveux.

— Une lettre pour madame !

— Une lettre? fit Eleonora, d'un ton indifférent.

— Le porteur attend la réponse.

Elle ouvrit l'enveloppe. C'était un billet de Paolo Collemagno, bref, ainsi conçu :

« Madame,

» Je me suis acquitté de la mission que vous m'aviez confiée. La personne que vous aimez est en péril. Son salut dépend de vous, de vous seule. Il y a urgence. Dites-moi où je pourrais vous rencontrer aujourd'hui. Je n'ose vous demander de me recevoir chez vous. Ordonnez; je vous obéirai. Croyez à mon profond dévouement.

» PAOLO COLLEMAGNO. »

Elle regardait la lettre et songeait. *La personne que vous aimez !* Est-ce qu'elle aimait encore? Il lui semblait qu'elle

n'aimait plus ni les autres, ni elle-même. L'amour était mort dans son cœur. Mais, puisqu'elle portait le nom de cet homme, elle tâcherait de le sauver, bien qu'elle se sentît à bout de courage, détachée de tout, ennuyée qu'on la tirât de son engourdissement. Et, pour la première fois, elle répondit à Paolo Collemagno :

« Si le soleil se montre cette après-midi, soyez au parc de Capodimonte, dans la première avenue. J'y viendrai. Merci.

» ELEONORA TRIGGIANO. »

Tel fut le vague rendez-vous assigné par elle à celui qui l'adorait. Peut-être le mauvais temps continuerait-il toute la journée et lui épargnerait-il cet entretien qui devait raviver toutes ses douleurs, la mettre en présence de tous les dangers qui la menaçaient, des dangers effrayants et aussi des dangers attirants, de ceux contre lesquels sa bonté restait sans défense. Elle le craignait, cet entretien : elle ne pouvait manquer d'y apprendre des choses terribles ; et puis, il lui faudrait recommencer à vivre, avoir une volonté, lutter contre la fortune adverse. Mais, ce qu'elle redoutait par-dessus tout, c'était de revoir Paolo Collemagno, cette belle figure honnête et fidèle ; c'était d'entendre encore cette parole émue qui lui allait au cœur, qui lui donnait des frissons de pitié et de tendresse. Elle avait si ardemment supplié Dieu de l'ensevelir dans l'oubli de toutes choses, dans l'indifférence inerte, de faire qu'elle ne pensât plus à rien, qu'elle ne connût plus rien, que sa vie ressemblât à une longue somnolence! Et voici qu'un appel soudain la tirait de son tombeau, qu'une voix forte lui enjoignait de se lever et de marcher. Ah! comme elle souhaitait qu'il plût tout le jour, que le monde s'abîmât sous la pluie, pour la dispenser de cette douloureuse résurrection! Que voulait-on d'elle? Pourquoi la réveillait-on? Pourquoi prétendait-on la rejeter dans la lutte, elle, une pauvre femme, sans force et sans courage?

A mesure que le clapotement de la pluie décroissait contre les vitres et dans la rue, son âme renaissait aux doutes, aux combats, aux angoisses d'une existence tourmentée. Elle allait et venait dans sa chambre, ayant déjà trop chaud avec ce pei

gnoir de laine brune : car la pluie avait ramené une chaleur printanière ; et, dans ses froides veines, le sang avait repris son cours fiévreux. Elle allait et venait, agitée, inquiète, imaginant les plus tragiques aventures, cherchant un rapport entre la longue absence de son mari et le billet de Paolo Collemagno. Cependant la pluie décroissait, décroissait ; mais, perdue dans ses tristes pensées, elle n'y faisait pas attention. Tous ses effrois, toutes ses détresses l'avaient ressaisie. Où son mari pouvait-il bien être, à cette heure ? Quel était le grave péril qui le menaçait ? Par quels moyens pouvait-il encore être sauvé ? Ah ! comme son cœur palpitait maintenant, comme il sursautait de frayeur, de soupçons, de brusques défaillances, de subites énergies ! Et les heures passées dans cet émoi cruel ne lui donnaient pas la sensation que le temps s'écoulait : elle avait l'inconscience frénétique des désespérés.

Il était plus de midi lorsqu'un rayon de soleil terne vint tomber sur les fenêtres. Elle regarda dehors, machinalement... Ainsi, elle devait sortir : car il s'agissait de sauver l'honneur et, qui sait ? peut-être la vie de l'homme qu'elle avait aimé. Elle n'aimait plus, non, non ! elle ne voulait plus aimer personne ! mais, puisqu'elle était ressuscitée, les devoirs de la vie pesaient de nouveau sur elle, impérieusement.

Elle envoya chercher une voiture. Le ciel de février avait maintenant une délicate nuance bleuâtre, celle qui succède aux longs orages. Dans la rue, l'air était imprégné de moiteur, d'une moiteur douce et pleine de parfums subtils. Pour cacher plus aisément son agitation, elle avait pris un coupé ; mais, malgré la légère humidité des glaces, bien des gens se retournaient pour suivre des yeux cette pâle femme blonde qui, dans son costume noir pailleté de jais, sous sa fine voilette noire, présentait un aspect étrange. Elle aurait voulu aller grand train ; c'était impossible, car le chemin montait et la boue le rendait glissant. Le coupé gravissait avec lenteur cette rue de Toledo dont les murs étaient tapissés de grandes affiches rouges, vertes, jaunes, réclames où des banques anciennes et nouvelles offraient par mois un intérêt de vingt-quatre, de vingt-cinq et même de vingt-huit pour

cent; mais elle regardait tout cela sans rien voir, avec des yeux brouillés. De temps à autre, comme pour obéir à une impulsion intérieure, comme s'il lui eût été insupportable de rester au fond de cette sombre voiture, elle avançait derrière la glace de la portière son visage blême et paraissait épier ce qui s'offrait à sa vue, comme si la physionomie des passants, comme si les objets d'alentour eussent pu lui révéler le secret de son angoisse... On n'arriverait donc jamais !

Après avoir deux ou trois fois baissé la glace et recommandé inutilement au cocher d'aller plus vite, Eleonora s'était retirée en arrière, avait appuyé sa tête au dossier, avait fermé les yeux comme pour mettre une barrière entre le monde et elle, pour ne plus rien voir, pour ne plus rien sentir, pour s'oublier dans une sorte d'anéantissement...

Lorsqu'elle rouvrit les yeux, elle s'aperçut que déjà la voiture était dans la campagne, au rond-point de Capodimonte, près de s'engager sur l'étrange route sinueuse au bord de laquelle se trouve la « Villa du prêtre », — la villa où le prêtre fut assassiné, la sinistre villa qui domine ce vert paysage et répand sur la vallée plus de mélancolie.

Cette route était parfaitement déserte et silencieuse. En été, les innombrables villas des environs la rendent très passante; mais, en hiver, les villas restent inhabitées; et le parc du château royal, où elle conduit, est un rendez-vous trop lointain même pour les amoureux qui désirent la solitude; Eleonora regardait les grands arbres dénudés au bord de la route, et il lui semblait que ce désert, que cette campagne ruisselante encore de pluie, que ces villas aux portes et aux fenêtres hermétiquement closes, que le profond repos hivernal de cette nature assoupie redonnaient à son âme un peu de sérénité.

La voiture s'arrêta devant la grande porte du parc; et le concierge, qui la connaissait, ne jeta qu'un rapide coup d'œil sur le permis qu'elle lui montra. Elle venait souvent se promener là-haut, dans ces larges allées ombreuses; elle aimait ces avenues solitaires qui fuient au loin sous les arceaux de feuillage.

Très lentement, la main sur le manche de son ombrelle comme sur une canne, elle entra dans le royal jardin. Tout

à coup, elle reconnut Paolo Collemagno qui venait à elle, immanquablement dévoué.

Ils se saluèrent du regard, sans se tendre la main, et cheminèrent d'abord l'un à côté de l'autre, sans rien dire, comme accablés sous le poids de leurs pensées. Laissant à gauche le château et ses pelouses, ils s'enfoncèrent à droite dans le parc. Le sable, recouvert encore par les feuilles mortes, encore trempé de pluie, n'avait pas un grincement ; déjà les vastes gazons en pente et les arbres nus se paraient d'une tendre verdure; déjà un subtil parfum de violettes se mêlait à l'humide senteur des anémones rosées, ces froides fleurettes des bois sombres où le soleil ne pénètre pas... Ils cheminaient. A son flanc, elle était moins inquiète, et les soudaines convulsions de désespoir, qui depuis le matin meurtrissaient par intervalles son âme ressuscitée, s'apaisaient peu à peu; une espérance renaissait en elle, fraîche et ingénue comme la printanière verdure des bois, comme cette petite flore innocente et glacée. Lui, qui ne l'avait pas approchée depuis longtemps, s'abandonnait au plaisir délicieux de la contempler dans ce costume noir garni de jais, blanche et blonde, aussi juvénile qu'une jouvencelle... Ils cheminaient. A présent, elle avait la sensation que sa peine l'avait quittée ; mais ce qu'elle éprouvait, ce n'était pas de l'ivresse : elle gardait son sang-froid, se souvenait qu'elle avait un devoir à remplir, un rigoureux devoir envers son mari menacé. « Le dernier devoir », pensait-elle; et ce mot « dernier », incompréhensible, fatidique, revenait continuellement à son esprit comme s'il eût renfermé le secret de son destin.

Ils arrivèrent à un banc rustique, où elle se laissa tomber. Comme elle ne l'avait pas invité à s'asseoir, il resta debout en face d'elle et se mit à pousser machinalement les pierres avec l'extrémité de sa canne.

— Parlez ! — dit-elle enfin à voix basse.

— La mission que vous m'avez confiée, madame, était difficile ; mais j'ai tenu ma promesse.

— Et vous avez découvert la vérité ? — demanda-t-elle anxieusement, les yeux fixés sur lui comme s'il était le seul qui pût savoir, comme si un oracle allait sortir de sa bouche.

— Oui !... J'ai fait une enquête pour mon compte per-

sonnel; j'ai procédé comme aurait procédé un juge... A cette heure, je serais en mesure de fournir tous les renseignements à celui qui instruira le procès.

— Le procès ! quel procès? s'écria-t-elle en pâlissant.

— Madame, — continua-t-il avec une solennelle gravité, — les banques ne sont qu'une escroquerie énorme; banquiers, administrateurs et... collecteurs ne sont que des coquins.

Elle se mordit les lèvres, et sa vue s'obscurcit de larmes: le bois s'évanouit autour d'elle.

— Dans les légendes qui circulent, — reprit-il comme pour se donner à lui-même des explications, — il n'y a rien de vrai: ni Rothschild, ni la Banque d'Angleterre, ni le pape, ni François II, ni le Brésil n'ont donné une lire à ces financiers-là. Jamais l'argent n'a pu rapporter vingt, ni quinze, ni douze, ni dix pour cent par mois, même dans la plus heureuse et la plus audacieuse des spéculations. Mais les Ruffo-Scilla, les Costa, les Ferrer et toute la bande ne sont ni des banquiers ni des spéculateurs; ce sont tout simplement des filous qui volent au public son argent. L'intérêt qu'ils paient, ils le prélèvent sur le capital; et ce qui reste, ils le mangent, eux, leurs employés et leurs collecteurs. Ils le mangent gaiement, au jour le jour, sachant bien que dans trois mois, dans un mois, dans une semaine arrivera la débâcle; mais ils n'y pensent pas, ils ne veulent pas y penser; et, parmi les plaisirs d'un luxe effréné, avec les femmes, les chevaux, les voyages, les bijoux, les banquets, toutes les folies d'hommes qui veulent jouir de l'heure fugitive, ils oublient que cela aura une fin inévitable.

— Et vous dites qu'ils sont tous des voleurs?

— Sans exception. Celui-ci pour une femme, celui-là pour un attelage, cet autre pour une loge à San Carlo, cet autre pour une table délicate et somptueuse, ils se sont tous faits les complices du vol. L'argent versé à deux heures de l'après-midi sort à quatre ou cinq heures dans la poche des banquiers, des employés, des garçons de recette et des hommes de peine, pour s'éparpiller le soir même dans tous les lieux où l'on mange, où l'on boit, où l'on vide ses poches en une seconde... Je sais que ce qui engage les déposants à mettre leurs fonds dans ces banques, c'est le

profit usuraire; je sais que la vile passion du gain illicite a corrompu les plus droites consciences. Mais, au jour de la grande catastrophe, combien de petites catastrophes suivront ! Que de pauvres épargnes enlevées à l'économie laborieuse ! Que de modestes trésors engloutis dans le naufrage ! Quel avenir de misères !

— Vous croyez à une catastrophe ? — demanda-t-elle, timide.

— La catastrophe est certaine, et imminente. Tous les fils de cette colossale escroquerie sont déjà entre les mains de la justice.

— Et mon mari ? Pensez-vous que mon mari soit compromis gravement ?

Il hésita une seconde.

— Oui, je le pense ! dit-il enfin avec effort.

— Est-ce une simple supposition, ou une certitude ? reprit-elle d'une voix rauque.

— Une certitude ! — déclara-t-il avec sa franchise d'honnête homme. — Il y a des preuves contre lui.

— Et ces preuves suffiraient-elles devant un tribunal, pour établir la culpabilité, pour entraîner la condamnation ?

— Oui. Son nom se trouve sur des papiers compromettants... Il est possible encore de détruire ces papiers-là. Quand les papiers seront détruits, il restera bien les témoignages de ceux qui lui ont remis des fonds pour les déposer à la banque ; mais, en l'absence de preuves écrites, les témoignages auront moins de valeur...

— Oh ! — fit-elle comme blessée par la proposition d'une telle manœuvre.

— C'est l'unique chance de salut. Et puis... il faudrait quitter Naples...

— Prendre la fuite ?

— Oui. Les criminels ont pour maxime qu'avant tout il ne faut pas se laisser mettre en prison. Plus tard... quelquefois... les choses s'arrangent...

— Mais l'honneur, l'honneur est irrémédiablement perdu ! murmura-t-elle.

— Pour cela, oui !

— Et moi, que dois-je faire ?

— Convaincre votre mari du péril, obtenir qu'il détruise les preuves, le décider à passer la frontière. Peut-être ainsi parviendrez-vous à sauver celui que vous aimez.

— Je ne l'aime pas ! déclara-t-elle résolument.

Il la regarda, et une flamme de passion illumina la pâleur de son visage. Mais cette noble passion avait purifié son cœur ; et il se contenta de répondre ;

— N'importe ; votre devoir est de le sauver !

— J'essaierai, dit-elle.

— Et dépêchez-vous ! reprit-il. Un retard de quelques heures aurait peut-être des conséquences fatales.

Elle promena autour d'elle des yeux égarés.

— Alors, il n'y a rien à faire...

— Pourquoi ?

— Depuis quatre jours, il n'est pas rentré à la maison.

— Et vous ne savez pas où il est ?

— Non. Il ne me dit plus rien !

— Tâchez de le trouver ! Faites jusqu'au bout votre devoir !

Elle se tordit les mains.

— Soyez courageuse, ma pauvre amie !

Elle rougit comme une jeune fille qui pour la première fois entend un mot d'amour. Puis, éperdue, affolée par la pensée que son existence était unie pour toujours à celle d'un gredin, frémissante sous le coup du déshonneur qui la frappait au visage, elle se leva, résolue.

— C'est bien, — dit-elle à Paolo Collemagno ; — je vais accomplir ce dernier devoir ! Mais, auparavant, j'ai une chose à vous confesser : je suis humiliée par votre grandeur d'âme. Vous êtes si fort, si sage, si bon, si miséricordieux qu'en face de vous je me sens puérile, chétive, lâche... Je vous ai fait souffrir, et je ne méritais pas que votre cœur souffrît pour moi un seul instant. Je vous demande pardon. Dites que vous me pardonnez.

Sa voix tremblait, mais elle le regardait droit dans les yeux.

— Ne parlez pas ainsi, ma bien-aimée ! balbutia-t-il d'une voix éteinte.

— Non, je ne le méritais pas ! Je ne suis qu'une faible et

vulgaire créature. Je vous ai fait souffrir, et je répète que je vous demande pardon. Je ne m'en irai pas sans que vous m'ayez pardonné !

— Soyez bénie, ma chère âme, — dit-il avec attendrissement, — pour le bien que vous m'avez fait !

Et, de même que tout à l'heure, ils recommencèrent à cheminer l'un près de l'autre sans se donner le bras, sans se toucher la main, sans échanger une parole : cœurs honnêtes, châtiés pour le crime d'autrui. Ils marchaient lentement, comme afin de prolonger les minutes de cette entrevue si douce et si pénible. Ils eurent bientôt regagné le château, près duquel ils devaient se séparer. Alors, il s'arrêta, lui prit une main qu'il serra dans les siennes, comme pour lui communiquer la force et la douceur.

— Écoutez, Eleonora ! Je ne suis pas un ami de votre maison, et je n'ai pas le droit de me présenter chez vous ; mais, à partir de ce soir, j'attendrai vos ordres chez moi : et quel que soit le service dont vous ayez besoin, conseil, secours, assistance, rappelez-vous que je vous appartiens et que je suis prêt à tous les événements. Quelle que soit la douleur qui vous frappe, souvenez-vous que vous n'êtes pas seule, que vous n'êtes pas abandonnée. Vous possédez un ami dont le dévouement est absolu. Écrivez-moi, envoyez-moi dire un mot : et je vous obéirai les yeux fermés. N'oubliez pas que, près de vous, sous le même toit, il y a une sentinelle qui veille. Ne l'oubliez pas, aux heures mauvaises !

— Non, je ne l'oublierai pas ! — dit-elle, saisie d'une émotion profonde.

Et elle s'éloigna rapidement, sans se retourner, comme si elle eût craint de s'attendrir.

Maintenant, elle était blottie au fond de la voiture, les yeux clos, accablée de lassitude, mais demandant à Dieu l'énergie nécessaire pour agir sur le cœur de son mari. Son mari était un homme frivole jusque dans ses vices, un méridional bavard et menteur, insouciant et grossier, qui, au temps passé de leur amour, avait feint toutes les délicatesses ; mais la feinte n'avait pas été longue, et les yeux d'Eleonora s'étaient dessillés. Comment réussirait-elle à l'émouvoir, puisqu'il n'était plus accessible à la double influence de la vertu et de l'hon-

neur, puisque, déjà riche, mais pour avoir plus d'argent, plus d'argent encore, des sommes d'argent colossales, il n'avait pas hésité à escroquer, à voler, à se faire le complice des voleurs et des escrocs ? Trouverait-elle des paroles assez puissamment éloquentes pour réveiller la conscience de ce joyeux malfaiteur ? Hélas ! elle avait peu d'espoir, et tout lui semblait perdu sans remède... Tandis que le coupé redescendait vers Naples, elle essayait de préparer un plan ; mais elle prévoyait que tous ses efforts échoueraient contre l'impudence allègre de cet homme. Que dire à un homme dont le crime n'avait pas même pour circonstance atténuante le mauvais conseil de la pauvreté !

Elle arriva très tard à la maison ; et, de la voiture, elle appela le concierge.

— Est-ce que mon mari est rentré ?

— Non, madame.

— Il n'est venu aucun télégramme, aucune lettre ?

— Non.

Elle courba le front, en se disant que le destin s'acharnait à briser son courage.

Que faire ? Monter chez elle et attendre ? Elle n'en avait pas le courage ; elle éprouvait un besoin de se remuer, de s'agiter, d'aller à la recherche de Carlo Triggiano, fût-elle sûre de ne pas trouver celui qu'elle cherchait. Elle donna l'ordre au cocher de la conduire à la banque Costa ; mais elle y arriva au moment où l'on fermait le bureau ; et elle n'osa rien demander à ces employés qui partaient, la cigarette aux lèvres, heureux d'être libres, bavardant et riant, avec ce verbe haut et ce rire sonore qui lui rappelait son mari. Elle ne fit que les regarder, tout effarée, en se disant que dans quatre ou cinq jours ils ne riraient plus !

Alors, pour tromper son anxiété, elle se fit conduire de-ci de-là, dans tous les lieux où elle supposait, où elle imaginait qu'elle aurait chance de rencontrer Carlo : au cercle dont il était membre, au café qu'il fréquentait, chez diverses personnes de leurs amis, selon que l'idée lui en passait par la tête. Pour éviter qu'on ne lût le désespoir sur son visage, elle ne descendait pas de voiture ; elle envoyait le cocher

aux renseignements, avec des instructions précises, données en quelques mots, et elle restait là, dans la pénombre du soir, les doigts entrelacés comme pour une fervente et douloureuse prière. Le cocher, un vieillard flegmatique, s'acquittait lentement de la commission, revenait lentement, mettait la tête à la portière et faisait toujours la même réponse : au cercle, au café, chez les amis, on n'avait pas vu M. Triggiano depuis quatre ou cinq jours. Alors elle donnait une nouvelle adresse, au hasard ; et son chemin de la croix recommençait. Lorsqu'elle eut cherché partout et qu'à moins de chercher dans la rue elle n'imagina plus où elle pourrait aller :

— Il doit être chez Lidia Gioia ! se dit-elle.

Et, dans sa fureur de sauvetage, elle se serait fait conduire aussi chez cette fille ; mais elle ne connaissait pas l'adresse. Alors, ayant perdu toute espérance, elle ordonna au cocher de la ramener au palais Cariati.

Pendant qu'elle payait la voiture, le concierge vint lui annoncer :

— Monsieur est rentré depuis une heure.

— Ah !... fit-elle avec un soupir profond.

Et elle monta rapidement. Rafaella lui ouvrit la porte et lui dit :

— Monsieur avait dîné ; il dort, maintenant. Il a bien recommandé qu'on ne le réveille pas avant neuf heures du soir.

— J'attendrai, murmura-t-elle.

Elle ôta son manteau, son chapeau, ses gants ; elle remit le tout à la femme de chambre qui l'examinait en silence. Puis elle s'assit dans un fauteuil, appuya son front sur sa main et attendit, résignée.

— Le dîner est prêt ! avertit Rafaella.

— C'est bien ; je dînerai plus tard.

— Votre Excellence va se ruiner la santé, à faire ainsi.

— N'importe. Laissez-moi seule. Vous me préviendrez quand monsieur se réveillera.

Elle attendit deux heures au moins, immobile, la tête cachée dans le cercle d'ombre que répandait l'abat-jour. Son mari dormait de ce pesant sommeil qui suit les grandes fatigues

intellectuelles ou physiques ; et, à travers les deux pièces qui la séparaient de la chambre à coucher, elle entendait sa respiration forte et rauque. Mais elle était patiente, à présent que le Seigneur lui avait fait la grâce de le ramener au logis. Enfin résonna une vive sonnerie électrique ; et Carlo Triggiano, selon son habitude, commença dans sa chambre le joyeux tapage du réveil, se parlant à lui-même, chantonnant, ouvrant et refermant avec bruit les tiroirs, faisant craquer sur le parquet ses élégantes chaussures neuves. Même alors elle ne quitta pas son fauteuil et continua d'attendre au salon.

Il fut longtemps à paraître. Lorsqu'il se présenta, il était en habit de soirée, dans une large pelisse ouverte qui laissait voir le plastron blanc de la chemise, avec le chapeau sur la tête. Il fredonnait une chanson. Mais, en apercevant sa femme vis-à-vis de laquelle il observait encore les convenances, il se tut et enleva son chapeau.

— Tu m'excuseras, — crut-il devoir lui dire, — si je ne t'ai pas donné de mes nouvelles. Je n'ai pas eu un moment à moi. Les affaires...

— Cela ne fait rien, — répondit-elle en le regardant avec une indulgente compassion.

— Ce soir encore, je suis obligé de sortir, tout de suite. Nous avons une réunion financière. Notre position devient de plus en plus importante...

— Il faut que je te parle, — déclara-t-elle d'une voix ferme.

— Eh bien, demain matin, en déjeunant, nous pourrons causer à notre aise. Mais, ce soir, je suis obligé de sortir...

— Il faut que je te parle ce soir, et non pas demain ! — reprit-elle sur le même ton.

— Cette nuit, alors, quand je rentrerai...

Il tâchait de se rendre libre en proposant un terme plus court.

— Pas cette nuit ! à l'instant même !

— C'est impossible, te dis-je, — affirma-t-il plus sèchement. — Je suis obligé de sortir. Des affaires très urgentes...

— Rien n'est plus urgent que ce dont j'ai à t'entretenir !

— Voilà bien des paroles de femme ! — s'écria-t-il avec impatience. — Et puis, quand on vous écoute, vous autres, on

s'aperçoit qu'il s'agit d'enfantillages... Mais, si je t'en priais, me ferais-tu la faveur de remettre à demain cette conversation?

— Non, — répliqua-t-elle obstinément; — il faut que je te parle sans aucun retard. Cette après-midi, je t'ai cherché partout sans réussir à te joindre. Mais enfin tu es là; il faut que tu m'écoutes.

Son attitude était si ferme, sa voix si résolue que Carlo en fut étonné. Jusqu'alors, il l'avait trouvée gracieuse, humble et douce; et il avait conscience que ses propres torts ne justifiaient que trop le changement constaté aujourd'hui.

— Soit! je t'écoute! dit-il.

Et il s'assit en face d'elle, sans poser son chapeau et sa canne, comme s'il était en visite. Après une pause de quelques secondes, elle commença :

— On a surpris ta bonne foi; tu as été trompé; ton amitié pour Costa fait que tu te trouves impliqué dans une mauvaise affaire. Depuis quatre mois, tu travailles pour des gens qui, au jugement de toutes les personnes bien renseignées, ne sont que des voleurs; tu vis au milieu de gens qui, demain, seront peut-être déférés à la cour d'assises.

Dès les premiers mots, il avait mortellement pâli; mais elle poursuivait avec calme, tandis qu'il s'était vite remis de son trouble. Il frisait nerveusement sa moustache, comme si ce discours l'eût ennuyé un peu. Elle continua, les yeux attachés sur les siens :

— Oui, tu as été trompé. Tu es un galant homme, à qui on a jeté de la poudre aux yeux : tu es un homme probe, qui n'as pas soupçonné l'abîme où on l'entraînait. Mais, si tu ne prends au plus vite les mesures nécessaires, ta probité n'empêchera pas ta ruine et ton déshonneur. Songe que la catastrophe peut arriver demain... Je crois, j'espère que tu as encore le temps de pourvoir à ton salut. Détruis les papiers que l'on ferait valoir contre toi; brûle les lettres compromettantes; romps immédiatement avec Costa; pars en voyage...

Pendant ce discours, il la regardait. Lorsqu'elle se tut, il éclata d'un rire forcé.

— Oh! ne ris pas! s'écria-t-elle d'une voix déchirante.

— Je ris des balivernes que tu t'es laissé conter. Costa est

un des plus habiles spéculateurs qu'il y ait en Europe... On s'est moqué de toi, je t'assure.

Il avait pris un ton de pitié méprisante.

— D'ici à trois jours, Costa et les autres seront aux mains de la justice, — affirma-t-elle avec une indignation qu'elle avait peine à réprimer. — Le procureur du roi tient tous les fils de l'affaire; les mandats sont prêts...

De nouveau il se mit à rire.

— On t'a mystifiée, ma chère. Ce bruit-là court depuis trois mois. Ce sont les ennemis de Costa qui le font courir.

— La nouvelle est sûre! — s'écria-t-elle en allongeant la main comme pour un serment. — Ils seront tous arrêtés, tous, comme des malfaiteurs!

— Folies! Cela ne vaut même pas la peine d'y penser!

Il se leva.

— Ainsi, Carlo, tu refuses de pourvoir à ton salut?

— Le danger n'existe pas. Ce ne sont que des hallucinations de femme romanesque. D'ailleurs, je n'ai besoin ni de conseils ni de prières. Je suis l'associé de Costa depuis le premier jour, et j'entends bien ne pas me séparer de lui. Prochainement notre fortune égalera la sienne...

— Mais c'est de l'argent volé! déclara-t-elle brutalement.

— Tu perds la tête! cria-t-il avec colère.

— Oui, de l'argent volé! On t'arrêtera comme un voleur! Je serai la femme d'un voleur!

— Tais-toi!

Elle avait le visage contracté, les lèvres pâles: elle semblait mourante. Pour lui, dans le fond, malgré sa colère, il était inquiet de ce que sa femme venait de lui dire; et, comme il arrive aux hommes d'un caractère léger et imprévoyant, il cherchait à se rassurer lui-même par de vaines raisons. Après un silence :

— Bah! — reprit-il en haussant les épaules, — nous n'avons rien à craindre! Président, juges, procureur du roi sont de nos amis. Que ne fait-on pas avec de l'argent? Tout s'achète!

Elle frissonna.

— Nous ne sommes pas des naïfs! Nous avons si bien arrangé les choses, tant d'intérêts sont liés au nôtre que nous

ne pouvons pas faire la culbute; il y a trop de gens qui culbuteraient avec nous. Rassure-toi : nous avons pris nos précautions!

A ce discours cynique, où, sans profiter du pieux mensonge de sa femme qui feignait de croire à sa bonne foi, il avouait lui-même sa complicité et se vantait de sa rouerie scélérate, elle sentit comme un immense écroulement intérieur.

— Tu n'ignores donc pas que ces banques sont une escroquerie?

— Là! là! dis une spéculation audacieuse, une affaire où l'on prend avantage de la cupidité et de la sottise des autres.... En somme, nous payons les intérêts...

— Prélevés sur le capital! répliqua-t-elle.

— Assez! Tu parles de choses qui ne te regardent pas!

— Ainsi, tu ne veux pas me croire?

— Non!

— Tu ne veux rien faire pour te sauver? Tu ne brûleras aucune lettre? Tu ne partiras pas?

— Non, mille fois non!

— Grand Dieu! gémit-elle en se tordant les mains de désespoir.

— Pas de mélodrame! fit-il avec rudesse.

— Même si je t'en suppliais, si je t'en conjurais, si j'invoquais notre nom, notre honneur, notre amour passé, tu ne ferais rien?

— Des mots, tout cela!

— Je t'en supplie, je t'en conjure! Ne reste pas insensible à ma prière! Ne cours pas à ta perte! Vois ma douleur, vois mon tourment!... Brûle tout, et pars!

— Non!

Elle baissa la tête, parut réfléchir. Quand elle releva son visage, on n'y voyait plus trace de la moindre émotion.

— J'ai compris, dit-elle. Vous ne valez pas mieux que les autres; comme eux, vous avez besoin de l'argent d'autrui pour vos débauches et pour vos vices. J'avais cru épouser un galant homme, et je suis la femme d'un coquin...

— Eleonora!

— Le feu de la honte me monte au visage à la pensée

que je porte votre nom... Mettre la main sur l'argent d'autrui, sur l'argent des pauvres !... Et vous n'avez pas même l'excuse de l'indigence, de la faim ! Vous volez pour... entretenir une Lidia Gioia !

— Et puis après ? — hurla-t-il dans un transport d'aveugle fureur.

— O Vierge sainte, protégez-moi !

— T'imaginais-tu que je passerais ma vie à contempler tes yeux mourants ? T'imaginais-tu que je vieillirais à réciter près de toi le rosaire ? Oui, c'est vrai : j'ai un caprice, et je m'en passe la fantaisie ; mais il me semble que ce n'est pas avec ton argent !

— O Madone, éclairez-moi !

— Est-ce que tu n'as pas tout ce que tu désires ? Est-ce que je te laisse manquer de rien ?... Fais à ta guise. Moi, je ferai à la mienne ; et je prétends qu'on ne m'ennuie pas !

— O Madone, Madone !

— Tu m'assommes avec ta rhétorique, avec tes lamentations, avec tes tragédies ! Sache-le bien : par ces moyens-là, on n'arrive qu'à éloigner un homme de son foyer. Veux-tu que je m'en aille pour toujours ?

— Tu irais vivre avec elle, sans doute ?

— Avec elle, avec une autre, ou tout seul : je préfère n'importe quoi au supplice de vivre avec une femme pleurnicheuse et méchante qui se permet d'insulter les honnêtes gens, à commencer par son mari !

— Mais je puis m'en aller, moi ! — dit-elle, saisie, toute pâle.

— Tu en es parfaitement libre ! Je ne vois pas trop où tu pourrais aller ; mais je ne suis pas même curieux de le savoir.

— Tu veux que je parte ? — reprit-elle d'une voix étranglée.

— Oui, va-t'en ! prononça-t-il d'un ton dur, en rallumant son cigare.

— C'est toi qui me renvoies, remarque-le bien !

— Ce que je remarque, c'est que nous ne sommes pas faits pour vivre ensemble. Donc, va-t'en !

— Adieu !

Et elle lui tourna les épaules. Son manteau, son chapeau,

ses gants étaient encore là sur le fauteuil; mais elle ne songea pas à les prendre. Elle s'en alla comme elle était, en peignoir, la tête nue, le front courbé sous le poids d'une fatalité invincible.

Machinalement, Carlo la suivit des yeux en mâchonnant son cigare. Elle ne regardait pas en arrière, elle traversait l'appartement comme une somnambule. Elle ouvrit la porte et sortit. Par curiosité, il vint sur le seuil : il constata qu'au lieu de descendre elle montait jusqu'au troisième étage. Il gravit quelques marches derrière elle et, stupéfait, n'y comprenant rien, il vit qu'elle frappait à une porte. Aussitôt la porte s'ouvrit, et Eleonora disparut sans avoir prononcé un seul mot.

Rentré chez lui, le cigare aux lèvres, Carlo appela Rafaella. Celle-ci, qui avait tout vu, tout entendu, arriva en tremblant.

— Quelle est la personne qui occupe l'appartement de droite, au troisième étage ? — demanda-t-il en affectant l'indifférence.

— Monsieur Paolo Collemagno, — balbutia-t-elle en baissant les paupières.

— Et ce monsieur est l'amant de ma femme, n'est-ce pas? reprit-il d'une voix qui sifflait entre ses lèvres, tandis qu'il frappait l'air avec sa canne.

— Oh! grand Dieu, non! Mais ce monsieur était bon pour elle.

— Ah! fit-il en tordant nerveusement sa moustache.

Et il s'en alla. Mais sa démarche était un peu incertaine, et son visage avait un peu pâli.

V

Le 10 février, Naples comptait cent vingt banques disséminées dans tous les quartiers; et, si les dix premières, par exemple celles de Ruffo-Scilla et de Costa, offraient une apparence décente, affectaient même un certain luxe d'installation et possédaient un personnel d'une irréprochable mise, toutes les autres, installées mesquinement, dans des rues mal

famées, dans des maisons aux porches sombres, étaient tenues par des gens de mauvaise mine qui accomplissaient gauchement les formalités, pourtant très simples et très peu nombreuses, indispensables à la réception des fonds et au paiement des intérêts. Pour créer une banque, il suffisait d'avoir à sa disposition deux obscures petites pièces dans la rue Guantai Vecchi ou dans la ruelle Stufa San Giorgio, et d'y mettre deux tables boiteuses, deux registres en papier à chandelles, deux chaises de paille et deux individus à la face patibulaire.

Parmi ces banques nouvellement écloses, plusieurs s'étaient établies dans ces grands immeubles de la rue Tribunali, de la rue Mercanti, de la ruelle Nilo, de la venelle Mezzo Cannone, où logent toute espèce de gens, des familles bourgeoises, des familles ouvrières, des fabricants de fleurs artificielles, des brodeurs d'ornements d'église, des accoucheuses; où l'on trouve des maisons de filles, des tripots clandestins, des hôtels à vil prix, des agences de prêt sur gage; et, à côté de chaque agence, dans le même immeuble, soit au premier, soit au dernier étage, une banque avait poussé comme un rejeton naturel; et les employés de cette banque avaient la même figure que les égorgeurs de l'agence, et l'on remarquait des affinités mystérieuses entre le mobilier, les registres et les guichets de ces deux bureaux voisins. Tout, dans la petite banque née d'hier, était vieux, sale et puant comme dans le vieux coupe-gorge; de part et d'autre, les employés avaient les mêmes pardessus graisseux, les mêmes chemises effilochées, les mêmes cravates rougies par l'usage. Et cependant, malgré cette misère indécente, le taux de l'intérêt n'avait pas cessé de croître avec une vertigineuse rapidité, comme la boule de neige qui roule et se transforme en avalanche. Dès la mi-janvier, plusieurs banquiers avaient fait le coup de payer l'intérêt par anticipation, de sorte que le déposant, après avoir versé les fonds au premier guichet, passait tout de suite au deuxième pour toucher les arrérages : une rapidité si foudroyante en affaires que jamais on n'avait rien vu de pareil!

Ceux qui n'avaient pas d'argent s'en faisaient prêter; les dames engageaient leurs diamants, leur vaisselle plate, vendaient leurs plus riches atours; les retraités mettaient en gage le titre de leur pension; les tenanciers de la loterie déposaient

pour huit jours, pour quinze jours, jusqu'à la date où ils devaient faire leur versement, la recette qu'ils avaient en caisse. Les agents qui opéraient des recouvrements pour le compte d'autrui, même les plus probes et les plus scrupuleux, risquaient les sommes recouvrées, en se donnant à eux-mêmes pour excuse la brève échéance de cette opération irrégulière; les propriétaires tourmentaient les fermiers afin d'apporter aux banques l'argent des fermages. Dans toutes les sociétés, dans les cercles, dans les mess, dans les pensions de jeunes filles, dans les collèges de jeunes garçons, dans les couvents de religieuses, partout la fureur du lucre avait pris de telles proportions que les plus rétifs, les plus pauvres, les plus économes, les plus circonspects se décidaient à déposer leur argent. Les banques payaient trente pour cent par mois!

Chaque dépôt était petit, mais les dépôts étaient innombrables. Ceux qui déposaient maintenant, c'était le garçon de café, c'était la repasseuse qui possédait cent vingt lires d'économies, c'était la dévote, c'était le capitaine retraité à la chute des Bourbons, c'était l'institutrice, l'élève, la concierge. Est-ce à dire que l'on n'avait pas d'inquiétude? Bien des gens éprouvaient une crainte vague et comme un frisson de défiance; déjà le bruit avait couru que l'effondrement général était proche; mais cette crainte vague, cette défiance ne faisaient qu'exciter les esprits, fournissaient un aliment à cette folle imagination méridionale qui joue un si grand rôle dans la vie des Napolitains et même dans leurs opérations financières. Vainement le *Pungolo*, un journal honnête et courageux, avait-il, dès le début, engagé contre les banques une guerre sans merci; d'autres journaux, soudoyés pour les défendre, avaient poussé comme des champignons; et tout cela produisait une violente effervescence. En dépit des injures, des lettres anonymes, des menaces de mort, le *Pungolo* continuait sa campagne; et ce qui, plus que tout le reste, mettait en rage les banquiers, les souteneurs des banques et les déposants, c'était l'appréhension que cette campagne ne mît en éveil le ministère, la magistrature, le tribunal de commerce.

Enfin, tout s'écroula comme un château de cartes. Le 11 février, le *Pungolo* avait annoncé pour le lendemain que

le procureur du roi lancerait des mandats d'arrêt contre les banquiers, les employés et les collecteurs, que l'on saisirait les sommes en dépôt et que l'on apposerait les scellés. Mais nul n'y avait cru : c'était la deuxième ou la troisième fois que le journal publiait cette nouvelle; et on se figura, on se persuada qu'elle répondait seulement à un charitable désir de ses rédacteurs. Ceux mêmes qu'elle intéressait le plus directement n'en tinrent pas compte; et, le soir qui précéda le désastre, ils se montrèrent partout, à San-Carlo, au Jardin d'Hiver, dans les restaurants et dans les maisons de jeu, au bal, au café, avec leurs femmes, leurs amis et leurs parasites.

Le 12 février, vers huit heures du matin, le bruit se propagea, venu on ne sait d'où, que la banque Ruffo-Scilla suspendrait ses payements dans la journée; ce qui provoqua un premier mouvement de panique. Mais, à huit heures et demie, éclata le coup de foudre : on apprit que Ruffo-Scilla venait d'être arrêté, jeté en prison. Cette fois, il n'y eut pas moyen de mettre en doute la nouvelle : car, au même instant, les opérations de la police commencèrent dans tous les quartiers.

Quel spectacle! Une foule consternée s'amassait devant les banques envahies par la force publique. Tous les visages étaient d'une mortelle pâleur; mais, parmi les assistants, les uns demeuraient taciturnes, les autres avaient des crises de désespoir. Pour beaucoup d'entre eux, c'était la ruine complète, la misère implacable, une catastrophe dont ils n'osaient pas encore mesurer la profondeur, bien qu'ils en eussent déjà le vertige; mais, pour d'autres, c'était plus que la ruine, c'était le déshonneur : ils s'étaient approprié l'argent d'autrui en se promettant de le restituer bientôt, et voilà que cet argent s'évanouissait sans retour et qu'on les accuserait de l'avoir volé. Ceux-ci étaient frappés d'épouvante; ils rôdaient çà et là dans la foule, blêmes, les yeux hagards, ne voyant plus rien, n'entendant plus rien, absorbés dans cette unique pensée, — qu'ils étaient perdus!

Devant le palais Faucitano, un gérant de loterie, qui, trois jours auparavant, avait risqué plusieurs milliers de lires appartenant à l'État, ne voulait pas croire au désastre; puis, quand il ne put douter, il se mit à hurler, à pleurer, à rire,

à divaguer, à se démener comme un fou ; et sa folie subite augmentait encore l'effroi de cette multitude épouvantée.

Un jeune homme à la face livide répétait machinalement, comme un idiot :

— Je n'ai plus qu'à me faire sauter la cervelle ! Je n'ai plus qu'à me faire sauter la cervelle !

Un homme d'âge criait, d'une voix déchirante :

— Tuez-moi, tuez-moi, mes enfants ! je suis un assassin !

Un autre, les yeux rougis par les navrantes larmes de la vieillesse, allait bégayant comme si un choc nerveux lui eût enlevé le libre usage de la parole.

Ce qu'il y avait de plus lamentable, c'était l'arrivée des gens qui, ne sachant rien encore, s'approchaient, saisis d'un pressentiment sinistre à l'aspect de cette foule. Aussitôt, quarante, cinquante personnes, toutes les personnes présentes se précipitaient pour leur donner la nouvelle, avec des cris, des clameurs, des gémissements, des imprécations ; et le malheureux apprenait l'événement d'une façon si soudaine et si brutale qu'à son tour il devenait d'une pâleur cadavérique, les paupières battantes, les yeux égarés. Quelques-uns chancelaient, comme si la terre se fût dérobée sous leurs pas.

Les femmes aussi accouraient de toutes parts : des femmes de toutes les conditions, des ouvrières en camisole, des servantes avec leur tablier blanc noué de travers, des demi-plébéiennes avec leur châle pendant sur un côté, des demi-bourgeoises et même de vraies dames, coiffées du premier chapeau qui s'était présenté sous leur main, blêmes derrière leur voilette, non moins convulsées par la colère que les femmes du peuple. Les mains tremblantes, les yeux fous, les lèvres violacées, elles s'efforçaient de retenir leurs pleurs. Les plus faibles, les plus inconsolables n'y réussissaient pas et sanglotaient, là, dans la rue, les unes à lourdes larmes silencieuses qui s'écrasaient sur leurs joues, les autres à chaudes larmes ruisselantes, avec des spasmes et des suffocations, comme les enfants qui ont un gros chagrin.

Et puis, lorsqu'on avait fini d'arrêter, de perquisitionner, de séquestrer, d'apposer les scellés, la scène changeait. Les commissaires de police, les officiers de paix, les inspecteurs de la sûreté, les sergents de ville descendaient,

emportant avec eux les papiers et les registres, emmenant prisonniers les banquiers, les employés, les rares collecteurs qui avaient eu l'imprudence ou l'impudence de venir encore au bureau ce matin-là. Et alors, devant cette espèce de lent convoi funèbre, devant ce lugubre transport d'hommes et de choses, la foule éprouvait la sensation nette que tout était fini, que tout était perdu, que jamais plus elle ne rattraperait son argent. Et une grande clameur composée de lamentations, de hurlements, de blasphèmes, de sanglots féminins, une clameur où mettaient aussi leur note perçante les cris des nourrissons portés sur les bras maternels, accueillait la police escortant les coupables ; et les plus furieux se ruaient contre les agents pour leur enlever des mains les prisonniers, pour les frapper à coups de canne, pour les massacrer. Dans certaines banques de la rue Tribunali, de la rue Foria, le commissaire, l'officier de paix, durent ceindre leur écharpe et haranguer la foule menaçante; ailleurs, aux Mercanti, à Santa Maria la Nuova, il fallut que les gendarmes et la troupe prêtassent main forte pour empêcher le peuple de faire sommaire justice des banquiers. On ne parvenait pas à disperser les attroupements, à convaincre les gens qu'il était inutile de stationner ainsi dans la rue, d'attendre je ne sais quoi, d'attendre sans rien attendre... Hélas! dans la frénésie de leur désespoir, hommes, femmes, enfants, n'avaient pas le courage de rentrer chez eux; ils se tenaient à la porte des banques, stupidement, pour contempler la rue, la maison, les murailles où leur argent avait disparu.

Quelques heures plus tard, la foule était devenue taciturne, comme oppressée par le désastre, lasse d'avoir trop parlé, trop hurlé, trop blasphémé, prise d'hébétude; mais les gens s'obstinaient encore à ne pas rentrer chez eux. A bout de forces, ils ne faisaient plus maintenant que branler la tête, comme pour dire que leur malheur personnel était plus terrible que le malheur de tous les autres. Mais déjà les trains de Salerne, de Caserte, de Foggia, de Campobasso amenaient un nouveau contingent de désespérés : les déposants de la province, qui, la face bouleversée, les yeux injectés de sang, pâles comme des morts ou rouges comme des apoplectiques, venaient se joindre au chœur lugubre de ceux

qui, depuis le matin, savouraient l'amertume de la catastrophe. Ce qu'il y avait de bizarre, c'était que les provinciaux n'articulaient pas une parole et regardaient autour d'eux avec un air effaré. Toujours ils s'étaient méfiés de Naples et des Napolitains; toujours ils avaient redouté la grande ville comme une fournaise où l'argent se fondait, se consumait, s'évaporait. Et voilà : ils y étaient venus, dans cette Naples de perdition, et elle les avait dévorés; ils y avaient apporté l'argent de leurs coffres solides, et les Napolitains s'étaient gavés de ce bon argent, qu'ils ne reverraient jamais plus! Non, ils n'y croyaient pas, les provinciaux, à la mine désespérée, aux cris et aux pleurs des Napolitains; ils ne croyaient pas qu'un seul Napolitain eût fait la perte d'une seule lire; mais, vaguement, sans motifs, ils s'imaginaient que tous les Napolitains jouaient une impudente comédie, que ces gens éplorés avaient mangé l'argent ou qu'ils en avaient peut-être encore une partie dans leur poche. Mornes, sinistres, les lèvres serrées, les épaules courbées comme un homme qui, après un grand coup, se ramasse sur lui-même, les provinciaux circulaient dans la foule avec d'obliques regards soupçonneux, montaient les escaliers des banques, voyaient les scellés sur les portes, redescendaient en hochant la tête. Quelques-uns d'entre eux sautaient en fiacre et se faisaient conduire chez le commissaire de police, chez le procureur du roi, chez le président du tribunal de commerce : dans l'antichambre peuplée de figures pareilles à la leur, ils attendaient des heures entières; et, enfin, quand on les introduisait, ils se soulageaient le cœur par d'amères récriminations contre Naples et les Napolitains. Le représentant de l'autorité les écoutait, leur disait que, pour le moment, il n'y avait rien à faire, qu'il fallait attendre le rapport des experts commis à la vérification de la comptabilité, celui du liquidateur de la banqueroute. Et les provinciaux faisaient semblant de croire à ces paroles, qui étaient l'expression de la vérité pure; mais, au fond, ils n'y croyaient pas, non, ils n'y croyaient pas; et ils sortaient en ricanant, avec la conviction qu'il existait un complot pour les renvoyer dans leur pays dépouillés et mystifiés.

Enfin, le soir descendit sur Naples, et la foule se dispersa lentement. La nuit après le désastre, la ville sembla morte.

San-Carlo et le Jardin d'Hiver tinrent leurs portes closes : on savait bien qu'il ne viendrait personne. Les cafés demeurèrent vides. Mais, jusqu'à une heure avancée, il y eut beaucoup d'ombres solitaires qui rôdaient à l'écart, comme des fantômes douloureux ; et c'étaient les gens qui avaient peur de rentrer à la maison. Pris d'une mortelle faiblesse, ils ne pouvaient se résigner à revoir leur famille, à supporter le spectacle du deuil domestique, à se trouver face à face avec leurs remords. Un grand nombre de ces misérables se réfugièrent dans les infimes hôtels du Port, du Pendino, des environs de la gare. Les autres, ceux qui rentrèrent chez eux, passèrent les longues heures de la nuit dans les gémissements ; et, à voir ces pleurs, à entendre ces lamentations, les petits enfants eux-mêmes, les petits enfants qui devraient rire toujours, se mettaient aussi à pleurer, sans savoir, sans comprendre, inapaisables. Ni dans les quartiers pauvres, ni dans les quartiers riches, personne ; cette nuit-là, ne pouvait dormir, ne pensait à se reposer ; et, chez ceux qui ne pleuraient pas, des scènes éclataient, plus tristes encore. Sous le coup de la catastrophe, dans la rage d'avoir perdu leur argent, pères et fils, maris et femmes, frères et sœurs se querellaient, s'accusaient, s'injuriaient ; le conflit de l'intérêt offensé remuait et ramenait à la surface la fange de mille existences, réveillait les plus ignobles passions, déchaînait les plus vils instincts, relâchait les liens du sang, brisait les nœuds les plus indissolubles. En plusieurs endroits, on tira les couteaux et les revolvers ; en quelques-uns, il y eut du sang répandu. Comme elle fut longue et sinistre, cette nuit de février, pleine pour les uns de sanglots ou de fureurs, pleine pour les autres d'un silencieux désespoir !

Le lendemain matin, on apprit qu'il y avait eu quatre suicides ; que nombre de gens avaient pris la fuite, abandonné leur patrie et leur famille pour se soustraire au déshonneur. Déjà aussi on chuchotait le chiffre des sommes perdues ; et ce chiffre montait d'heure en heure, croissait avec une accélération formidable : dix millions, douze millions, quinze millions... Et, quand on connut le chiffre véritable, toutes les prévisions se trouvèrent dépassées : la banque Ruffo-Scilla était en déficit de vingt millions ; la banque Costa, de douze

millions ; les petites banques, de neuf millions et demi ; — en tout, plus de quarante et un millions !

Un malheureux qui n'avait eu la force ni de se tuer ni de fuir, c'était le pauvre Alessandro de Peruta, le professeur chétif et malingre.

Dans la matinée du 12 février, au moment où il sortait de chez lui pour son habituelle tournée de leçons, il avait reçu de Giffoni Vallepiana une longue lettre confuse et navrante. Sa sœur lui avouait une faute grave : éblouies et enjôlées par les boniments qui arrivaient de Salerne, alléchées par les promesses d'un collecteur qui était venu jusque dans leur village, séduites par l'espérance de doubler, de tripler en peu de temps leur mince avoir, — une maisonnette avec un jardin, — la mère et la fille avaient vendu ce modeste bien pour deux mille lires, en se disant que, grâce à l'intérêt payé par Costa, elles pourraient ensuite acheter une petite ferme qui leur permettrait d'être moins à la charge de ce bon fils, de ce bon frère qui, à Naples, travaillait comme un chien pour les faire vivre. Et elles l'avaient vendue, hélas ! leur maison, à Francesco Sorgente, qui la désirait depuis longtemps, mais qui, profitant de ce qu'elles étaient pressées d'en recevoir le prix, l'avait payée beaucoup moins cher qu'elle ne valait ; et puis, en cachette, par l'intermédiaire d'un collecteur, elles avaient envoyé les deux mille lires à Naples. On leur avait bien expédié un récépissé du dépôt, mais cela ne les avait pas tout à fait tranquillisées, et elles se reprochaient d'avoir agi sans prévenir Alessandro. C'était alors qu'elles lui avaient écrit sans faire semblant de rien, pour se renseigner sur les banques ; et sa réponse, pleine de brutales révélations, les avait épouvantées. Comment lui avouer la faute commise ? Comment réparer le mal ? Pendant plusieurs semaines, elles avaient beaucoup pleuré, beaucoup prié ; mais elles ne pouvaient ajourner davantage la triste confession : Francesco Sorgente devait prendre possession de la maison le surlendemain. Elles avaient donc résolu de partir ce jour-là pour Naples avec le récépissé, afin de retirer les deux mille lires accrues de l'intérêt d'un mois, qui précisément serait échu à cette date. En terminant, sa sœur lui demandait pardon de ne

l'avoir pas averti plus tôt et le priait de venir les prendre à la gare.

De là vint que, ce terrible jour de février, Alessandro de de Peruta courut aussi dans les rues de Naples, se mordillant les lèvres pour réprimer ses sanglots, allant de la banque Costa à la questure, de la questure chez le procureur du roi, puis au tribunal de commerce, puis encore à la questure, puis de nouveau à la banque, tout hébété par la douleur. Ah! le destin avait été plus fort que lui! Pauvre, maladif, n'ayant jamais une lire disponible, avec une mère et une sœur encore plus pauvres que lui-même, il s'était cru, malgré de vagues pressentiments, à l'abri de la catastrophe; et c'était pour les autres qu'il avait tremblé, le cher homme. Mais le destin avait été le plus fort! le destin avait aveuglé sa mère et sa sœur, deux saintes femmes; il leur avait ravi le toit domestique, la vieille maison de famille, le sûr abri de la vieillesse!

Partout on le considérait avec pitié, ce petit bonhomme souffreteux et misérable, et à peine osait-on lui dire que les créanciers de Costa étaient les plus malchanceux de tous : des douze millions déposés à cette banque, il ne restait pas un sou!... Ce jour-là, le professeur n'alla pas donner ses leçons, n'alla pas déjeuner, n'alla pas dîner; mais, en proie à une soif inextinguible, épuisé de fatigue, incapable de rentrer chez lui, il s'arrêtait de temps à autre devant la boutique d'un marchand d'eau et buvait un grand verre d'eau pure, qu'il payait deux centimes. Il avait essayé de voir Eleonora Triggiano; mais elle était partie avec Paolo Collemagno, pour cacher au loin son amour et son remords. Il avait essayé de voir Carlo Triggiano; mais, celui-ci, dès l'aube, avait pris l'express de Paris; et les mauvaises langues prétendaient qu'il ne s'était point en allé seul ni la bourse vide. Et, quand Alessandro fut bien sûr que les pauvres femmes avaient tout perdu, maison et argent, ce qu'il éprouva, ce ne fut pas de la colère contre ces malheureuses qui, par leur imprudence ignorante et cachottière, l'avaient entraîné dans leur propre ruine, ce fut une tendre pitié, une compassion infinie. Tandis que, presque partout, le regret de l'argent disparu et l'effroi de la misère désunissaient les cœurs et rompaient les liens de la famille, il sentait croître en lui l'amour filial et

fraternel, et le malheur ajoutait à son affection un nouveau besoin de dévouement, une exaltation de sollicitude protectrice. Et il priait Dieu de proportionner la violence du coup à la faiblesse de ces innocentes; il priait Dieu de lui donner à lui-même la force d'accomplir jusqu'au bout ses devoirs de fils dévoué; il priait Dieu que sa vieille mère et sa bonne sœur n'apprissent pas d'une autre bouche que la sienne leur affreuse disgrâce.

Le jour suivant, il vint les prendre à la gare, tout frémissant d'anxiété. Aussitôt qu'il les aperçut, il les regarda au visage avec une attention si avide qu'il semblait vouloir lire dans leur âme.

Elles étaient pâles et défaites, mais seulement du chagrin d'avoir quitté leur vieille maison et de la fatigue d'un voyage dont elles n'avaient pas l'habitude. Deux ou trois fois, après l'avoir embrassé, elles voulurent parler de cet argent, qui était maintenant leur unique ressource; mais, par un signe de la main, il leur fit entendre qu'on parlerait de cela plus tard. Alors elles se turent, soucieuses; et lui, cependant, il s'efforçait de rassembler son courage pour les instruire de tout.

Et, quand ils furent assis dans la petite chambre meublée, seuls, il se décida enfin. Le visage couvert d'une mortelle pâleur, il baisa la main ridée de sa mère, cette main qui avait tant travaillé, et il dit :

— Mère, mère, vous n'avez plus que moi!

C'étaient de pauvres femmes simples et ingénues, qu'il avait été bien facile de tromper et de dépouiller; mais elles comprirent aussitôt la vérité terrible. Et, tandis que la sœur criait de désespoir, la vieille mère voulait s'agenouiller devant son fils pour lui demander pardon.

— O mère, — reprit-il d'une voix que la douleur faisait trembler, — mère, ne craignez rien : vous m'avez encore, vous m'avez encore!...

Et ils pleurèrent ensemble, amèrement.

MATHILDE SERAO

Traduction de G. Hérelle

LE COMBAT

DE

L'INFANTERIE ALLEMANDE

C'est un fait bien connu que l'esprit offensif anime, aujourd'hui plus encore qu'en 1870, les chefs de l'armée allemande. Grâce aux guerres victorieuses de 1864, de 1866, de 1870-1871, l'offensive à outrance, telle que l'avait affirmée le vieux Blücher à la fin de la campagne de 1814 et en 1815, cette offensive *quand même* est passée « dans la chair et le sang » de nos voisins, pour employer l'une de leurs expressions favorites. Les règlements d'exercices, les publications techniques, les comptes rendus de manœuvres ne sauraient laisser aucun doute à cet égard. En Allemagne on peut varier d'opinion sur la forme à donner à l'offensive, mais celle-ci reste plus que jamais en faveur, qu'il s'agisse du champ de bataille ou d'un théâtre entier d'opérations, de tactique ou de stratégie, de l'infanterie ou d'une autre arme. On admet comme un axiome ce principe posé par l'auteur bien connu de la *Nation armée*, le général Colmar von der Goltz, dans sa *Kriegführung* (Conduite de la guerre) : « La défensive stratégique et tactique ne conduit, même dans les cas les plus favorables, qu'à une complète indécision. » Cette condamnation est sans appel, on le voit.

Quant à la forme que revêt l'offensive allemande, elle résulte

de l'application d'un principe posé magistralement par Napoléon Ier, mais poussé à ses dernières conséquences par le maréchal de Moltke, qui l'a appliqué à des masses comme n'en avaient jamais compté les armées impériales : *Se séparer pour marcher, se réunir pour combattre.* De là l'antipathie prononcée des Allemands pour les longues colonnes, difficiles à faire mouvoir, à rassembler et à déployer, par suite impropres à la surprise qui est l'un des principaux facteurs de l'offensive ; de là aussi leurs préférences pour les colonnes multiples, d'effectifs restreints, partant plus maniables ; pour la marche sur de larges fronts, au besoin dans des formations de rassemblement. C'est ainsi qu'un de leurs écrivains militaires a pu dire dans le *Militär Wochenblatt* (1895, n° 98), cet organe officieux du grand état-major de Berlin : « Immédiatement avant la bataille, la marche d'approche à travers champs, en formation de rassemblement, constitue la plus haute expression de la préparation au combat. Les troupes sont bien dans la main de leurs chefs ; l'entente avec les subordonnés est facile ; la direction de la marche peut être aisément modifiée. A l'avenir, nous ne pourrons nous passer de ces mouvements de masses avec nos armées actuelles... »

Il est bon de faire remarquer, en passant, que, si l'on admet volontiers chez nous la nécessité de la marche en formations aussi compactes que possible pendant la période de préparation, il n'en est pas de même du principe de la multiplicité des colonnes. Pendant longtemps, pour nos généraux, nos chefs d'armée, l'idéal a paru être la centralisation poussée à ses dernières conséquences. Ainsi l'on a vu en 1870 huit corps d'armée de deux, trois ou quatre divisions groupés en une seule masse, d'un maniement impossible. Le 15 août toute l'armée du Rhin, plus de 160 000 hommes, se déroule sur une seule route au sortir de Metz. Il en résulte les conséquences que l'on sait : les Prussiens débouchant audacieusement le 16 août sur notre flanc gauche, notre déploiement tellement ralenti par la longueur de cette unique colonne que nous ne pouvons faire usage d'une supériorité numérique d'abord écrasante ; finalement un succès douteux pour le maréchal Bazaine, au lieu d'une victoire dont les conséquences eussent pu être incalculables.

Dans cette circonstance, comme en beaucoup d'autres, nous avons été les victimes de traditions napoléoniennes mal comprises et encore plus mal appliquées. Lui aussi, Napoléon avait constitué en une seule masse un nombre de corps d'armée rappelant celui de l'armée du Rhin ; lui aussi avait pratiqué le premier ce que les Allemands appellent la « guerre de masses », en tenant dans sa main puissante tous les fils conducteurs de groupements tels que la Grande Armée de 1812 ou de 1813. Mais il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais qu'un Napoléon, avec sa faculté exceptionnelle de travail, sa science des détails, sa puissance de coup d'œil. Combien de fautes n'avons-nous pas commises, en prétendant imiter ce maître inimitable ! Nous avons souffert, nous souffrons encore de notre tendance coutumière à la centralisation excessive, si peu favorable au développement de l'initiative individuelle, à la formation des caractères. L'éducation de l'armée est à refaire sous ce rapport.

*
* *

Si, en Allemagne, on paraît être d'accord sur la nécessité de multiplier le plus possible les colonnes, il n'en va pas de même au sujet de leur composition ou plutôt de leur constitution intime. Doit-on constituer fortement les avant-gardes? Faut-il leur donner une forte proposition d'artillerie ? Doit-on même leur adjoindre de l'artillerie ? Les commandants d'avant-gardes doivent-ils faire un large usage de leur initiative? Autant de questions qui ont été passionnément discutées dans la presse militaire allemande et qui le sont encore, très fréquemment, en parlant des points de vue les plus opposés. Toutefois il semble que, de ce conflit d'opinions divergentes, il ressorte une tendance générale à rendre moins envahissant le rôle de l'avant-garde. Chacun sait que, pendant la guerre de 1870-1871, l'esprit offensif des commandants d'avant-garde entraîna, à maintes reprises, le commandement à engager le combat contre ses prévisions, même contre ses intentions nettement déclarées. Il suffit de citer Frœschwiller, Spickeren, Borny, trois occasions mémorables où l'initiative d'un subordonné devança les intentions du commandant en

chef. Les résultats furent ceux que l'on connaît, mais il faut dire qu'ils tenaient, en très grande partie, à un concours de circonstances qui pourra fort bien ne plus se présenter dans une guerre future. Comment admettre, en effet, que les Allemands auraient encore devant eux un adversaire érigeant en principe la défense passive, l'inertie ; un commandement aussi indécis, aussi faiblement assuré, aussi changeant dans ses résolutions les plus graves ? L'infériorité numérique des armées impériales a certes contribué à nos premiers désastres, mais leur vraie cause est dans l'infériorité du commandement, on ne saurait trop le répéter. Avons-nous fait tout ce qu'il convenait pour y remédier ? Cela est au moins douteux. On s'est beaucoup plus attaché en France à développer la force matérielle de l'armée, son armement, son effectif, que ses forces morales. On a négligé les questions relatives au recrutement des cadres, à leur composition, à l'organisation du commandement. On s'est occupé de l'outil et non de l'ouvrier.

Pourtant on peut admettre que, dans notre prochaine grande guerre, des avant-gardes jetées aussi aventureusement en avant que celles de nos adversaires de 1870 trouveraient devant elles beaucoup moins de facilités. Les Allemands, qui ont l'œil très ouvert sur nos progrès, sont les premiers à s'en rendre compte. De là une conception différente du rôle de l'avant-garde, qui se manifeste non seulement dans les publications courantes, mais dans les documents officiels. Le règlement d'exercices de l'infanterie pose en principe que le commandant d'une avant-garde doit jouir d'une large initiative, à une condition essentielle : ne pas compromettre le déploiement du reste de la colonne et laisser au commandement l'entière liberté de ses décisions. Pour qu'elles soient prises en temps opportun, la place du chef est toujours au gros de l'avant-garde.

Il ne s'agit donc plus, pour le commandant de cette unité, d'une offensive à outrance, bravant tous les obstacles, mais d'une offensive raisonnée, tenant compte des circonstances, surtout des intentions du chef suprême. De là une tendance marquée à constituer moins fortement les avant-gardes, à ne plus les renforcer d'artillerie, comme nous le disions plus haut. On va jusqu'à admettre que, s'il s'agit d'un adversaire

en position, il est bon d'employer de faibles avant-gardes, dépourvues de canon. C'est du moins la thèse qui a été défendue à différentes reprises dans le *Militär Wochenblatt* (1895, n° 114), dans les *Jahresberichte* de Löbell (1894, 1896). Nous n'allons pas si loin en France. Le décret du 28 mai 1895 sur le service en campagne, au titre du *Combat*, semble poser en principe que les avant-gardes sont toujours constituées en troupes de toutes armes; qu'elles « ont pour mission de procurer au commandement l'espace et le temps nécessaires pour réunir ses moyens d'action et les renseignements définitifs qu'il lui faut... » Il ajoute : « Tant que les avant-gardes sont seules en présence, le commandement doit rester libre de refuser le combat ou de l'engager. » On le voit, ce règlement manifeste moins d'inquiétudes que celui de l'infanterie allemande au sujet de l'excès d'initiative dont pourraient faire preuve les commandants d'avant-garde. Il faut bien reconnaître que, chez nous, ils ont rarement péché par là. Dès lors, on n'y sent pas le besoin de remédier à un mal exceptionnel. D'ailleurs, en Allemagne, la tendance actuellement dominante à restreindre cette initiative n'est pas sans trouver des contradicteurs, et ce fait n'a rien qui doive surprendre. On fait remarquer que, si la liberté d'allures, la grande initiative laissée aux avant-gardes allemandes en 1870, si leur forte composition, surtout en artillerie, ont souvent présenté des inconvénients graves, il est non moins exact que, fréquemment, ces mêmes avant-gardes, poussées contre un ennemi en position, ont produit sur lui un tel effet de surprise, un tel désarroi, qu'il en restait comme paralysé pendant la suite entière de l'action. Si le 14 août, à Borny, celles de Steinmetz ne s'étaient jetées à corps perdu sur les queues de colonnes de l'Armée du Rhin, celle-ci eût achevé de passer la Moselle et peut-être gagné la Meuse sans combat.

Cet argument est moins convaincant qu'il paraît à première vue, car il fait abstraction de la personnalité du général en chef français. Nous croyons, pour notre compte, que ce qui retint l'Armée du Rhin sous Metz, dans les journées du 14 au 16 août inclus, ce n'est pas la téméraire offensive de Steinmetz, c'est le désir de Bazaine de ne pas s'écarter d'une grande place qui lui offrait le plus trompeur des abris et qui,

grâce à d'inavouables compromissions, devait l'engloutir avec son armée entière, en entraînant la France dans sa chute.

*
* *

Comme nous, les Allemands distinguent, dans le combat offensif, le *combat de préparation*, exécuté sur tout le front, et l'*attaque décisive* qui s'opère en un point, généralement à l'une des ailes de l'ennemi, avec des troupes restées jusqu'alors intactes dans la mesure du possible. Cette attaque décisive, cet événement, ce coup de marteau, pour employer le langage imagé des techniciens, ne peut se produire que lorsqu'on a longuement tâté l'adversaire, quand on l'a obligé à montrer ses forces, quand on l'a usé moralement et physiquement, quand on l'a amené à engager prématurément ses réserves. C'est l'objet de la préparation, qui est destinée à se prolonger de longues heures, sur un front mesurant parfois des lieues, avec des alternatives de mouvements offensifs et rétrogrades opérés dans un espace limité, sans qu'il en résulte aucune conséquence essentielle. C'est le genre d'action qui, plus qu'une attaque décisive, plus qu'un assaut, plus qu'une charge de cavalerie, imposera aux deux adversaires la plus grande dépense d'énergie et de résistance physique.

La préparation terminée, survient le combat décisif dont les caractéristiques doivent être la soudaineté, la brièveté, l'énergie à outrance. Pour qu'il puisse se produire avec les résultats visés, il faut de toute nécessité que l'attaque de front ait acquis la *supériorité du feu*, aussi bien en ce qui touche l'infanterie que l'artillerie.

Quand l'infanterie a-t-elle acquis la supériorité du feu? Il est plus facile de s'en rendre compte que de l'expliquer nettement. D'après le colonel Keim, dans un article sur la tactique de l'infanterie (*Jahresberichte* de Löbell de 1896), cette supériorité exige qu'on ait infligé à l'ennemi des pertes si grandes, que son courage moral soit anéanti, *todtgeschlagen*, frappé à mort, suivant le mot de Clausewitz. Nous dirons plus simplement et aussi plus clairement, sans doute, qu'une troupe a acquis la supériorité du feu, quand la gerbe de projectiles qu'elle dirige sur l'ennemi est assez dense pour l'obliger

à se terrer, à ne plus faire qu'un usage intermittent et incertain de son arme.

Au sujet du tir de l'infanterie, les idées diffèrent très sensiblement en France et en Allemagne. Contrairement à nous, les Allemands admettent que le feu de tirailleurs doit être la règle, le feu de salve l'exception. Leur règlement d'infanterie est formel à cet égard :

Actuellement l'ordre dispersé — c'est-à-dire la formation en tirailleurs — est celui employé le plus souvent dans le combat. C'est dans cette formation qu'on entame l'action et que, dans la plupart des cas, on la mène au dénouement.

La formation en essaims de tirailleurs est donc la formation de combat principale de l'infanterie...

Le feu en ordre dispersé est le mode d'action principal de l'infanterie au combat.

L'infanterie peut, par son feu, repousser l'adversaire, préparer sa propre attaque, et même quelquefois amener un dénouement immédiat. Dans la plupart des cas, la concentration d'un feu violent, à courte distance et sur les points importants, produira un tel effet, que l'assaut final ne trouvera plus qu'une position faiblement défendue, ou même abandonnée par l'ennemi...

Dans le combat d'infanterie contre infanterie, le succès dépend, en outre des facteurs moraux, de l'habileté du tireur, de la discipline du feu et de la manière dont le feu est conduit par les chefs.

Le rôle du chef est d'amener le plus grand nombre de fusils au feu, ou de créer la supériorité par la concentration du feu de lignes étendues sur les points décisifs...

Il est nécessaire de souligner cette affirmation du règlement allemand : « Le feu en formation serrée est l'exception. » Il y a là une opposition absolue avec les principes admis par le règlement d'exercices de notre infanterie. Celui-ci pose en axiome la supériorité du feu de salve sur les feux individuels. Il évite l'expression *ordre dispersé* ou même celle de *tirailleur*. Il est surprenant de voir la France, qui a, la première, introduit le combat de tirailleurs dans la grande tactique, lors des guerres de la Révolution, remonter le cours naturel des choses et tenter de revenir à la tactique linéaire du temps de Frédéric II. Évidemment le premier souffle de bataille emportera ces vains retours vers le passé. On combattra de nouveau en tirailleurs, les feux de salve redeviendront une

rare exception, de par la force même des choses. Mais alors pourquoi cette éducation du temps de paix, si peu appropriée aux conditions de la guerre réelle? Pourquoi enseigner à notre merveilleux petit soldat d'infanterie, si apte au combat individuel, une formation de combat en ordre serré contre laquelle protestent toutes ses aptitudes et toutes ses traditions? Le fantassin allemand est plutôt fait pour l'ordre serré et le feu de salve; on lui enseigne avec le plus grand soin le combat en tirailleur et le tir individuel. Nous faisons exactement l'inverse. Il y a là une contradiction qu'il est assurément plus facile de constater que de comprendre.

*
* *

Revenons à la supériorité du feu. La nécessité absolue de l'obtenir avant de procéder à l'attaque décisive est universellement admise en Allemagne comme chez nous. Le général Colmar von der Goltz, dans sa *Kriegführung*, le général Bronsart von Schellendorf, ancien ministre de la guerre, dans ses *Betrachtungen über das Infanterie-Gefecht* (Considérations sur le combat d'infanterie), s'expriment de la façon la plus nette à cet égard. D'après le général Bronsart von Schellendorf, on doit s'efforcer d'acquérir la supériorité du feu sur tout le front ou au moins sur une fraction notable de la ligne de combat, soit à une aile, au moyen d'un mouvement enveloppant, soit en un point quelconque, par la concentration de projectiles affluant d'une zone étendue sur un espace restreint. C'est le seul moyen d'ouvrir, dans la position adverse, une brèche par laquelle passera l'attaque décisive. C'est aussi le but du combat de préparation. Pour qu'il soit sûrement atteint, il faut que cette préparation ait été conduite avec méthode, en passant par toutes ses phases indispensables.

L'une des plus importantes est la reconnaissance préliminaire de la ligne ennemie. Les Allemands y attachent autant d'importance que nous, tout en employant des procédés sensiblement différents. Nous partons de ce principe que la ligne de combat doit être, dès le début, aussi dense que possible, de manière qu'elle acquière plus aisément la supériorité du feu. D'après le règlement de l'infanterie allemande, au

contraire, « le premier déploiement de tirailleurs » doit être « parcimonieux » et exécuté sans précipitation. « Il importe avant tout de prendre le contact de l'ennemi et de conserver sa liberté d'action. » Au lieu de déployer, dès le début du combat, deux compagnies tout entières, comme il est à peu près de règle chez nous, le bataillon allemand met en ligne un nombre variable de compagnies, et celles-ci un nombre variable de pelotons. Il n'y a, dans l'armée allemande, rien qui ressemble aux formations normales de marche ou de combat, si en faveur chez nous. On y considère ces formations-types comme des entraves à l'initiative du commandement, rien de plus. On admet qu'elles gênent les bons officiers, sans être un secours sérieux pour les autres. On ne voit aucunement la nécessité d'uniformiser des procédés de combat qui doivent être variables, puisqu'ils dépendent de facteurs changeants par essence : la troupe, l'adversaire, le terrain. En cela comme en beaucoup d'autres choses, on attache la plus haute importance à respecter l'initiative de chacun, à tous les degrés de la hiérarchie. Le préambule du règlement sur les manœuvres de l'infanterie allemande contient une prescription caractéristique à cet égard. Elle a été souvent citée, mais nous croyons devoir la reproduire encore, tant elle contraste avec des habitudes malheureusement invétérées chez nous.

... Beaucoup de formations ont pu être heureusement simplifiées; il faut se garder de compromettre cet avantage. Il est donc interdit à qui que ce soit d'y faire aucune addition, écrite ou verbale, pour obtenir une plus grande uniformité extérieure ou pour tout autre motif. Au contraire, les latitudes laissées à dessein dans l'application et dans la marche de l'instruction ne doivent jamais recevoir aucune atteinte de principe.

Je réprimerai sans considération, par la mise à la retraite, toute résistance à cette expression de ma volonté.

*
* *

Revenons au premier déploiement. Le règlement de l'infanterie allemande admet, comme nous l'avons dit, que l'on doit commencer l'action en déployant une faible ligne de

tirailleurs, destinée à prévenir toute surprise, à prendre le contact de l'adversaire, tout en laissant aux troupes qui suivent l'entière liberté de leurs décisions.

Bien que les Allemands s'en défendent, cette faible ligne de tirailleurs a d'étroites accointances avec nos éclaireurs d'infanterie. Le nom seul diffère. En réalité, nos voisins n'ont aucune objection à formuler contre l'emploi, dans la marche d'approche, d'une ligne mince de tirailleurs, c'est-à-dire d'éclaireurs, ou de patrouilles de combat plus ou moins espacées sur une ligne irrégulière. Le premier système est celui du règlement ; le second, celui du colonel Keim, dans l'article que nous avons cité. Chacun peut avoir ses avantages, suivant les circonstances et surtout selon la configuration du terrain. Il n'y a pas là de différence essentielle entre les règlements français et allemands.

Ils s'écartent davantage en ce qui concerne le choix de ces éclaireurs. Chez nous, comme chez les Russes, il s'agit d'hommes réunissant des aptitudes particulières et ayant reçu une instruction spéciale. C'est une sorte d'élite de la compagnie. Les Allemands, à juste titre, croyons-nous, ne veulent pas de cet *écrémage*. A leur dire, une fois le prélèvement des éclaireurs accompli, il ne reste dans nos compagnies qu'une « infanterie de deuxième classe », qui doit être étroitement surveillée, privée de toute initiative. Ils croient préférable de laisser les bons soldats dans leurs pelotons, et comptent sur eux pour prendre la direction du feu quand les projectiles auront mis les chefs hors de combat. C'est, disent-ils, le service le plus important qu'on puisse en attendre. Même en ce qui touche seulement l'influence morale, il n'est pas indifférent de prélever, au moment où le combat va s'engager, des éléments de choix sur un peloton. L'exemple de quelques soldats plus énergiques ou mieux trempés peut être d'une action puissante sur leurs camarades moins bien doués. Il y a là, croyons-nous, des considérations qui méritent d'être pesées. Elles tendraient à nous faire admettre que le système admis par les Allemands pour la protection de leurs lignes de combat est préférable au nôtre. Il laisse davantage à l'initiative de chacun et ce n'est pas, à nos yeux, son moindre élément de supériorité.

Quoi qu'il en soit, ce premier déploiement d'une ligne mince de tirailleurs permet d'opérer la reconnaissance de la position ennemie, reconnaissance à laquelle procède le chef de parti lui-même, avec le concours d'officiers isolés, munis de bonnes jumelles, qui se placent derrière ce rideau ou sur les flancs. Il n'y a pas à se dissimuler que cette opération présentera des difficultés extrêmes. L'absence de fumée décelant les lignes de feux, l'habitude d'utiliser le terrain comme abri, aujourd'hui répandue dans toutes les armées, rendront la reconnaissance préliminaire des plus délicates comme des plus nécessaires. Il en résultera forcément des retards pour le début de l'action. Les Allemands cherchent à y parer en faisant usage des détachements télégraphiques attachés à chacune de leurs divisions d'infanterie, et destinés à établir la liaison entre elles et leurs commandants de corps d'armée. Ils ont également l'intention d'employer à la reconnaissance du terrain, à la transmission des ordres durant le combat leurs *Meldereiter*, estafettes d'infanterie, pour lesquels on a fait revivre à une date récente la dénomination de « chasseurs à cheval ». Il en existe actuellement sept escadrons, destinés à être portés à un par corps d'armée. La nouvelle loi militaire, qui les groupe en régiments, n'a rien changé à cette destination.

*
* *

Les Allemands affectent la plus grande confiance dans la puissance défensive de leur fusil. Ils la considèrent comme telle, qu'elle rend impossible toute attaque de front :

Une infanterie, dit leur règlement du 1er septembre 1888, qui dédaigne les pertes occasionnées par le feu aux grandes distances et qui sait accueillir un assaut par un tir exécuté avec sang-froid, est invincible sur son front, pour peu qu'elle sache utiliser le terrain ou les abris artificiels ; elle n'a pas besoin d'être soutenue.

Elle n'a qu'un point vulnérable : c'est son flanc, en tant qu'il n'est pas couvert par le terrain même ou par d'autres troupes...

Il y a là encore une opposition marquée entre les idées en cours dans l'armée française et en Allemagne. On admet pleinement, chez nous, la possibilité des attaques de front. On a

pu lire, dans l'un de nos règlements, des « phrases » du goût de celle-ci : « Une infanterie brave et énergiquement commandée peut marcher, même sous le feu le plus violent, contre une position retranchée et s'en emparer. » Visiblement, l'influence du général Dragomirow n'est pas étrangère à ces assertions au moins imprudentes. Il n'y est tenu aucun compte des réalités de la guerre. Les Allemands se sont mieux inspirés des souvenirs du passé et notamment de l'attaque de Saint-Privat par la garde royale prussienne. Certes, il s'agissait là d'une infanterie « brave et énergiquement commandée », comme l'ont prouvé ses pertes. Elle n'en a pas moins échoué dans un premier assaut, tenté uniquement de front, avant l'entrée en ligne des Saxons à sa gauche.

Ce n'est donc pas sans raison que le règlement de l'infanterie allemande insiste sur la nécessité de placer les réserves de préférence derrière les flancs et, par contre, de combiner les attaques enveloppantes avec les attaques de front. Ce faisant, nos adversaires n'abdiquent aucune de leurs préférences pour l'offensive. Ils la rendent praticable.

Notons encore que le règlement de l'infanterie allemande admet la possibilité de ne pas constituer de réserve ou de seconde ligne pour certaines fractions de la ligne de combat : celles chargées de la préparation dans l'offensive ou, dans la défensive, celles qui ne peuvent être menacées par un mouvement de flanc. Il semble que, chez nous, on s'en tienne plutôt à l'antique tradition de la formation sur trois lignes, disposées symétriquement dans toute l'étendue du champ de bataille. Notre goût inné pour l'uniformité et la régularité se révéle dans cette tendance naïve que laisse aisément percevoir notre règlement d'infanterie. Il n'est pas besoin d'en souligner les dangers, ni ce qu'elle a de contraire à l'initiative du commandement. Nous avons eu maintes fois à en souffrir dans la première partie de la campagne de 1870, devant un adversaire qui, lui du moins, ne se laissait pas enserrer par ces traditions démodées.

Tout en évitant de donner des détails inutiles et dangereux sur les formations à employer au combat, le règlement allemand semble révéler une tendance générale à recommander un échelonnement très restreint en profondeur. Il admet la

nécessité, pour les deuxième et troisième lignes, de formations larges, de lignes déployées, du moins en terrains découverts. L'ensemble des troupes de l'attaque se présenterait donc sous la forme de lignes successives, parallèles les unes aux autres, et séparées par des distances décroissantes à mesure que le combat se rapprocherait de la décision. Il est curieux de remarquer que c'est là un retour indirect aux principes de la tactique linéaire, retour que certains écrivains allemands voudraient voir plus complet encore. A leurs yeux la tactique de choc, qui exige l'échelonnement en profondeur et l'emploi des colonnes, est affaire du passé. Aujourd'hui le rôle principal, le seul, pourrait-on dire, appartient au feu. De là l'emploi de lignes minces affluant les unes derrière les autres, comme les vagues qui déferlent sur nos côtes. Les idées officiellement en cours chez nous sont tout autres. Au lieu de lignes de tirailleurs successives, opérant sur un large front, on nous recommande une série de petites colonnes, concentrant leur action sur un espace restreint. Il n'est pas difficile de voir lequel de ces deux systèmes tient le mieux compte de la puissance actuelle des feux.

*
* *

La préparation terminée, on va procéder à l'attaque décisive. Voici en quels termes le règlement de l'infanterie allemande représente cet instant suprême :

Si la ligne de tirailleurs s'est rapprochée à courte distance et si, constamment renforcée, elle a préparé l'assaut en donnant au feu toute sa puissance, les échelons suivants seront amenés vers la première ligne par une marche continue, pour décider avec elle de l'issue du combat. Dès le moment où ce mouvement ne pourra plus être dérobé à la vue de l'ennemi, les tambours de toutes les fractions à rangs serrés se mettront à battre. A partir de cet instant, il est indifférent que ces fractions soient côte à côte ou les unes derrière les autres, qu'elles aient telle formation ou telle autre, qu'il reste ou non une réserve générale ; tout cela est affaire de circonstances. Dans cet instant décisif de l'assaut, il n'y a plus pour une ligne d'attaque qu'un seul devoir, qui s'appelle : En avant ! En avant ! Droit au but ! La batterie des tambours, la sonnerie répétée des clairons : « En avant, à l'assaut ! » mettent tous les éléments en mou-

vement jusqu'aux derniers, et la troupe assaillante se jette sur l'ennemi en criant : *Hourrah !*

Toute autre réglementation de la marche de l'attaque est interdite.

On voit que, dans ce cas encore, le règlement de l'infanterie allemande témoigne de l'intention bien arrêtée de ne pas tolérer de réglementation parasite, comme on en souffre trop souvent chez nous.

D'après lui, il n'est pas plus de formation-type pour l'attaque décisive, que de formation normale de combat, d'ordre normal de marche. Il admet, avec grande apparence de raison, il faut bien le dire, que tous ces dispositifs doivent se plier aux circonstances. Ajoutons que cette opinion n'est pas universellement admise en Allemagne. Quelques écrivains militaires y sont partisans d'une formation normale d'attaque. Ils reprochent au règlement de donner des indications insuffisantes pour guider les officiers de carrière, à plus forte raison, les officiers de réserve ou de landwehr. D'où la nécessité d'une attaque normale, *Normal-Angriff*.

Le général Bronsart von Schellendorf paraît être dans la vérité, lorsqu'il dit, au contraire : « Il y a autant de batailles différentes qu'il existe de terrains et de problèmes de combat différents... La solution du problème d'ensemble dépend, en définitive, des solutions partielles d'un grand nombre d'opérateurs distincts, qui, sur chaque point, agissent suivant les circonstances particulières... »

Ainsi, selon le règlement allemand, tel est l'aspect que présentera l'attaque décisive : une ligne de tirailleurs aussi dense que possible, incessamment entretenue par l'afflux constant de renforts, portée à trois cents mètres de l'adversaire et exécutant sur lui un feu d'une intensité telle, qu'il soit dans l'impossibilité d'y riposter utilement. Derrière cette ligne, des troupes à rangs serrés, disposées en échelons, et de préférence déployées par compagnies avec de larges intervalles. Ces lignes se rapprochent peu à peu de la chaîne de combat en profitant de toutes les circonstances favorables, de la configuration du sol, des divers épisodes de l'action. Dès l'instant où elles sont en vue de l'ennemi, elles ne gardent plus cette attitude prudente. Elles continuent de marcher au pas

cadencé, d'une façon ininterrompue ; les tambours battent et la ligne de tirailleurs, sous la pression irrésistible de ces troupes fraîches, reprend son mouvement offensif. Encore quelques pas en avant, une courte halte pour faire feu, et les fractions à rangs serrés, qui se sont rapprochées davantage, déterminent enfin la poussée nécessaire au bond final. Généralement, l'ennemi ne l'attendra pas pour opérer sa retraite, et les combats à la baïonnette, si fréquents lors de l'épopée révolutionnaire, se présenteront très rarement.

Cette conception de l'attaque décisive est justifiée par l'expérience des dernières guerres. Est-elle destinée à survivre à la prochaine lutte entre deux puissances européennes, pourvues de moyens d'action à peu près équivalents ? Il est difficile d'en juger. Toutefois l'on peut dire que le système allemand, qui consiste à déployer sur deux rangs ou même sur un seul, les troupes chargées du choc final, tient plus de compte que le nôtre de l'efficacité actuelle des feux. L'emploi de petites colonnes était parfaitement justifié au temps des guerres de l'Empire, avec des fusils dont la valeur, en tant qu'armes de jet, ne dépassait guère celle des mousquets du temps de Louis XIV. Il ne peut être considéré que comme un anachronisme à l'époque des fusils de petit calibre, des canons à tir rapide et des poudres sans fumée. A dire vrai, nous ne voyons pas qu'on tienne un compte suffisant, dans nos règlements et moins encore dans la pratique de nos manœuvres, de l'efficacité actuelle des feux. Il est à souhaiter que nous n'ayons pas, en cette matière, à faire devant l'ennemi un apprentissage qui ne saurait qu'être extrêmement coûteux.

PIERRE LEHAUTCOURT.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

TABLE DU QUATRIÈME VOLUME

Juillet-Août 1899

LIVRAISON DU 1er JUILLET

		Pages.
DUC DE CHOISEUL	Mon Ambassade à Rome	5
MARCELLE TINAYRE	Hellé *(3e partie)*	25
ERNEST LAVISSE	Une Méthode coloniale. — II	54
ANDRÉ LEFÈVRE	Paris et l'Assistance publique	71
RUDYARD KIPLING	Nouvelles Aventures de Mowgli *(fin)*	99
D. PASQUET	L'Administration de Londres	123
GABRIEL SÉAILLES	Eugène Carrière	147
ELEHARD ESSE	La Crise polonaise	193

LIVRAISON DU 15 JUILLET

AUGUSTIN FILON	Sous la Tyrannie *(1re partie)*	225
ALFRED DROZ	Le Procès de Foucquet	265
ÉMILE FAGUET	Taine. — I	297
MARCELLE TINAYRE	Hellé *(fin)*	329
J. J. JUSSERAND	Vespasien de Gonzague	372
DANIEL HALÉVY	Les Maisons du Peuple en Belgique	400
ANDRÉ RIVOIRE	L'Absente	418
MICHEL CORDAY	La Genèse de l'Exposition	430

LIVRAISON DU 1er AOUT

Pages.

MATHILDE SERAO . . . . . Trente pour Cent *(1re partie)* 453
CHARLES LOISEAU . . . . . L'Évolution de M. Germain Bizot. 503
GEORGES RENARD . . . . . A travers l'Histoire littéraire. 538
AUGUSTIN FILON. . . . . Sous la Tyrannie *(2e partie)*. 567
ÉDOUARD FOA . . . . . L'Éléphant d'Afrique 611
ÉMILE FAGUET . . . . . Taine. — II 627
G.-P. DE GUZMAN . . . . . Un Trouville tonkinois 654
J. ÉCORCHEVILLE. . . . . M. Saint-Saëns et le Wagnérisme 663

LIVRAISON DU 15 AOUT

PIERRE LOTI . . . . . La Maison des Aïeules. 677
GABRIEL TARDE . . . . . L'Opinion et la Conversation — I. 689
AUGUSTIN FILON. . . . . Sous la Tyrannie *(3e partie)*. 720
LE PÈRE COLDRE. . . . . Le Protectorat français en Chine. 765
A. AULARD . . . . . Les Origines historiques du Socialisme français. 797
MAURICE MAINDRON. . . . . La Réorganisation d'un Musée d'armes 830
MATHILDE SERAO. . . . . Trente pour Cent *(fin)* 855
PIERRE LEHAUTCOURT. . . . . Le Combat de l'Infanterie allemande. 884

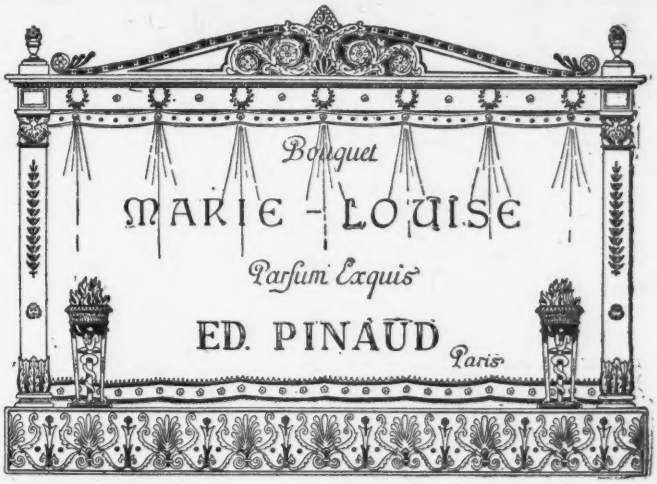

Vin Désiles

Formule du Dr A.-C., Ex-Médecin de Marine

Cordial Régénérateur

KOLA — COCA — QUINQUINA
GLYCÉRO-PHOSPHATES

Il tonifie les poumons, régularise les battements du cœur, active le travail de la digestion.

L'homme débilité y puise la **force**, la **vigueur** et la **santé**. L'homme qui dépense beaucoup d'activité, l'entretient par l'usage régulier de ce cordial, efficace dans tous les cas, éminemment **digestif** et **fortifiant** et agréable au goût comme une liqueur de table.

Exiger sur l'étiquette, au-dessous du titre VIN DÉSILES, la mention :
Formule du D A.-C., ex-médecin de la marine.

PRIX DU FLACON : **5** FRANCS EN FRANCE.

Dépôt : **18, Rue des Arts, à LEVALLOIS-PERRET (Seine).** *Toutes Pharmacies.*

EXTRA-VIOLETTE
Véritable et suave Parfum
DE LA VIOLETTE

SEUL INVENTEUR DU

AMBRE ROYAL
Nouveau Parfum extra-fin.
Savon, Extrait, Eau de Toilette, Poudre de Riz.

SAVON ROYAL de THRIDACE et du SAVON VELOUTINE

A.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des pourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Phies

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

FRÈRES MARISTES

SOLUTION DE BI-PHOSPHATE DE CHAUX
Saint-Paul-Trois-Châteaux **(Drôme).**

29 *Ans de Succès* contre **Scrofule, Débilité, Ramollissement, Carie des Os, Maladies des Voies respiratoires.** — Spécialement recommandée pour **Enfants et Jeunes Filles,** excite l'appétit, facilite la digestion. *Notice franco.*

Société " LA FRANÇAISE "

MARQUE DIAMANT

Les meilleures bicyclettes pour la route et la course, illustrées par les victoires sans égales de Jacquelin et de Garin

Motocycles, Tricycles et Quadricycles avec siège avant suspendu. Moteur de DION

Magasin de Vente et d'Exposition

29, Avenue de la Grande-Armée, PARIS

LA **WILLIAMS**

Machine à Écrire

la plus simple

la plus pratique

Écriture visible

Plus de Ruban

The **WOLFF AMERICAN CYCLE**

La MEILLEURE marque DU MONDE

La véritable Machine de grand luxe

Demandez les Catalogues

JAS. S. DUNCAN, 26, rue du 4 Septembre

LA

REVUE DE PARIS

La *Revue de Paris* est dans sa sixième année ; sous la direction de MM. Ernest Lavisse, de l'Académie française, et Louis Ganderax, elle occupe une place particulière au premier rang des Revues françaises et étrangères.

Le passé répond de l'avenir. On nous dispensera de remonter plus haut ; voici une partie seulement de ce que la *Revue de Paris* a publié depuis le 1er janvier 1897 :

ROMANS, NOUVELLES, THÉATRE

La Force, par PAUL ADAM; — Le Songe d'une Matinée de Printemps; le Songe d'un Soir d'Automne, par GABRIEL D'ANNUNZIO; — Les Déracinés, par MAURICE BARRÈS; — Le Départ, par HENRY BECQUE ;— L'Alibi, par TRISTAN BERNARD ;— La Danseuse de Pompéi, par JEAN BERTHEROY; —Le Sang des Races, par LOUIS BERTRAND ; — Parole jurée, par MARIE-ANNE de BOVET; — Lettres d'une Amoureuse, par BRADA ; — Yachting, par le marquis COSTA DE BEAUREGARD — Le Repas du Lion, par FRANÇOIS DE CUREL ; — Le Désir, par EUGÈNE DELARD ; — La plus belle fille du monde, par PAUL DÉROULÈDE — Georgette Lemeunier, par MAURICE DONNAY ; — Moussane, par GEORGES DUMAS ; — Le Ferment, par ÉDOUARD ESTAUNIÉ ; — Babel, par AUGUSTIN FILON; — Au Petit Bonheur, par ANATOLE FRANCE; — Le Prince à la Tête sanglante, par JUDITH GAUTIER; — Le Mariage de Panurge, par ÉMILE GEBHART; Hellé, par MARCELLE TINAYRE; — Minnie Brandon, par LEON HENNIQUE; — La Philippine, par ABEL HERMANT; — Jean-Gabriel Borkman, par HENRIK IBSEN ; — le Frère des Loups; la Danse des Eléphants ; l'Enlèvement de Mowgli; Comment vint la Crainte ; Nouvelles Aventures de Mowgli, par RUDYARD KIPLING; — Le Sang de la Sirène, par A. LE BRAZ; — L'Image, par VERNON LEE; — Jacquou le Croquant, par EUGÈNE LE ROY; — Ramuntcho ; Judith Renaudin ; l'Ile de Pâques, par PIERRE LOTI ; — Saint-Cendre, par MAURICE MAINDRON; — Le Carnaval de Nice, par PAUL et VICTOR MARGUERITTE; — Ramary et Kétaka, par PIERRE MILLE; — Golo, par POL NEVEUX; — Le Passé, par GEORGES DE PORTO-RICHE; — Le Roi de Rome, par ÉMILE POUVILLON ; — Contes pour trois Soirs d'Automne, par HENRI DE RÉGNIER; — La Tentatrice, par J.-H. ROSNY; — Saint Louis, par ROMAIN ROLLAND ; — La Samaritaine, par EDMOND ROSTAND; — Aux Lumières, par JEANNE SCHULTZ; — La Malédiction de Kishogue, par SEALSFIELD; Terne sec ; Télégraphes « section des femmes »; Sentinelles, prenez garde à vous! Ou Giovannino ou la Mort, par MATHILDE SERAO; — Les Noces d'Yolanthe; l'Automne; Le Lys des Indes, par H. SUDERMANN ; — Le Moine noir; Tête à l'évent; la Salle n° 6, par ANTON TCHÉKHOV; — Une Rencontre par PIERRE VALDAGNE; — Les Deux Rives, par FERNAND VANDÉREM.

POÉSIE

Des vers, par le Vicomte DE BORRELLI, MAURICE BOUCHOR, ÉMILE DESCHANEL, PIERRE GAUTHIEZ, FERNAND GREGH, EDMOND HARAUCOURT, GEORGES LAFENESTRE, LOUIS DE LA SALLE, A. LE BRAZ, VICTOR MARGUERITTE, ALBERT MÉRAT, Comtesse M. DE NOAILLES, PIERRE DE NOLHAC, JACQUES NORMAND, RAPHAEL PÉRIÉ, HENRI POTEZ, JACQUES RICHEPIN, ANDRÉ RIVOIRE, GEORGES RODENBACH, EDMOND ROSTAND AMÉDÉE ROUQUÈS.

MÉMOIRES ET CORRESPONDANCES

Lettres (1814-1817), par ALEXANDRE Ier et madame de STAEL ; — Lettres à « l'Étrangère, » par H. DE BALZAC ; — 24 Février 1848, par le Général BEDEAU ; — Correspondance d'ERNEST RENAN et M. BERTHELOT ; — Correspondance, par le Comte de BLACAS et le Duc de VELLINGTON ; — Souvenirs de 1872 et de 1876, par BLOWITZ ; — Après Navarin (1828), par le Baron BRENIER ; — Lettres sur l'Algérie, par le Maréchal BUGEAUD ; — Thèbes, par ANDRÉ CHEVRILLON ; — Ma Liaison avec Madame de Pompadour ; Mon Ambassade à Rome, par le duc de CHOISEUL ; — Mission à Berlin : Berlin avant les barricades ; Berlin pendant les barricades (1848), par le Comte AD. DE CIRCOURT ; — Notes sur la Vie, par ALPHONSE DAUDET ; — Souvenirs et Impressions, par Madame ALPHONSE DAUDET ; — Alphonse Daudet, par LÉON DAUDET ; — Après Waterloo : Paris ; l'Armée de la Loire, par le Maréchal DAVOUT ; — Ma Défense, par TH. DOSTOIEVSKY ; — Islandais, par W. de DURANTI ; — Souvenirs (1848-1851) ; Après Solférino, par le Général FLEURY ; — Lettres de 1870-1871, par CH. GOUNOD ; — Conversations de Napoléon à Sainte-Hélène, par le Général Baron GOURGAUD ; — Chez les Sakalaves, par GROSCLAUDE ; — Un Trouville tonkinois, par G.-P. de GUZMAN ; — Vénétie et Toscane, par DANIEL HALÉVY ; — Lettres de Bruxelles, par VICTOR HUGO ; — Notes sur l'Inde, par le prince B. KARAGEORGEVITCH ; — Lettres à Montalembert, par LAMENNAIS ; — Impressions d'Annam ; l'Ile de Pâques, par PIERRE LOTI ; — Lettres sur le Romantisme, par le Prince MAXIMILIEN-JOSEPH et ALFRED DE VIGNY ; — Lettres à Requien, par PROSPER MÉRIMÉE ; — Un Sauvetage de Marins, par le Prince de MONACO ; — Lettres (1813-1815), par le Roi MURAT ; — Au pays des Afridis, par GEORGES NOBLEMAIRE ; — Une Conversation avec Ferdinand IV, par LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS ; — Sur le Haut-Mékong ; Dernières Étapes, par le Prince HENRI D'ORLÉANS ; — Avant et après Iéna, par le vicomte M.-A. DE REISET ; — Ma Retraite du pouvoir, par le Duc DE RICHELIEU ; — De Fontainebleau à Fréjus, par le Comte SCHOUVALOFF ; — Madame Cornu et Napoléon III, par NASSAU-W. SENIOR ; — La Vie de Journal, par MAURICE TALMEYR ; — Une Journée à Canton ; Lumière d'Asie, par ÉMILE VEDEL ; — Lettres à une Puritaine, par ALFRED DE VIGNY ; — Pages inconnues, par J.-J. WEISS ; — Prise de Plevna, par le Colonel WONLARLARSKI — La guerre aux Philippines, par le lieutenant X...

ÉTUDES HISTORIQUES

Voltaire et l'Affaire Calas, par RAOUL ALLIER ; — Le Prince de Bismarck, par CHARLES ANDLER ; — La Séparation de l'Église et de l'État (1794 1802) ; les Origines du Parti républicain, la Réaction thermidorienne à Paris, par F.-A. AULARD ; — Couvents du Temps jadis, par ARVÈDE BARINE ; — Henri II de Lorraine, par N.-M. BERNARDIN ; — La France et l'indépendance vaudoise, par E. COUVREU ; — La Dissolution de la Chambre introuvable, par ERNEST DAUDET ; — Le Procès de Foucquet, par ALFRED DROZ ; — La France et la Russie en 1870, par le Comte FLEURY ; — Le Drame des Poisons, par Fr. FUNCK-BRENTANO ; — Vespasien de Gonzague, par J.-J. JUSSERAND ; — Olympe de Gouges, par LÉOPOLD LACOUR ; — Vues sur l'Histoire du Japon, par le Mis DE LA MAZELIÈRE ; — Louis XI, par CH.-V. LANGLOIS — Le duc d'Aumale, par AUGUSTE LAUGEL ; — Sur les Galères du Roi, par ERNEST LAVISSE ; — Mickiewicz et Pouchkine, par LOUIS LEGER ; — Les Bonaparte et le 18 Brumaire ; Les Bonaparte et le Consulat à vie ; le Royaume d'Italie, par FRÉDÉRIC MASSON ; — La Marche de Murat sur Madrid (1808), par le Comte MURAT ; — Le général Quantin, par ALFRED MUTTEAU ; — les Premières Fêtes de Versailles, par PIERRE DE NOLHAC ; — Les Derniers Conventionnels (1814-1854) ; Bernadotte et les Bourbons (1812-1814) ; un Préfet de Napoléon, par LÉONCE PINGAUD ; — Le 24 Février 1848 ; par le général Bon REBILLOT ; — A propos de « Struensée », par madame R. RÉMUSAT ; — Les Bacheliers de Salamanque, par GUSTAVE REYNIER ; — L'Art de Frédéric II ; l'Art de Napoléon ; L'Art du Maréchal de Moltke, par le commandant ROUSSET ; — Les Débuts de Bernadotte, par CH. SCHEFER ; — Boutteville le Duelliste, par le comte PIERRE DE SÉGUR ; — L'Ambassade de Tippou-Sahib à Paris en 1788, par VICTOR TANTET ; — Athènes et Constantinople en 1859, par L. THOUVENEL ; — Mulhouse (15 mars 1798), par XX.

ÉTUDES POLITIQUES

La Politique du Sultan ; la Macédoine ; les Affaires de Crète ; Joseph Chamberlain ; l'Angleterre et l'Empire du Monde ; l'Angleterre protectionniste ; l'Angleterre pacifique, par VICTOR BÉRARD ; — Le Droit des Faibles : la Finlande, par L. BERNARDINI ; — L'Autonomie tunisienne, par EUGÈNE BONHOURE ; — Vues politiques, par LÉON BOURGEOIS ; — Le Droit des Faibles : le Slesvig danois, par GEORGES BRANDÈS ; — Vues politiques, par DENYS COCHIN ; — En Transylvanie, par E. CRAMAUSSEL ; — L'Empire Britannique, par Sir CHARLES W. DILKE ; — La Crise polonaise, par E. ESSE ; — La Troisième République, par JULES FERRY ; la France et la Russie en 1870, par le Comte FLEURY. — Les Pays de France, par P. FONCIN ; — Les Allemands à Constantinople, par G. GAULIS ; — La Colonisation russe en Sibérie, par ÉMILE HAUMANT ; — Vues politiques ; Socialisme et Liberté, par JEAN JAURÈS ; — L'Avenir de l'Autriche, par KAREL KRAMARSCH ; — Questions ; Mauvaise Méthode ; Note sur le Livre Jaune ; Notre Politique orientale ; La Paix d'Orient ; la Condamnation de la Paix armée ; France et Angleterre ; une Méthode coloniale, par ERNEST LAVISSE ; — L'Évolution de M. Germain Bizot, par M. CHARLES LOISEAU ; — L'Orient, par le Prince MALCOM KHAN ; — M. Buffet, par E. DE MARCÈRE ; — Samory, par A. MÉVIL ; — La Propagande socialiste en Allemagne, par EDGARD MILHAUD ; — Napoléon III et le Désarmement, par ALBERT PINGAUD ; — Vues politiques, par RAYMOND

POINCARÉ ; — Diplomatie secrète du Sultan, par PIERRE QUILLARD ; — L'Impérialisme Américain, par PAUL DE ROUZIERS ; — La Crise du Libéralisme en Belgique, par MAURICE VAUTHIER ; — Les Russes devant Constantinople (1877-1878), par *** ; — La Puissance économique de l'Allemagne, par *** ; — L'Alliance Franco-Russe et les États balkaniques, par *** ; — Les Affaires du Niger, par *** ; — Vingt-huit ans de Politique étrangère ; Vingt-huit ans de Politique coloniale, par *** ; — Le Dilemme de notre Politique extérieure, par ***.

ÉTUDES LITTÉRAIRES

Un Mari d'actrice au XVIIe siècle, par N.-M. BERNARDIN ; — La Question des Octrois, par H. BERTHÉLEMY ; — Une Héroïne de Gœthe, la Politique étrangère de Michelet, par MICHEL BRÉAL ; — La Poésie belliqueuse en Angleterre, par ABEL CHEVALLEY ; — La Nature dans la Poésie de Shelley ; Rudyard Kipling, par ANDRÉ CHEVRILLON ; — Ernest Renan (Dernières années) ; Ménage de Poètes, par MARY JAMES DARMESTETER ; — Les Déformations de la Langue française, par ÉMILE DESCHANEL ; — Les Poésies de Gabriel d'Annunzio, par JEAN DORNIS ; — Sainte-Beuve ; Ernest Renan ; Taine, par ÉMILE FAGUET ; — Alphonse Daudet, par ANATOLE FRANCE ; — Les Manuscrits de Victor Hugo, par PAUL et VICTOR GLACHANT ; — Georges Rodenbach, par FERNAND GREGH ; — Nietzsche et Wagner ; Harriet Beecher Stowe, par DANIEL HALEVY ; — Beaumarchais et Figaro, par ANDRÉ HALLAYS ; — A Waterloo, par GUSTAVE LARROUMET ; — « L'Étudiant » de Michelet, par ERNEST LAVISSE ; — L'Amour selon Michelet, par JULES LEMAITRE ; — Jules Simon, par LOUIS LIARD ; — Une Amie de Liszt, par D. MELEGARI ; — La Genèse d' « Antony », par H. PARIGOT : — Le Paradis de la Reine Sibylle ; — La Légende de Tannhauser ; Les Sept Infants de Lara, par GASTON PARIS ; — A travers l'Histoire littéraire, par GEORGES RENARD ; — Lettres de Mérimée à Stendhal, par CASIMIR STRYIENSKI ; — La Syntaxe et le Style ; la Bible de l'Humanité, par SULLY PRUDHOMME ; — Notes sur Hugo, Notes sur Alfred de Vigny ; Michelet ; Stéphane Mallarmé, par HENRI DE RÉGNIER ; — Le Dernier Amour de Lope de Vega, par GUSTAVE REYNIER. — La Fin d'une Légende, par S. ROCHEBLAVE ; — les Premières pages de Pierre Loti, par MICHEL SALOMON.

CRITIQUE D'ART

Notes sur l'Art français, par ANTOKOLSKY ; — Rembrandt, par LÉON BONNAT — Les Théâtres en Allemagne et en Autriche, par ALBERT CARRÉ ; — La Peinture et le Public, par ANDRÉ CHEVRILLON et ÉMILE HOVELAQUE ; — La Défense et Illustration de l'Opéra français, par J. COMBARIEU ; — M. Saint-Saëns et le Wagnérisme, par J. ÉCORCHEVILLE ; — Rembrandt à Londres, par GUSTAVE GEFFROY ; — Les Salons de 1898, par MAURICE HAMEL ; — « Fervaal » et la Musique française, par PIERRE LALO ; — Trois Succès au Théâtre, par GUSTAVE LARROUMET ; — La Renaissance de la Médaille, par GEORGES LECOMTE ; — Impressions de théâtre, par PIERRE LOTI ; — Le Théâtre populaire, par MAURICE POTTECHER ; — La Duse, par le Comte PRIMOLI ; — Portraits de Femmes et d'Enfants ; la Maison des Artistes, par ARY RENAN ; — Don Lorenzo Perosi ; Richard Strauss, par ROMAIN ROLLAND ; — Charles Gounod ; l'Illusion wagnérienne, par CAMILLE SAINT-SAENS ; — Eugène Carrière, par GABRIEL SÉAILLES ; — La Musique de Wagner, par le comte LÉON TOLSTOI.

QUESTIONS DIVERSES

Problèmes algériens, par UN ALGÉRIEN ; — L'Éducation du Peuple en France et en Angleterre, par HENRI BÉRENGER ; — Qu'est-ce que la Sociologie ? par C. BOUGLÉ ; — Du Devoir militaire, par ÉMILE BOUTROUX ; — La Genèse de l'Exposition, par MICHEL CORDAY ; — Automobilisme, par GEORGES DESJACQUES ; — La Défense contre la Maladie ; la Chimie nouvelle, par E. DUCLAUX ; — La Folie d'Auguste Comte ; Auguste Comte et les Jésuites, par GEORGES DUMAS ; — Le Crédit agricole de l'Etat, par LOUIS DURAND ; — La Musique dans les Universités allemandes, par MAURICE EMMANUEL ; — Contre la Représentation coloniale, par P. D'ESTOURNELLES ; — Les Débuts de l'État-Major général ; Zéphyrs, Disciplinaires et Camisards, par le Colonel FIX ; — L'Éléphant d'Afrique, par ÉDOUARD FOA ; — — Les Maisons du Peuple en Belgique, par DANIEL HALÉVY ; — Vers le Pôle : Nansen et Andrée ; Sven Hedin dans l'Asie centrale ; Autour du Pôle, par O.-G. DE HEIDENSTAM ; Contre le Baccalauréat, par ERNEST LAVISSE ; — Paris et l'Assistance publique, par ANDRÉ LEFÈVRE ; — Le Mouvement agraire en France ; l'Effort de l'Italie, par LÉOPOLD MABILLEAU ; — La Sagesse et la Destinée, par MAURICE MAETERLINCK ; — La Peste, par le docteur E. MOSNY ; — Peuples et Patries, par FRIEDRICH NIETZSCHE ; — L'Administration de Londres, par D. PASQUET ; — La Vie pastorale au Pays d'Arles, par le comte REMACLE ; — Le « Trust » du Pétrole ; l'Impérialisme américain, par PAUL DE ROUSIERS ; — Le Peuplement français de la Tunisie, par JULES SAURIN ; — Le Féminisme en Allemagne par KAETHE SCHIRMACHER ; — l'Assistance Maternelle, par PAUL STRAUSS ; — Le Système français d'Impôts, par RENÉ STOURM ; — Le Public et la Foule, par GABRIEL TARDE ; — La Flotte de Combat ; par E. TOURNIER ; — Le Quatrième Centenaire de Vasco de Gama, par ÉMILE VEDEL ; — La Guerre industrielle en Angleterre, par SIDNEY WEBB ; — La Frontière de l'Est, par *** ; — L'État de notre Marine de guerre, par *** — La Crise austro hongroise, par *** ; — Ce que valent nos forteresses, par *** ; — Les Écoles supérieures de Commerce, par *** ; — Notre Marine de guerre, par ***.

Compagnie des Chemins de fer de l'Est

VOYAGES CIRCULAIRES DANS LES VOSGES

Les touristes peuvent visiter, avec facilité et économie, la pittoresque contrée des Vosges. Pendant la saison d'été, des trains rapides mettent Épinal à six heures de Paris environ et Gérardmer à sept heures et demie.

Des billets circulaires individuels et des billets de famille à prix très réduits, dont la validité de 33 jours peut être à deux reprises prolongée de moitié, moyennant des suppléments de 10 0/0, permettent de faire le voyage suivant : Paris, Nancy, toutes les Vosges jusqu'à Belfort, Chaumont, Troyes et Paris. Les touristes peuvent s'arrêter à leur gré dans toutes les stations du parcours et revenir même, dans certains cas prévus, par l'itinéraire emprunté à l'aller.

Ces billets circulaires, individuels ou collectifs, sont délivrés à Paris et dans toutes les gares comprises d'une part entre Paris et Bar-le-Duc, sur la ligne de Paris à Avricourt, et d'autre part entre Paris et Chaumont, sur la ligne de Belfort. On trouve aussi ces billets dans les gares des Compagnies du Nord, d'Orléans et de l'Ouest. Ces deux dernières Compagnies délivrent en même temps que le billet d'excursion, des billets d'aller et retour pour Paris valables pendant 33 jours et comportant des réductions importantes. La Compagnie du Nord délivre également des billets d'aller et retour ayant la même validité de 33 jours ; les voyageurs venant du Nord ont la faculté de commencer leur voyage circulaire soit par Paris, soit par Laon ; l'itinéraire du voyage d'excursion au départ de Laon est tracé par Reims, Châlons, Nancy, les Vosges, Belfort, Chaumont et Laon. De Laon on gagne très facilement les Vosges au moyen des trains rapides circulant entre Calais et Bâle.

La Compagnie de l'Est délivre, en outre, à des prix très réduits dans toutes les gares situées sur l'itinéraire des billets d'excursion individuels et de famille pour visiter les Vosges au départ de Nancy ou d'Épinal.

Tous les renseignements qui peuvent intéresser les voyageurs sont réunis dans le livret des voyages circulaires et d'excursion que la Compagnie de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande.

BIBLIOTHÈQUES TOURNANTES

BREVETÉES S. G. D. G.

PORTE-DICTIONNAIRE

Chevalets

SCRAP-BOOK

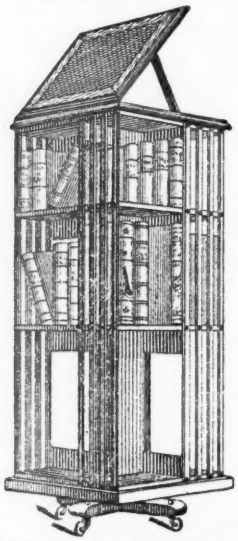

APPUI-LIVRES

Reliure mobile

PRESSE-RELIEUR

Envoi franco du Catalogue sur demande.

POUDRE OPHÉLIA TALISMAN DE BEAUTÉ HOUBIGANT, 19, Faubourg Saint-Honoré

GRAINES POUR SEMENCES

A BERNARD DE JUSSIEU

PLANTES
Vivaces et Bulbeuses
FRAISIERS

Arbres et Arbustes

FRÉDÉRIC BROSSY
Marchand-Grainier

GRAINES
Potagères, Fourragères
ET DE FLEURS

Outils et Accessoires

LYON — 6, Quai de la Guillotière, 6 — LYON

La Maison est fermée les Dimanches et jours de Fêtes

Catalogues illustrés envoyés franco sur demande

Les meilleures conditions seront faites aux abonnés de *la Revue de Paris* qui voudront bien accompagner leur commande de la bande du journal

Dans les cas de **CHLOROSE** et d'**ANÉMIE**

rebelles aux moyens thérapeutiques ordinaires, les préparations à base

d'HÉMOGLOBINE SOLUBLE de V. Deschiens

ont toujours donné les résultats les plus satisfaisants

Se vend dans toutes les Pharmacies sous les formes suivantes :

ÉLIXIR — SIROP — VIN — DRAGÉES

ET HÉMOGLOBINE GRANULÉE

CHEMINS DE FER DE L'OUEST ET DU LONDON BRIGHTON

PARIS A LONDRES

Via **Rouen, Dieppe et Newhaven**

PAR LA GARE SAINT-LAZARE

Services rapides tous les jours et toute l'année (Dimanches et Fêtes compris)

Trajet de jour en 9 heures (1re et 2e classes seulement)

GRANDE ÉCONOMIE

Billets simples, valables pendant 7 jours.			Billets d'aller et retour, valables pendant 1 mois.		
1re CLASSE	2e CLASSE	3e CLASSE	1re CLASSE	2e CLASSE	3e CLASSE
43 fr. 25	32 fr. »	23 fr. 25	72 fr. 75	52 fr. 75	41 fr. 50

Départs de PARIS (Saint-Lazare)	10 h. matin	et 9 h.	» soir.
Départs de LONDRES (London-Bridge)	10 h. —	et 9 h.	» —
Départs de LONDRES (Victoria)	10 h. —	et 8 h. 50	—

La Saison Photographique

Le Seul KODAK est le EASTMAN KODAK !!

KODAK

Prix :

DE 27 À 185 FRANCS

FORMATS 4 x 5 À 13 x 18 cm.

KODAK

CES APPAREILS SONT LES PLUS PRATIQUES

Ils se chargent

EN PLEINE LUMIÈRE

L'EXPÉRIENCE PRÉALABLE N'EST PAS NÉCESSAIRE

UN MANUEL ILLUSTRÉ ACCOMPAGNE CHAQUE APPAREIL

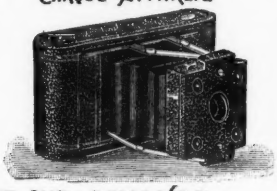

KODAK

CATALOGUE N° 8A GRATUIT SUR DEMANDE

EASTMAN KODAK

CAPITAL : 1.000.000 DE FRS

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

5, Avenue de l'Opéra, 4, Place Vendôme, PARIS

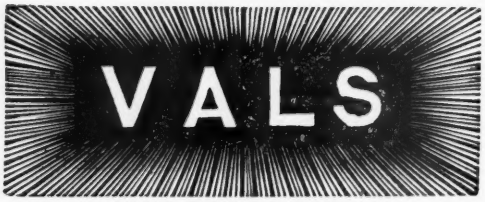

Eaux Min^les N^les admises dans les Hôpitaux

SAINT-JEAN. Maux d'estomac, appétit, digestions.
PRÉCIEUSE. Bile, calculs, foie, gastralgies.
RIGOLETTE. Appauvrissement du sang, débilités.
DÉSIRÉE. Constipation, coliques néphrétiques, calculs.
MAGDELEINE. Foie, reins, gravelle, diabète.
DOMINIQUE. Asthme, chloro-anémie, débilités.
IMPERATRICE. Estomac. Eau de table parfaite.

Très agréables à boire. Une b^lle par jour.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche)

ENVOI DIRECT DE LA SOURCE

CONTRE MANDAT POSTAL ADRESSÉ A LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX MINERALES DE VALS

PRIX : { 15 fr. la caisse de 24 bouteilles / 30 fr. — 50 — } prises à VALS

FROID et GLACE

Compagnie Industrielle des Procédés RAOUL PICTET

16, rue de Grammont, Paris

Appareils industriels à produire le FROID et la GLACE

PRODUCTION GARANTIE

Même dans les pays les plus chauds (Envoi Franco, du Prospectus)

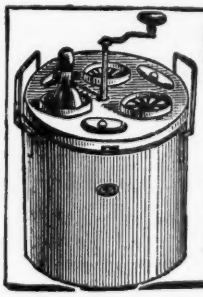

GLACIÈRE DES CHATEAUX et des Campagnes

Produit en 10 Minutes de 500 gr. à 8 kil. de Glace, ou des Glaces, Sorbets, etc., par un sel inoffensif.

J. SCHALLER 332, rue St-Honoré PARIS

Prospectus franco.

DÉMÉNAGEMENTS

BEDEL & CIE

TÉLÉPHONE 259-24

18, Rue Saint-Augustin, 18, PARIS

COMMISSION **VINS DE BORDEAUX** EXPORTATION

Coteaux d'Ambarès 3 ans, 130 francs la barrique de 228 litres logé.
En bouteille, 1 fr. 50 c. l'une.

Écrire : GUIONEAUD, propriétaire à Ambarès et Lagrave (Gironde)

COMPRIMÉS DE VICHY

Aux Sels naturels de Vichy (État) extraits des Sources par la Compagnie Fermière

En faisant dissoudre 4 à 5 de ces comprimés dans un verre d'eau ou d'eau rougie, on obtient pratiquement et économiquement une eau artificielle gazeuze analogue à celle des célèbres sources de Vichy

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHARMACIES. — COMPAGNIE FERMIÈRE DE VICHY, 8, BOULEVARD MONTMARTRE

VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF
Prescrit depuis 30 ans
CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES
Paris, 6, Avenue Victoria.

CONSTIPATION
Guérison par la véritable
Poudre Laxative de Vichy
Laxatif sûr, agréable, facile à prendre
Le flac. de 25 doses environ 2 fr. 50
PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHcies.

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. *Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os.*

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHcies

Dentition
SIROP DELABARRE
Sirop sans narcotique.
Employé en frictions sur les gencives, il facilite la sortie des Dents et supprime tous les accidents de la première Dentition.
Exiger le nom de DELABARRE et le **Timbre officiel.** — 3 fr. 50 LE FLACON
FUMOUZE-ALBESPEYRES, *78, Faubg St-Denis, Paris.*

Le meilleur Calmant
SIROP BERTHÉ
Souffrances de toute nature : ***Rhumes, Maux de Gorge, Maux d'Estomac, Douleurs de Ventre*** chez les Femmes, ***Excitation nerveuse, Insomnies,*** etc.
PÂTE BERTHÉ, complément du traitement.
EXIGER le *Timbre officiel* et la *Signature*
Sirop, 3f; *Pâte,* 1f60.
FUMOUZE-ALBESPEYRES, *78, Faubg St-Denis, Paris.*

PATE ÉPILATOIRE DUSSER
Employée une ou deux fois par mois, elle détruit les poils follets disgracieux sur le visage des Dames, sans aucun inconvénient pour la peau, même la plus délicate. Sécurité, Efficacité garanties. — 50 Ans de Succès. — (Pour la barbe, 20 fr., 1/2 boîte, spéciale pour la moustache, 10 fr. *franco* mandat.) — Pour les bras, employer le **PILIVORE** — DUSSER, 1, Rue J.-J.-Rousseau, PARIS.

B.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DU NORD DE L'ESPAGNE

Assemblée générale extraordinaire du 4 juillet 1899

PRÉSIDENCE DE SON EXCELLENCE M. LE MARQUIS DE COMILLAS

EXTRAIT DU

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSIEURS,

A la suite des difficultés considérables qui pesaient sur notre Compagnie en raison du change qui en 1898 a atteint un moment 115 0/0 et dont la moyenne a dépassé 50 0/0, le Conseil après échange de vues et discussion avec les représentants de groupe d'actionnaires a arrêté le projet de Convenio suivant, relatif aux obligations payables à l'étranger.

PROJET DE CONVENIO AVEC LES OBLIGATAIRES DE LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU NORD DE L'ESPAGNE.

ARTICLE PREMIER. — Le présent Convenio se rapporte aux obligations hypothécaires de la Compagnie des chemins de fer du Nord de l'Espagne, et aux titres qui leur sont assimilés, lesquels sont en circulation et ont été émis sur les lignes désignées ci-après :

Ligne principale : de Madrid à Irun et de Venta de Banos à Alar del Rey.

602.007	obligations de la 1re série, au capital de 475 piécettes, 500 francs, portant un intérêt annuel de 3 0/0, soit de 7 p. 125 (7 fr. 50) par coupon semestriel.
226.935	obligations de la 2e série, au capital de 475 piécettes, 500 francs, avec un intérêt annuel de 3 0/0, soit de 7 p. 125 (7 fr. 50) par coupon semestriel.
46 181	obligations de la 3e série, dont le capital et les intérêts sont les mêmes que pour les précédentes.
46.535	obligations de la 4e série dont le capital et les intérêts sont les mêmes que pour celles des 1re et 2e séries.
921.658	
94.254	obligations de la 5e série, au capital de 500 piécettes, 500 francs, avec un intérêt annuel de 3 0/0, soit de 7 p. 50 (7 fr. 50) par coupon semestriel.
1.015.912	obligations en totalité.

Ligne de Médina à Ségovie.

19.862	obligations d'une série unique, au capital de 500 piécettes, 500 francs, avec un intérêt annuel de 3 0/0, soit de 7 p. 50 (7 fr. 50) par coupon semestriel.

Ligne de Saragosse à Pampelune et à Barcelone.

210.250	obligations, dites de priorité, au capital de 475 piécettes, 500 francs, avec un intérêt annuel de 3 0/0, soit de 7 p. 125 (7 fr. 50) par coupon semestriel.
195.992	obligations, dites spéciales, dont le capital et les intérêts sont les mêmes que pour les précédentes.
406.242	obligations en tout.

Lignes des Asturies, Galice et Léon.

232.066	obligations de la 1re hypothèque, au capital de 475 piécettes, 500 francs, avec un intérêt annuel de 3 0/0, soit de 7 p. 125 (7 fr. 50) par coupon semestriel.
93.649	obligations de 2e hypothèque, dont le capital et les intérêts sont les mêmes que pour les précédentes.
325.715	
56.472	obligations de 3e hypothèque, au capital de 500 piécettes, 500 francs, avec un intérêt annuel de 3 0/0, soit de 7 p. 50 (7 fr. 50) par coupon semestriel.
382.187	obligations en totalité.

Ligne de Lérida à Reus et à Tarragone.

45.604	actions transformées en obligations à revenu fixe, au capital de 500 piécettes, 500 francs, avec un intérêt annuel de 3 0/0, soit de 7 p. 50 (7 fr. 50) par coupon semestriel.

Ces titres atteignent en totalité le nombre de 1.869.807, dont 1.653.615 sont au capital de 475 piécettes ou de 500 francs l'un, et les autres 216.192 au capital de 500 piécettes ou de 500 francs.

ART. 2. — En remplacement des titres énumérés à l'article précédent, la Compagnie des chemins de fer du Nord de l'Espagne remettra :

1° *(a)* Aux porteurs des 1.653.615 titres au capital de 475 piécettes, qui rapportent chacun un intérêt annuel de 14 p. 25, un nombre égal de titres au capital de 500 piécettes rapportant un intérêt annuel de 15 piécettes, représenté par deux coupons semestriels de 7 p. 50 chacun, aux mêmes échéances qu'actuellement.

(b) De même, la Compagnie remettra aux porteurs des 216.192 titres restants, un nombre égal d'obligations de 500 piécettes de capital rapportant un intérêt annuel de 15 piécettes, représenté par deux coupons semestriels de 7 p. 50 chacun, aux mêmes échéances qu'actuellement.

2° En outre, la Compagnie remettra aux porteurs des 1.869.807 titres qui forment les deux groupes indiqués ci-dessus, une feuille de coupons complémentaires. Ces coupons seront de deux piécettes chacun ; ces deux piécettes seront payables annuellement sur les bénéfices nets de l'exploitation avant toute distribution de dividende aux actionnaires. Si les bénéfices nets de l'exploitation d'un exercice ne permettaient pas de payer ce coupon, le paiement en serait fait pendant les exercices suivants, dès que les bénéfices le permettraient, mais il est bien entendu qu'aucun dividende ne sera distribué aux actionnaires avant que les coupons arriérés aient été soldés.

Les intérêts et l'amortissement des 1.869.807 titres indiqués ci-dessus seront payés, en piécettes, à Madrid, à Barcelone, à Paris, à Lyon et à Bruxelles.

Les nouveaux titres maintiendront en faveur des porteurs les mêmes hypothèques et garanties que celles qui correspondent aux titres qu'ils sont destinés à remplacer respectivement.

L'échange des titres indiqués pourra être limité à celui de leurs feuilles de coupons ; dans ce cas, ces titres seront marqués d'une estampille pour constater leur nouvelle condition.

ART. 3. — A compter du jour où le présent Convenio sera mis en vigueur, l'amortissement des titres énumérés à l'article premier, ou de ceux qui les remplaceront conformément à l'article 2, sera modifié dans la forme indiquée ci-après :

Pendant les quinze premières années de l'exécution de ce Convenio, on appliquera à cet amortissement une somme fixe annuelle de 1.800.000 piécettes.

Lorsque le délai de quinze années dont il est parlé au paragraphe précédent sera expiré, l'amortissement pour les titres en circulation qui font l'objet du présent Convenio, sera rétabli et s'effectuera conformément aux tableaux d'amortissement actuels, lesquels seront remaniés de façon que la totalité de ces titres soit amortie pendant la durée des concessions des lignes auxquelles ils se rapportent respectivement.

L'amortissement de tous les titres susmentionnés se fera par voie de rachats en Bourse ou par voie de soumission, tant que ces titres seront au-dessous de leur valeur nominale. Lorsqu'ils atteindront le pair, l'amortissement s'effectuera par tirages.

ART. 4. — Pendant chacune des quinze premières années indiquées à l'article précédent, la Compagnie du Nord portera à une réserve spéciale une somme annuelle de 1.800 000 piécettes, dont le montant sera destiné à faire face aux dépenses des travaux d'agrandissement et de parachèvement des lignes, aux achats de matériel roulant qu'exigerait le développement du trafic, et à d'autres besoins analogues de la Compagnie.

ART. 5. — Lorsque le présent Convenio aura été approuvé et déclaré exécutoire, la Compagnie, avant l'échéance du premier coupon qui devra être payé à partir de la date de l'approbation, publiera les avis nécessaires pour l'échange ou l'estampillage des titres énumérés à l'article premier.

ART. 6. — Tous les différends, réclamations et réserves relatifs au mode de paiement des intérêts et de l'amortissement des titres, correspondant aux lignes et aux séries énumérées à l'article premier, sont annulés et résolus complètement en vertu du présent Convenio, dont les clauses seront, à l'avenir, les seules applicables pour le paiement desdits intérêts et amortissements.

ART. 7. — Les Statuts de la Compagnie seront modifiés en cas de besoin pour les mettre en harmonie avec le présent Convenio.

Résolutions de l'Assemblée.

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, l'approuve en toutes ses parties. Elle approuve également le projet de Convenio qui y est inséré, lequel doit être présenté à l'acceptation des porteurs des titres qui y sont énumérés. Elle confère tous pouvoirs au même Conseil d'administration pour que, par lui-même ou par le moyen de délégués ou fondés de pouvoirs qu'il jugera convenable d'employer, il soumette ce projet de Convenio à l'adhésion desdits porteurs de titres, soit directement, soit par l'intermédiaire du juge commis à cet effet ou du Tribunal compétent. L'Assemblée autorise également le Conseil à introduire, en cas de besoin, dans le Convenio indiqué, les modifications qu'exigeraient, à son avis, les intérêts de la Compagnie, sans que cela implique une limitation des autres autorisations accordées au Conseil dans des Assemblées précédentes y compris l'Assemblée ordinaire tenue ce même jour.

CRÉDIT LYONNAIS

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le **Crédit Lyonnais** met à la disposition du Public des Coffres-forts entiers ou des compartiments de Coffres-forts, pour la garde des **Valeurs, Papiers, Bijoux, Argenterie, Dentelles, Objets d'Art,** etc.

Ces Coffres-forts sont situés dans les sous-sols du Crédit Lyonnais ; leur construction et leur installation présentent les plus complètes garanties contre les risques d'incendie et de vol.

Chaque locataire reçoit une **Clé spéciale,** dont il n'existe pas de double, et il peut faire varier les combinaisons de la serrure à son gré. Il peut **seul** ouvrir le Coffre qu'il a loué.

Tarif de location très réduit, à partir de 5 fr. par mois, suivant les dimensions.

Le **Crédit Lyonnais** accepte aussi **en garde** les **Coffrets, Cassettes, Caisses, Malles** et tous autres objets.

S'adresser : Au Siège Central, 19, Boulevard des Italiens ou dans les Bureaux de quartier.

CRÉDIT LYONNAIS

Siège social à LYON. — Siège central à PARIS

CAPITAL : 200 MILLIONS

AGENCE DE BRUXELLES

DÉPOTS DE TITRES

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CRÉDIT LYONNAIS

Agence de Londres

Dépôt de Titres.

Opérations de Banque.

Ordres de Bourses.

Encaissement de Coupons

60 ANNÉES DE SUCCÈS

ALCOOL DE MENTHE DE **RICQLÈS**

Le seul Alcool de Menthe véritable

CALME instantanément la SOIF et ASSAINIT L'EAU

DISSIPE *les* **maux** *de* **cœur,** *de* **tête,** *d'estomac, les* **indigestions,** *la* **cholérine.**

EXCELLENT *aussi pour les* **dents,** *la* **bouche** *et tous les soins de la* **toilette.**

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

EXIGER le nom : **DE RICQLÈS**

Compagnie des Chemins de fer

DU NORD DE L'ESPAGNE

Messieurs les obligataires qui désirent adhérer au Convenio, proposé par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui a eu lieu le 4 juillet dernier à Madrid, sont priés d'envoyer leurs titres à la Société Générale du Crédit Mobilier Espagnol, 69, rue de la Victoire, à Paris, laquelle leur donnera tous les renseignements qu'ils pourront désirer.

Les titres devront être estampillés, conformément à la Loi, et seront retournés à leurs propriétaires, aussitôt cette formalité remplie.

Maison réputée pour ses mélanges de thés indiens et de Ceylan introduits en France depuis 1889

CHINE ◆ INDES ◆ CEYLAN

THÉ des 3 MARQUES

14, PLACE DE ROME (Gare St-Lazare), PARIS

Qualité supérieure depuis **3 fr. 60** le 1/2 kilo. Envoi franco du Prix courant illustré

SAVONS MOLLARD

Paris, 5, Rue des Lombards, 5

35 % aux Pharmaciens et Médecins.

Savon Phéniqué à 5 % de A. Mollard, la douz.	12 »	Savon au Sublimé à 1 ou 10 % de A. Mollard,	18 à 24 la 12
Savon Boraté.. à 10 % de A. Mollard,	» 12 »	Savon Iodé (ki) 10 % de A. Mollard, la douz.	24 »
Savon au Thymol à 15 % de A. Mollard,	» 12 »	Savon Sulfureux hygiénique parfumé,	» 24 »
Savon à l'Ichthyol à 10 % de A. Mollard,	» 24 »	Savon au Goudron de Norwège Mollard,	» 12 »
Savon Boriqué. à 5 % de A. Mollard,	» 12 »	Savon Glycérine..... de A. Mollard,	» 12 »
Savon au Salol.. à 5 % de A. Mollard,	» 18 »	*Se vendent en boîtes de 3 pains et de 6 pains.*	

CHEMIN DE FER DE L'OUEST

Augmentation de la durée de Validité

DES BILLETS D'ALLER & RETOUR

(Grandes lignes)

Faculté de Prolongation de ces Billets.

Depuis le 15 mars, la validité des billets Aller et Retour (grandes lignes) est portée, pour les parcours inférieurs à 31 kilomètres, de **Un à Deux jours**; ce qui est également la durée fixée pour les coupures de 31 à 125 kilomètres.

Les coupures de	126 à 250	kilomètres	sont valables	3 jours.
—	de 251 à 400	—	—	4 —
—	de 401 à 500	—	—	5 —
—	de 501 à 600	—	—	6 —
—	au-dessus de 600	—	—	7 —

Cette durée peut, en outre, être, à deux reprises, prolongée de moitié, moyennant paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix initial du billet.

SAISON 1899

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER DE L'OCÉAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

Valables pendant 33 jours.

Pendant la saison des Bains de mer, du *Samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 Octobre,* il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, à *prix réduits,* pour les stations balnéaires ci-après :

SAINT-NAZAIRE.
PORNICHET (Sainte-Marguerite).
ESCOUBLAC-LA-BAULE.
LE POULIGUEN.
BATZ.
LE CROISIC.
GUÉRANDE.
VANNES (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz).
PLOUHARNEL-CARNAC.
SAINT-PIERRE-QUIBERON.
QUIBERON (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer).
LORIENT (Port-Louis, Larmor).
QUIMPERLÉ (Pouldu).
CONCARNEAU (Beg-Meil, Fouesnant).
QUIMPER (Bénodet).
PONT-L'ABBÉ (Langoz, Loctudy).
DOUARNENEZ
CHATEAULIN (Pentrey, Crozon, Morgat).

DOMAINE DE MONTHORIN

Contre l'envoi d'un mandat-poste de **9 fr. 50 c.** adressé à M. Hurlin, régisseur à Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine), il sera expédié un colis postal de **2 kilos 500 de beurre garanti pur** de tout mélange de margarine. Beurre frais de 1re qualité.

CHEMIN DE FER DU NORD

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

BILLETS VALABLES POUR 30 JOURS, DÉLIVRÉS DU 1er MAI AU 30 SEPTEMBRE

Avec facilité de s'arrêter aux principaux points du parcours, soit en France, soit à l'étranger.

VOYAGE EN BELGIQUE ET DANS LE NORD DE LA FRANCE

1er Itinéraire : Première classe : **88** fr. **30.** — Deuxième classe : **64** fr. **60.**
2e Itinéraire : Première classe : **67** fr. **70.** — Deuxième classe : **49** fr. **45.**
3e Itinéraire : Première classe : **74** fr. **30.** — Deuxième classe : **54** fr. **65.**

On délivre des billets pour ce voyage :

A PARIS, *à la gare du Nord;* ET DANS LES DÉPARTEMENTS, aux gares de Lille, Amiens, Rouen, Douai et Saint-Quentin, pour les deux premiers itinéraires, et à Paris-Nord et à Saint-Quentin, pour le troisième itinéraire.

BORDS DE LA MEUSE

Première classe : **72** fr. **70.** — Deuxième classe : **53** fr. **20.**

On délivre des billets pour ces voyages :

A PARIS, *à la gare du Nord;* ET DANS LES DÉPARTEMENTS, aux principales gares du réseau du Nord situées sur l'itinéraire.

VOYAGE EN BELGIQUE, HOLLANDE ET LE RHIN

Première classe : **110** fr. **70.** — Deuxième classe : **83** fr. **80.**

On délivre des billets pour ce voyage :

PARIS, *à la gare du Nord;* ET DANS LES DÉPARTEMENTS, aux gares d'Amiens, Rouen, Douai et Saint-Quentin.

CHAQUE BILLET DONNE DROIT AU TRANSPORT GRATUIT DE 25 KILOS DE BAGAGES SUR TOUT LE PARCOURS

(Excepté sur les chemins de fer de l'État belge.)

SERVICES DIRECTS ENTRE PARIS ET LONDRES

CINQ DÉPARTS PAR JOUR A HEURES FIXES

Trajet en 7 heures. — Traversée en 1 heure.

1° Par Calais et Douvres :

Trains rapides à 9 h. et 11 h. 50 du matin (1re et 2e classe) et à 9 h. du soir (1re, 2e et 3e classe)

2° Par Boulogne et Folkestone :

Trains rapides à 10 h. 30 du matin (1re et 2e classe) et à 3 h. 45 du soir (1re, 2e et 3e classe)

BILLETS D'ALLER ET RETOUR VALABLES POUR UN MOIS, SOIT PAR BOULOGNE, SOIT PAR CALAIS

1re classe : **118** fr. **45** — 2e classe : **87** fr. **25** — 3e classe : **50** fr.

SAISON DES BAINS DE MER

De la veille des Rameaux au 31 Octobre

Billets d'aller et retour valables du Vendredi au Mardi

PRIX AU DÉPART DE PARIS POUR

	1re cl.	2e cl.	3e cl.		1re cl.	2e cl.	3e cl.
Eu	25.40	20.10	13.70	**Boulogne**	34. »	25 70	18.90
Le Tréport-Mers	25.75	20.35	13.90	**Wimille-Wimereux, (Ambleteuse, Andresselles)**	34.55	26 10	19.30
Saint-Valery	27.15	21.35	14.75	**Marquise-Rinxent** (Wissant)	35.50	26 75	20. »
Cayeux	29.30	23.05	15.95	**Calais**	37.90	29. »	21.85
Le Crotoy	27.90	21.95	15.15	**Gravelines**	38.85	29.95	22.60
Quend (Fort-Mahon)	28.30	22.15	15.45	**Loon-Plage**	38.75	29.90	22.50
Conchil-le-Temple (Fort-Mahon)	28.80	22.50	15.75	**Dunkerque**	38.85	29.95	22.60
Berck	31. »	24.15	17. »	**Ghyvelde** (Bray-Dunes)	39.95	31.15	23.40
Etaples (Paris-Plage)	30.90	23.95	17. »	**Woincourt**	26.45	20.85	14.35
Dannes-Camiers	31.70	24.40	17.50				

L'ÉCONOMISTE FRANÇAIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI

Rédacteur en chef : M. PAUL LEROY-BEAULIEU, Membre de l'Institut

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU SAMEDI 5 AOUT 1899

PARTIE ÉCONOMIQUE. — Les Conventions commerciales internationales : la convention franco-américaine. — Les Successions et la Natalité en France. — Les Conseils de conciliation et l'échelle mobile des salaires dans ces dernières années. — La Production et le prix des métaux dans les dernières années : zinc, étain, aluminium et nickel. — Lettres d'Autriche : l'union de l'Autriche avec la Hongrie; la réforme de la loi sur les Sociétés par actions; la situation générale. — Affaires municipales : le gaz et l'électricité; les ennemis habituels des Compagnies; le collectivisme municipal en perspective; le prix normal du gaz; la propriété et le dégrèvement éventuel; les obstacles à une régie directe. — Correspondance : les Boërs d'origine française; la démonétisation de l'argent; les coupons de titres étrangers égarés ou perdus. — Revue économique : l'administration de la justice civile en 1896; le mouvement actuel et les progrès du port d'Anvers; la Chambre de compensation des banquiers de Paris : le mouvement des opérations du mois de juillet 1899. — Nouvelles d'outre-mer : la Corée. — Tableaux comparatifs des importations et des exportations de marchandises pendant les six premiers mois des neuf dernières années, des importations et des exportations de métaux précieux, de la navigation et du rendement des droits de douane pendant les six premiers mois des années 1899, 1898 et 1897.

PARTIE COMMERCIALE. — Revue générale. — Sucres. — Prix courant des métaux sur la place de Paris. — Correspondances particulières : Bordeaux, Lyon, Le Havre, Marseille.

REVUE IMMOBILIÈRE. — Adjudications et ventes amiables de terrains et de constructions à Paris et dans le département de la Seine.

PARTIE FINANCIÈRE. — Banque de France. — Banque d'Angleterre. — Tableau général des valeurs. — Marché des capitaux disponibles. — De l'écart de capitalisation entre des titres similaires. — Marché anglais et chemins de fer américains. — Rentes françaises. — Obligations municipales. — Obligations diverses. — Obligations des chemins de fer austro-hongrois ou autrichiennes diverses. — Actions des chemins de fer. — Institutions de crédit. — Fonds étrangers. — Valeurs diverses : Sociétés d'électricité, Canal de Suez, Mines d'or du Transvaal, de l'Australie de l'Ouest. — Assurances. — Renseignements financiers : Banque Nationale d'Haïti, recettes des Omnibus de Paris, de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits, de la Compagnie Parisienne du Gaz et du Canal de Suez. — Changes. — Recettes hebdomadaires des chemins de fer français.

BUREAUX : CITÉ BERGÈRE, 2, A PARIS

ABONNEMENTS. — Paris et Départements : Un an, 40 fr.; six mois, 20 francs.

DIE GRENZBOTEN

Zeitschrift für Politik, Litteratur und Kunst

58e ANNÉE

SOMMAIRE DU No 29. — 20 juillet 1899.

Was lehrt der erste Tuberkulosekongress? Von Dr. med. Steinthal.

Der Schutz der Arbeitswilligen im Reichstage. 2.

Eine Frühlingsfahrt nach den Abruzzen und nach Apulien. Von Hermann Ehrenberg. (Schluss).

Die Zufammensetzung der Bevölkerung des Deutschen Reichs nach ihren Berufsverhältnissen. Von Paul Kollmann in Oldenburg.

Der Aschenkrug und die treulose Witwe. Von R. Waldmüller.

Massgebliches und Unmassgebliches : Kann den Technischen Hochschulen das jus doctorandi verliehen werden? Von G. Kaufmann.

SOMMAIRE DU No 30. — 27 juillet 1899.

Angelsachsen und Deutsche in Südamerika. Von Ernst Kapff.

Die kulturgeschichtliche Stellung der heutigen Griechen. Von Karl Dieterich.

Katharina von Bora. Von Otto Eduard Schmidt.

Der Grossvater. Familienerinnerungen aus der Zeit vor und während der Märzrevolution. Von Walther E. Block.

Massgebliches und Unmassgebliches : Schutzzoll und Freihandel — Ein neuer Geschichtsphilosoph.

PRIX DU NUMÉRO *franco* à domicile (1 Mark). . . . . 1 fr. 25

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR TROIS MOIS *franco* à domicile (11 Marks) . . 13 fr. 25

FR. WILH. GRUNOW, ÉDITEUR, LEIPZIG

J. HETZEL & Cie, ÉDITEURS, rue Jacob, 18, Paris.

Vient de paraître :

VOYAGES EXTRAORDINAIRES

Le Testament d'un Excentrique

PAR

JULES VERNE

Première Partie. Un volume in-18, illustré par **Georges ROUX**
Prix *(franco)* . . . . . 3 francs

L'œuvre complète de JULES VERNE, 78 Volumes in-18 illustrés à 3 francs

BIBLIOTHÈQUE DES PROFESSIONS
Industrielles, Commerciales, Agricoles et Libérales

TROISIÈME ÉDITION

Manuel Pratique

DU

CONSTRUCTEUR ET DU CONDUCTEUR

DE

CYCLES ET D'AUTOMOBILES

PAR

H. DE GRAFFIGNY
Ingénieur civil

Un beau volume in-18, avec 204 figures dans le texte. — Prix ; 4 francs *(franco)*

DU MÊME AUTEUR :

L'INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
Un vol. in-18, avec fig. 4 francs

MANUEL PRATIQUE DE L'HORLOGER
Un vol. in-18, avec fig. 4 francs

Envoi franco du Catalogue
Envoi FRANCO de toute demande accompagnée de son montant

CALMANN LÉVY, Éditeur, rue Auber, 3, PARIS

Dernières Publications :

Collection grand in-18 à 3 fr. 50 c. le Volume

PIERRE LOTI
De l'Académie française

Reflets sur la Sombre Route

HENRI LAVEDAN
De l'Académie française

Nocturnes

GYP

M. de Folleuil

ANATOLE FRANCE
De l'Académie française

L'Anneau d'Améthyste

RENÉ BAZIN

La Terre qui Meurt

MYRIAM HARRY

Passage de Bédouins

MATHILDE SERAO

Sentinelles, prenez garde à vous !

HUGUES LE ROUX

Jeunes Amours

S. DI GIACOMO

Rosa Bellavita

Envoi FRANCO contre mandat ou timbres-poste.

LIVRES NOUVEAUX

LE PÈRE MILON, par **Guy de Maupassant.**

Avec ce recueil de nouvelles, commence la publication des œuvres inédites de Guy de Maupassant. « Elles comprennent des contes, des nouvelles, des chroniques, des études littéraires qu'une mort précoce et brutale l'a empêché de réunir en volumes. » Ces pages, retrouvées dans ses papiers, avaient été classées avec soin par l'auteur, et les éditeurs ne font qu'exécuter fidèlement ses volontés secrètes en donnant au public ces livres qui lui étaient destinés. Ce premier recueil est d'un haut intérêt : on y trouvera deux ou trois contes dont Maupassant a plus tard repris et développé l'idée ; c'est une occasion qui s'offre à nous de suivre et d'étudier de près l'évolution de sa pensée, en même temps que d'admirer une fois de plus son fécond et robuste génie.

SOUVENIRS D'UN OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR, par le **colonel Fix.**

On lira avec un très vif plaisir — et nos lecteurs en connaissent déjà quelques parties — ces souvenirs exacts, sincères, vivants, d'un homme qui, avec tout son amour enthousiaste pour l'armée, a conservé intacte la liberté de son jugement et de sa critique. C'est d'abord la guerre, Metz, Saint-Privat, la capitulation ; puis la captivité de Breslau, et le retour à Versailles ; puis les débuts de l'état-major général, et les garnisons de province ; puis l'Algérie, les Zéphyrs et les Camisards ; puis la retraite, — et enfin la terrible énigme de l'affaire Quiquerez, la tristesse et l'angoisse sup me de cette belle vie de soldat.

LE JOURNAL DE MARGUERITE PLANTIN, par **Jean Bertheroy.**

La bibliothèque de romans pour les jeunes filles vient de s'enrichir d'un nouveau livre. *Le Journal de Marguerite Plantin*, c'est toute l'histoire d'une femme au XVIe siècle, d'une femme qui vécut doucement, éprise de beaux livres et de vertus. Les hasards d'une époque tourmentée obligent le père de Marguerite Plantin à transporter souvent de ville en ville son imprimerie et sa boutique. Et, au jour le jour, Marguerite inscrit sur son cahier tout le détail de sa vie et de ses pensées, son histoire et celle de ceux qui lui sont chers. Marguerite Plantin est bonne et indulgente, énergique et pourtant résignée. A travers bien des vicissitudes, elle arrive à être heureuse, en somme. Elle accepte la vie sans révolte, sans demander aux choses et aux êtres plus qu'ils ne peuvent donner. La lecture de ces pages est douce et consolante. On pourrait redire après *le Journal de Marguerite Plantin* comme après *les Trois Filles de Piéter Waldorp* : « L'auteur a dérobé aux vieux maîtres hollandais le secret de leur charme intime et de leur fin coloris. »

ENTRE CŒUR ET CHAIR, par **Robert de Flers.**

Aimez-vous les histoires d'amour ? Il y en a beaucoup dans ce joli volume ; et toutes sont contées sans effort, avec des mots très tendres et très doux. Quelques-unes sont pleines d'une tristesse profonde qu'il faut découvrir et qui ne veut pas s'avouer ; d'autres nous rappellent des heures passagères, de ces heures qui ne comptent pas trop dans la vie, mais qui la parfument tout de même, ainsi que des fleurs invisibles. D'autres enfin sont simplement gaies : il y a des minutes comme cela, celles où l'on regarde les autres. M. Robert de Flers s'y plaît parfois, mais toujours avec une exquise discrétion, sans cruauté. Il observe seulement d'un regard averti, souriant de malice : il ne veut que nous faire sourire avec lui ; et ses phrases restent parfois amusées des choses, comme, ailleurs, elles en demeurent attristées.

BRUMAIRE, SCÈNES HISTORIQUES DE L'AN VIII — 1799 — par **Édouard Noël.**

Cette reconstitution dramatique en trente-deux journées de tous les épisodes émouvants qui ont précédé, marqué et immédiatement suivi le coup d'État des 18 et 19 Brumaire intéressera tout à la fois les fervents de théâtre et les érudits. L'auteur a fidèlement exhumé, reconstruit, ressuscité les événements et les hommes ; et s'il a mêlé parfois dans son œuvre le roman à l'exacte réalité des faits, c'est seulement pour faire mieux ressortir, dans un relief plus puissant, la grandeur tragique de cette époque. Aux heures fiévreuses des révolutions, certains hommes se dressent, dominent les autres de toute leur hauteur, et ceux-là sans doute appartiennent à l'histoire : le romancier et l'auteur dramatique sont tenus de ne point les défigurer ; mais ils ont le droit d'imaginer d'autres personnages dans la foule des êtres obscurs. M. Édouard Noël ne s'en est pas privé : il a mis au centre de son œuvre un roman d'amour attachant et passionné, et il l'a comme encadré d'histoire.

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'HISTOIRE, par **A.-D. Xénopol.**

Il n'y avait pas jusqu'à ces tout derniers temps de science théorique de l'histoire. De très grands historiens pratiques ne se rendent pas compte du but qu'ils poursuivent dans leurs études, et le manque de principes qui dirigent les recherches a fait le plus grand tort à la science : une foule de questions indifférentes ont été étudiées avec une grande dépense de travail, qui pouvait produire plus de fruits, si elle eût été mieux appliquée. M. A.-D. Xénopol s'est proposé en ce livre, non point de nous expliquer les événements, mais de rechercher et d'établir les principes sur lesquels repose la connaissance du passé, en démontrant le caractère pleinement scientifique de cette connaissance.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT:

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 16788-8-99. — (Encre Lorilleux).

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

PARIS-Montparnasse-LES SABLES-D'OLONNE
LA ROCHELLE-CHATELAILLON-FOURAS

Trains Rapides

Toutes Classes — Restaurant entre Paris, Thouars et Niort

ALLER

Heure de Départ de PARIS-Montparnasse	Destinations	Jours de Départ	Heures d'Arrivée
10 h. 10 matin	SABLES-D'OLONNE.	Tous les jours, du 15 juillet au 10 septembre, sauf les dimanches, les lundis et le mardi 15 août.	5 h. 25 soir
	LA ROCHELLE..	Les mardis et vendredis, sauf le mardi 15 août, du 18 juillet au 12 septembre.	5 h. 20 soir
	CHATELAILLON.		5 h. 35 soir
	FOURAS.....		6 h. 3 soir

RETOUR

Gares de Départ	Heures de Départ	Jours de Départ	Heure d'Arrivée à PARIS-Montparnasse
SABLES-D'OLONNE.	11 h. 20 matin	Les lundis et jeudis, sauf le lundi 14 août, du 17 juillet au 7 septembre.	6 h. 45 soir
LA ROCHELLE..	11 h. 27 matin	Tous les jours, sauf les samedis, les dimanches, le lundi 14 août et le mardi 15 août, du 17 juillet au 2 octobre.	
FOURAS.....	10 h. 43 matin	Les mercredis et vendredis, du 19 juillet au 13 septembre.	
CHATELAILLON.	11 h. 11 matin		

AVIS IMPORTANT

Le nombre des voitures des Trains rapides étant limité, l'administration ne garantit que les places retenues à l'avance.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

NANTES-ÉTAT-PORNIC

Trains Rapides en Une Heure

Toutes Classes — Wagon-Bar

Départ de Nantes-État. 5 h. 35 soir.
Départ de Pornic..... 7 h. 30 matin.
Tous les jours du 1er Juillet au 2 Octobre.

Cartes d'Abonnement

Entre NANTES-PORNIC :	1re Classe	2e Classe	3e Classe
Un mois.....	86f »	64f »	47f »
Trois mois.....	215 »	161 »	118 »

Il est, en outre, délivré, pendant la saison balnéaire, aux voyageurs qui demandent, en même temps, **Trois Billets** ordinaires ou de bains de mer, des Cartes d'Abonnement dites de « *Bains de Mer* » comportant, sur les prix ci-dessus, une réduction de **40 %**.

BILLETS d'ALLER et RETOUR valables 33 jours, avec faculté de prorogation de 30 ou 60 jours moyennant le paiement d'un supplément du 10 ou 20 % du prix primitif.

Paris-Montparnasse à		1re Classe	2e Classe	3e Classe
	SABLES D'OLONNE....	62f60	46f30	32f55
	LA ROCHELLE.....	61.10	45.10	31.80
	CHATELAILLON.....	62.35	46.10	32.40
	FOURAS.....	63.90	46.50	33.20

TRAINS EXPRESS — Toutes Classes — Restaurant

Service du 1er Juillet au 2 Octobre

PARIS (Montparn.) *dép.*	m. 8.25	s. 9.25	s. 10.20	FOURAS..... *dép.*	m. 9.59	s. 4.59	s. 8.35
SABLES D'OLONNE. *arr.*	s (1) 5.25	m. 6.33	»	CHATELAILLON... *id.*	m. 10.36	s. 5.37	s. 9.27
LA ROCHELLE.... *id.*	s. 6.14	m. 6.29	m. 9.20	LA ROCHELLE.... *id.*	m. 11.27	s. 6.40	s. 9.50
CHATELAILLON... *id.*	s. 6.48	m. 7. 5	m. 9.57	SABLES D'OLONNE. *id.*	m. (2) 9.38 / 10.15	s. 5.50	s. (3) 9.40
FOURAS..... *id.*	s. 7.22	m. 7.40	m. 10.35	PARIS (Montparn.) *arr.*	s. 8.25	m. 5.24	m. 6.54

(1) Du 1er au 13 juillet (incl.) et à partir du 11 septembre, l'arrivée aux Sables-d'Olonne aura lieu à 7 h. 42 du soir. — (2) Le départ a lieu à 9 h. 38 les jours où circule le rapide Royan-Paris (c'est-à-dire tous les jours, sauf les samedis, les dimanches, le lundi 14 août et le mardi 15 août, du 17 juillet au 2 octobre), afin de permettre aux voyageurs des Sables-d'Olonne de rejoindre ce rapide à Thouars et de l'utiliser, s'il y reste des places disponibles, de façon à arriver à Paris-Montparnasse à 6 h. 45 du soir. — (3) Ce train n'a lieu que du 14 juillet au 10 septembre (incl.).

Billets d'Excursion au littoral de l'Océan

valables 33 jours avec faculté d'arrêts et de prorogation. — *Consulter les Indicateurs*

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

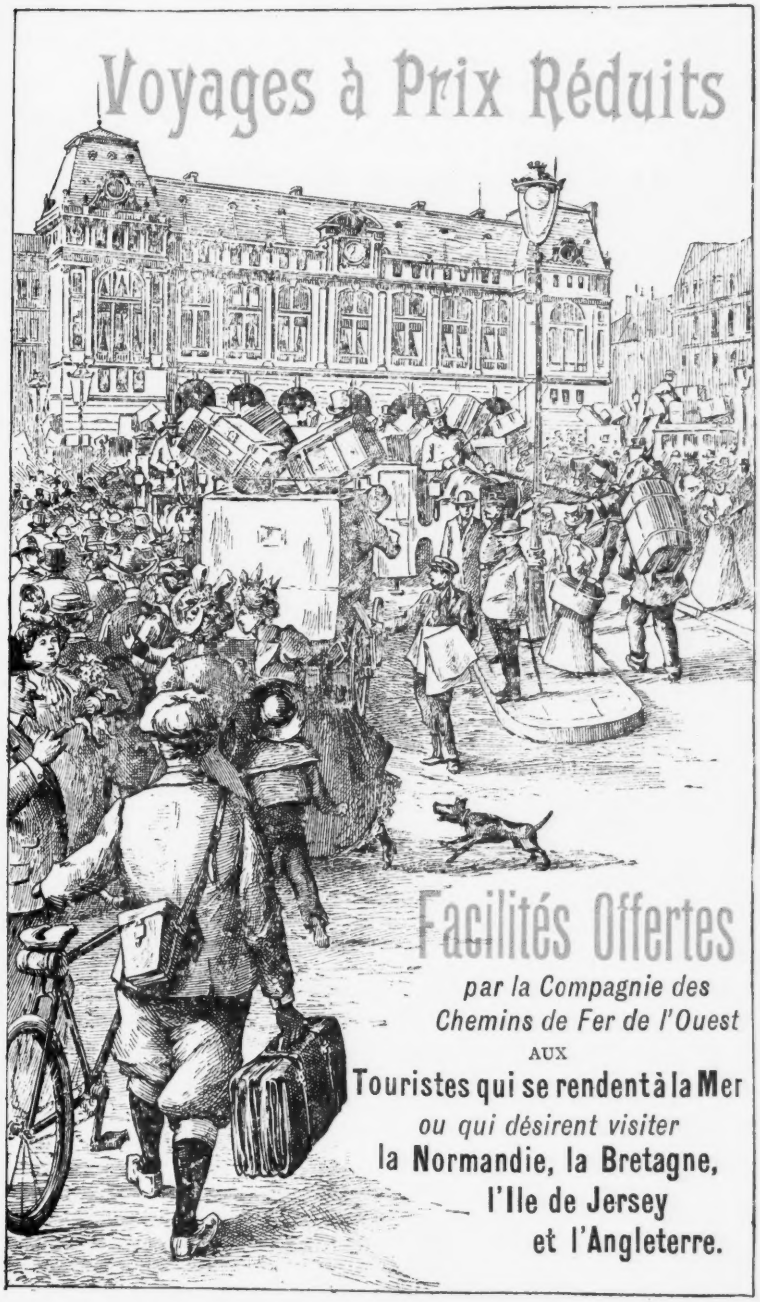

I. - Bains de Mer

(MAI A OCTOBRE)

La Compagnie de l'Ouest dessert les plages les plus voisines de Paris et la plupart des plages à la mode.

Afin de faciliter les déplacements vers ces plages, il est délivré, **par toutes les gares du réseau de l'Ouest**, des billets à prix réduits comportant jusqu'à **40 o/o de réduction** sur les prix du tarif général. Ces billets sont valables **3** jours, **4** jours, **10** jours ou **33** jours, selon la distance à parcourir.

1° Billets d'aller et retour dits de Bains de Mer

Délivrés au départ de Paris :

33 jours pour les stations balnéaires situées à plus de 250 kilomètres de Paris.

10 jours et 4 jours pour les stations plus près de Paris.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie adressée au Bureau de la Publicité, 20, rue de Rome, à Paris, un livret illustré contenant, par ordre alphabétique, la nomenclature des stations balnéaires et thermales desservies par son réseau avec l'indication des billets d'aller et retour à prix réduits, de Paris à ces stations.

2° Billets d'aller et retour dits de Bains de Mer

Délivrés au départ de toutes les gares de Province du réseau de l'Ouest.

Ces billets comportent sur le tarif général :

De **31** à **200** kilomètres . .	Billets de **3** jours	jusqu'à	**30** o/o	de réduction.
De **126** à **200** kilomètres . .	Billets de **10** jours	—	**20** o/o	—
De **201** à **250** kilomètres .	Billets de **4** jours	—	**35** o/o	—
	Billets de **10** jours	—	**30** o/o	—
Au delà de **250** kilomètres .	Billets de **33** jours	—	**40** o/o	—

3° Billets d'aller et retour dits de Bains de Mer

Délivrés au départ de toutes les gares de Province des réseaux de l'Est, de l'État du Nord et d'Orléans.
pour les stations balnéaires du réseau de l'Ouest.

Ces billets, valables **33 jours**, comportent des **réductions** s'élevant jusqu'à **40 o/o** sur les prix du tarif général.

4° Cartes d'abonnement de Bains de Mer

Ces cartes sont de trois natures différentes.

1° Carte d'accès à la mer ;
2° Carte de plage à plage ;
3° Carte d'accès à la mer et d'excursion.

Consulter, pour plus de renseignements, le livret spécial envoyé franco par la Compagnie, sur demande affranchie adressée au Bureau de la Publicité, 20, rue de Rome, à Paris. — *Ce livret contient in extenso les conditions d'utilisation des billets et des cartes d'abonnement de Bains de Mer.*

II. - Excursions

(MAI A OCTOBRE)

Pour permettre aux touristes de visiter les points les plus intéressants de la Normandie, de la Bretagne et l'Ile de Jersey, la Compagnie de l'Ouest délivre des billets d'excursions valables un mois et pouvant être prolongés d'un nouveau mois, moyennant le paiement d'un supplément de 10 o/o. *(14 Itinéraires différents.)*

Les prix et les parcours de ces 14 Itinéraires sont indiqués dans le livret-guide illustré que la Compagnie envoie franco sur demande affranchie adressée au Bureau de la Publicité, 20, rue de Rome, à Paris.

Bien que le point de départ de ces itinéraires soit **Paris, Rouen, Caen, le Mans, Angers,** etc., les billets d'excursions peuvent être utilisés par les personnes résidant sur leur parcours.

La Compagnie de l'Ouest délivre, en outre, des billets à prix réduits pour les excursions ci-après :

1° **Voyage circulaire en Bretagne** (côte Nord et côte Sud);
2° **Excursion au Mont-Saint-Michel** ;
3° **Excursion à l'Ile de Jersey**;
4° **Excursion de Paris et de Rouen au Havre avec trajet en bateau, dans un sens, entre Rouen et le Havre**;
5° **Excursion à Huelgoat** (côte Nord);
6° **Excursion de Dieppe au Tréport, etc., etc.**

Enfin, d'accord avec les Compagnies de l'Est, du Midi, du Nord, d'Orléans, de P.-L.-M. et les Chemins de fer de l'État, la Compagnie de l'Ouest délivre, toute l'année :

1° Des carnets à prix réduits de première, deuxième et troisième classes, pour des voyages circulaires de **300** kilomètres au minimum sur un ou plusieurs de ces réseaux, avec itinéraire tracé d'avance au gré du voyageur.

La durée de validité de ces billets, qui peut être prolongée moyennant supplément, est fixée à **30** jours pour les voyages de **300** à **1.500** kilomètres; à **45** jours pour ceux de **1.501** à **3.000** kilomètres et à **60** jours pour ceux supérieurs à **3.000** kilomètres.

2° Des cartes de circulation de première, deuxième et troisième classes valables pendant **3** mois, **6** mois et **un an** donnant le droit de circuler à demi-place sur toutes les lignes des grands réseaux français.

Consulter pour ces Excursions, le livret-guide illustré que la Compagnie envoie franco sur demande affranchie adressée au Bureau de la Publicité, 20, rue de Rome, à Paris.

III. - Voyages en Angleterre

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest assure, avec la Compagnie du « London Brighton and South Coast Railway », un service régulier entre Paris et Londres par Rouen, Dieppe et Newhaven, à prix réduits.

Deux départs ont lieu tous les jours et toute l'année de la GARE SAINT-LAZARE :

à 10 heures du matin (1re et 2e classes).

et à 9 heures du soir (1re, 2e et 3e classes).

Le Prix des Billets est ainsi fixé :

BILLETS SIMPLES Valables pendant 7 jours :		*BILLETS D'ALLER ET RETOUR Valables pendant Un mois :*	
1re Classe	**43 fr. 25**	**1re Classe**	**72 fr. 75**
**2e — **	**32 fr. »**	**2e — **	**52 fr. 75**
**3e — **	**23 fr. 25**	**3e — **	**41 fr. 50**

Ces billets donnent le droit de visiter Rouen, Dieppe, Newhaven et Brighton sans augmentation de prix.

Les Compagnies d'Orléans, du Midi, de P.-L.-M. et les Chemins de fer Suisses et Italiens, d'accord avec les Compagnies de l'Ouest et de Brighton, délivrent, des principales villes du midi de la France, de l'Italie et de la Suisse, aux principales villes de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande et *vice versa*, des billets directs à prix très réduits valables 10, 15, 17 et 30 jours pour les billets simples, 30, 45 et 60 jours pour les billets d'aller et retour.

Enfin, les Compagnies de l'Ouest et de Brighton délivrent des billets de voyages circulaires permettant aux touristes français de visiter l'Angleterre, l'Écosse, l'Ile de Wight, etc., et aux touristes anglais de visiter la Normandie, la Bretagne, les Pyrénées, etc.

Consulter le guide sommaire de Londres contenant tous renseignements utiles sur les conditions de délivrance de ces billets à prix réduits, ainsi que sur les parcours des billets de voyages circulaires mentionnés ci-dessus.

Ce guide est envoyé franco par la Compagnie sur demande affranchie adressée au Bureau de la Publicité, 20, rue de Rome, à Paris.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 9153-5-99. — (Encre Lorilleux).

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Été 1899

SUISSE-SAVOIE-DAUPHINÉ

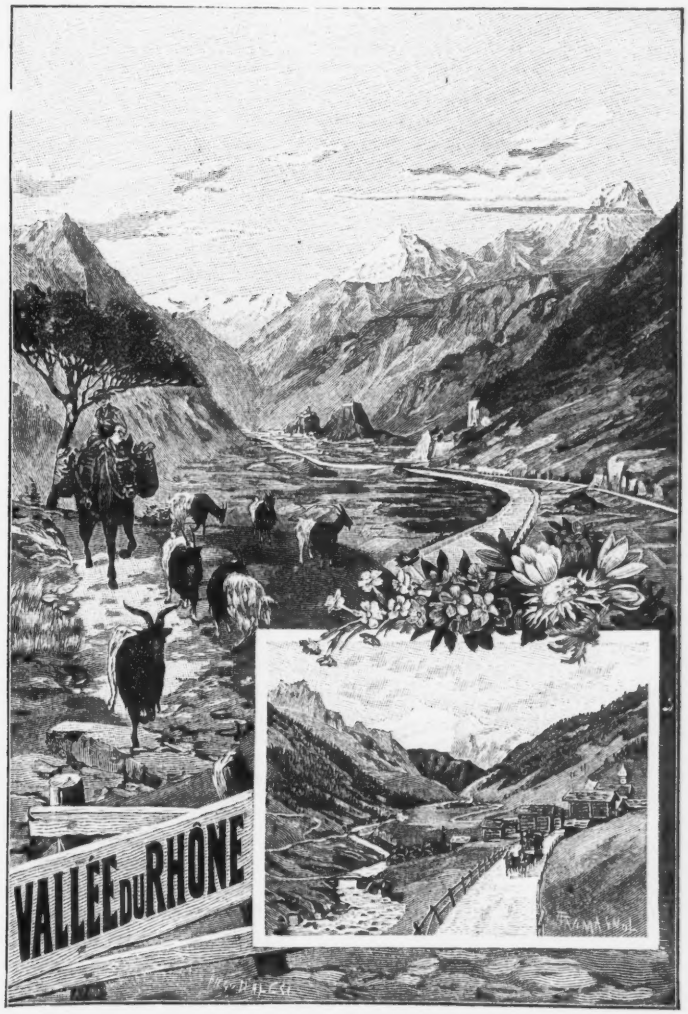

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX TRÈS RÉDUITS

Billets d'Aller et Retour et Billets d'Aller et Retour de Famille

Suisse — Savoie — Dauphiné

Suisse

Les chemins de fer P. L. M. offrent deux grandes lignes aux nombreux touristes qui se rendent de Paris en Suisse :

1° — La ligne de *Paris à Genève* qui dessert les Alpes Savoisiennes et dont un prolongement sur la rive sud du lac Léman permet d'atteindre le Valais ;

2° — La ligne de *Paris à Pontarlier* qui conduit directement, par Neuchâtel et la si curieuse ville de Berne, à Thoune, Interlaken, Grindelwald dans l'Oberland bernois ; et, par Lausanne, aux ravissantes stations échelonnées sur la rive suisse du Léman, dans le Valais, à Zermatt au pied du Mont-Cervin.

Genève est incontestablement une des plus belles et des plus intéressantes villes de la Suisse.

Assise sur deux collines séparées par le Rhône à sa sortie du Léman, peu de villes possèdent une allure aussi brillante. Son luxe, sa grâce, ses édifices, les belles promenades qui l'environnent suffiraient à retenir plusieurs jours la curiosité des étrangers.

C'est de Genève que l'on a la plus agréable vision sur le vaste **Lac Léman**, sillonné en tous sens par de beaux vapeurs et bordé par de coquettes stations d'une notoriété universelle : *Nyon, Ouchy, Vevey, Montreux, Territet*, etc. C'est d'ici que partent également les voies les plus accessibles et les plus curieuses pour pénétrer dans le massif du Mont-Blanc, aux pieds de la Jungfrau, du Cervin, du Mont-Rose, etc.

Cinq à six heures d'express suffisent pour faire communiquer Genève avec Interlaken dans l'**Oberland bernois** une des plus célèbres regions de la Suisse et des plus visitées.

Bâtie dans une petite plaine entre les lacs charmants de Thoune et de Brienz, **Interlaken** offre une végétation active et luxuriante que semblent constamment défier les neiges éblouissantes de la *Jungfrau*, du *Mœnch* et de l'*Eiger*. Sa situation est providentielle : les touristes n'ont que l'embarras du choix entre les nombreuses et splendides excursions à *Lauterbrunnen, Grindelwald, la Wengernalp*, la cascade de *Giessbach*, aux belvédères de la *Schrnige-Platte*, du *Rothhorn*, etc.

Zermatt (1.620 mètres d'altitude) est le point où l'humanité se sent le plus puissamment écrasée par la majesté des monts et des glaciers. Le *Cervin* (4.482 mètres) s'élève fier et menaçant. Tout autre est le *Gœrnergrat* dont le sommet (3.136 mètres) où aboutit un chemin de fer électrique, offre le panorama le plus complet sur la chaîne majestueuse du *Mont-Rose*, les Alpes suisses et françaises.

Savoie

Aix-les-Bains est la ville d'eaux par excellence, consacrée par la mode et universellement célébrée. « Prendre les eaux » signifie, trois fois sur quatre, aller faire une saison à Aix. Il n'est pas de plus colossale réputation.

A une heure de chemin de fer d'Aix, la vieille et féodale cité d'**Annecy** offre, chaque année, à de nombreuses notabilités parisiennes d'exquises retraites (*Menthon-les-Bains, Talloires, Sévrier, etc.*) sur les rives ombragées de son lac merveilleux que dominent de tous côtés de magnifiques montagnes d'où la vue est immense.

La situation de **Chamonix**, en face du *Mont-Blanc* le géant des monts européens (4.810 mètres), au pied de la *Mer de glace* et des glaciers des *Bossons* et de *Taconnay*, en fait chaque année le rendez-vous de milliers de touristes.

Dauphiné

Le Dauphiné recèle des paysages d'une énergique beauté et d'autant plus séduisants que tous ne sont pas très connus et que l'alpiniste peut encore y faire des découvertes.

Il possède de coquettes stations balnéaires comme **Uriage**, paresseusement couchée dans la gorge fraiche et boisée du *Sonnant*, à la base de la majestueuse chaine de Belledonne ; *La Motte-les-Bains* et **Allevard** qui réside en l'un des plus séduisants sites des Alpes.

L'énumération serait longue des merveilles que possède le Dauphiné et auxquelles le souvenir s'attache impérieusement. Est-il besoin de citer la **Grande-Chartreuse**, les *Gorges de la Bourne* (Villard-de-Lans et Pont-en-Royans), la ligne de *la Mure*, les passages des *Grands* et *Petits Goulets*, la tragique vallée du *Vénéon* et cette incomparable route de Grenoble à Briançon, par les vallées de la Romanche et de la Guisanne, où s'étagent : *Vizille*, avec son château historique, *Séchilienne*, **Bourg-d'Oisans**, *Le Freney*, **La Grave**, centre de belles excursions domine par l'orgueilleuse cime de la *Meije*, déesse du Pelvoux ; **Le Lautaret** (2.075 mètres d'altitude), avec ses vastes pâturages contenant plus de 1.500 variétés de fleurs ; *Monetier-les-Bains* et **Briançon** (1.300 mètres) vieille ville forte, voisine des monts du Piémont.

EXCURSIONS EN SUISSE

SERVICE DIRECT DE

PARIS à BERNE et à INTERLAKEN

(viâ Dijon, Pontarlier, Les Verrières, Neuchâtel ou réciproquement)

BILLETS SIMPLES

DE PARIS à { **Berne**..... 1re cl. 63.35; 2e cl. 43.65; 3e cl. **28.70**
Interlaken... 1re cl. 70.50; 2e cl. 47.90; 3e cl. **32** »

Billets d'Aller et Retour à Prix réduits

DE PARIS à { **Berne**..... 1re cl. **101** fr. 2e cl. **75** fr. 3e cl. **50** fr.
Interlaken.. 1re cl. **113** fr. 2e cl. **83** fr. 3e cl. **56** fr.

VALIDITÉ : 60 JOURS

Arrêts facultatifs sur tout le parcours.

TRAJET RAPIDE de PARIS à BERNE et à INTERLAKEN

SANS CHANGEMENT DE VOITURE EN 1re ET 2e CLASSE

Les billets d'aller et retour sont délivrés du **15 Avril** au **15 Octobre**

Franchise de 30 kilog. de bagages sur le réseau P.-L.-M.

EXCURSIONS AU MONT-ROSE

Service direct entre Paris et Zermatt (Mont-Rose)

(viâ Dijon, Pontarlier, Lausanne)

TRAJET RAPIDE EN 20 HEURES

BILLETS SIMPLES

1re classe, **88** fr. **75** ; 2e classe, **65** fr. **65** ; 3e classe, **43** fr. **20**.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

1re classe, **140** fr. ; 2e classe, **108** fr. ; 3e classe, **71** fr.

VALIDITÉ : 60 JOURS

Arrêts facultatifs. — Franchise de 30 kilog. de bagages sur le réseau P.-L.-M. — Ces Billets d'Aller et Retour, ne sont délivrés que du **15 Mai** au **30 Septembre**.

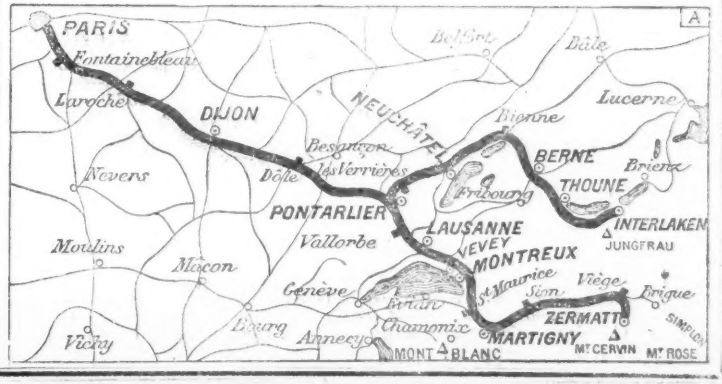

RELATIONS DIRECTES

ENTRE

Paris-Lyon-Marseille

ET

la **SUISSE** et certaines gares de la **SAVOIE** et du **DAUPHINÉ**

ou vice-versâ

PRIX DES BILLETS SIMPLES

DESTINATIONS	ITINÉRAIRES	1re CLASSE	2e CLASSE	3e CLASSE
		fr. c.	fr. c.	fr. c.
1° PARIS				
Berne (1)	Dijon, les Verrières, Bienne..	63 35	43 15	28 70
Interlaken (1)	—	70 50	47 90	32 »
Thoune (1)	—	66 30	45 10	30 »
Bienne (2)	Dijon, les Verrières, Neuchâtel	59 50	40 35	26 60
Soleure (Vieux) (2)	Dijon, les Verrières, Bienne..	62 10	42 15	27 90
Spiez (1)	—	67 80	46 10	30 75
Zermatt (2)	Dijon, Vallorbe, Lausanne...	88 75	65 65	43 20
Viège (2)	—	72 65	49 65	33 20
Brigue (2)	—	73 60	50 25	33 60
Leuk (Loèche) (2)	—	70 80	48 25	32 20
Sion (2)	—	68 20	46 45	30 90
Saxon (2)	—	66 40	45 20	30 »
Yverdon (2)	Dijon, Vallorbe	58 40	39 55	26 »
Neuchâtel (2)	Dijon, les Verrières	56 50	38 25	25 10
Saint-Imier (2)	Besançon, Le Locle	57 »	38 60	25 30
La Chaux-de-Fonds (2)	—	55 55	37 55	24 55
Le Locle (2)	—	54 45	36 75	24 »
Martigny (2)	Dijon, Vallorbe, Lausanne ..	65 50	44 55	29 55
Bex (2)	—	63 50	43 15	28 55
Territet (2)	—	61 20	41 55	27 40
Montreux (2)	—	61 10	41 45	27 35
Clarens (2)	—	60 90	41 30	27 25
Vevey (2)	—	60 50	41 05	27 05
Lausanne (2)	—	58 50	39 65	26 05
Morges (2)	—	58 50	39 65	26 05
Nyon (2)	—	61 20	41 55	27 40
Genève-Cornavin	Dijon, Mâcon, Culoz	70 »	47 25	30 80
Evian-les-Bains	—	74 95	50 60	32 95
Chamonix	—	82 80	57 55	39 25
Aix-les-Bains	—	65 05	43 90	28 65
Pontcharra-s-Bréda	—	69 10	46 65	30 40
Grenoble	Dijon, Lyon	70 80	47 80	31 15

(1) Billets valables 5 jours. — (2) Billets valables 3 jours.

Suisse - Savoie - Dauphiné

PRIX DES BILLETS SIMPLES (SUITE)

DESTINATIONS	ITINÉRAIRES	1re CLASSE	2e CLASSE	3e CLASSE
		fr. c.	fr. c.	fr. c.
2° LYON-PERRACHE				
Berne (1)	Culoz, Genève, Romont	35 25	24 25	16 55
Neuchâtel (2)	Culoz, Genève, Lausanne	31 50	21 60	14 65
Zurich (1)	Culoz, Genève, Bienne	49 15	34 »	23 50
Bâle (1)	—	43 90	30 30	20 85
Lucerne (1)	Culoz, Genève, Berne	45 »	31 10	21 40
Fribourg (2)	Culoz, Genève, Romont	32 »	22 »	14 90
Lausanne (2)	—	25 15	17 15	11 50
Vevey (2)	—	27 10	18 50	12 40
Montreux (2)	Culoz, Genève, Lausanne	27 65	18 90	12 75
Clarens (2)	—	27 55	18 85	12 70
Genève	Ambérieu, Culoz	18 80	12 70	8 30
Evian-les-Bains	—	23 75	16 05	10 45
Chamonix	—	31 10	22 60	16 50
Aix-les-Bains	—	13 90	9 35	6 10
Pontcharra-s-Bréda (Allevard)	Pressins	17 90	12 10	8 90
Grenoble (Uriage)	Saint-André-le-Gaz	13 55	9 15	5 95
Moutiers-Salins	—	24 10	16 25	10 60
3° MARSEILLE				
Berne (3)	Chambéry, Genève, Romont	74 25	50 55	33 70
Neuchâtel (1)	Chambéry, Genève, Lausanne	70 50	47 90	31 80
Zurich (3)	Chambéry, Genève, Berne	88 55	60 70	41 05
Bâle (1)	Chambéry, Genève	85 75	58 60	39 45
Lucerne (1)	Chambéry, Genève, Romont	84 »	57 40	38 55
Fribourg (1)	—	71 »	48 30	32 05
Lausanne (1)	Chambéry, Genève	64 15	43 45	28 65
Vevey (1)	—	66 05	44 80	29 55
Montreux (1)	Chambéry, Genève, Lausanne	66 65	45 20	29 90
Genève	Lyon, Culoz	57 80	39 »	25 45
Evian-les-Bains	—	62 60	42 25	27 55
Aix-les-Bains	—	53 20	35 90	23 40
Moutiers-Salins	—	62 95	42 50	27 70
Pontcharra-s-Bréda (Allevard)	Arles, Valence	43 10	29 10	18 95
Grenoble (Uriage)	Arles, Valence	38 55	26 »	16 95

(1) Billets valables 3 jours. — (2) Billets valables 2 jours. — (3) Billets valables 5 jours.

VOYAGES CI

à Itinérair

Il est délivré toute l'année, à la
dans les principales gares situées
de Voyages circulaires à itinérai
permettant de visiter, à des **prix tr**
les parties les plus intéressantes de la
phiné.

Arrêts facultatifs à toutes les gar

La nomenclature de tous ces voy
figure dans le **Livret-Guide P.-L**
0 fr. **50** c. dans les bibliothèques
envoyé contre **0** fr. **85** c. en timbres-
de l'Exploitation (Publicité), 20, boule

EXEMPLES DE CES VO

ITINÉRAIR

DURÉE DU VOYAGE { **30** jours — 1re clas
60 jours — 1re class

Les billets de ce voyage sont dé
gares de Paris, Dijon,

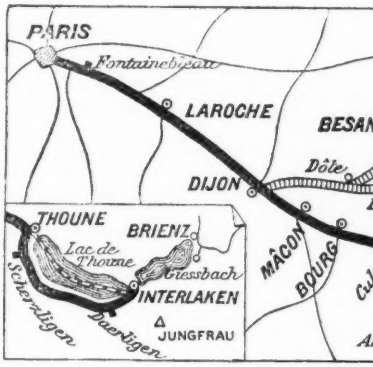

(1) Afin de faciliter la visite de Lyon a
voyage dont l'itinéraire ne comprend pas cet
substituer le parcours *Mâcon-Lyon-Ambérie*
moyennant le paiement d'un supplément de **6** fr.

*—— Tracé du voyage. ▒▒▒ IIII Parcours fac

CIRCULAIRES

éraires fixes

e, à la gare de Paris-Lyon, ainsi que
ituées sur les itinéraires, des **billets**
tinéraires fixes, extrêmement variés,
rix très réduits, en **1re** ou **2e** classe,
s de la Suisse, de la Savoie et du Dau-

les gares de l'itinéraire.

ces voyages, avec les prix et conditions,
e P.-L.-M., mis en vente au prix de
èques des gares de la Compagnie, ou
mbres-poste, adressés au Service central
, boulevard Diderot, Paris.

ES VOYAGES EN SUISSE

RAIRE 4 (1) *

1re classe **125** fr. — 2e classe **94** fr.
1re classe **136** fr. — 2e classe **100** fr.

sont délivrés toute l'année dans les
Dijon, Genève et Culoz.

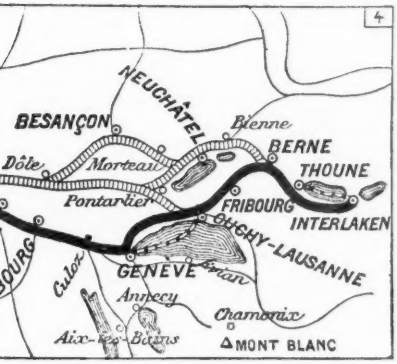

Lyon aux voyageurs porteurs de billets de ce
pas cette ville, les voyageurs sont autorisés à
-Ambérieu au parcours *Mâcon-Bourg-Ambérieu*,
t de **6** fr. **50** en 1re cl. et de **4** fr. **50** en 2e cl.
cours facultatifs (chemin de fer ou bateau à vapeur).

SUITE DES EXEMPLES

ITINÉRAIRE 5 (1) *

DURÉE DU VOYAGE { 30 jours — 1re classe **135** fr. — 2e classe **101** fr.
60 jours — 1re classe **146** fr. — 2e classe **109** fr.

Le billets de ce voyage sont délivrés dans les gares de **Paris, Dijon, Mâcon** et **Genève-Cornavin**

1o Validité 30 jours, du 1er Mai au 30 Septembre
2o Validité 60 jours, du 1er Mai au 31 Août

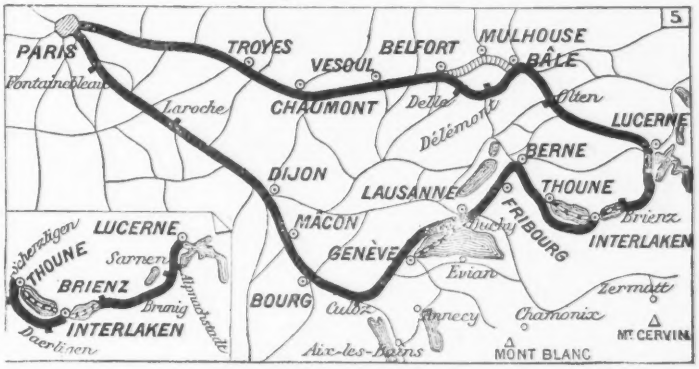

ITINÉRAIRE 6 *

DURÉE DU VOYAGE 30 JOURS

1re classse..... **125** fr. — 2e classe..... **94** fr.

Les billets de ce voyage sont délivrés, du 1er Mai au 30 Septembre, dans les gares de **Paris** et **Dijon**.

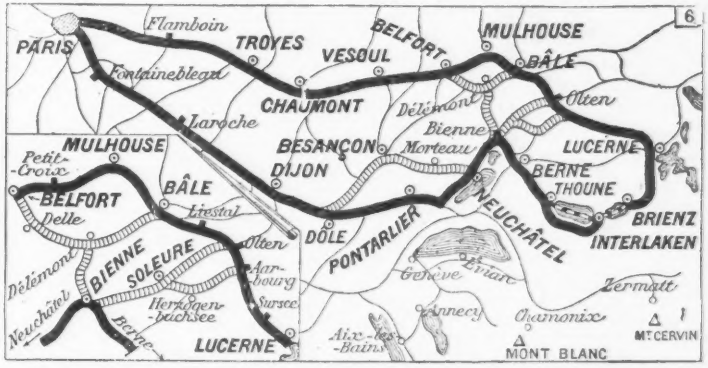

(1) Afin de faciliter la visite de Lyon aux voyageurs porteurs de billets de ce voyage dont l'itinéraire ne comprend pas cette ville, les voyageurs sont autorisés à substituer le parcours *Mâcon-Lyon-Ambérieu* au parcours *Mâcon-Bourg-Ambérieu*, moyennant le paiement d'un supplément de **6** fr. **50** en 1re classe et de **4** fr. **50** en 2e classe.
* —— Tracé du voyage. ▭ Parcours facultatifs (chemin de fer ou bateau à vapeur).

Imp. MAULDE, DOUMENC et Cie, rue de Rivoli, 144, Paris.